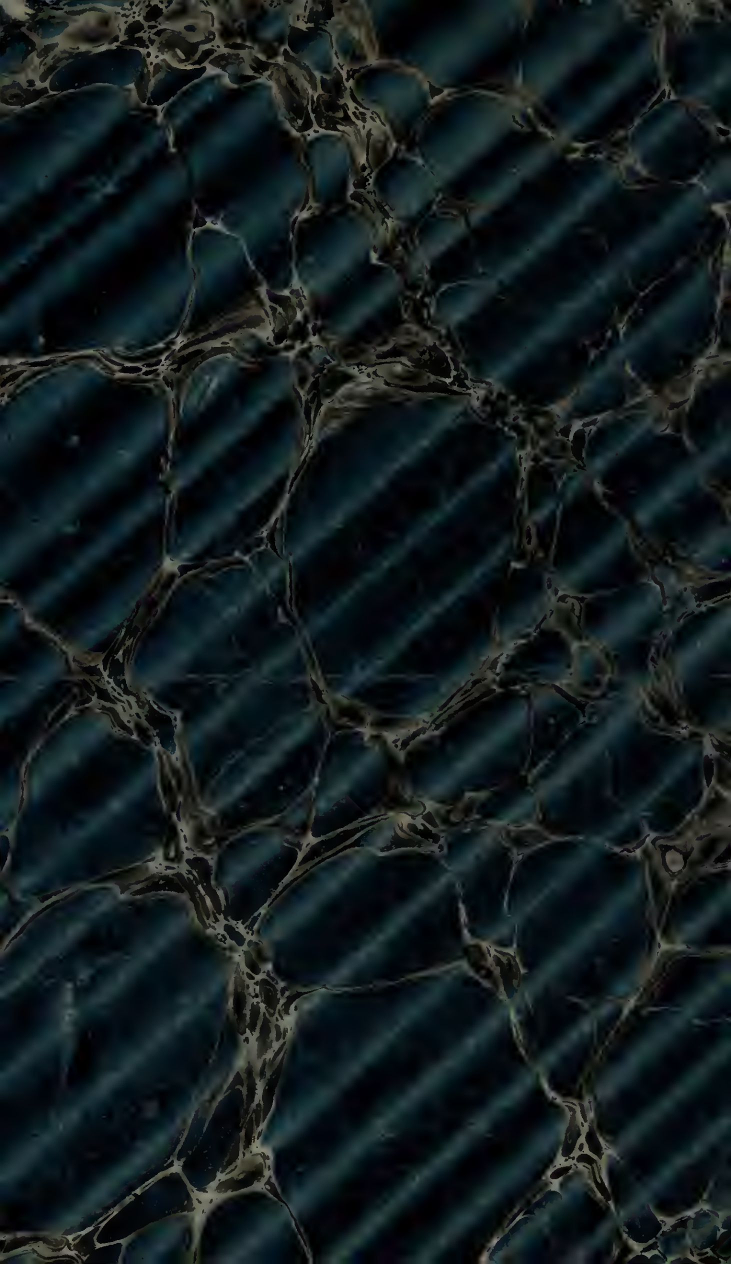






COLLECTION BLÉRIOT

ERREURS

ET

MENSONGES HISTORIQUES

BREF DE SA SAINTETÉ LE PAPE PIE IX

A NOTRE CHER FILS,

CHARLES BARTHÉLEMY,

A VERSAILLES.

Pie IX, Pape.

Cher fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

Depuis longtemps la peste du mensonge a envahi non-seulement les journaux, mais encore l'histoire elle-même, de telle sorte qu'un des plus illustres écrivains de ces derniers temps a pu proclamer que l'histoire des trois derniers siècles n'est autre chose qu'une perpétuelle conjuration contre la vérité.

Jamais certes la vérité n'a manqué de champions qui s'attachassent à déchirer les voiles tissus par la calomnie, à réfuter les erreurs, à écrire de nouveaux livres conformes à la vérité ; et toujours cependant les mêmes calomnies ont repris une nouvelle vie ; on a vu se produire au jour et dans le monde les mêmes erreurs qui, le visage couvert de nouveaux masques, se sont appuyées sur de nouveaux sophismes, pour tromper ceux qui ne sont pas sur leurs gardes.

Il est donc de la plus haute importance de battre en brèche cette opiniâtre impudence par de nouvelles réfutations, — surtout par ces réfutations que leur brièveté engage à les lire et dont le modique prix d'achat peut les mettre facilement à la portée de tous.

C'est pourquoi, bien que — chargé de tant d'affaires très-graves, — Nous n'ayons pas encore pu lire l'ouvrage que vous Nous avez offert et que vous avez intitulé : *Erreurs et mensonges historiques*, cependant Nous approuvons pleinement votre but.

Tandis que vous travaillez à un plus grand ouvrage destiné à la gloire de l'Eglise et à l'utilité des fidèles, vous avez consacré quelques heures de plus à ce livre.

En vous exprimant Notre gratitude, Nous vous exhortons à poursuivre sans relâche le grand travail que vous avez entrepris, et comme gage de Notre très-affable bienveillance envers vous, Nous vous donnons, cher fils, très-affectueusement la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le seizième jour de septembre 1863, la dix-huitième année de Notre Pontificat.

PIE IX, PAPE.

ERREURS

ET

MENSONGES HISTORIQUES

PAR

M. CH. BARTHÉLEMY

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE LA RELIGION CATHOLIQUE DE ROME.

La première série de cette publication a été honorée d'un Bref de Sa Sainteté le Pape Pie IX

Ce n'est pas le mensonge qui passe par l'esprit qui fait le mal, c'est celui qui y entre et qui s'y fixe
(BACON, *Politique*, II• partie, p. 48, 1742.)

L'erreur qui précède la réalité n'en est que l'ignorance, l'erreur qui la suit en est la haine.
(VALÉRY, *Études morales*, *politiques*, etc, 2e édition, p. 80, 1824.)

DOUZIÈME SÉRIE

Les Erreurs et Mensonges historiques devant la Chambre des Députés. — Le roman dans l'histoire. — La légende d'or. — Les imaginations de Varillas. — Les vainqueurs de la Bastille. — Huet, évêque d'Avranches. — La conversion de Turenne. — Fontenelle, libre-penseur.

PARIS
BLÉRIOT FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
55, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 55

1879

ERREURS

ET

MENSONGES HISTORIQUES

LES ERREURS ET MENSONGES HISTORIQUES DEVANT LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi 26 juin 1879.)

M. le Ministre de l'Instruction publique signalant aux représentants de la France les livres, selon lui, très-dangereux que les Jésuites mettent ou laissent entre les mains de leurs élèves, dans leurs colléges, insiste d'une façon toute particulière sur les *Erreurs et Mensonges historiques*.

« Il y a, dit-il, un livre en douze ou quinze volumes que l'on retrouve dans toutes les bibliothèques de quartier; il forme donc le fonds de la lecture habituelle, en dehors des livres de classe.

« Il a pour titre : « *Extrait des Erreurs et Mensonges* « *historiques*, par Charles Barthélemy. »

M. le Ministre nous permettra tout d'abord de lui dire qu'on l'a inexactement renseigné, en lui indiquant comme

en douze ou quinze volumes notre travail qui, à l'heure qu'il est, n'en a que *douze* de parus. En même temps, nous prenons acte de ce que M. le Ministre reconnait que cet ouvrage est *en dehors des livres de classe;* ceci est bon à noter, parce qu'un peu plus loin on a voulu ériger notre travail en un livre classique, ce qui n'est jamais entré dans notre pensée pas plus que dans celle des Jésuites.

Quant au titre de notre publication, il a été altéré et défiguré; en effet, si ce n'était qu'un *extrait* d'un autre ouvrage, à qui appartiendrait donc cet ouvrage très-volumineux? Car un *extrait en douze ou quinze volumes* suppose naturellement un ouvrage d'au moins trente-six ou quarante-cinq volumes, l'analyse comportant à peu près le tiers du travail qui en est l'objet. Mais, passons.....

« Messieurs, poursuit M. le Ministre, je ne vous fatiguerai pas de cette lecture assez répugnante. Ce livre dépasse en violence, en passion, en colère contre l'histoire, contre la société moderne, contre les institutions républicaines et contre la Révolution tout ce que vous pouvez imaginer. »

Voilà de bien grands mots; qu'il nous soit permis de les mesurer, en les examinant l'un après l'autre.

Que M. le Ministre n'essaie pas d'entreprendre la lecture, à haute voix, de douze ou quinze volumes, je le comprends, ce serait un peu long; mais pourquoi dire que ce serait *répugnant*, puisque, comme on va le voir tout à l'heure, M. le Ministre a confié la lecture, l'examen et la condamnation de mon ouvrage à un de ses administrés?...

Donc, je suis *violent, passionné et en colère contre l'histoire.* Mais, quelle histoire? Celle qu'a écrite Voltaire,

celle que fait la libre pensée de nos jours; oui, mais est-ce là l'histoire?

Je suis l'ennemi de *la société moderne*. Vraiment! Alors je serais donc mon propre ennemi à moi-même, puisque je suis un enfant de cette *société moderne*, que j'y ai mes affections, mes études et mes intérêts.

Autre grief à ma charge : je suis *contre les institutions républicaines*. Non, mille fois non; *contre la Révolution*, oui, de toutes les forces de mon âme.

Contre l'histoire, contre la société moderne et contre les institutions républicaines et la Révolution je m'élève, parce que j'ai voulu dégager un certain nombre de questions historiques des voiles dont l'erreur et le mensonge les ont enveloppées, parce qu'à cette société moderne que j'aime j'essaie de faire connaître la vérité, parce que je fonde la franchise de mon langage sur le culte de la liberté que la républiqne proclame si haut, enfin parce que je montre les périls de la Révolution dans le passé, dans le présent et dans l'avenir.

Poser ainsi ces questions c'est les résoudre, c'est les avoir résolues, ce me semble.

M. le Ministre continue, en ces termes : « Un des fonctionnaires les plus élevés de mon administration, un proviseur de lycée de Paris, à écrit sur ce livre une petite note. Je lui avais demandé de me faire un rapport, et voici comment il apprécie cet ouvrage dans son ensemble. »

Avant de transcrire les paroles de M. le Proviseur, qu'il me soit permis de faire remarquer qu'un *extrait* de la taille que l'on sait méritait mieux qu'*une petite note*, cela valait bien la peine d'*un rapport;* car c'est un rapport et non une petite note que M. le Ministre avait demandé.

Mais, que voulez-vous? c'est une *lecture* si *répugnante* que celle des *Erreurs et Mensonges historiques!...*

Donc, c'est M. le Proviseur qui parle : « Il respire dans « ces ouvrages une haine implacable contre la société mo- « derne. Sous prétexte de rectifier quelques erreurs déjà « combattues ailleurs, M. Barthélemy fait le procès au « monde nouveau. Depuis la Renaissance et la Réforme, « il n'y a plus que mensonge et abomination.

« L'argumentation y est tissue de sophismes. On rejette « sur la politique les crimes commis par le fanatisme re- « ligieux, et l'on rejette sur les mœurs les horreurs de la « politique. On discute pour diminuer la liste de quelques « milliers de personnes. On triomphe quand on a pu sur- « pendre une contradiction dans les chiffres, mais on ad- « met, sans attendrissement d'âme, que l'on brûle les « sorciers, les hérétiques. Il n'y a pas le moindre élan d'hu- « manité et de bonté de cœur.

« On y trouve des tableaux très-libres et presque à souil- « ler l'imagination des enfants... Voir, à l'article de Calas, « 2e série, page 71 et 72, un échantillon du style poissard « appliqué à Catherine II, à Auguste III, à Poniatowski, à « Frédéric II, on appelle celui-ci... »

M. le Ministre, s'interrompant : « Je n'ose pas lire ce passage à la tribune. »

M. Paul Bert. « Vous pouvez nous le lire : c'est écrit pour des enfants! » (Oui! oui! à gauche.)

M. le Ministre, continuant : « Et cet excellent universitaire ajoute : « Je me demande ce qu'on peut espérer de « jeunes gens préparés par de telles lectures à entrer dans « le monde. »

Ouf!.. Eh bien! cette *petite note* (toute petite note) de M. le Proviseur prouve qu'il ne s'est pas donné la peine,

je ne dis pas de lire, mais seulement de parcourir mon travail. Comment, dans onze volumes et sur plus de cent questions, cinq ou six ont à peine attiré son attention!.. La petite note a pour but unique d'établir que j'ai *une haine implacable contre la société moderne* et que je fais *le procès au monde nouveau*, parce que je redresse les erreurs et les mensonges historiques dont on a voulu écraser le passé.

« On (c'est moi, ce *on*,) on discute pour diminuer la liste « des victimes de quelques milliers de personnes. » Cette insinuation vise une des questions contenues dans le premier volume de ma publication, *la Saint-Barthélemy*, où j'établis, preuves en mains : 1° que la religion n'a eu aucune part à la Saint-Barthélemy ; 2° que la Saint-Barthélemy fut une affaire de proscription ; 3° que la proscription n'a jamais regardé que Paris ; 4° enfin, qu'il a péri beaucoup moins de monde qu'on ne croit, à la Saint-Barthélemy. Je renvoie le lecteur à cet article essentiel de mon travail (p. 217 — 225) ; on ne peut exiger de moi que je reproduise ici ces huit pages, ce n'est ni M. le Proviseur, encore moins M. le Ministre, qui se livrerait à *cette lecture assez répugnante*. Cependant, je prendrai la liberté de leur signaler ce que M. de Falloux, après Hume, M. Capefigue et M. de Carné, hommes que l'on ne peut suspecter d'*une haine implacable contre la société moderne*, ont écrit dans le *Correspondant*, dans la *Revue des Deux-Mondes* et ailleurs sur la question de la Saint-Barthélemy.

L'*attendrissement d'âme* et la *bonté de cœur* dont l'*excellent universitaire* m'accuse de manquer n'ont rien à voir dans des questions de pure critique historique, telles que celles qui sont examinées dans un ouvrage de la nature de celui-ci.

Mais, quand on vient dire qu' « on y trouve *des tableaux*

très-libres et presque à souiller l'imagination des enfants... » je proteste hautement et je mets au défi qui que ce soit de prouver une telle insinuation aussi perfide que gratuite. Voici ce qu'il y a, en toutes lettres, dans ces fameuses pages 71 et 72, marquées à l'encre rouge par M. le Proviseur ; je cite textuellement :

« Est-ce l'amour de la tolérance, l'horreur du sang versé « qui portaient Catherine II à s'attendrir sur Calas? Mais, « elle fut cruelle pour ses sujets, impitoyable pour ses « ennemis, dure pour sa famille ; elle refusa de payer les « dettes de sa mère morte insolvable à Paris ; elle fit étran- « gler son mari, elle ne put souffrir son fils ; elle tâcha de « le tuer moralement. Quant aux turpitudes de sa vie, « elles sont si dégoûtantes qu'elles ne peuvent être racon- « tées dans aucune langue.

« Et ce roi de Pologne, cet Auguste II, cet ivrogne qui « laissait déchirer son pays par la Russie, ce faux-mon- « nayeur! voilà l'homme qui pleure sur Calas.

« Qui encore? — Poniatowski, esprit ordurier, l'amant « de Catherine II, ce tyran abject de la Pologne.

« Que dire de Frédéric II, — « le grand Frédéric! » — « qui ne voyait dans le peuple qu'une masse imbécille « faite pour être menée par ceux qui se donnent la peine « de la tromper. » C'est lui-même qui a écrit cela.

« Ce bourreau d'argent et d'hommes; cet avare, ce « sodomite, ce banqueroutier, ce faux-monnayeur, ce « bourreau de sa famille, ce tyran de son armée, cet « Attila de la Pologne, ce Néron de la Saxe, cette brute!..

« Encore un des hommes attendris par Calas! » .

Voilà ce que j'ai écrit, ce que j'écrirais encore. Depuis quand donc n'est-il plus permis d'appeler

.... Un chat un chat et Rolet un fripon?...

Après la péroraison indignée de la petite note de M. le proviseur, M. de la Bassetière a dit ceci : « M. de Barthélemy est un élève de votre Ecole des Chartes ; il a donné des pièces à l'appui de ce qu'il avance. Vous ne l'avez pas lu ! »

Tout en remerciant l'honorable député de la droite, que je n'ai pas l'honneur de connaître, je réclamerai contre la particule nobiliaire qu'il m'a octroyée ; je suis tout bonnement Charles Barthélemy, le fils d'un honnête homme qui m'a appris à connaître, à aimer et à dire la vérité. Je ne suis pas non plus un élève de l'Ecole des Chartes, école que j'estime infiniment et dont j'aime à citer les excellents travaux qui m'ont beaucoup servi. Oui, — comme le dit très-bien M. de la Bassetière, — j'ai donné des pièces à l'appui de ce que j'avance, seulement, ainsi que conclut l'honorable député, M. le Ministre n'a jamais lu mon ouvrage. A quoi M. le Ministre a répondu : « Je vous indique seulement les têtes des chapitres, » et il continue en ces termes, à mon endroit :

« La révocation de l'édit de Nantes est, bien entendu, réhabilitée, expliquée ; l'Inquisition est justifiée. Il y a un grand nombre de chapitres consacrés à l'éloge et à la réhabilitation de Torquemada. »

Ce *grand nombre de chapitres* se réduit à trente-cinq pages du tome IV de mon ouvrage (page 170 à 205) ; évidemment, M. le Ministre n'a pas même parcouru la table de ce volume ni probablement des autres non plus.

M. le Ministre poursuit :

« Je n'ai pas besoin de dire que tous les personnages révolutionnaires sont insultés. Voici un chapitre sur la plus belle de nos pages révolutionnaires devant laquelle, à droite comme à gauche, tout le monde s'incline, sur les armées de Carnot.

« La révolution (c'est M. Ch. Barthélemy qui a écrit « cela), n'est autre chose que le mensonge mis en action, « et le mensonge mis en pratique, c'est le crime doublé « de ridicule ; on ne voit et on ne trouvera jamais que cela « dans l'histoire de tous les grands bouleversements qui, « de 1793 à 1873, ont si tristement dramatisé les annales « de la France.

« Comme la Révolution, fille du mensonge, a sa logique « impitoyable, aux étreintes de laquelle il est impossible « de se soustraire, la question que nous allons traiter ici « est la suite et comme le corollaire indispensable de celle « dont on a lu ci-dessus l'exposé, et qui a pour titre *la Fable « des Volontaires.* » (Exclamations à gauche et au centre).

« Les quatorze armées, de cent mille hommes chacune, « créées et lancées par Carnot, sont le résultat, dit-on, des « trop fameuses levées en masse dont nous avons vu la « véritable, grotesque et lamentable histoire ; il faut ran- « ger dans la même catégorie, à savoir dans celle des « fables grossières et ridicules, celle des susdites quatorze « armées, bonne tout au plus à débiter à la tribune de la « Convention ou au club des Jacobins, devant une tourbe « d'hommes désireux de se tromper eux-mêmes et surtout « de tromper la nation dont ils conduisaient, Dieu sait « comment, les affaires les plus importantes.

« Or, la Convention ne posséda jamais à la fois (comme « on ne cesse pourtant de le répéter), quatorze armées, « encore moins quatorze armées de cent mille hommes « chacune, et surtout, ce qui est beaucoup plus grave « aux yeux de la morale et de la civilisation, la Convention « n'eut pas à défendre l'unité du territoire national, « menaçée par les puissances européennes. » (Nouvelles exclamations et murmures à gauche et au centre.)

Avant d'aller plus loin, je ferai remarquer que des *exclamations* et des *murmures* ne sont ni des réponses ni des raisons à opposer à des arguments sérieux tels que ceux que l'on vient de lire.

Oui, j'ai écrit cela et, en le relisant, je me dis que je n'en effacerais pas un mot, tant cela me semble l'expression pleine et entière de la vérité. Je n'ai donc rien à y ajouter, encore moins à en retrancher.

C'est alors qu'un membre de la droite, s'adressant à M. le Ministre, lui dit : « Mais quelle est la valeur du livre que vous citez ? »

M. le Ministre. — « Mais c'est un livre classique, le livre de lecture habituelle, le fond des bibliothèques de quartier ; c'est le livre des grands, des aînés : il est destiné à former les citoyens ; c'est le grand instrument de propagande ! »

M. Paul Bert. — « C'est cela ! Très-bien. »

Non, ce n'est pas cela, n'en déplaise au bouillant applaudisseur de M. le Ministre. Les *Erreurs et Mensonges* ne sont nullement *un livre classique*, quoi qu'en dise M. le Ministre. Un livre classique a un plan, une méthode, un ordre chronologique, surtout si c'est un livre destiné à enseigner l'histoire ; or, ce plan, cette méthode, cet ordre chronologique n'existent nullement dans mon travail ; ainsi, dès le premier volume, les questions les plus diverses, les plus éloignées l'une de l'autre y sont abordées et examinées : La Papesse Jeanne, — l'Inquisition, — Galilée, — Les Rois fainéants, — l'Usurpation de Hugues Capet, — la Saint-Barthélemy, — l'Homme au masque de fer, — le père Loriquet, — l'Évêque Virgile et les antipodes. On le voit, il n'y a là aucun ordre, aucun parti pris *classique* (puisque *classique* il

y a) ; donc, mon ouvrage n'est pas un ouvrage classique.

Ce n'est pas non plus un livre *de lecture habituelle*, comme l'avance M. le Ministre, c'est un recueil de dissertations, que l'on peut consulter, en cas de doute, sur telle ou telle question historique, rien de plus. Ce n'est pas plus un *livre de lecture habituelle* que ne le seraient un dictionnaire français, grec, latin, anglais ou allemand, ou qu'une encyclopédie quelconque, ou qu'une biographie universelle.

« *C'est le livre des grands, des aînés,* » dit M. le Ministre : donc ce n'est pas, comme le proclamait tout à l'heure l'auteur de la petite note en question, un livre pour *des enfants*.

M. le Ministre, que décidément la question des quatorze armées de Carnot intéresse plus qu'il ne veut l'avouer, continue sa lecture :

« S'il est de la plus haute importance de donner le
« chiffre et l'effectif réels des prétendues quatorze ar-
« mées créées par le souffle et lancées par la main de
« Carnot, il ne l'est pas moins, il l'est même davantage de
« mettre en son vrai jour le caractère spécial et tout
« exclusif des guerres soutenues par le Comité de salut
« public. Ce furent des guerres agressives, révolutionnai-
« res et non des guerres nationales, comme on ne cesse
« de le répéter ; ce furent des guerres entreprises dans
« un but de propagande et de pillage, et non des guerres
« ayant pour unique but la défense du sol et des institu-
« tions de la patrie. » (Protestations à gauche et au centre).

M. le comte de Maillé. — « Pour le pillage, cela n'est pas exact, mais pour ce qui est de la propagande, c'est incontestable ! »

Il est facile de dire : *Cela n'est pas exact*, mais, pour donner un tel démenti avec assurance et certitude il faudrait avoir lu les preuves du fait avancé et contre lequel on se révolte ; or, ces preuves, où les ai-je puisées ? Dans les documents de l'époque révolutionnaire, sur les lèvres de ses hommes politiques.

Appelant la force des armées à l'aide de ses doctrines sanguinaires, le 11 janvier 1792, Robespierre s'écriait : « Soldats de Châteauvieux, approchez, venez guider nos efforts victorieux (1). » Ceux que Robespierre invoquait avec un tel accent pour massacrer les prisonniers que la Révolution avaient entassés dans les cachots, étaient des révoltés, des meurtriers et des galériens (2).

L'armée révolutionnaire n'était pas une armée, mais une cohue de coupe-jarrets, commandée par Ronsin :

(1) Prudhomme, *Révolutions de Paris*, tome IX, p. 25 et 26.

(2) On désigne sous le nom de Suisses de Châteauvieux, dans l'histoire de la Révolution, les quarante soldats du régiment de Châteauvieux qui avaient été condamnés à trente ans de galères pour avoir joué le rôle le plus actif dans la sédition militaire de Nancy (août 1790). Après l'acceptation de la Constitution par le roi (septembre 1791), une amnistie générale avait été rendue pour tous les faits relatifs à la Révolution. Le côté droit, au nom de la discipline, se refusait avec raison à ce que les soldats de Châteauvieux y fussent compris. Les Jacobins, au contraire, les représentèrent comme des victimes d'une impitoyable discipline, comme des martyrs de la liberté. Collot-d'Herbois se fit leur orateur et leur patron. Enfin l'Assemblée décréta leur mise en liberté (février 1792). Leur sortie du bagne fut un triomphe ; Paris, après avoir ouvert une souscription en leur faveur, les accueillit par une solennité pleine d'éclat, qui prit le nom de *Fête de la Liberté* (15 avril 1792).

elle fut dissoute le 27 mars 1794, après le supplice des Hébertistes. Voici l'idée que Barrère donne de ces soi-disant soldats, dans le rapport à la suite duquel l'armée révolutionnaire fut dissoute : « Peu de temps avant de quitter son commandement pour aller à l'échafaud, Ronsin demandait d'établir à la suite de l'armée révolutionnaire plusieurs commissions militaires et des guillotines ambulantes (1). »

L'argent était devenu le mobile unique de tels soldats. Qu'on en juge, quand on saura qu'un général révolutionnaire tapissait sa chambre d'oreilles de Vendéens, payées vingt francs la paire à ses soldats. Et où lit-on cela? Dans le *Moniteur* du 22 août 1795. (Lettre du général de brigade commandant à Rouen, Aug. Danican).

L'administration de cette armée était (c'est Saint-Just qui le dit), *remplie de brigands*, qui portaient sur les états des soldats imaginaires, dont ils volaient les rations et l'équipement. On peut lire là-dessus une lettre de Carnot(2) et le *Moniteur* du 8 septembre 1797. (Discours de Johannot, 2 septembre 1797).

Tous pillards, les soldats, les chefs et les fournisseurs ! Le *Moniteur* est plein de faits épouvantables à cet égard.

Quant à la propagande révolutionnaire faite par de telles armées, nous redirons avec M. le comte de Maillé : « C'est incontestable ! »

Mais, pour le croire, il faut l'avoir lu dans les historiens et les témoignages non suspects où nous avons puisé, et

(1) Rapport de Barrère, *Moniteur* du 28 mars 1794.

(2) *Correspondance inédite du Comité de salut public*, tome II, p. 383.

non ailleurs, les éléments de cette question : *Les quatorze armées de Carnot.*

M. le Ministre continue sa lecture : « Oui, ce furent les « Jacobins, ce furent les Girondins, ce furent les Terroris- « tes qui, dans l'intérêt de leur ambition et de leurs théo- « ries, firent déclarer la guerre à l'Europe calme et pres- « que bienveillante à force d'indifférence en face de la « Révolution française, dont elle ne pressentait pas qu'elle « dût, elle aussi, recueillir un jour les fruits amers. Oui, « loin d'être lancée dans cette effroyable guerre de vingt « ans par le désir d'envahir le sol de la France, l'Europe « ne s'y résolut que par nécessité, afin de défendre son « propre sol, ses propres institutions, ouvertement, offi- « ciellement, matériellement mises en péril par les forces « militaires de la démagogie. » (Nouvelles protestations à gauche et au centre.)

Il est plus facile de protester que de prouver; les preuves de tout ce que l'on vient de lire sont dans mon ouvrage et elles émanent non d'écrivains anti-révolutionnaires, mais des révolutionnaires eux-mêmes, de leurs discours, de leurs écrits, de leurs actes, de leurs excitations coupables ; ces révolutionnaires sont Robespierre, Borisst, Vergniaud, Gensonné, Pétion, Collot-d'Herbois, Louvet, Cambon, Bárbaroux, Chabot, etc.

M. le Ministre, qui décidément ne peut plus abandonner les quatorze armées de Carnot, poursuit en ces termes :

« Encore une citation, messieurs, du livre de M. Barthélemy, pour vous montrer qu'on ne fait pas seulement l'histoire du passé, mais que c'est à l'histoire du présent qu'on en veut et que c'est sur le présent qu'on se préoccupe de mettre la main.

« Dans ce livre destiné aux jeunes gens, voici ce qu'on

lit, à propos des Volontaires de 1792 : « C'est en effet « sous l'impression de la fable des volontaires qui...

M. le comte de Maillé. — « Parfaitement ! cela a été prouvé par M. Rousset !

M. le Ministre, continuant : — ... « qui, depuis plus de « quatre-vingts ans a faussé l'histoire, que le citoyen « Gambetta et autres fous furieux... » (Réclamations à gauche.)

M. le vicomte de Bélizal : — « C'est un mot de M. Thiers ! »

M. le Ministre, continuant toujours : «... de la guerre à « outrance ont pu rêver et réaliser ces hécatombes aussi « sanglantes qu'inutiles des levées en masse de 1870-1871.

« Nous croyons, pour notre part, que d'un côté la pa- « resse, d'un autre la terreur, ont fourni un large ap- « point, le plus large peut-être, aux soi-disant Volontai- « res de 1792, surtout après et depuis le 10 août. Ecou- « tons l'histoire, parcourons les rapports de témoins ocu- « laires, et nous verrons bientôt quels rapports frappants « existent entre les volontaires de 1792 et les mobiles de « 1870-1871, qui n'en furent que les tristes copistes — trop « fidèles imitateurs de leur indiscipline et de toutes leurs « mauvaises passions. » (Vives exclamations à gauche et au centre.)

C'est alors que, se laissant emporter à un mouvement oratoire, M. le Ministre s'écrie : « Vous qui les avez commandés (les mobiles de 1870-1871), levez-vous pour protester. » (Applaudissements à gauche et au centre.)

Après cette explosion d'enthousiasme, reprenons de sang-froid les choses et disons à M. le Ministre qu'en entreprenant le redressement des erreurs et la réfutation des mensonges historiques, nous n'avons pas cru devoir nous interdire, selon son expression imagée, *de mettre la main*

sur le présent. Le présent, nous l'avons étudié, dès notre premier volume, dans l'exposé des stupides accusations dont l'*Histoire de France* du père Loriquet a été l'objet ; puis dans *Louis XVIII et les fourgons de l'étranger ;* dans l'examen de *la Supériorité et de la Prospérité des nations protestantes.*

Quant aux rapprochements qui surgissent entre les Volontaires de 1792 et les Mobiles de 1870-1871, ils sont on ne peut plus évidents pour tout homme qui s'est donné la peine de lire le livre très bien fait, fort de choses et de preuves, de M. Rousset. Que les Volontaires, ainsi que les Mobiles aient, par la suite du temps, rendu des services et offert des exemples de discipline et de bravoure, nous ne le nions pas, nous ne l'avons jamais nié; mais, ce que l'on ne peut contester, quand on connaît les commencements des uns et des autres, c'est que le plus grand nombre a été loin de se recommander par la tenue, le bon esprit, la discipline et la bravoure. Nous savons qu'il n'y a pas de règle sans exception, et cela ne nous coûte nullement à reconnaître; mais, on voudra bien aussi nous accorder que l'exception, si honorable qu'elle soit, confirme la règle. C'est là ce que nous avons voulu dire, rien de plus mais aussi rien de moins.

Tout en protestant contre mes paroles citées par M. le Ministre, M. le comte de Maillé proteste aussi contre les théories historiques de M. le Ministre.

M. le baron Reille. — « Je m'associe à la protestation de M. de Maillé. »

M. le président (Gambetta), à M. le baron Reille. — « Veuillez ne pas interrompre. »

M. de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia. — « C'est une protestation ; M. le Ministre l'avait provoquée. »

M. le Ministre. « — Voilà quelles idées on cherche à introduire dans ces jeunes âmes ; quelle appréciation on leur donne sur la glorieuse Défense nationale. »

Puisque M. le Ministre m'accuse d'être un mauvais citoyen et d'exciter à la haine des hauts faits de 1792 d'abord, il me sera sans doute permis d'insister sur les Volontaires et de donner, sur le compte de leurs débuts, quelques renseignements puisés à des sources que M. le Ministre ne peut supposer d'être empoisonnées.

Ayant suivi pas à pas et analysé le livre que M. Rousset a consacré aux Volontaires de 1791 à 1794, je crois devoir lui laisser ici la parole pour expliquer lui-même le but de son travail.

« Il y a, dit M. Rousset, depuis tantôt quatre-vingts ans une légende des *Volontaires*. Non-seulement cette légende a faussé l'histoire, mais elle trouble encore aujourd'hui la question si importante et si débattue du système d'organisation militaire qui convient le mieux à la France. »

C'est en mars 1870, la date est bonne à retenir, que M. Rousset écrivait ce qu'on vient de lire. Il continue, en ces termes : « L'auteur a voulu, pour son propre compte, savoir exactement ce qu'il y a de vrai, ce qu'il y a de faux dans la légende ; et comme il avait à sa disposition, dans les Archives dont il a le soin (1), les éléments d'informations les plus nombreux et les plus sûrs, il a évoqué les témoins et provoqué les témoignages.

« Ministres de la guerre, généraux en chef, lieutenants-généraux, maréchaux de camp, généraux de division, généraux de brigade, députés à la Législative, convention-

(1) Les Archives historiques de la guerre.

nels, représentants du peuple aux armées, commissaires civils, commissaires de la Convention, commissaires du comité de salut public, commissaires du conseil exécutif, agents particuliers des ministres, tous sont venus, tous ont répondu, témoins irréprochables et irrécusables, témoins autorisés s'il en fut jamais, car, à l'époque terrible où ils ont agi et parlé, la responsabilité de leurs paroles et de leurs actes n'était pas une fiction vaine : il y allait pour enjeu de leur tête, et beaucoup y ont laissé leur enjeu (1). »

Sans recommencer ici l'analyse, je crois, très-complète que j'ai donnée du livre de M. Rousset, je me contenterai de relever les épithètes dont les généraux, de 1791 à 1794, ont flétri ces Volontaires trop surfaits de nos jours. De Moulins, le 7 octobre 1791, le lieutenant général Lamorlière écrivait au ministre : « Depuis huit jours les hom-
« mes sont déjà fatigués d'être à Moulins, et ils demandent
« avec instance des permissions de retourner chacun chez
« eux ; en outre, les citoyens de Moulins le sont également
« d'avoir ce bataillon dans leur ville où sa présence leur
« devient très à charge. »

Deux jours après, le général Lamorlière ajoutait :
« J'ai l'honneur de vous rendre compte de l'indiscipline
« qui règne dans ce corps et de vous prier de me donner
« un mode de punition efficace pour faire adopter à ces
« Volontaires l'obéissance, la subordination nécessaire à
« tout soldat. Il leur a été commandé plusieurs rassem-
« blements par leur chefs, tant pour apprendre l'exercice
« que pour d'autres détails ; une grande partie refuse
« tout haut de s'y rendre... Sous tous les rapports, les

(1) Rousset, *Les Volontaires*, Avant-propos, p. I-III.

« citoyens désirent le départ de cette troupe dont l'incon-
« duite les inquiète. »

La mauvaise conduite et de nombreuses désertions déshonoraient les corps de Volontaires.

C'était le directoire de l'Oise qui dénonçait des arrestations illégales et des excès de toutes sortes commis par le bataillon de la Corrèze à Senlis et à Pont-Sainte-Maxence (1). C'était le directoire de l'Aisne qui dénonçait les désordres des Volontaire de Loir-et-Cher à Anizy (2). « N'at-
« tendez pas, disait pour sa part le directoire de la Somme,
« n'attendez pas l'explosion générale de nos campagnes
« contre *ces pirates*, qu'on ne peut mieux reléguer que dans
« quelque place forte aux frontières, pour les instruire
« dans leur état et dans l'obéissance aux lois (3). »

Considérons maintenant l'état et la conduite des Volontaires aux armées.

Le 15 mai, l'adjudant général Vieusseux adressait à Brissot, son ami, sur l'état moral de l'armée du Rhin, une lettre dont les observations judicieuses s'appliquaient également aux troupes de ligne et aux Volontaires. « Il faut,
« écrivait-il, avoir le courage de le dire, nos troupes ne
« sont pas en état de tenir contre un ennemi discipliné et
« aguerri. Il faut n'avoir aucune idée de la guerre actuelle
« pour croire un instant que le courage seul supplée à
« tout ce qui nous manque.

« Le Français a bien ce courage du moment, fruit de
« l'impétuosité, de la vivacité nationales ; mais passé le

(1) 21 février 1792.
(2) 9 mars.
(3) 26 février.

« premier instant de fougue, le découragement succède « et se propage avec une rapidité qui n'a pas d'exemple « ailleurs. Il nous manque ce courage froid et réfléchi, ce « calme dans le danger, cette patience qui surmonte les « difficultés et reste à l'épreuve des obstacles... Ce qui « vient de se passer en Flandre en est une nouvelle preuve « entre mille ; les nouvelles particulières sont désolantes « sur ce point ; elles nous annoncent des traits d'une lâcheté « sans exemple, après toute la jactance possible et les dé- « monstrations les plus bruyantes du patriotisme. J'en ai le « cœur ulcéré, parce que je vois les mêmes résultats se « préparer autour de nous .. Je voudrais voir ces prétendus « patriotes au milieu de soldats ivres ou furieux qui mena- « cent ceux qui osent leur parler des lois et qui vexent, *pil-* « *lent*, insultent les citoyens qu'ils sont appelés à pro- « téger et à défendre. *J'en dirais trop si je voulais tout* « *dire*... (1). »

Au lieu de la date du 15 mai 1792, mettez celle du mois de juillet ou d'août 1870, et vous aurez le tableau de la conduite de la masse des *mobiles* de la dernière guerre.

Le général Chazot écrivait, le 7 octobre 1792, à Dumouriez : « Il est impossible d'entreprendre quelque chose avec « de pareilles troupes qui *dévastent*, ne connaissent ni « discipline, ni obéissance, et sont des *volontaires dans* « *toute l'étendue du mot*. Ils n'inspirent que l'effroi aux « citoyens. Je les enverrais au feu, pour voir s'ils savent « aussi bien se battre que *massacrer*. »

« A Spire, écrivait Custine au ministre de la guerre,

(1) L'adjudant général Vieusseux à Brissot, camp de Neukirch, 15 mai 1792. Armée du Rhin.

« une compagnie de grenadiers volontaires se portait aux « derniers excès ; conduite par son capitaine et deux sous- « officiers elle brisait les armoires, emportait meubles et « argenterie, en annonçant que ce *pillage* était légi- « time. »

Au nord comme au midi le désordre était le même.

Le bataillon des *Amis de la République* et le bataillon *des* 83 *départements*, de passage à Nancy, envahissent le Musée, la Bibliothèque, le Palais de justice, et, sous prétexte de détruire les emblèmes de la ci-devant tyrannie, lacèrent et brûlent des tableaux de prix, *avec une barbarie digne des Vandales,* c'est l'expression du Conseil général de la commune. Des emblèmes, les fédérés *des* 83 *départements* n'hésitent pas à passer aux personnes ; ils parlent de forçer les prisons, d'y égorger les détenus soupçonnés d'émigration, de courir même par la ville pour couper la tête aux aristocrates. « Leur conduite, écrivait le maréchal de camp « Labarolières, fait regarder notre nation comme une so- « ciété de *voleurs* et de *pirates.* »

Mais c'est assez, si ce n'est même déjà trop, de ces citations que nous pourrions multiplier presque à l'infini.

Protestera-t-on encore contre ces paroles-là, qui ne sont pas les nôtres, mais bien celles des chefs qui avaient essayé de commander de tels hommes et qui se levaient pour protester contre l'enthousiasme révolutionnaire et la folle idée que les armées s'improvisent et peuvent en quelque sorte surgir du sol, au premier signal? A de semblables prétentions on pouvait appliquer le mot de Mirabeau : « Les Français sont comme ces enfants qui sèment le soir des graines dans un jardin et s'empressent d'accourir, le lendemain matin, pour voir si cela a poussé pendant la nuit. »

Enfin, une dernière citation ; c'est celle-ci de M. le Ministre.

M. le Ministre. — « Voilà quelle opinion on cherche à donner à ces jeunes âmes sur les nations voisines et l'Europe civilisée. Voici encore comment s'exprime M. de Barthélemy (*sic*), dans un article intitulé : « De la supériorité « et de la prospérité des nations protestantes. » Vous verrez quelle idée on donne de nos voisins, de nos alliés les Anglais, à ces jeunes gens élevés chez les Jésuites :

« Ainsi, on le voit, à Londres et dans tout le reste de « l'Angleterre, la sainteté du mariage est détruite, la bi- « gamie fréquente, la femme non la compagne mais l'es- « clave de son mari, le lien conjugal dissous, les enfants « empoisonnés ou vendus... (Rires.) Telle est la condition « de la famille sous l'influence de l'Anglicanisme. Que l'on « vienne donc après cela nous vanter les mœurs patriar- « cales de nos voisins et signaler comme une marque de « supériorité et de prospérité de leur part ces nombreux « enfants dont ils font ce que l'on vient de lire ; encore « n'avons-nous indiqué que quelques traits entre mille. » (Exclamations prolongées.)

M. Keller. — « Assez! ce n'est pas sérieux. »

M. Henri Villain. — « MAIS IL EST IDIOT, CE MONSIEUR-LA ! »

Je ferai d'abord remarquer à l'honorable M. Keller que ce qui n'est pas *sérieux*, c'est son exclamation même, et à M. H. Villain que des injures ne sont pas des raisons ; j'ajoute, et c'est l'essentiel, que ni M. le Ministre ni le rapporteur, nommé par lui, n'ont été exacts dans leur façon de citer ; mais, contre un adversaire, il semble que tout soit permis et de bonne guerre. Jamais, — et nous allons le prouver, ce ne sera ni difficile, ni long, — jamais

on n'a mieux su mettre en pratique l'axiome si connu d'un cynique diplomate des temps modernes : « Donnez-moi deux lignes d'un homme, et je me charge de le faire pendre. »

D'abord, l'alliance anglaise n'a rien à voir dans une simple question d'histoire; les faits sont les faits. Il s'agit de savoir si je suis oui ou non fondé dans mes conclusions, sans prendre les derniers mots de mon argumentation pour mon argumentation elle-même. Ce que cite M. le Ministre est non aux pages 54 et 55 ; mais aux pages précédentes (51, 52, 53 et 54). J'ai donné toutes les preuves sur lesquelles j'appuie ma conclusion, que l'on connaît déjà.

Ce que l'on va lire est à l'adresse de M. le Ministre, de M. Keller et de M. H. Villain, et est *sérieux*, parce qu'il vient d'hommes qu'on ne peut taxer d'être *idiots*.

« Que dire de la famille en Angleterre ?... Outre le divorce, « qui a force de loi, les cas de bigamie, par le fait même « du divorce dont ils sont une conséquence naturelle, « sont très-fréquents en Angleterre (1). On écrivait de Shef- « field, il n'y a pas bien longtemps, que deux femmes « avaient été conduites devant le tribunal de police pour « s'être battues si furieusement au milieu de la voie pu- « blique, qu'elles avaient le visage tout ensanglanté. Le « juge leur demanda pourquoi elles s'étaient si fort mal- « traitées, et elles répondirent qu'elles avaient pour mari « un seul et même homme, nommé Proud, soldat du 21e « régiment d'infanterie, en garnison à Sheffield, et qu'el- « les s'étaient défiées en duel, à la condition que celle « qui parviendrait à terrasser l'autre aurait la possession

(1) Léon Faucher, *Etudes sur l'Angleterre*, tome I, p. 83.

« du mari et que la vaincue renoncerait pour toujours à « son mariage avec Proud. Celui-ci fut interrogé à son » tour, et l'on découvrit qu'au lieu de deux femmes il en « avait épousé quatre. — Où donc les avez-vous épousées ? « lui demanda le juge. Et Proud répondit, en souriant : « — Une en Irlande, une en Ecosse et deux en Angleterre. »

« Le *Journal des Débats* (1) disait un jour que s'il fallait « s'en rapporter aux discussions du Parlement anglais, il « était à supposer que presque tous les maris battent leurs « femmes. La Chambre des communes avait voté un *bill* » en vertu duquel les maris qui maltraitaient trop leurs « femmes devaient être condamnés à six mois de prison ; « mais ce bill ne produisit aucun effet. En 1853, M. Fitz- « roy disait dans le parlement : « On ne peut lire les jour- « naux sans être constamment frappé d'horreur, tant sont « nombreux les exemples de traitement brutal et cruel « infligé au sexe faible par des hommes dont les atrocités « devraient faire rougir tous les fronts anglais. » Puis il « racontait des cas et citait des noms : un Henri Balmel, « qui avait peu auparavant tiré sa femme par les cheveux « et lui avait coupé deux doigts ; un Jacques Coghlan, « qui avait été sur le point de tuer sa femme le mois pré- « cédent avec des pincettes ; et d'autres cruels maris, « *dont les compagnes mutilées formeraient un martyrologe* « *matrimonial*.

« En 1856, on proposa à la Chambre un nouveau projet « de loi qui condamnait au fouet les maris coupables d'a- « voir frappé leurs femmes... En mai 1857, la même « proposition fut encore présentée à la Chambre, et ce

(1) Février 1853. (Cf. l'*Armonia*, du 19 février 1853.)

« fut alors que le *Journal des Débats* fit l'observation citée « plus haut (1).

« Non-seulement les maris anglais battent très fréquem- « ment leurs femmes, mais encore ils les vendent et « souvent à très-bas prix. A Nottingham, un certain Hart « exposa sa femme en vente pour un schelling (2). Le 5 « décembre 1849, un mari mit sa femme à l'encan pour « 5 schellings et 3 pence (7 fr. 75 cent.) (3). Et pour ne « pas parler de tant d'autres semblables, en août 1857, « Thomas Middleton vendit sa femme à Philippe Rostini, « pour un schelling et une mesure de bière, et il fut de- « mandé acte de cette vente avec la signature des contrac- « tants, des témoins et de la femme elle-même (4).

« S'il en est ainsi des femmes, que l'on juge de ce qu'il « en est des enfants.

« Quand l'exposition de Londres fut fermée, en 1851, « l'office de surveillance publia une note fort exacte des « objets égarés dans le Palais de Cristal, pendant tout le « temps de la visite, et il y avait quatre-vingt-dix en- « fants. Et il ne faut pas s'étonner de voir les parents per- « dre leurs enfants, dans une ville où il les vendent sur le « marché public. Dans une rue de Londres, le lundi et le « mardi, entre 6 et 7 heures du matin, il y a une foire de « garçons et de fillettes, que leurs parents exposent en « location. « Quand le commerce languit, on en trouve « jusqu'à trois cents qui attendent des acheteurs, mais si

(1) *Journal des Débats*, n° du 25 mai 1857.

(2) Ibid., 15 janvier 1844.

(3) *Lancaster Gazette*, citée par le *National*, 26 décembre 1849.

(4) *Worcester Chronicle*, août 1857.

« le commerce va bien, on n'en voit que 40 à 60 en une « fois (1). » « J'ai visité — écrit un Anglais, — le marché « d'enfants, afin d'examiner plus particulièrement les faits « dont j'avais entendu parler. J'ai trouvé environ soixante « enfants réunis, la plupart accompagnés de leurs pa- « rents. A peine arrivé, je fus accablé d'offres.—Voulez-vous « un garçon, monsieur ? Une fillette pour le service de la « maison ? etc. (2). » « On ne peut s'empêcher, observe à « ce sujet Léon Faucher, d'éprouver un sentiment dou- « loureux, qui va jusqu'à l'indignation, jusqu'à l'hor- « reur (3). »

« Il y a pis encore : il y a en Angleterre des pères et des « mères qui tuent leurs enfants, ce qui se fait de deux « manières. Ce sont d'abord les mères pauvres qui doivent « travailler pendant la journée, qui ne peuvent rester près « de leurs enfants et qui leur donnent pour les endormir « de l'opium, des drogues ou d'autres narcotiques qu'on « appelle *mixture de l'enfant*, *repos de la mère ! sirop dul- « cifiant*. « Le système de donner des drogues aux enfants, « dit un pasteur anglais, est excessivement commun et « est l'une des principales causes de la mortalité qui les « frappe (4). » Ensuite il y a des pères et des mères en- « core plus dénaturés qui placent leurs enfants dans quel- « que société d'assurance, et qui les laissent mourir len- « tement pour en retirer un bénéfice. La chose paraîtrait

(1) Léon Faucher, *Etudes sur l'Angleterre*, tome I, p. 13.
(2) Hickson, *Hand-Loom weavers commission report*.
(3) *Etudes sur l'Angleterre*, tome I, p. 14.
(4) Le révérend J. Clay, cité par Ledru-Rollin, *De la décadence de l'Angleterre*, tome II, p. 117.

« incroyable, si le jury de Liverpool ne l'avait certifiée, « en 1853, et si les journaux anglais ne l'avaient amère- « ment déplorée (1). »

C'est à la suite et comme conclusion de ces faits accablants que j'ai écrit : « Ainsi on le voit, à Londres, etc. » ce qu'a lu M. le Ministre, en oubliant de donner ce qui précède ; de telle sorte que je semble, pour ceux qui n'ont pas le volume en question entre les mains, l'inventeur de ce tissu d'infamies : ce qui non-seulement ne serait pas *sérieux*, mais encore odieusement *idiot*. Or, accusera-t-on Léon Faucher, le *Journal des Débats*, les feuilles anglaises, Hickson, le révérend J. Clay, Ledru-Rollin, le *Times*, etc., de n'être pas *sérieux*, voire d'être *idiots* ?....

On comprend très-bien que ma conclusion, ainsi isolée des faits qui la précèdent et la motivent, ait soulevé des *exclamations prolongées* au sein de la Chambre des Députés.

En sommes nous avons été *flétris*, mon livre et moi, par M. le Ministre de l'Instruction publique et les clameurs de haro poussées contre l'un et l'autre par la gauche à peu près toute entière ; mais, je partage le même sort en si bonne compagnie que, loin de m'abattre, ce blâme m'élève de plus en plus le cœur : il y a en effet des injures qui honorent, et celle-ci est du nombre ; elle sera dans ma carrière d'écrivain polémiste une date à jamais ineffaçable et éminemment glorieuse.

Ch. Barthélemy.

Versailles, 15 juillet 1879.

(1) *The Times*, 22 décembre 1853.

LE ROMAN DANS L'HISTOIRE, AU XVIIe SIÈCLE

Sallengre écrivait, en 1715, à propos de la manie des romans historiques qui signala la fin du dix-septième siècle et de l'engouement du public, surtout à l'étranger, pour ce genre de littérature souvent plus que frivole :

« Rien n'est plus dangereux que la lecture de pareils livres, quand même on les lirait avec précaution, parce qu'on se charge la mémoire de faits ou faux ou douteux et que quelque temps après on oublie dans quelle source on les a puisés, et on regarde ces mêmes faits comme véritables (1). »

Ces lignes visent tout particulièrement un auteur que M. Jal appelle « le plus fécond, je crois sans en excepter même le *bienheuxeux Scudéry* (2), et assurément le

(1) H. de Sallengre, *Mémoires de littérature,* tome I, p. 196. (La Haye et Paris, 1715, in-8°.)

(2) Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume !
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens ;

plus oublié des écrivains français du dix-septième siècle (1). »

Né à Paris en 1644, Gatien de Courtilz, sieur de Sandras et du Verger, appartenait à une famille noble et assez aisée, à ce que l'on peut conjecturer (2); il servit, et parvint au grade de capitaine dans le régiment de Champagne; il était de grande taille et de bonne mine, et avait de l'esprit, tourné du côté de l'intrigue, comme on le peut juger par ses ouvrages. De 1678 à 1683, grâce aux loisirs que lui fit la paix de Nimègue, il avait déjà composé quelques ouvrages, comme pour préluder à sa carrière de romancier historique, lorsqu'en 1683 il passa en

Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire...
(Boileau, *Satyre II*).

(1) Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (1867), p. 442, art. Courtilz.

(2) « Le père Lelong... fait Sandras de Courtilz (*sic*) natif de Montargis ; mais il était sûrement de Paris, né dans la rue de l'Université ; aussi ce père n'était-il pas bien certain de ce point, puisqu'en quelques endroits de sa *Bibliothèque de la France* il le dit de Paris. Ce qui a pu le tromper, c'est que de Courtilz a eu jusqu'à la mort une terre à 4 lieues de Montargis, nommée Vergé. Il a toujours porté à Paris le nom de Courtilz, que quelques-uns prétendent avoir été celui de sa famille, et celui de Sandras, celui d'une terre en Normandie, dont il n'avait que le nom, son père l'ayant, dit-on, perdue au jeu. C'est ce que je ne crois pas. Sa veuve, dont je tiens tout ce que je rapporte ici, n'a pu me donner aucun éclaircissement là-dessus. » — Le père Niceron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, tome II, p. 165-177.

Hollande pour publier ses productions, (1) et il y demeura fort longtemps. Tous ses ouvrages furent imprimés chez Van Bulderen « qui y a gagné considérablement... On n'a jamais pu savoir en Hollande le véritable nom de cet auteur. Il ne voyait presque personne, et quand il allait à Amsterdam ou ailleurs, il prenait toujours quelque autre nom (2), » entre autres, celui de Montfort (3).

« Par complaisance pour les libraires, et pour se faire quelque réputation en ce pays-là (la Hollande), il commença à prendre la plume contre sa patrie, et composa le traité intitulé : *La conduite de la France depuis la paix de Nimègue* (1683) ».

Ainsi s'exprime avec une rare ingénuité le père Lelong : mais, aussitôt pris peut-être d'une sorte de remords, de Courtilz, la même année, publia une Réponse à son pamphlet. « Il crut, dit Niceron, devoir répondre lui-même à son ouvrage, soit par inclination pour sa patrie, soit pour gagner, en l'attaquant et en la défendant. »

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

Ces deux livres sont anonymes, et tous ceux que de

(1) Le père Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, tome III, p. 10, p. XLII. (Mémoires historiques sur plusieurs historiens de France, article XII).

(2) H. de Sallengre, *Ibid. ut sup.*, p. 194 et suiv.

(3) Voyez le père Lelong, *Ibid. ut sup.* — « De retour en Hollande après la paix de Riswyck, de Courtilz s'y donna le nom de M. de Milli. » — Note de Bayle, *Diction. hist. et crit.*, article SCHOMBERG (Ch. de).

Courtilz a composés sont, ou sans nom d'auteur, ou sous un nom supposé.

C'était débuter sous les plus tristes auspices, on en conviendra, que de souffler ainsi, tour à tour, le froid et le chaud.

L'année suivante (1684), de Courtilz fit paraître des « *Mémoires concernant divers événements remarquables arrivés sous le règne de Louis-le-Grand,* etc. » Le fameux Bayle en fit immédiatement une sévère justice, en ces termes :

« Il rapporte une chose que des gens qui connaissent la cour de France et l'humeur du roi très-chrétien ne croient pas. C'est au sujet du gouverneur d'une place, que l'on voulait obliger à se défaire de son gouvernement et qui s'obstinait à le retenir. L'auteur dit que ce gouverneur, marchant fort près de Sa Majesté, comme elle allait à la messe, lui fit de la douleur aux jambes avec le long de son épée, et que le roi lui dit sur cela : « En vé« rité, je suis bien malhereux, votre épée n'a jamais fait « de mal qu'à moi. » Ceux qui ne croient pas cela disent que les ennemis de ce gouverneur ont attribué ce bon mot au roi, afin que la raillerie perçât davantage, mais qu'il n'y a point d'apparence qu'un prince naturellement bon et généreux ait voulu prononcer une parole qui eût été plus foudroyante pour un gentilhomme qu'un arrêt de mort rendu par un parlement. Ils ajoutent qu'il n'y a nulle apparence qu'il ait oublié cette belle réflexion de son précepteur, « qu'un prince doit sur toutes choses « s'abstenir de la raillerie; car il n'y a point de vice qui « fasse tant d'ennemis, et qui en fasse de plus dangereux, « parce qu'ils demeurent couverts. Tel mot qui sortant « de la bouche d'un particulier ne serait qu'une légère

« piqûre, est un coup de poignard sortant de celle d'un « prince et laisse dans le cœur des ressentiments mor- « tels. Et il ne faut point flatter les grands de cette per- « suasion que leurs sujets et leurs inférieurs doivent tout « souffrir d'eux, parce que là où il s'agit de l'honneur, « plus la personne qui le blesse est supérieure, plus la « plaie en est grande ; de même que l'impression d'un « corps est plus forte plus il a de poids, et qu'il tombe « de plus haut. »

« C'est ainsi que parle M. de Perefixe (1), à l'occasion d'une raillerie du roi Henri IV, qui fit un grand préjudice à ses affaires, et c'est ainsi que ce sage précepteur a voulu fortifier son disciple contre la tentation de dire un bon mot qui pût ruiner d'honneur un gentilhomme.

« Et puisque l'occasion se présente de faire une petite réflexion sur l'*Histoire de Henri-le-Grand*, je dirai que ce seul livre réfute l'erreur populaire dont on ne saurait désabuser le monde, que le roi de France a été mal élevé. L'auteur des *Mémoires*, se persuadant qu'il est glorieux à ce prince d'être devenu si illustre sans l'aide d'une bonne éducation, n'a pas manqué de parler comme les autres. Mais pourquoi fait-on ainsi sa cour aux vivants, au préjudice de la reine-mère et du cardinal Mazarin, qui sont morts, et même au préjudice de la vérité ? Peut-on dire que l'on ait mal élevé un jeune prince à qui l'on n'a jamais fourni de l'argent que pour les choses absolument nécessaires, que l'on a mené, dès sa plus tendre jeunesse, dans les provinces du royaume où sa présence pouvait

(1) Son *Histoire de Henri IV*, 1661, in-12. Cette histoire est très-instructive et très-bien écrite.

dissiper les factions, que l'on a mené en Flandre à l'âge de seize ans, lorsque le siége d'Arras faisait le plus craindre pour les frontières; à qui l'on a fait si bien apprendre tous les exercices qui fortifient le corps, que jamais homme de son âge n'a mieux fait des armes ni mieux gouverné un cheval; à qui on laissait prendre dans les armées tant de fatigues qu'il en gagna une maladie dont il pensa mourir, et enfin à qui on donna pour gouverneur le maréchal de Villeroy, l'une des meilleures têtes du royaume, pour sous-gouverneur des gentilhommes nourris à la guerre et endurcis au travail, et pour précepteur M. l'évêque de Rhodez (1), qui mit toute son étude à former son disciple sur le modèle de Henri-le-Grand..... De la manière qu'il a composé la vie de Henri IV, par l'ordre du cardinal Mazarin, à l'usage de Sa Majesté, on voit manifestement qu'il rapportait toutes ses vues à inspirer à son élève l'art de régner, la vie active et le mépris des plaisirs. Une éducation qui roule sur ces principes est mille fois meilleure pour un jeune souverain que celle qui lui emplit la tête de tout le grec et de tout le latin du monde (2). »

En 1685, des Courtilz publiait : *La conduite de Mars, nécessaire à tous ceux qui font profession des armes, etc.*, et les *Nouveaux intérêts des princes*, « mauvaise copie d'un excellent original, je veux dire, du *Traité de l'intérêt des princes*, composé autrefois par Henri, duc de Rohan. Celui-ci est un politique consommé, qui parle avec con-

(1) H. de Perefixe.

(2) Bayle, *Nouvelles de la république des lettres*, mars 1684, (p. 11-13 du tome I des OEuvres diverses de Bayle, édit. in-fol. de la Haye, 1737).

naissance, et celui-là un aventurier qui hasarde quelques réflexions sur le peu qu'il sait du sujet qu'il traite. » Tel est le jugement du père Lelong sur cette production de des Courtilz.

Lenglet du Fresnoy n'est pas moins sévère à l'égard de des Courtilz, à propos de cette production : « Ce petit ouvrage du duc de Rohan a toujours été si goûté, que des auteurs du troisième ordre, nés pour être les singes des grands écrivains, ont cru se faire une réputation, en donnant leurs réflexions sous le titre spécieux de *Nouveaux intérêts des princes*, mauvaise copie d'un excellent original. Le premier de ces auteurs est G. des Courtilz, qui a publié beaucoup de romans historiques et politiques, qui ne lui coûtaient que la peine de les coucher sur le papier. Ce qu'il publia donc en 1685, en Hollande, où il était alors, n'est qu'une paraphrase et une glose mal concertée de l'ouvrage du duc de Rohan, qu'il a tâché d'accommoder à la situation où l'Europe se trouvait, et qu'il fut encore obligé de changer en 1686, à cause des changements qui arrivèrent dans les affaires (1). »

La même année voyait paraître, sous le pseudonyme de du Buisson, une *Vie de Turenne*, qui valut à l'auteur une assez verte réprimande de la part de Bayle :

« Cet ouvrage, dit-il (2), fut composé par un homme qui est encore en vie et qui depuis a fort occupé les imprimeurs ; car, c'est lui qui a donné au public une infinité d'autres ouvrages. Il fit semblant d'ignorer l'inscription en

(1) Méthode pour étudier l'Histoire, (édit. de 1772), tome VI, p. 89-93.

(2) Réponse aux questions d'un provincial, (tome III des Œuvres diverses de Bayle, p. 547-551, chap. XXVII).

faux que M. l'abbé de la Roque notifia, de la manière suivante: « Nous sommes obligés d'avertir ici le public « que la *Vie de M. de Turenne*, imprimée à Cologne l'an- « née dernière, n'est point de M. du Buisson, premier « capitaine et major du régiment de Verdelin, sous le « nom de qui elle a été publiée. C'est ce qu'on a décou- « vert par l'exacte recherche que l'on a faite tant auprès « de ceux qui ont fréquenté cet officier que de ceux qui « ont eu soin de ses affaires devant et après sa mort. « Aussi cet ouvrage ne sent-il ni son esprit ni son hon- « nêteté, et il est entièrement éloigné du respect qu'il a « toujours eu pour les personnes de considération qui y « sont maltraitées. (1). » Notre auteur, dis-je, dissimula son ressentiment, et au lieu de corriger son mensonge, il l'amplifia dans la préface de l'édition de 1688 (2); car, comme il avait fait quelques additions à son ouvrage et qu'il en avait refondu le style, il débita que feu M. du Buisson avait laissé *deux copies de la même chose*, l'une plus ample et plus correcte que l'autre. Il ajouta que la moins correcte avait servi d'original à la première édition, et qu'il publiait la plus correcte, dont l'auteur l'avait rendu dépositaire un peu avant que de mourir. Il se fâcha contre le libraire de Genève, qui avait contrefait l'édition de 1685 et qui se vantait d'en avoir exclu beaucoup de mauvaises phrases. Il le traita d'homme *d'au-delà des monts*, tant il est versé en géographie (3).

(1) *Journal des savants*, 16 septembre 1686, p. 447 de l'édit. de Hollande.

(2) C'est la troisième de la Haye.

(3) « Genève, à l'égard de la France, est en-deçà et non au-delà des Alpes. » — Note de Bayle.

« Vous pouvez voir une idée générale de cette Vie de M. de Turenne dans les *Nouvelles de la République des lettres* (juillet 1685, art I. du catalogue des livres nouveaux), et dans le *Journal de Leipzig* (mars 1686, p. 130). Mais, comme je sais que vous souhaitez quelque chose de moins vague... on trouve à redire, et avec raison, qu'il n'ait point daté chaque événement considérable et que, bien loin d'en marquer le jour, il n'en ait pas même coté l'année.....

« Ce n'est point en ce genre-là le défaut le plus notable de l'historien. Il est plus blâmable encore de ce qu'il confond les temps, lors même qu'il ne raconte que ce qui s'est fait dans le même lieu. Il fait précéder ce qui devait suivre.....

« Le prétendu M. du Buisson n'examine pas les choses avec cette exactitude qu'un historien se doit imposer. »

Pendant l'espace de quatre colonnes in-folio, Bayle discute la valeur de l'ouvrage en question et prouve que des Courtilz, la plupart du temps, se réfute d'un livre à l'autre, tout plein de contradictions qu'il est. Cela s'explique, on ne peut mieux, par ce que de Sallengre avait appris, de bonne source, sur les habitudes de sans gêne de ce fécond producteur. « Sa veuve a dit à des personnes dignes de foi, qui me l'ont rapporté, que son mari travaillait presque sans aucun livre et qu'il écrivait quelquefois une heure ou deux de suite sans en consulter aucun. De cette manière il n'est pas surprenant que cet auteur ait fait des anachronismes et des bévues si grossières, lorsqu'il s'est mêlé d'écrire sur les affaires du temps...

« Il n'avait pas non plus besoin d'un grand nombre de livres lorsqu'il faisait des romans historiques, tels que les

mémoires de Rochefort, de d'Artagnan et de la Fontaine, etc. »

A la *Vie de Turenne* succéda, en 1686, celle de Coligny. Pour mieux se déguiser, des Courtilz, dans cet ouvrage, parle « comme un religionnaire, quoiqu'il ait toujours fait profession de la religion catholique (1). »

« L'opinion commune est — dit Bayle, — (2) que cet auteur n'est point de la religion (calviniste) mais qu'il ne laisse pas d'en imiter quelquefois le style. » C'est un détail curieux, mais peu édifiant à la charge de des Courtilz. Varillas, le grand faiseur d'histoires plus ou moins authentiques, s'est laissé prendre au ton de la susdite Vie de Coligny : « Je ne parle pas, dit-il (3), de l'amiral de Chastillon, avec les éloges que lui ont donné l'ancien et le nouvel auteur de son histoire. L'un (4) et l'autre (5) étaient outrés calvinistes (6), et il semble qu'ils n'aient mis la main à la plume que pour prouver que leur héros n'avait aucune imperfection. »

En novembre 1686, des Courtilz commença, à la Haye, un journal hebdomadaire, sous le titre de *Mercure historique et politique*, qu'il ne continua que jusqu'en 1688.

(1) Le père Lelong.

(2) *Nouvelles de la République des Lettres*, mars 1686.

(3) Avertissement sur l'histoire de Henri II.

(4) Le protestant Jean de Serres, *Gasparis Colinii Castillionaci vita* (1575, in-8).

(5) De Courtilz.

(6) « Cela n'est point vrai de de Courtilz. » — Note de Fevret de Fontette, sous le n° 31770 de son édition de la *Biblioth.* du père Lelong.

« On lui imposa silence alors, parce qu'il faisait paraître trop de zèle pour la France, dans un pays qui entrait en guerre avec cette couronne (1). »

Il fit imprimer, en 1687, à la Haye, les *Mémoires de M. L. C. D. R.* « contenant ce qui s'est passé de plus particulier « sous le ministère du cardinal de Richelieu et du cardi- « nal Mazarin, avec plusieurs particularités remarquables « du règne de Louis-le-Grand. » Tel est le titre détaillé de ce roman historique dont on a, aujourd'hui, grand peine à s'expliquer le vif succès au XVIIe siècle; car ce n'est qu'un tissu assez mal fait d'anecdotes de garnison, propres, tout au plus, à mettre en gaieté les plus vulgaires lecteurs de tous les temps.

A la page 22 de ces Mémoires, l'auteur raconte une aventure sous le nom de Courtilz, dont il fait le portrait, en quelques mots :

« Nous avions, — c'est le comte de Rochefort qui est censé parler, — nous avions un de nos parens, qui avait nom Courtilz, homme de qualité, allié aux premières maisons de la province, quoiqu'il n'en fût pas originairement, mais qui avait fort peu de bien pour soutenir sa naissance et sa bonne mine, car il était un des hommes de France

(1) Le père Lelong. — « On mit d'abord sur le titre de ce Mercure qu'il était imprimé à Parme; mais, quelque temps après, sur les plaintes de l'envoyé du duc de Parme, le libraire fut obligé d'y mettre son nom et l'endroit où le Mercure était imprimé, ce qu'il commença à faire au mois de mars 1688. » — (De Sallengre). Bayle y travailla, depuis, en 1689 et 1690. « Cinq autres auteurs l'ont conduit jusqu'à ce temps (1769), » dit F. de Fontette, le dernier éditeur du père Lelong, (tome II, p. 626, sous le numéro 24798).

aussi bien fait (*sic*). Comme il cherchait fortune, il était le plus souvent à Paris, où il est plus facile de la trouver ; et soit qu'il eut des femmes qui fournissent à l'apointement, ou qu'il fut heureux au jeu, il était toujours magnifique et voyait les meilleures compagnies. »

On aperçoit à peu près d'ici le personnage que devait être de Courtilz à cette époque de sa vie. En 1687, il avait quarante-trois ans et était alors dans toute la force de l'âge. Mais, ce qui est encore plus précieux que ce portrait, c'est la préface qu'il a mise en tête de ces Mémoires, et où il cherche, en donnant le change sur sa paternité, à piquer au vif la curiosité du lecteur.

« Le comte de Rochefort — dit-il, dès le début, — a été un homme si connu, et qui est mort depuis si peu de temps, qu'il semble presque inutile de vouloir justifier ce qu'il rapporte dans ses Mémoires. Tous ceux qui ont été hommes de guerre ou hommes de cour savent qu'il n'était pas capable de conter une fable pour une vérité et encore moins de l'écrire pour abuser le public. Il n'y a point eu de plus honnête homme depuis longtemps, et ce n'est pas parce que j'ai toujours été de ses amis que je parle ainsi, mais parce que je suis obligé de lui rendre justice. Ainsi, si, dès le commencement de ses Mémoires, il rapporte une chose de son père qui paraît surprenante (1), il ne faut pas inférer de là qu'elle n'est pas véritable.....

« Quoiqu'il en soit, je dirai, pour rendre témoignage à la vérité, que m'étant trouvé l'autre jour en compagnie

(1) Voyez p. 5, de la 4e édit. de 1696.

avec M. le président de Bailleul et ayant l'esprit tout rempli de ces Mémoires, je lui demandai s'il ne se ressouvenait point de ce procès, aussi bien que de certaines choses dont M. le comte de Rochefort fait mention en parlant de lui. Il me dit qu'il s'en ressouvenait tout de même que si la chose venait de se passer ; après quoi, y a-t-il rien à dire ? En effet, M. de Bailleul est un homme d'une probité si connue, que son témoignage tout seul suffit pour convaincre les plus incrédules. Cependant il faut que j'avoue que je l'ai été à l'égard de ce qu'il rapporte des Suisses ; car qui pourrait croire qu'il y eut des gens assez simples pour prendre des marionnettes pour des sorciers (1) ? Rien n'est pourtant plus véritable, et je ne me suis pas contenté de m'en éclaircir avec Brioché, mais encore avec M. du Mont (2) que je connais particulièrement. Ils me l'ont avoué tous deux, mais bien différemment l'un de l'autre ; car, Brioché n'en a fait que rire, comme s'applaudissant encore d'un tour qui lui convenait si bien, au lieu que M. du Mont s'en est mis en colère, comme si la chose ne venait encore que d'arriver.

« Si M. le comte de Rochefort se montre aussi sincère dans un récit qui ressemble si fort à une fable, combien, à plus forte raison, devons-nous ajouter foi aux choses qu'il rapporte d'ailleurs ? En effet, quel inconvénient peut-on trouver à l'égard de ce qu'il dit du cardinal de Richelieu (3) ? Ne sait-on pas bien que tous les ministres sont

(1) Voyez p. 334 et suiv.

(2) Ibid., p. 336 et suiv.

(3) P. 32 et suiv. — Un exemple, entre plusieurs autres : « Le cardinal continuant à m'employer comme auparavant, m'envoya sur le chemin de Saint-Denys porter un sac plein d'or, avec ordre

mystérieux ou du moins qu'ils le doivent être et que celui-là surtout affectait cette qualité, comme le rapporte fort bien M. le comte de Rochefort ?.....

« L'on trouve dans tout cela des leçons pour savoir se conduire, ce qui est la plus grande utilité que l'on puisse retirer de la lecture d'un livre. Je crois aussi que le principal motif qui a poussé M. le comte de Rochefort à écrire n'a pas tant été le désir qu'il avait de faire voir qu'il avait été employé dans les affaires secrètes que celui de rendre les autres sages par son exemple..... Cependant, si ces Mémoires ne sont pas si utiles que je me l'imagine, toujours seront-ils fort curieux. L'on y voit des choses fort touchantes, et qui n'ont jamais été écrites ailleurs. Ils seront aussi fort divertissants, et je ne crois pas que personne s'ennuie jamais à les lire. C'est peut-être l'amitié que j'ai eue pour celui qui les a faits qui me fait tenir ce discours, et j'avoue que nous avons été si bons amis que je pourrais bien avoir cette faiblesse. Toutefois, comme je ne suis pas le seul qui les ait lus et que

de le jeter sous une pierre de taille, que je trouverais appuyée sur d'autres pierres, un peu au-delà de Montfaucon. J'avais ordre aussi de m'en revenir sur mes pas, tellement que je ne puis dire pour qui c'était, encore moins qui le vînt ramasser. J'en portai un aussi quelques jours après dans Notre-Dame à un homme qu'il m'avait dit devoir être appuyé sur un tronc, tenant sa tête d'une main et ayant l'autre derrière son dos... Ce fut dans celle-ci que je mis le trésor que j'avais en dépôt, mais il ne m'était pas permis de voir au visage celui à qui je faisais tant de bien. Je crois qu'il y avait plus de mystère à tout cela que de nécessité et que ce n'était que pour voir si on lui serait fidèle ou pour rendre son ministère plus estimé par le secret. »

les autres se sont trouvés de mon goût, je ne craindrai point de dire encore une fois qu'il n'y en a guère de plus agréables. Cependant, il faut que j'avoue une chose dont je ne sais si on me saura gré ou non. Je donne ici ces Mémoires, contre la dernière volonté de leur auteur, lequel n'ayant survécu qu'un mois ou deux à sa retraite me dit de les supprimer. Je n'en sais pas bien la raison, si ce n'est qu'étant prêt de quitter le monde, il voulait épargner quelques gens avec qui il avait eu des démêlés et de qui il ne dit pas trop de bien. Mais cela ne m'a pas paru une raison suffisante pour priver le public d'un ouvrage si curieux : quoiqu'il en soit, le voilà tel que je l'ai reçu et je n'y ai rien augmenté ni diminué. »

Très adroite cette préface et on ne peut mieux faite pour piquer au plus haut degré la curiosité; l'art de se faire à soi-même l'article est ici pratiqué avec une habileté, disons le mot une rouerie peu commune. On a beau dire : « A bon vin pas d'enseigne, » l'étiquette pare toujours la marchandise, invite à l'acheter et souvent lui prête, par l'imagination prévenue, une saveur piquante. De Courtilz savait se préparer des succès et en recueillir les fruits abondants ; les Mémoires du comte de Rochefort eurent beaucoup d'éditions (1).

« Quoiqu'il dise, en terminant sa préface, que cet ouvrage lui a été confié par celui qui l'a fait, qui lui a recommandé en mourant de le supprimer, c'est là un de ces faits supposés, qui servent à donner plus de cours à un ouvrage (2). »

D'ailleurs, en admettant que le comte de Rochefort ne

(1) Sallengre.
(2) Le père Lelong.

voulût pas que ses Mémoires parussent après sa mort, il lui était on ne peut plus simple et facile d'en brûler sous ses yeux et lui-même le manuscrit, sans le confier à un indiscret tel que de Courtilz.

Quoiqu'il en soit, « jamais livre du temps n'a peut-être été mieux reçu que les Mémoires du comte de Rochefort, dit Sallengre... C'est cependant un pur roman historique et qui ne mérite pas la moindre créance. »

« L'auteur de ce livre est G. des Courtilz.... incapable de se modérer dans la composition. Cependant il est peu d'auteurs qui aient autant travaillé ; c'était un goût romanesque, où il mêlait quelque teinture d'histoire. Les anachronismes ne l'épouvantaient pas : c'était des bagatelles, pour un homme qui ne faisait usage d'aucun livre. Ecrire pour ou contre son prince, tout lui était égal..... Il est bon d'être sur ses gardes contre un homme qui a répandu dans le monde une infinité de Mémoires et de Relations différentes, qu'il faut bien se garder de prendre pour des morceaux d'histoire (1). »

Dans son *Dictionnaire historique et critique* (2), Bayle a poussé une charge à fond de train contre de Courtilz, à propos des Mémoires du comte de Rochefort et de la façon outrageante dont il y est parlé de Mlle de Hautefort, depuis maréchale de Schomberg. Après avoir qualifié de Courtilz « un satyrique moderne », il ajoute : « c'est l'auteur d'un livre qui fut imprimé à la Haye, en 1687, sous le titre de Mémoires de M. L. C. D. R., etc... Il a sans doute de l'esprit, mais on ne vit jamais un tel emballeur

(1) Lenglet du Fresnoy, *op. cit. ut. sup.*, tome IX, p. 171 et 172.
(2) Article *Schomberg* (Ch. de).

de toutes sortes de contes, ni un tel compilateur de toutes les rapsodies satyriques qu'on peut apprendre dans les auberges et dans les armées.

« Rien n'est plus faux que ce qui se lit dans le premier tome des *Mélanges* de Vigneul Marville (1), en ces termes : « Depuis le temps de Henri III on n'a point entendu parler de petits maîtres que sous le cardinal de Richelieu, qui entretenait à son service un certain nombre de gens déterminés qu'il employait à l'exécution de ses desseins. Rochefort, dont nous avons des Mémoires, était de ces gens-là. » Ce prétendu Rochefort n'était pas encore au monde ou n'y était que depuis peu quand ce cardinal mourut. Quoiqu'il en soit, il dit (2) que la duchesse de Chevreuse « appréhenda que La Porte, qui de petit tailleur qu'il était « de son métier..... ne la sacrifiât à la maréchale de « Schomberg qui, après avoir résisté à l'amour du roi, n'a- « vait pu, selon le bruit commun, se défendre de celui d'un « homme de si basse étoffe. »

« Je fais cette petite remarque ; c'est que le temps dont il s'agit là est celui qui a coulé entre la mort du cardinal de Richelieu et celle du roi Louis XIII. Or, en ce temps-là, le maréchal de Schomberg n'avait pas encore épousé la dame qui est ici en question ; c'est donc mal à propos qu'on la qualifie comme l'on fait. »

« Il s'est trouvé — écrivait, en 1689, l'abbé Faydit, (3) — un insolent écrivain, qui, dans un livre plein de faussetés,

(1) P. 324, (1[re] édition de Rouen).

(2) P. 95 et 96.

(3) Cs. Extrait d'un sermon prêché le jour de saint Polycarpe à Saint-Jean-en-Grève, à Paris, avec les preuves, etc., page 36, et Supplément à la Dissertation sur le sermon de saint Polycarpe.

intitulé Mémoires de M. L. C. D. R., a eu l'effronterie de répandre sa satyre sur une si belle vie, (celle de Mlle de Hautefort,) et sans songer que cette maréchale, dont il parle si mal, est celle-là même que les poètes naturellement satyriques appelaient dans sa jeunesse *Sainte Hautefort* (1); il n'a pas craint, par la plus lâche et la plus ridicule de toutes les médisances, de lui donner pour galant un homme qu'elle n'a jamais vu ni connu. »

« On ne devrait pas souffrir — ajoute Bayle (2), — que tant de gens eussent la hardiesse de diffamer les plus grands noms. Je connais bien des personnes qui gémissent de l'impunité de cette licence. On la trouverait plus supportable, si ces auteurs satyriques étaient assurés de ce qu'ils débitent; mais, le plus souvent, ils n'en ont nulle certitude, et, quelquefois même, ils savent qu'ils mentent, et ils refuseraient opiniâtrément de se retracter si l'on mettait en évidence leurs calomnies. »

En 1689, de Courtilz fit paraître son *Histoire de la guerre de Hollande, depuis l'an* 1672 *jusqu'en* 1677. « Son zèle pour sa patrie fit qu'il lui échappa quelques vérités qui déplurent à ceux chez qui il vivait; il fut obligé de quitter ce pays et de s'en revenir en France (3). »

Bayle, dans sa *Réponse aux questions d'un provincial* (4), dit, à propos de ce livre de de Courtilz : « Il est l'auteur de l'*Histoire de la guerre de Hollande*... Les journalistes de Leipzig (5) en ont parlé et ont donné à connaître qu'ils y

(1) *Ibid. ut sup.*
(2) Voyez les poésies de Scarron, *passim.*
(3) Le père Lelong.
(4) Chap. XXVII.
(5) Septembre 1689, p. 498 et suiv.

remarquaient bien des mensonges. Ils en indiquent trois ou quatre qui concernent des faits publics les plus éclatants que l'on puisse voir. L'analyse que M. de Beauval (1) vous fournira de la même *Histoire* est très bonne (2)... »

Basnage, que son séjour en Hollande mettait mieux à même que personne de savoir bien des choses sur les auteurs anonymes réfugiés dans ce pays, tance assez vivement de Courtilz, sans le nommer toutefois, dès le début de son compte-rendu de l'*Histoire de la guerre de Hollande :* « L'auteur dit, dans sa préface, qu'il serait à souhaiter pour la certitude et l'éclaircissement de l'Histoire, que ceux qui se mêlent d'écrire nous donnassent celle de nos jours... Mais il n'est que trop vrai que ces auteurs contemporains nous débitent souvent des anecdotes et des intrigues, qui n'ont d'autre fondement que la force de leur imagination ou bien l'infaillibilité prétendue de leurs maximes. Le peu d'exactitude, la trop grande crédulité, la crainte de choquer les puissances ou l'inclination aveugle pour un parti sont souvent la cause de bien des erreurs. Mais surtout la flatterie et l'espoir de faire sa cour, en débitant d'ingénieux mensonges ou en déguisant des vérités qu'il n'est pas à propos de publier, sont des écueils où toute la bonne foi des historiens ne se peut empêcher de faire naufrage (3). »

Il nous semble que c'est là un portrait assez bien pris sur le vif.

« Il y a des gens qui le soupçonnent d'avoir composé divers écrits qui avaient paru avant qu'il donnât la *Vie*

(1) Basnage, sieur *de Beauval*.
(2) Histoire des ouvrages des Savants, juillet 1689, p. 442-456.
(3) Ibid. p. 443 et 444.

de M. de Turenne et dont quelques-uns réfutent les autres ; car on croit que, par complaisance pour les libraires, il prenait quelquefois la plume contre la France, mais que son inclination le portait ensuite à réfuter ce qu'il avait dit… Si l'on a raison ou non de lui imputer tous ces écrits-là, c'est ce que je ne déciderai point. Je vous dirai seulement qu'il s'est rendu digne d'être soupçonné de les avoir faits, qu'il s'en est, dis-je, rendu digne par des ouvrages qui sont effectivement dignes de lui.

« En général je vous avertis qu'on ne peut guère se fier à un historien, depuis qu'on a su qu'il a mis au jour mille et mille choses inventées à plaisir ou puisées dans les bruits de ville…

« C'est pourquoi je vous conseille de continuer à douter de ce qu'il raconte qu'en 1695 l'amiral Russel, ayant amené sa flotte sur les côtes d'Italie, les Génois prêtèrent quatre millions au roi d'Angleterre, et *le pape lui-même, tout ennemi qu'il est des Protestants, fut obligé de recevoir les vaisseaux anglais dans ses ports et d'envoyer complimenter de sa part cet amiral, qu'il régala d'autres présents que de reliques.*

« Je ne me souviens point, ajoute Bayle, d'avoir rien lu de cela dans les Gazettes de Hollande ni dans leurs commentateurs, et tous ceux que j'ai consultés m'ont répondu qu'ils n'en ont aucune idée. Comment serait-il possible qu'un si grand sujet de triomphe et une si ample matière de réflexions et d'acclamations eût laissé si peu de traces dans la mémoire de ceux qui lisent les écrits des nouvellistes ? Doutez donc du fait jusques à ce qu'il soit attesté par des personnes plus croyables que l'auteur dont il s'agit. C'est un homme qui veut se faire lire et qui, pour en mieux donner à garder, parle des choses comme témoin oculaire,

quoiqu'il n'ait bougé de sa chambre. Il cherche à se débiter comme un grand registre d'anecdotes, il sème partout des aventures qui puissent surprendre : on serait bien simple si l'on croyait, sur sa parole, que M. de Catinat s'est déguisé plusieurs fois en moine, etc. (1) pour le service du roi, et nommément pour porter le duc de Mantoue à recevoir dans sa capitale une garnison française (2). »

En 1693, de Courtilz avait publié — de sa façon bien entendu, le « *Testament politique de Mre J. B. Colbert*, etc. » C'était le Testament politique du cardinal de Richelieu, paru en 1687 (3), qui avait inspiré à de Courtilz la pensée de fabriquer une pièce du même genre, sous le nom de Colbert. Il résulte de la lecture de cè libelle, (car ç'en est un contre Louvois et Louis XIV,) que le programme de la Révolution française de 1789 s'y trouve d'avance tout tracé, à près d'un siècle de distance ; c'est là tout le triste intérêt de cette élucubration, sans aucun autre mérite d'ailleurs (4).

Une vie, comme celle de Gatien de Courtilz, devait être agitée et elle le fut en effet. « Sans compter des voyages incessants, quelques exils et les inimitiés qu'il s'acquit par plusieurs de ses publications anonymes, dont on con-

(1) Guerre d'Italie, édit. de 1702, p. 10, 349, 350 et 352.

(2) *Ibid.*, p. 264 et 265. — Cs. Bayle, *Réponse aux questions d'un provincial,* chap. XXVIII, p. 561.

(3) Sur l'authenticité du Testament politique du cardinal de Richelieu, voyez la quatrième série des *Erreurs et Mensonges historiques*, p. 25-93. (Un chapitre des erreurs et mensonges de Voltaire).

(4) Voyez dans Basnage, *Hist. des ouv. des Savants*, 1693, juin, p. 574-577, l'analyse du prétendu *Testament politique de Colbert*.

nut toujours l'auteur, il eut à subir deux fois les rigueurs de l'emprisonnement à la Bastille. De ces deux emprisonnements, dit Jal (1), les biographes de Courtilz de Sandras n'ont connu que le dernier, qu'ils attribuent à la mise au jour des *Annales de Paris et de la cour*, publiées en 1701. Si, comme ils le disent, Courtilz fut incarcéré pour les révélations ou les calomnies contenues dans ces Annales, il était incorrigible, car il sortait de prison quand il composa ce méchant livre. Il avait été, en effet, élargi le 28 février 1697, entré qu'il était à la Bastille le 20 avril 1693. » Ce qui fait un peu plus de quatre ans de prison assez dure, comme on en peut juger par ces extraits des documents de l'époque, publiés par Jal : « Ordre pour arrêter le nom-« mé Courtilz et le conduire à la Bastille. Lettre pour « le faire recevoir à la Bastille, sans qu'il ait commu-« nication avec qui que ce soit, si ce n'est avec M. de « la Reynie. » Mme de Sandras demanda plusieurs fois, sans l'obtenir, la faveur de voir son mari. Le ministre se relâcha enfin de sa rigueur, et le 27 février 1694, il écrivit à M. de Besmaux, gouverneur de la Bastille : « La femme « de Courtilz ayant demandé permission de le voir, il faut « que vous lui en donniez la liberté pour *une fois* seule-« ment et *en présence d'un officier*, et au surplus que vous « empêchiez que cet homme n'écrive et ne reçoive aucunes « lettres ni mémoires, étant d'un esprit dangereux. »

Gatien de Courtilz resta deux ans en prison, privé de toutes communications avec sa femme. Enfin le roi, ou plutôt Pontchartrain, se laissa attendrir aux prières de Mme de Sandras, et, le 15 février 1696, il adressa ce billet

(1) Dictionnaire critique de biographie et d'histoire (1867), art. Courtilz, p. 442.

à M. de Besmaux : « Le roi trouve bon que la femme du « sieur Courtilz, prisonnier à la Bastille, le voie quelque- « fois *en présence d'un officier*, pour leurs affaires particu- « lières. »

M. de Besmaux, qui était gouverneur de la Bastille dès l'année 1658 (1), a été assez mal mené par de Courtilz, dans ses *Mémoires de M. d'Artagnan*, publiés en 1700, en Hollande.

Dans l'avertissement, placé en tête du premier volume de ces Mémoires, à propos d'un parallèle entre d'Artagnan et de Besmaux, Courtilz s'exprime ainsi sur le compte de ce dernier : « Il (d'Artagnan) n'est pas le seul qui ait voulu paraître plus qu'il n'était... Je veux parler de M. de Besmaux, qui fut soldat aux gardes avec lui, puis mousquetaire et enfin gouverneur de la Bastille... L'un (d'Artagnan) est mort presque aussi gueux qu'il était venu au monde et l'autre extrêmement riche. Le riche, c'est-à-dire M. de Besmaux, n'a pourtant jamais essuyé un coup de mousquet ; mais la flatterie, l'avarice, la dureté et l'adresse lui ont plus servi que la sincérité, le désintéressement, le bon cœur et le courage que l'autre eut en partage. Ils ont été tous deux, à ce qu'il faut croire, bons serviteurs du roi, mais l'un (de Besmaux) jusques à la bourse,... au lieu que l'autre faisait litière de son argent, pour peu qu'il crût qu'il y allât de son service.

« Si je parle ici de M. de Besmaux, c'est que, comme j'aurai beaucoup de choses à en dire dans la suite, il n'est pas hors de propos de le faire connaître pour ce qu'il était. »

(1) Sur Besmaux (Fr. de Montlezun, seigneur de Besmaux), voyez Jal, p. 215. M. A. Dumas a estropié le nom de Besmaus en celui de *Baisemaux* (dans son *Vicomte de Bragelonne*).

Voilà un homme passablement accommodé ; ce n'est rien cependant en comparaison de ce que Courtilz en dit, par la bouche de d'Artagnan, oubliant que dans l'avertissement de ces prétendus Mémoires, il a promis de parler lui-même de M. de Besmaux. On voit que les contradictions de de Courtilz étaient à la hauteur de ses distractions ou de ses oublis.

« Je trouvai Besmaux dans la même compagnie où j'étais. C'était un homme tout d'une autre humeur que moi... Il avait de la vanité au delà de l'imagination. Il eut voulu presque que nous l'eussions cru de la côte de saint Louis, tant il s'en faisait accroire : tout cela n'était fondé cependant que sur ce qu'il était plus vain que les autres, quoi qu'il ne valût pas mieux. Le nom de Besmaux qu'il portait était le nom d'une petite métairie, qui était plus chargée de taille qu'elle n'apportait de revenu, mais, comme lorsque l'on s'entête une fois de vouloir paraître plus que l'on est, l'âge n'a guère de coutume de réformer ce défaut, il fit porter le nom de marquisat à cette chaumière d'abord qu'il devint en fortune... (1).

« J'avais peine à souffrir que Besmaux se donnât des airs de grandeur, en vantant le nom de Montlezun, qu'il portait. C'était à la vérité un nom qui était assez beau ; mais, comme tout le monde ne convenait pas trop qu'il lui appartînt, je me crus obligé de lui dire que toute cette vanité lui faisait plus de tort que de bien. Il reçut mal mon compliment et... il ne me regarda plus que comme un homme qui lui devait être suspect (2). »

(1) Mém. de d'Artagnan, tome I, p. 58 et 59.
(2) Ibid. p. 59.

Il y en a encore long comme cela, et toujours à l'avenant...

A peine sorti de prison, de Courtilz, qui avait repris le chemin de la Hollande, y recommença, en 1698, un nouveau journal sous ce titre : *L'élite des nouvelles des cours de l'Europe ;* il n'y eut que les quatre premiers mois qui furent publiés, la suite fut supprimée et même le libraire fut condamné au bannissement.

En 1699 aussi, il fit paraître les *Mémoires de messire J. B. de la Fontaine, chevalier seigneur de Savoie et de Fontenai, brigadier et inspecteur général des armées du roi.* « Ces Mémoires, dit P. Marchant, sont du nombre de ces romans historiques, dont on en a tant vu paraître depuis quelques années, et mêlés, à plaisir, d'historique et de fabuleux, divertissants à la vérité, mais d'autant plus nuisibles à un lecteur peu instruit, que ce qu'il y trouve de vrai et d'ordinaire, le porte à croire facilement ce qu'il y rencontre de faux et de merveilleux (1). »

Le ton de de Courtilz, dans l'avertissement des prétendus Mémoires de J. B. de la Fontaine, vient corroborer ce jugement qui peut sembler sévère, au premier abord :

« On ne saurait dire précisément si c'est un roman ou une histoire qu'on donne ici aussi au public : on n'en peut pas juger par la manière dont cette pièce est tombée entre les mains du libraire ; car il n'a aucune relation avec l'auteur, et ceux qui la lui ont donnée ne lui ont fourni aucune lumière sur ce sujet.

« Il faut donc avoir recours à l'ouvrage même et attendre qu'on l'ait lu, pour se déterminer sur la qualité qu'on

(1) Note sur la lettre CLXVIII de Bayle.

lui doit donner ; à moins qu'on ne veuille s'en rapporter aux témoignages des gens qui ont quelque connaissance des incidents qu'il contient. Cette dernière façon d'en juger s'étendra bien loin, lorsque le livre aura vu le jour. Cent et cent témoins pourront déposer de la vérité ou de la fausseté des faits. Il s'en trouvera en France, en Allemagne, en Hollande et en Angleterre ; et chacun traitera de roman ou d'histoire les incidents dont il n'aura pas connaissance, selon que ceux qui lui seront connus lui paraîtront faux ou véritables.

« Il y a beaucoup d'apparence que l'ouvrage est mêlé et qu'il y entre de l'histoire et du roman....

« Il entre plus de roman dans les récits que l'auteur fait des aventures de divers particuliers et qu'il rapporte telles qu'on les lui a données et telles que les bruits de ville les publient ordinairement, c'est-à-dire, presque toujours falsifiées et tournées du côté de la médisance. Il ne les purge pas de ce dernier défaut : au contraire, il y a lui-même un si grand penchant qu'il en répand des traits sur tout ce qui passe par ses mains.....»

C'est fort habile, et l'on ne saurait mieux exciter la curiosité du public que par un prospectus de ce genre. Comme de Courtilz poursuit de sa haine M. de Besmaux, gouverneur de la Bastille, il n'a pas oublié dans ces Mémoires d'en renforcer les traits de plus en plus désagréables. Il continue : « Quelque soit ou qu'ait été M. de Fontenai et quels que soient ses Mémoires, par rapport à ce qu'ils contiennent de vrai ou de faux, il faut convenir qu'ils sont fort agréables et fort divertissants. Cette diversité d'incidents naturels et tels qu'il en arrive tous les jours à la plupart des hommes,... les lumières qu'il donne sur la manière dont les choses se

passent à la Bastille ; tout cela plaira sans doute beaucoup.....

« Il y a peut-être quelques endroits qui semblent se contredire ; mais, après y avoir réfléchi, on connaît qu'il n'y a point de contradiction formelle et que ce n'est que quelque obscurité, causée principalement par le défaut des dates, qui auraient été fort nécessaires pour une plus grande perfection de l'ouvrage. »

Il y avait deux ans que M. de Besmaux était mort (1697) quand de Courtilz revenait ainsi à la charge contre lui et recommençait le récit de sa naissance, de son bien et de son avarice (1), l'accusant d'éterniser la captivité des prisonniers dont il avait la garde, à la Bastille (2), et de supprimer les lettres qu'on adressait à ses prisonniers ainsi que celles qu'eux-mêmes écrivaient (3). Enfin, chose à noter, de Courtilz (dès 1699) annonçait par la bouche de M. de la Fontaine un *Traité de la Bastille* « que « je composerai, (lui fait-il dire,) si Dieu me fait la grâce « de vivre. »

L'année même où paraissaient les *Mémoires de la Fontaine* et, probablement après les avoir lus, l'auteur des *Diversités curieuses* (4) écrivait, avec autant de force que de vérité, ces lignes au sujet des élucubrations de Courtilz et du mal incalculable qu'il prévoyait en arriver :

« On imprime en Hollande depuis quelques années quantité de libelles contre la France et des histoires

(1) Mem. de Fontaine, p. 386.
(2) Ibid. et 392, 394, 457.
(3) Ibid. 448.
(4) L'abbé Bordelon (Paris, 1697, 2 vol. in-12).

satyriques contre les personnes les plus illustres de la cour. Il serait à propos que quelques-uns de nos auteurs détrompassent en général le public là-dessus et fissent connaître que ces sortes d'histoires sont supposées. Ce sont de misérables auteurs qui les composent pour tirer quelque argent d'un avide imprimeur, et qui écrivent tout ce qui vient au bout de leur plume. Comment ces gens-là pourraient-ils avoir su toutes les particularités secrètes qu'ils rapportent ? Qui leur a donné les lettres qu'ils ont l'effronterie de faire imprimer comme véritable ? A peine les gens qui savent le mieux la carte de la cour, et qui y sont depuis plusieurs années, pourraient-ils rapporter tous ces détails..... Mézeray ne pouvait souffrir ces sortes d'Histoires et de Nouvelles : il voulait ou tout vrai ou tout faux, le mélange de l'un et de l'autre lui paraissait monstrueux et même de dangeureuse conséquence pour l'avenir. En effet, que sait-on si dans deux ou trois cents ans ceux qui écriront l'histoire de notre temps ne prendront pas ces livres satyriques pour des Mémoires originaux et authentiques faits par des auteurs contemporains, et auxquels on doit ajouter foi ? Comme on ne peut exterminer ces pestes de l'histoire, du moins faut-il en avertir ceux qui viendront après nous, afin qu'ils n'y soient point trompés (1). »

« Ces réflexions, ajoute le savant éditeur de la *Bibliothèque historique*, du père Lelong, en 1769 (2), conviennent si fort à la plupart des ouvrages de Gatien de Cour-

(1) Diversités curieuses, partie X, p. 173 et 174, de l'édit. de Hollande, (1699).

(2) Fevret de Fontette, p. 517 du tome IV de l'ouvrage de Lelong. Supplément du tome III, Mémoires sur les historiens.

tilz, qu'elles semblent avoir été faites à leur occasion. C'est ce qui m'a déterminé à placer ici (1) ce long passage, si utile et si instructif. »

Les *Mémoires de M. d'Artagnan*, confectionnés par de Courtilz, furent imprimés en 1700 et parurent en trois volumes in-12, toujours en Hollande ; ils sont aussi fabuleux et remplis d'anachronismes que les précédents, sortis de la même main et de la même officine. « Quelle impudence, s'écrie Bayle (2), d'oser donner pour des Mémoires de M. d'Artagnan trois volumes dont il n'y a pas une seule ligne faite par M. d'Artagnan ! » Et, ailleurs (3), signalant « toutes les erreurs de l'anonyme qui a composé les Mémoires d'Artagnan, » *(sic)* Bayle ajoute : « C'est un homme qui débite ses fictions et qui les place sans aucun égard à la bonne chronologie. »

Bayle ne se sert pas d'un terme trop fort lorsqu'il qualifie d'*impudence* l'entreprise de Courtilz publiant les prétendus Mémoires de d'Artagnan ; on va en juger par le début même de l'avertissement de l'éditeur supposé de ces Mémoires :

« Comme il n'y a pas encore longtemps que M. d'Artagnan est mort et qu'il y a plusieurs personnes qui l'ont connu et qui ont même été de ses amis, ils ne seront pas

(1) Tome IV, p. 517. En tête de cette citation des *Diversités curieuses*, on lit cette note de F. de Fontette : « A la fin du Mémoire sur Gatien de Courtilz, ajoutez ce qui suit, que nous avons trouvé écrit de la main du père Lelong, pour y être placé. »

(2) OEuvres diverses, tome IV, p. 806, Lettre CCLXI à M. X., 12 septembre 1701.

(3) Réponse aux questions d'un provincial, chap. LXXI.

fâchés que je rassemble ici quantité de morceaux que j'ai trouvés parmi ses papiers, après sa mort. Je m'en suis servi pour composer ces Mémoires, en leur donnant quelque liaison. Ils n'en avaient point d'eux-mêmes, et c'est là tout l'honneur que je prétends me donner de cet ouvrage. Voilà aussi tout ce que j'ai mis du mien...

« Je ne dirai rien ici de cet ouvrage. Ce n'est pas ce que j'en dirais qui le rendrait recommandable ; il faut qu'il le soit de lui-même pour le paraître aux yeux des autres. Peut-être me tromperais-je même dans le jugement que j'en ferais, parce que j'y ai mis la main en quelque façon et qu'on est toujours amateur de ce que l'on fait. En effet, si je n'en suis pas le père, j'en ai eu du moins la direction...

« Disons donc plutôt, pour marquer plus de sincérité, que la matière que j'ai trouvée ici est très précieuse d'elle-même et que l'on trouvera peut-être que je ne m'en serai pas trop mal servi. »

Cette modestie-là ressemble terriblement à de l'orgueil. En somme, de Courtilz, tout en ayant l'air de n'avoir été que le secrétaire, pour ainsi dire, de d'Artagnan, serait on ne peut plus charmé qu'on le prît pour l'auteur du roman de son héros.

Un an après (1701), paraissaient les *Mémoires de madame la marquise de Fresne* « un des ouvrages de de Courtilz qui eut le plus de vogue, » dit le père Niceron, et il ajoute : « Le fabuleux y règne partout. » Ce qui n'empêche pas l'auteur de faire dire à son héroïne, en façon de préface, un genre qu'il soignait, comme certains musiciens l'*ouverture* de leur opéra :

« Il y a bien peu de personnes en France qui ne sachent mon histoire. Il est si rare à une femme de ma condition

d'avoir un mari qui la vende à un corsaire, que si ce n'est que ces Mémoires paraîtront dans un temps où il y aura encore mille gens qui auront été témoins eux-mêmes de ce qu'ils contiennent, on n'y voudrait jamais ajouter foi. Ainsi, quand il n'y aurait que cette rareté, je suis sûre que le public les recevra agréablement... Il lit tous les jours des histoires et des voyages, qui, peut-être, ne lui paraitront pas plus curieux; toujours se peut-il bien assurer qu'il ne lira jamais rien de plus fidèle. J'ai pris grand soin d'y dire la vérité, et je ne me suis pas même mise en peine de l'envelopper dans de certains endroits, où j'ai bien vu qu'elle faisait contre moi... Mais, si j'ai bien su le connaître, c'est une marque que j'ai préféré la vérité à toutes choses... »

Ce verbiage continue encore longtemps sur ce ton. Aujourd'hui, de tels livres sembleraient bien fades, mais alors et en pays étranger, en Hollande particulièrement, ces médisances (pour ne pas dire plus,) à l'égard de noms illustres portaient coup et caressaient agréablement la jalousie de ces bourgeois républicains contre une des premières aristocraties de l'Europe.

Continuant le triste métier d'amuseur de l'étranger, de Courtilz venait de publier, en 1701, les *Mémoires du marquis de Montbrun, fils d'une pâtissière et du duc de Bellegarde, qui n'a pas voulu le reconnaître*, (*sic*) « encore un de ces romans historiques dont on ne saurait trop avertir les lecteurs, qui sont d'autant plus nuisibles que quelque peu de vrai s'y trouve mêlé avec beaucoup de faux (1), » lorsque ses *Annales de Paris et de la cour pour* 1697 *et* 1698 rouvrirent devant lui les portes de la Bastille,

(1) P. Marchand, note sur la lettre CXCI de Bayle.

où il resta prisonnier pendant dix années entières, de 1701 à 1711. « Il fut renfermé les trois premières années dans une étroite prison ; mais ayant obtenu dans la suite un peu plus de liberté, il fit connaissance avec le duc de Tirconnel, vice-roi d'Irlande, qui lui raconta tout ce qu'il savait de ce qui s'était passé sous le règne de Charles I[er], roi d'Angleterre, et sous l'usurpation de Cromwell. Ce fut sur ces récits qu'il composa les *Mémoires du duc de Tirconnel*. Il fit aussi, dans la Bastille, les *Anecdotes d'Angleterre*, les *Mémoires pour servir à l'histoire d'Abraham de Fabert, maréchal de France*, les *Mémoires d'un homme de guerre*, (ce sont sans doute ses propres Mémoires) et les *Mémoires de M. B., secrétaire du cardinal de Richelieu* (1) »

On voit que la détention de de Courtilz ne fut pas trop dure et qu'il n'y perdit rien de son activité fébrile ; pour lui, produire volume sur volume était un incessant besoin, une seconde nature.

Au mois de janvier de l'année 1711, il put enfin sortir de sa prison et le 4 février suivant il épousait, en troisièmes noces (2), dans l'église Saint-André-des-Arcs, demoiselle Marguerite Maurice, veuve d'Amable Auroy, libraire de Paris ; il avait alors soixante-sept ans. Il mourut le 8 mai 1712, à Paris, chez de Billy, gendre de sa femme, libraire, quai des Augustins (3).

(1) Le père Lelong.

(2) Sur les trois mariages de de Courtilz, voyez Jal, p. 442.

(3) Le père Niceron, tome X, 1[re] partie, p. 86 et 87, changements, corrections et additions pour le tome II. — « J'ai connu ce romancier et je me suis trouvé à son mariage avec la veuve Auroy et à son enterrement. » (Note de l'abbé Goujet, ap. d'Ar-

Il laissait la valeur de quarante volumes en manuscrits ; en 1713, parurent son *Histoire du maréchal de la Feuillade* et sa *Vie du chevalier de Rohan.*

L'année même (1701) que de Courtilz fut mis, pour la seconde fois, à la Bastille, Bayle, énumérant et récapitulant les nombreuses publications de cet infatigable romancier jusqu'à ce moment, écrivait :

« Toutes ces pièces sont de la façon de l'auteur des *Mémoires de Rochefort*, qui parurent en 1687 et eurent un si grand cours : même génie, même style, même hardiesse de médire de tout le monde et de s'y débiter pour un personnage qui a eu part aux intrigues et qui sait *quid rex reginæ dixerit et quid Juno fabulata sit cum Jove.* Cependant c'est un petit particulier, sans biens, sans fortune, et qui apparemment n'écrit tout cela que pour le vendre aux libraires de Hollande. Il faut pourtant qu'il ait quelque habitude avec les fainéants de Paris, qui lui apprennent tout ce qui s'y conte de vrai ou de faux entre les nouvellistes.

« On souhaiterait que dans quelque journal on décréditât les ouvrages de cet homme-là, qui infatue une infinité de lecteurs. Personne, ce me semble, ne serait plus propre à cela que ceux qui composent le *Journal de Trévoux :* quatre ou cinq faits de ceux qu'il débite, étant réfutés et prouvés faux, le perdraient entièrement de réputation. On le pourrait, sans doute, convaincre de fausseté sur mille faits qu'il avance. Il faut convenir qu'il en débite de fort curieux et de fort singuliers (1). »

tigny, *Nouveaux mémoires d'hist. et de litt.*, tome III, p. xij, additions et corrections.

(1) Bayle, *Œuvres diverses*, tome IV, p. 805 et 806. Lettre CCLXI à M. X..., 12 septembre 1701.

Le mal produit par les ouvrages de Courtilz se continua longtemps après sa mort. Lenglet du Fresnoy écrivait, en 1734 : « C'est l'un des plus grands conteurs de sornettes qu'il y ait eu dans les derniers temps (1). »

Et, en 1769, le père Griffet, dans son remarquable *Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'Histoire*, a consacré quelques curieuses et surtout fort utiles remarques aux Mémoires nombreux publiés par de Courtilz. Voici ce qu'il en dit et à quel propos (2) :

« C'est dans les écrits des auteurs contemporains que l'on cherche, pour l'ordinaire, la preuve des faits historiques; mais, avant que de pouvoir l'employer et avec succès, il faut premièrement s'assurer qu'ils sont les vrais auteurs des livres qui portent leur nom ; précaution d'autant plus nécessaire, que, sans parler des livres anonymes, il y a une infinité d'écrivains obscurs, qui, pour donner plus de cours à leurs ouvrages, les ont parés de divers noms illustres ou connus et qui, par là, ont trouvé le moyen d'accréditer, par un faux titre, tous les romans qu'il leur a plu de donner pour de véritables histoires. Il y a eu un temps où le public était inondé de ces écrits fabuleux, qu'on ne lit presque plus aujourd'hui ; et il est étonnant que dans un siècle aussi éclairé que le nôtre il se trouve encore des historiens qui osent les citer en preuves.

« Tels sont, par exemple, les Mémoires de Rochefort

(1) Gordon de Percel, *Bibliothèque des romans*, etc., tome II, p. 88 et 89. (G. de Percel est un des pseudonymes de Lenglet du Fresnoy).

(2) Chapitre V. De la preuve fondée sur le témoignage des auteurs contemporains, (p. 91-95 de l'édit. de 1770).

et de d'Artagnan, etc., que l'on croit avoir été composés par le sieur de Courtilz... Comme ses histoires apocryphes ne laissaient pas d'avoir quelquefois un grand débit, il y a lieu de croire que le profit qu'il en tirait lui valait plus que ses appointements de capitaine... Mais il est certain que les Mémoires de Rochefort sont des Mémoires supposés et de nulle autorité. Qui ne serait donc étonné de voir M. de Bury les citer dans son Histoire de Louis XIII (1)? en nous disant que Rochefort était *un de ces espions spirituels et intelligents dont le cardinal de Richelieu se servait dans les plus secrètes et les plus importantes intrigues?*

« Il ajoute ensuite que ce prétendu Rochefort envoya au cardinal l'original du traité que Fontrailles s'était allé négocier avec la cour d'Espagne; et voici, nous dit-on, comment il fit cette découverte :

« Un soir, se retirant assez tard, il vit sortir par une « porte secrète du palais d'Orléans, où logeait Monsieur, « un homme employé dans ces sortes d'affaires par les « Espagnols, qu'il avait connu à Bruxelles dans le temps « que lui, Rochefort, déguisé en capucin, y était pour « quelque négociation particulière. Rochefort, qui avait « des ordres précis et des gens tout prêts, l'arrêta. Se voyant « surpris, il prit du poison qu'il avait sur lui, sans que « Rochefort s'en aperçut et mourut en deux heures de « temps. J'avais trouvé dans la semelle d'une de ses bot-« tes, dit le prétendu Rochefort, l'original du traité que « Fontrailles venait de négocier en Espagne; et prenant

(1) Publiée en 1768. (in-12. 4 vol.) En 1757, le père Griffet avait publié une *Histoire du règne de Louis XIII*, (in-4., 3 vol)

« la poste en même temps, je l'apportai à M. le Cardinal, que « je trouvai malade de corps et d'esprit, mais plus encore « de l'un que de l'autre et qui me reçut comme un ange « tutélaire. »

« Si l'on avait eu à choisir un endroit pour prouver que les Mémoires de Rochefort ne sont qu'un tissu d'impostures on aurait pris celui-ci. M. de Bury, qui le rapporte, n'a osé en garantir la vérité ; et il a grande raison, puisqu'il porte en lui-même la preuve de sa fausseté. Car, qui ne sait que le cardinal de Richelieu n'eût jamais l'original du traité que Fontrailles avait négocié avec la cour d'Espagne ; que cet original fut remis au duc d'Orléans, qui le brûla au premier avis qu'il eût que la conspiration était découverte, ainsi qu'on le peut voir dans les actes du procès ? Qui ne sait l'embarras où le cardinal se trouva quand il fallut convaincre les conjurés de l'existence de ce traité, dont on ne put présenter qu'une copie à Cinq-Mars, qui soutint qu'elle était fausse et qu'il n'y avait jamais eu de traité fait avec l'Espagne ? Qui ne sait qu'il fallut recourir au témoignage de Gaston et à celui du duc de Bouillon, pour le convaincre que le traité avait été conclu et signé par de Fontrailles, en vertu des pleins pouvoirs que Gaston lui avait donnés.

« Aurait-on eu besoin d'user de tant de détours pour confondre Cinq-Mars, si l'on avait eu en mains une pièce de conviction aussi forte que l'original du traité, et peut-on supposer que l'on aurait négligé de la produire dans une affaire de cette conséquence ?

« La découverte de cet original par le prétendu Rochefort est donc une anecdote visiblement fausse et qui ne méritait pas d'avoir place dans l'histoire de Louis XIII. Il en est de même du voyage que ce Rochefort avait fait

lui-même en Espagne, où il eut ordre, dit-il, de faire le métier de postillon et dans lequel il reconnut Fontrailles. Toutes ces particularités sont autant de faussetés et d'impostures sorties de l'imagination du sieur de Courtilz, qui ne sont propres qu'à décréditer à la fois et l'historien qui les invente et celui qui les répète. (1) »

Voltaire — qui s'y serait attendu? — s'est montré impitoyable à l'égard de cet aventurier et de ses indigestes compilations; il est curieux et même assez édifiant, au point de vue de l'apologie de la vérité historique, de voir le patriarche de Ferney se faire le champion du bon sens et de la vraisemblance outragée.

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle! peut-on s'écrier avec le poète.

Donc, écoutons Voltaire, et soyons *édifiés* en voyant sa colère contre l'effronterie du mensonge, lui qui en a semé tant de propos délibéré, dans les soixante-dix volumes de ses Œuvres complètes.

Dans sa liste des écrivains du siècle de Louis XIV, arrivé à Courtilz de Sandras : « On ne place, dit-il, ici son nom que pour avertir les Français, et surtout les étrangers, combien ils doivent se défier de tous ces faux Mémoires imprimés en Hollande. Courtilz fut un des plus coupables écrivains de ce genre. Il inonda l'Europe de fictions sous le nom d'histoires. Il était bien honteux qu'un capitaine du régiment de Champagne allât, en Hollande, vendre des mensonges aux libraires. Lui et ses imitateurs qui ont écrit tant de libelles contre leur propre patrie, contre de bons princes qui dédaignent de se venger et contre des citoyens

(1) Le père Griffet (p. 98 et 99), démontre la fausseté du *Testament politique de Colbert*, fabriqué par de Courtilz.

qui ne le peuvent, ont mérité l'exécration publique. Il a composé beaucoup d'ouvrages qui ont amusé et trompé les ignorants. »

Et dans son ouvrage intitulé : « *Des mensonges imprimés* » il signale comme complices, voire instigateurs de Courtilz, les libraires de Hollande. « Ces marchands, dit-il, s'informaient, par leurs correspondants, des denrées qui avaient le plus de cours; et, selon le besoin, ils commandaient à leurs ouvriers des histoires ou des romans, mais principalement des histoires, parce que, après tout, on ne laisse pas de croire qu'il y a toujours un peu plus de vérité dans ce qu'on appelle *Histoire nouvelle*, *Mémoires historiques*, *Anecdoctes*, que dans ce qui est intitulé *Roman*. C'est ainsi que, sur des ordres de marchands de papier et d'encre, leurs metteurs en œuvre composèrent les *Mémoires de d'Artagnan*, *de Rochefort* et tant d'autres, dans lesquels on trouve au long tout ce qu'ont pensé les rois ou les ministres quand ils étaient seuls, et cent mille actions publiques dont on n'avait jamais entendu parler. Les jeunes barons allemands, les Palatins, Polonais, les dames de Stockholm et de Copenhague, lisent ces livres et croient y apprendre ce qui s'est passé de plus secret à la cour de France. »

Et en 1767 (1), il écrivait à Colini : « Tous les anciens officiers, ainsi que les gens de lettres, avaient un très-grand mépris pour le prétendu Du Buisson, auteur de la mauvaise *Histoire de Turenne*. Le romancier Sandras de Courtilz, caché sous le nom de Du Buisson, qui mêlait toujours la fiction à la vérité, pour mieux vendre ses livres...»

(1) 21 octobre.

Voltaire est revenu plus d'une fois à la charge contre Courtilz de Sandras.

Enfin, en 1800, Desessarts, en quelques lignes, stigmatisait de nouveau le misérable romancier du XVIIe siècle : « Sa plume féconde autant que frivole enfanta une foule de romans, publiés sous le titre d'histoires..... Ce mauvais gazetier... Courtilz, familiarisé avec la calomnie et ayant malheureusement de la facilité, publiait volume sur volume, sans épuiser ses fictions (1). »

Pendant plus de quarante ans le silence s'était fait sur de Courtilz et ses œuvres ; il semblait même qu'elles fussent oubliées ou qu'une nouvelle pépinière de romanciers historiens l'eussent remplacé avec des livres dont nous ne redirons pas ici les titres, lorsqu'en 1846 le fécond feuilletoniste, Alexandre Dumas père, à bout d'inventions, mit la main sur les trop fameux Mémoires de d'Artagnan, une des œuvres de Courtilz qui avait eu le plus vif succès en son temps. Rien que dans le premier des trois volumes de ces Mémoires, M. A. Dumas trouva la matière de ces *Trois Mousquetaires* qu'allaient bientôt suivre *Vingt ans après* et *le Vicomte de Bragelonne*, en tout un effectif de vingt-quatre volumes in-8°.

Archimède ne fut pas plus heureux quand il eût trouvé la solution de certain problème que M. A. Dumas lorsqu'il eût *découvert* les *Mémoires de d'Artagnan ;* que l'on en juge par la préface de ses *Trois Mousquetaires*.

« Préface dans laquelle il est établi que, malgré leurs noms en *os* et en *is*, les héros de l'histoire que nous allons

(1) Les siècles littéraires de la France, article *Courtilz* (Gatien de).

avoir l'honneur de raconter à nos lecteurs n'ont rien de mythologique.

« Il y a un an à peu près qu'en faisant à la Bibliothèque royale des recherches pour mon *Histoire de Louis XIV*, je tombai par hasard sur les *Mémoires de M. d'Artagnan*, imprimés à Amsterdam, comme la plus grande partie des ouvrages de cette époque, où les auteurs tenaient à dire la vérité sans aller faire un tour plus ou moins long à la Bastille. Le titre me séduisit; je les emportai chez moi et je les dévorai.

« Mon intention n'est pas de faire ici une analyse de ce curieux ouvrage, et je me contenterai d'y renvoyer ceux de mes lecteurs qui apprécient les tableaux d'époque. Ils y trouveront des portraits crayonnés de main de maître, et, quoique ces esquisses soient, pour la plupart du temps, tracées sur des portes de caserne et sur des murs de cabaret, ils n'y reconnaîtront pas moins, aussi ressemblantes que dans l'histoire de M. Anquetil, les images de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, de Richelieu, de Mazarin et de la plupart des courtisans de l'époque.

« Mais, comme on le sait, ce qui frappe l'esprit capricieux du poète n'est pas toujours ce qui impressionne la masse des lecteurs. Or, tout en admirant les détails que nous avons signalés, la chose qui nous préoccupa le plus est une chose à laquelle bien certainement personne avant nous n'avait fait la moindre attention.

« D'Artagnan raconte qu'à sa première visite à M. de Tréville, capitaine des mousquetaires du roi, il rencontra dans son antichambre trois jeunes gens servant dans l'illustre corps où il sollicitait l'honneur d'être reçu et ayant noms *Athos*, *Porthos* et *Aramis*.

« Nous l'avouons ces trois noms étranges (1) nous frappèrent, et il nous vint aussitôt à l'esprit qu'ils n'étaient que des pseudonymes à l'aide desquels d'Artagnan avait déguisé des noms peut-être illustres, si toutefois les porteurs de ces noms d'emprunt ne les avaient pas choisis eux-mêmes le jour où, par caprice, par mécontentement ou par défaut de fortune, ils avaient endossé la simple casaque de mousquetaire.

« Dès lors nous n'eûmes plus de repos que nous n'eussions retrouvé dans les ouvrages contemporains une trace quelconque de ces noms extraordinaires qui avaient si fort éveillé notre curiosité.

« Le seul catalogue des livres que nous lûmes pour arriver à ce but remplirait un feuilleton tout entier, ce qui serait peut-être fort instructif, mais, à coup sûr, peu amusant pour nos lecteurs. Nous nous contenterons donc de leur dire qu'au moment où, découragé de tant d'investigations infructueuses, nous allions abandonner notre recherche, nous trouvâmes enfin, guidé par les conseils de notre illustre et savant ami Paulin Paris, un manuscrit in-folio, coté sous le n° 4772 ou 4773, nous ne nous le rappelons plus bien, et ayant pour titre :

« Mémoires de M. le comte de La Fère, concernant « quelques-uns des événements qui se passèrent en France « vers la fin du règne du roi Louis XIII et le commence« ment du règne de Louis XIV. ».

« On devine si notre joie fut grande lorsqu'en feuille-

(1) *Etranges*, en quoi et pourquoi? — Artagnan, Athos, Porthos et Aramis sont des noms de localités dans les Pyrénées françaises. Voyez Jal, art. (d')*Artaignan*, p. 71.

tant ce manuscrit, notre dernier espoir, nous trouvâmes à la vingtième page le nom d'Athos, à la vingt-septième le nom de Porthos et à la trente-et-unième le nom d'Aramis.

« La découverte d'un manuscrit complètement inconnu dans une époque où la science historique est poussée à un si haut degré, nous parut une trouvaille presque miraculeuse. Aussi nous hâtames-nous de solliciter la permission de le faire imprimer, dans le but de nous présenter un jour avec le bagage des autres à l'Académie des inscriptions et des belles-lettres...

« Or, c'est la première partie de ce précieux manuscrit que nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs, en changeant son titre en celui des *Trois Mousquetaires* ; prenant l'engagement, si, comme nous n'en doutons pas, cette première partie obtient le succès qu'elle mérite, de publier incessamment la seconde.

.« En attendant, comme le parrain est un second père, nous invitons nos lecteurs à s'en prendre à nous, et non au comte de La Fère, de leur plaisir ou de leur ennui.

« Cela posé, passons à notre histoire. »

A propos de cette préface toute exhilarente, Quérard (1) fait quelques remarques que nous devons transcrire. M. A. Dumas dit « qu'il a trouvé un manuscrit, coté 4772 ou 4773, institulé *Mémoires de M. le comte de la Fère*, etc. La plupart des lecteurs ont alors négligé le premier titre (Mémoires de M. d'Artagnan) pour ne s'occuper que de celui-ci, et le savant rédacteur de la *Bibliographie de la France*,

(1) Les supercheries littéraires dévoilées, etc. (édit. Daffis, 1869), tome I, col. 1103-1105. Cf. col. 387, art. *Artagnan* (d').

M. Beuchot a annoncé *les Trois Mousquetaires* comme étant l'impression d'un ancien manuscrit...

« En premier lieu, M. A. Dumas annonce qu'il a trouvé les Mémoires de d'Artagnan dans lesquels il a vu les noms d'Athos, Porthos et Aramis : ceci est de l'histoire. Puis il ajoute qu'il a rencontré un manuscrit intitulé *Mémoires du comte de la Fère* : cette fois c'est du roman...

« M. A. Dumas en convient lui-même dans un morceau intitulé : *Invraisemblance : Histoire d'un mort racontée par lui-même* (P. 127 et suiv. de « l'Abbaye de Peyssac, » 4e partie de « la Guerre des femmes, » (1844) (1).

« Il est aujourd'hui bien prouvé que l'auteur des « *Trois Mousquetaires* » en a puisé la pensée dans le premier volume des Mémoires de d'Artagnan. « En effet, les noms d'Athos, Porthos et Aramis y sont écrits en toutes lettres ; les duels, les amours de d'Artagnan et ses aventures avec milady y sont bien réellement racontés (2). »

Mais, tout cela a été arrangé ou dérangé par l'emprunteur, à sa guise et au goût du public fort avide de détails étendus et prolixes.

En 1847, l'année même de l'apparition des « *Trois Mousquetaires* » M. E. d'Auriac, employé à la Bibliothèque alors *royale*, signala quelques-unes des erreurs de Courtilz de Sandras, dans son livre intitulé *D'Artagnan*. Ce livre contient l'histoire du capitaine lieutenant des mousquetaires, faite sur des mémoires que M. E. d'Auriac a cru plus dignes de foi que ceux de Sandras, dont cependant il n'a pas toujours dédaigné le secours. « M. d'Auriac ne s'est pas

(1) Quérard, *op. c. sup.*, note I, au bas de la col. 1104.

(2) Quérard, *Ibid.*, col. 1105. — La 1re édition des *Supercheries litt.*, est de 1847.

défendu de la forme romanesque, et peut-être par là a-t-il affaibli un peu l'autorité de ses assertions. Son travail reste cependant la meilleure biographie du comte d'Artagnan et la seule que l'on puisse consulter avec confiance (1). »

Espérons que, pour cette fois-ci, c'est bien la dernière résurrection de d'Artagnan et de tous ces Mémoires de pacotille, produits de la plume besogneuse de de Courtilz. C'est assez, c'est même trop déjà des contradictions, des erreurs et des mensonges que l'on rencontre dans les mémoires écrits par les contemporains et qui rendent souvent, pour ne pas dire toujours, si difficile la marche à travers l'étendue de l'histoire vraie, seulement digne de ce nom et de la confiance qui doit en être le premier comme le plus solide fondement.

(1) Jal, p. 70, art. *Artaignan* (d').

LA LÉGENDE D'OR

Les préjugés accumulés depuis le XVIe siècle par la Renaissance, le Protestantisme et le Jansénisme contre ce livre, auquel le moyen âge, dans son enthousiasme, avait décerné le titre magnifique de *Legenda aurea* (Légende d'or,) depuis inexactement traduit par *Légende dorée*, ces préjugés ont atteint jusqu'à la mémoire même de Jacques de Voragine, son auteur ou plutôt son compilateur.

Quelques écrivains, assez peu dignes de foi d'ailleurs, ont raconté que Jacques de Voragine s'étant, un mercredi des Cendres, présenté devant le pape Boniface VIII pour participer à la cérémonie en usage à pareil jour, le pontife, soupçonnant l'archevêque d'être favorable à la faction impériale, lui jeta des cendres dans les yeux, en lui disant: *Memento quia Gibelinus es et cum Gibelinis tuis in pulverem reverteris.* « Souviens-toi que tu es Gibelin et que « tu retourneras dans la poussière avec tes Gibelins. »

« C'est, dit M. G. Brunet (1), un de ces petits contes

(1) Dans la notice préliminaire de sa traduction de *la Légende dorée*. (Paris, 2 vol. in-18, 1843, première série, p. 8 et 9.)

dont on embellit la vie de tout homme remarquable, et les historiens les plus éclairés n'ajoutent aucune créance à ce trait de l'histoire de Jacques. S'il est réellement arrivé, ce qui est fort douteux, c'est tout au plus à l'égard de son successeur Spinola; celui-ci fut en effet en relations peu amicales avec la cour de Rome. »

La vie de Jacques de Voragine est le démenti le plus formel et le plus complet de l'assertion précitée; jamais prélat ne fut plus dévoué au Saint-Siège, et d'ailleurs ce serait méconnaître la gravité habituelle aux souverains pontifes que de penser un seul instant que Boniface VIII ait pu s'oublier, vis-à-vis d'un évêque, à un geste et à des paroles d'un aussi mauvais goût, pour ne pas dire plus.

Le double but de la présente étude est de faire connaître la vie de Jacques de Voragine (1) et la haute portée de son œuvre si chère au moyen âge.

L'illustre archevêque de Gênes, que sa *Légende d'or* a rendu célèbre, naquit, dans les premières années du treizième siècle, au petit bourg de Varago ou Vorago (2), non loin de Savone, de parents dont on ignore et le nom et la position

(1) Notre guide est le père Touron: *Histoire des hommes illustres de l'ordre de St-Dominique*, etc. (Paris, 1743, in-4°), tome I, p. 583-603.

(2) Quelques auteurs ont cru qu'il avait été ainsi nommé « *de Voragine* ou à cause de sa grande application à l'étude, qui semblait lui faire dévorer les livres, ou parce que dans ses discours il citait fréquemment les textes des saintes Ecritures. *Qui vulgo de Voragine ob crebras scripturas allegationes appellatus est.* » — Le père Touron, p. 584, note 1. La citation latine est empruntée à Sponde, *Epitome Annaliûm Baronii*, anno 1292, n° 8.

sociale. Ce que l'on sait, c'est que Jacques, appliqué dès son enfance à tous les exercices de la piété chrétienne et à l'étude de la religion, songea à quitter le monde dès qu'il fut en état de le connaître. Il nous apprend lui-même (1) qu'il prit, vers l'âge de quinze ans, l'habit des Frères Prêcheurs ou Dominicains, à Gênes, en l'année 1244. Dans un âge si tendre, le fervent novice soutint avec courage toutes les rigueurs d'un ordre austère, qui conservait encore la première vigueur de sa discipline.

Devenu bientôt un habile théologien et un prédicateur zélé, éloquent, pathétique, il parut avec honneur dans les écoles, où il expliqua les livres saints, et dans les chaires au milieu des plus nombreux auditoires qu'il édifiait par ses vertus et qu'il attachait par les charmes de son éloquence (2).

Il parlait la langue italienne avec tant de délicatesse et de pureté qu'on ne se lassait jamais de l'entendre. Pour mettre ce talent à profit, Jacques de Voragine fit une version de la Bible en idiome vulgaire, et, selon plusieurs historiens, il est le premier qui ait traduit en italien toute l'Ecriture sainte, tant l'ancien que le nouveau Testament. Sixte

(1) Chronicon Genuense, ab urbis origine ad ann. 1297, ap. Muratori, *Rerùm Ital. script.*, tome IX.

(2) Frater Jacobus de Voragine... vir evasit pietate, disciplinâ regulari, doctrinâ, salutis animarûm studio, prudentia, rerûmque agendarûm peritiâ clarissimus. Sacras apud suos Litteras variis in locis et scholis interpretatus est ; tum qua valebat dicendi gratia linguæque maternæ puritate et elegantia celebriora Italiæ pulpita obtinuit... ubique cum plausu et fructu auditus, etc. Echard, *Scriptores ord. Prædicatorûm*, tome I, p. 454.

de Sienne et Sponde louent beaucoup le zèle et la diligence de l'auteur et l'exactitude de sa version.

Il avait puisé, principalement dans les écrits de saint Augustin, les principes de sa doctrine, et la lecture des ouvrages de ce grand docteur lui était devenue si familière qu'on peut dire qu'il les avait presque tous appris par cœur (1).

Ces utiles occupations furent souvent interrompues, mais il ne les abandonna jamais, ni dans les emplois qu'il remplit dans son ordre, ni parmi les soins de la sollicitude pastorale, lorsqu'il fut promu à l'archevêché de Gênes. Elu provincial de la province de Lombardie en 1267 (il avait alors vingt-trois ans,) il remplit cette charge pendant près de vingt années. Ce long gouvernement est déjà une preuve de son mérite ou de l'estime particulière que faisaient les religieux de la sagesse de sa conduite et de la supériorité de ses talents.

En 1292, le chapitre de la cathédrale de Gênes élut à l'unanimité Jacques de Voragine archevêque de cette ville. La réception que lui firent les Génois fut magnifique, et les grands avantages que leur procura le zélé pasteur répondirent à tout ce qu'ils s'étaient promis de la sagesse de son gouvernement. Depuis plus de cinquante ans, les Guelfes et les Gibelins, par leurs cruelles divisions, causaient des maux infinis à leur patrie et en faisaient de plus

(1) J. de Voragine... ordinis Prædicatorum, doctrinâ, vitæ integritate et pauperum cura valde insignis universam sacram Scripturam primus omniûm in Italicam linguam summa fide ac diligentia vertit. Adeo que doctrinæ sancti Augustini studiosus fuisse fertur, ut omnia pene ejus volumina memoriâ tenuerit, etc. Spondes, ann. 1292, nº 8, ex Sixt. Senens., lib. IV, p. 274. *Bibliothecœ sanctœ.*

grands encore à la religion : ils tenaient toute la ville dans de continuelles alarmes et ne renouvelaient que trop souvent parmi les peuples tout ce qu'une guerre civile et opiniâtre peut avoir de plus tragique ou de plus affreux. Le nouvel archevêque, pressé encore plus par l'ardeur de sa charité que par les vives sollicitations des cardinaux, tourna d'abord toutes ses attentions vers cet objet. Il sentait également la nécessité et la difficulté de réunir tous les esprits par une sincère réconciliation. Il n'ignorait point que quatre ou cinq de ses illustres prédécesseurs y avaient travaillé inutilement, que plusieurs légats apostoliques n'avaient pas mieux réussi et que le pape Innocent IV, quoiqu'il fût venu lui-même à Gênes, dès les commencements de ces funestes divisions, n'avait pu ni les étouffer ni en prévenir les suites. Les obstacles sans nombre qui s'opposaient à la conclusion de la paix semblaient devenir tous les jours plus invincibles. Cependant toutes ces difficultés ne découragèrent point Jacques de Voragine ; il entreprit de les surmonter ou par la patience ou par l'adresse. Ses fréquentes exhortations, ses discours vifs et pathétiques, de bons services rendus à propos et l'affection égale qu'il montrait aux deux partis opposés lui concilièrent la confiance de tous, et il réussit enfin à les accorder (1295) (1).

(1) Frater J. de Voragine . . cùm sui ordinis provincialis esset in Insubrià, unanimiter a sacro Januensi senatu archiepiscopus electus, inauguratusque est a latino cardinali Ursino apostolicæ sedis legato, anno 1292, apostolicâ sede vacante : jussu sacri collegii dissidentes inter se Guelfos Gibelinos Januenses factiones composuit et civitatem per quinquaginta omnino annos lacessitam

Son attention ne fut pas moins grande pour régler les mœurs du clergé et du peuple.

Les Génois jouirent désormais de la paix tout le temps qu'ils eurent le bonheur de posséder leur charitable pasteur. « Celui-ci sut bien mettre à profit ces précieux moments pour effacer les traces sanglantes d'une si cruelle tragédie et rétablir toutes choses dans leur premier état. Les lieux saints, les églises, les monastères, les hôpitaux, rien n'avait été épargné; plusieurs honnêtes familles se trouvaient ruinées, leurs maisons ayant été pillées ou brûlées; un grand nombre d'orphelins ou de veuves sans biens et sans secours, et bien des gens auparavant en état de soulager les misérables, réduits eux-mêmes à la dernière misère, éprouvaient toutes les horreurs d'une affreuse pauvreté; ceux-là mutilés ou dangereusement malades, et ceux-ci obligés de se cacher pour couvrir les marques encore plus honteuses de la part qu'ils avaient eue à ces criminelles querelles.

« Tels furent les objets qui émurent les entrailles de l'archevêque de Gênes. Comme un père commun, il ouvrit à tous son cœur et ses mains. Ses riches revenus, ses meubles, la bourse de ses amis, tout fut destiné et aussitôt employé à nourrir les pauvres, à couvrir la nudité des uns, à loger les autres, à les consoler et à les assister tous. Il n'avait point attendu, il est vrai, une aussi pressante nécessité pour donner des preuves de cette charité sans bornes, qui faisait son caractère et que les historiens (1)

ad tranquillum pacis portum sua dexteritate perduxit. — Ughelli, *Italia sacra*, tome IV, col. DCCCLXXXVIII.

(1) Bzovius, *Annale ecclesiastici*; Ughelli, Sponde, Dupin, Fleury, *Hist. ecclés.*, livre LXXXIX, nº 22, Echard.

relèvent au-dessus de toutes ses autres vertus. Dès le commencement de son épiscopat, un si grand nombre de pauvres familles et de personnes malades étaient venues chercher du secours dans la ville de Gênes que, selon la remarque et l'expression de Bzovius, les richesses même d'un souverain auraient à peine suffi pour fournir à tous la nourriutre, les vêtements et les remèdes nécessaires (1). Notre archevêque se dépouilla en leur faveur; il fit généreusement distribuer ses revenus, qui étaient grands, et il continua jusqu'à la fin une pratique si digne d'un successeur des Apôtres... Il fit servir son exemple, ses tendres exhortations et toutes les adresses de sa charité pour porter les riches à retrancher au moins une partie de leur superflu, afin qu'aucun citoyen ne manquât du nécessaire. Aimé et estimé de tous et doué du talent de la parole pour persuader, il eut la consolation de voir un espèce d'empressement à seconder ses pieuses intentions. Après avoir fait cesser la guerre, il mit encore fin à la misère, suite trop ordinaire de ce redoutable fléau (2). »

Il y avait sept ans que Jacques de Voragine dirigeait avec beaucoup de sagesse et de gloire l'église de Gênes, toujours appliqué aux œuvres de piété, au travail, à la

(1) Egenorum et pauperum, præsertim in xenodochiis decumbentiûm et variis ægritudinibus confectorûm tantam multitudinem civitati Genuensi se infudisse, ut eis alendis, vestiendis, curandis, regiis opibus et facultatibus opus foret. Eorûm itaque tum necessitatibus, tum infirmitatibus miserantem Jacobum sese et episcopium omnibus possessionibus, paucis exceptis, exuisse easque in usus hospitaliûm piâ prodigalitate contulisse. — Ughelli, *l. c. sup.* tome IV. col. DCCCLXXXVIII, ex Bzovio.

(2) Le père Touron, p. 591 et 592.

prière, édifiant les fidèles par l'éclat de ses vertus et ne les instruisant pas moins par ses prédications que par ses écrits, lorsqu'il mourut dans sa soixante-neuvième année. (1298.)

Qui croirait — après de tels actes et de tels témoignages historiques, — que de soi-disant critiques, en tête desquels on voit le janséniste Baillet, ont osé émettre des doutes sur les vertus et la sainteté de l'illustre archevêque de Gênes, et cela à cause du peu de cas, voire du mépris qu'ils faisaient de la Légende d'or? Cela n'est que trop vrai cependant et mérite d'être constaté et enregistré comme une des nombreuses aberrations de la prétendue critique, au dix-septième siècle.

Donc, Baillet remarque avec douleur que les Génois ont donné à leur archevêque le titre de bienheureux, et il ajoute que les Dominicains prétendent qu'il a été béatifié (1). « Nous ignorons, dit le père Touron, si le peuple ou l'église de Gênes a jamais donné ce glorieux titre à son pasteur; mais nous savons bien que M. Baillet attribue aux Dominicains des prétentions qu'ils n'ont jamais eues (2). »

Il est temps de parler des nombreux ouvrages dûs à Jacques de Voragine ; nous ne pouvons, vu les bornes de cette étude, insister sur chacun d'eux en particulier, nous réservant d'apprécier particulièrement celui qui lui a valu à la fois tant de réputation et de discrédit, de louange et de blâme, pour ne pas dire davantage. Outre la version de toute la Bible, travail qui doit lui faire d'autant plus

(1) *Les Vies des Saints*, etc., tome I, p. LII, note 2. — Discours sur l'histoire de la Vie des Saints, § XXXIII.

(2) P. 593.

d'honneur qu'il est le premier Italien qui ait entrepris de traduire les Livres Saints en sa langue, on lui attribue quelques volumes de sermons sur presque toutes sortes de sujets; une table de toutes les histoires contenues dans les Saintes-Ecritures, un livre sur les ouvrages de saint Augustin, où l'auteur fait également paraître et son fidèle attachement à la doctrine du grand docteur de la grâce et la profonde connaissance qu'il avait de toutes les beautés de ses écrits; un traité des louanges de la Vierge, contenant par ordre alphabétique un grand nombre de discours à l'honneur de la mère de Dieu; un traité de morale, ou la décision des cas de conscience, pour l'usage et la commodité des ecclésiastiques de son diocèse; une chronique de la ville de Gênes, continuée jusqu'en l'année 1295; l'histoire des archevêques de Gênes, ses prédécesseurs; les actes du synode ou concile provincial tenu à Gênes en 1293.

Mais, de tous les ouvrages de Jacques de Voragine, le plus connu est son recueil des Vies des Saints, qu'il a intitulé *Légende* et auquel le public et les écrivains du treizième et du quatorzième siècles donnèrent le nom de *Légende d'or* « à cause — dit Echard, — du très-grand fruit qu'avait produit ce livre (1), » fruit d'utilité et d'édification ainsi que d'instruction, comme nous le démontrerons tout à l'heure.

Pendant trois siècles cet ouvrage jouit d'une grande et juste estime; il fallut, au xvie siècle, la révolution payenne, décorée du nom pompeux de Renaissance, et,

(1) Nam quod notandum est, hoc epithetum libro suo non indiderat auctor,... sed fructus maximus inde reportatus tribuerat. — Echard, tome I, p. 456.

au xviie, le mouvement rétrograde et démolisseur du Jansénisme, pour que ce monument vénérable fût attaqué de toutes parts, jusqu'au jour où, vers la seconde moitié du xixe siècle, justice lui a été de nouveau rendue et pour toujours.

La Légende d'or, le livre le plus souvent imprimé aux xve et xvie siècles, traduit dans toutes les langues connues, avait eu plus de cinquante éditions quand, dans la seconde moitié du xvie siècle, elle devint l'objet d'attaques passionnées et aveugles, deux chosesinséparables, à toutes les époques. Un apostat fut le premier qui entreprît de dénigrer la Légende d'or; ce déserteur du catholicisme et du cloître, Jacques Lacopius, devenu protestant en 1566, écrivit avec beaucoup d'aigreur contre le livre de Jacques de Voragine; en rejetant ce qu'il qualifiait de fables, il fit aussi table rase de plusieurs vérités qui font partie de l'histoire ecclésiastique. Hâtons-nous de dire que revenu, par la suite, dans le giron du catholicisme, par une conversion qui lui mérita la couronne du martyre, — le 9 juillet 1572, en montant sur l'échafaud, il jeta lui-même son livre dans le feu (1).

Baillet, par un oubli peut-être... volontaire, n'a pas mentionné cet antagoniste de la Légende d'or; probablement l'épisode de la fin de cet adversaire de l'œuvre de Jacques de Voragine ne lui a pas semblé opportun à citer.

Launoy, *le dénicheur de Saints* comme il aimait à

(1) Lacopius,... cùm anno 1566 à Catholicis ad Protestantes defuisset, adversus *Legendam auream* tum sic vulgo dictam... libellum procaci stylo scripsit hoc titulo *Deflorationes Legendae aureae* : ipse tamen, miserescente Deo ad frugem reversus, fidei catholicæ pugil fortissimus factus, nonâ julii 1572, cum aliis

s'entendre qualifier, rapporte (1) que Claude Despence, docteur de Paris dans le collége de Navarre, prêchant dans l'église de St-Merry, en 1543, déclama très-fortement contre la Légende d'or, qu'il appelait une légende ferrée de mensonges. Mais, peu de semaines après, par un ordre exprès de la faculté de théologie de Paris, il se rétracta publiquement. « Cela prouve, dit le P. Touron (2), qu'encore, vers le milieu du XVIe siècle, la Légende avait de grands défenseurs, même parmi les savants. »

Quant à Melchior Cano — que Dupin, Baillet et autres se sont plu à mettre au premier rang des censeurs de la Légende d'or, et qui mourut en 1560, — on a beaucoup exagéré ses expressions à l'égard de l'œuvre de Voragine (3), qu'il n'a pas nommée, se contentant de citer le fougueux Vivès, espagnol, dont la modération dans la polémique n'était pas la vertu dominante.

A ce propos, Dupin, parlant de Jacques de Voragine, dit : « (4) Il est auteur de la Légende dorée,... dans laquelle il a ramassé, sans critique et sans discernement, quantité de

martyribus Gorcomensibus dictis gloriosam mortem passus est, ipsaque priusquam cruci appenderetur, impium suum libellum in ignem conjecit. — Echard, tome I, p. 456.

(1) Regii Navarræ gymnasii Parisiensis historia, tome I, p. 297; etc. — Sur Launoy Cs. nos *Etudes sur quelques hagiologues du 18e et du 17e siècle*, p. 20-25. (*Versailles*, 1862, broch. grand in-8, de VI-25 p.)

(2) P. 597.

(3) De locis theol., libro II, cap. VI.

(4) *Histoire des controverses et des matières ecclés. traitées dans le* XIIIe siècle. (2e édit. Paris, 1701, in-8,) p. 292 et 293.

faits la plupart fabuleux. Voici le jugement qu'en porte Melchior Cano : « Cette Légende, dit-il, a été écrite par « un homme qui avait la bouche de fer et le cœur de « plomb, et dont l'esprit n'était ni juste ni prudent (1). On y « lit plutôt des monstres de miracles que de vrais mira- « cles... »

Comme correctif à ces dures et souverainement injustes paroles, Dupin ajoute : « Si cet archevêque n'est pas estimable par ses écrits, on ne peut nier toutefois qu'il ne l'ait été par sa vie et par sa piété. Il était fort dévot et charitable envers les pauvres, auxquels il faisait distribuer presque tous les revenus de son archevêché. »

Voici comment le père Touron (2) répond aux prétendues critiques de Dupin : « Dans les premières paroles de M. Dupin, il me paraît qu'on peut reprendre deux choses : 1° que cet écrivain ait attribué à Melchior Cano des expressions très-dures, qui ne sont pas de lui, mais de Vivès, auteur espagnol... Bien loin que Cano ait dit de la Légende et de son auteur ce que M. Dupin lui fait dire aussi expressément que s'il rapportait ses propres termes, il n'a nommé ni l'un ni l'autre dans l'irruption qu'il a faite avec tant de vivacité contre les fausses Vies des saints. Où est donc cette sincérité et cette exactitude dont nos critiques aiment tant à se faire honneur? N'est-ce pas tomber imprudemment dans le défaut qu'on condamne, dans le temps même qu'on se fait un mérite de le condamner?

« 2° Je blâme encore le peu d'attention de M. Dupin à distinguer les différents ouvrages de Jacques de Voragine

(1) Hanc (Legendam) homo scripsit ferrei oris, plumbei cordis, animi certe parum severi et prudentis.

(2) P. 599-602.

ou sa facilité à les confondre tous dans la même censure. Il aurait bien dû faire quelque exception, puisqu'il n'ignorait pas que sa version de la Bible avait mérité l'approbation des savants, même des derniers siècles...

« M. Baillet s'est montré encore moins équitable ou moins scrupuleux que M. Dupin. Si celui-ci a fait peu de cas des ouvrages de l'archevêque de Gênes, il n'a pas laissé de reconnaître que l'auteur était très-estimable par la pureté de sa vie, par sa piété, surtout par sa grande charité. Celui-là au contraire ne reconnaît ni vertu, ni probité, ni rien enfin de louable dans un prélat qui a mérité tant de louanges et par ses belles actions et par les services importants qu'il rendît à un grand peuple dans les temps les plus orageux et les plus difficiles. M. Baillet se met de mauvaise humeur contre Bollandus, qui avait tâché d'adoucir ou d'expliquer la censure trop forte de Vivès... Surtout il ne pouvait souffrir les traits satyriques contre la personne d'un prélat, dont il admirait la sagesse et les vertus (1). *Mais*, dit M. Baillet (2), *c'est vouloir nous faire juger de l'excellence du livre par la sainteté de l'auteur, au lieu qu'il aurait peut-être mieux fait de juger, cette prétendue sainteté par l'esprit qui règne dans son livre et qu'il*

(1) Ludovicum Vivem semper maximi feci...... sed quod Legendæ ilius auctori ita maledicit, ut virum sanctum et sapientem plumbei cordis, oris ferrei appellet. id sanè miror, in homine præsertim gravi et moderato... fuerit Jacobus stylo minus compto. ut illa erant tempora; at erat non modo doctus et pius, sed prudentià, judicioque singulari, ut quàm probabilia essent quæ scriberet, Vive Erasmoque meliùs potuerit judicare. — Bollandus, *Acta Sanctorûm*. tome I, p. xx.

(2) P. L.

sera toujours difficile de prendre pour l'esprit de vérité.

« Il est d'abord permis de douter que M. Baillet ait jamais vu le livre contre lequel il prend tant de plaisir à déclamer. Nous avons déjà remarqué qu'il ne connaissait guère l'auteur; et il y a bien de l'apparence qu'il n'était pas mieux instruit de ses écrits. Ce qu'il y a de plus fâcheux pour lui, selon la réflexion du père Echard, c'est qu'après avoir tout blâmé, tout condamné sans exception dans la *Légende*, M. Baillet a tout loué et tout admiré dans les écrits d'une dame savante, dont l'ouvrage cependant renferme cette légende presque en entier (1). Tant il est vrai qu'avec beaucoup d'érudition, de droiture et d'amour de la vérité, on est encore capable de bien des méprises. Il est rare qu'un écrivain se tienne toujours dans un juste milieu pour distribuer le blâme et la louange avec une équité égale à sa liberté. Ou il loue avec complaisance, ou il condamne par humeur; tantôt adulateur, tantôt cri-

(1) Mirus semper mihi visus est Bailletus vir aliàs clarissimus, cum tanto æstu in Jacobum de Voragine stomachum effundit, et aliunde sanctimonialem Joannam Baptistam Boette ad astra extollit, quæ tamen totum Jacobi opus in suum convasavit, etc. — Echard tome I, p. 456.

Voici en quels termes Baillet parle des *Vies des Saints*. écrites par la Révérende mère Jacqueline Boette de Blemur et publiées à *Lyon*, en 1689 (in-fol. 4 vol.) : « *La Vie des Saints*, de la R. M. Jeanne de Blemur, mérite d'être regardée avec d'autant plus de distinction, que ce n'est pas une version simple comme beaucoup d'autres... On en sera encore plus surpris, si l'on considère que le travail, quelque grand qu'il soit pour une fille, y est moindre que l'esprit et l'industrie qui règne dans cet ouvrage. » — Baillet, p. LXXIX.

tique outré, souvent par prévention, presque toujours avec excès...

« Nous souscrivons volontiers aux réflexions de Melchior Cano, et avec lui nous dirons qu'on ne doit point mettre parmi les gens de bien ceux qui imposent volontairement dans leurs écrits ou qui déguisent la vérité connue. Mais lorsque M. Baillet ajoute : *Sur ce principe on ne devrait jamais songer à canoniser Jacques de Voragine ni Métaphraste dont les Grecs font tous les ans la fête au mois de novembre* (1), nous répondons sans hésiter que ce critique se trompe ou qu'il prétend nous tromper. Non, les personnes sages ne reconnaîtront jamais dans le portrait d'un imposteur celui du célèbre archevêque de Gênes... Mais vouloir lui faire un crime de ses méprises, ce serait établir une règle sur laquelle M. Baillet ne voudrait point être jugé. Il serait à souhaiter que cet auteur eût fait quelque attention à ces paroles de Cano, qu'il avait sous les yeux : « Je tais les noms, parce qu'il ne s'agit ici que de « juger des mœurs et non pas seulement d'érudition, en « quoi la censure peut être plus libre. Car, pour ce qui est « des mœurs, la règle doit être la prudence à l'égard des « vivants et le respect pour les morts (2). »

Pour en revenir au méticuleux et trop sévère Baillet, les continuateurs de Bollandus l'accusent souvent d'avoir

(1) P. LIII, note 2.

(2) Nominibus parco, quoniam hujus loci judicium morum etiam est, et non eruditionis tantum, in quâ liberior potest esse censura. Nam quæ morûm est hæc debet profecto esse, et in vivos cautior et in mortuos reverentior. — Lib. II, cap. VI.

lui-même adopté des fables et copié des récits fabuleux (1).

Jusqu'ici nous avons laissé la parole aux adversaires de l'œuvre de Jacques de Voragine et abandonné sa défense à l'historiographe de son ordre, au siècle dernier. La défense est modérée, simple et de bon goût, mais pas assez concluante à notre gré, à nous, hommes d'un siècle qui comprenons le vrai, l'irrécusable mérite de *la Légende d'or*.

Voici en quels termes catégoriques et explicites Bollandus, le chef et le patron des *Acta Sanctorum*, homme compétent s'il en fût dans la question, apprécie l'œuvre de l'archevêque de Gênes et la défend contre Wicelius, Vivès et autres soi-disant critiques, esprits chagrins à la suite :

« Où donc trouvez-vous, bon Wicelius (2), que Jacques « cherche à faire de la mythologie?.. Qu'il ait suivi d'an« ciens documents, je n'en saurais douter; je trouve « même que la majeure partie de ses histoires s'accorde « avec les pièces antiques et originales. Je ne les ai pas « débrouillées toutes, et du moins où j'ai trouvé la source, « je ne regarde pas comme une nécessité d'en suivre tous

(1) Non tàm facile ignoscimus Adriano Bailleto, qui vix synchronis sancti Dominici biographis fidem adhibet, ut initio hujus commentarii diximus, et intarim in gallica ejusdem sancti vita, n° 3, has recentiorûm fabulas adoptat. Unde Echardus intempestiorem illum hypercriticum, qui sæpe de certis sanctorûm gestis ac miraculis ob leves conjecturas dubitat... sic jure merito corrigit, etc. — Bollandus, tome I d'août, p. 390, n° 172 ; p. 392, n° 182, et p. 393, n° 184. Sur Baillet, Cs. nos *Etudes sur quelques Hagiologues du 18e et du 17e siècles*, p. 5-17.

(2) Hagiologium, seu historia de Sanctis. (*Mayence*, 1541, in-fol.)

« les ruisseaux. Je me contente de constater s'ils découlent
« de cette source, si leurs eaux ne sont pas troubles, si
« leur cours n'est pas trop lent, s'ils ne charrient pas
« de vase du marais qu'ils arrosent. J'établis la confiance
« que j'accorde aux abréviateurs ou aux commentateurs
« sur la comparaison que je fais de leurs écrits avec les
« anciennes pièces. Je pense donc que *la Légende* est
« le plus souvent la victime de l'injure dans les jugements
« qu'en portent les modernes. Est-ce donc une nécessité,
« si on ne veut pas émouvoir le mépris de Wicelius, de
« prendre dans Eusèbe tout ce qu'on dit des Saints? etc...
« Quant à L. Vivès, il fut encore plus sévère et plus
« acerbe que Wicelius contre *la Légende d'or*. Toujours
« j'ai fait grand cas de Vivès; c'est un homme profondé-
« ment érudit, plein de gravité et de prudence. Je partage
« son avis, quand il réclame, dans les écrits concernant
« les actes des Saints, plus d'exactitude que l'on en a
« ordinairement apporté ; mais, quand il maltraite le
« saint et savant auteur de la Légende : *C'était un cœur*
« *de plomb, une bouche de fer*, je m'en étonne de la part
« d'un personnage si grave, si modéré. Peut-être avait-il
« emprunté cela d'Erasme, son maître, Erasme, cet aris-
« tarque très-sévère qui trouve à reprendre dans chaque
« auteur et n'en laisse presque pas un à l'abri de ses coups.
« Il a ce ridicule de critiquer ce qu'il ne comprend pas et
« ce qu'il ignore. Que le style de Jacques de Varazze ne
« soit pas plus châtié que celui des écrivains de son temps,
« je l'accorde : toujours est-il que c'était non-seulement
« un savant et un saint, mais qu'il était doué d'une pru-
« dence, d'un jugement remarquables. Il est donc plus
« apte que Vivès et Erasme à discerner dans ses écrits
« ce qui mérite approbation. »

Bolland reconnait et proclame ici hautement la candeur, c'est-à-dire l'amour de la vérité pure qui animait Jacques de Voragine et présida à tous les actes de sa vie. Cette candeur, qui est le caractère essentiel de la Légende d'or, est la seule et rationnelle explication de l'immense succès de ce livre, au réveil et à la réhabilitation glorieuse duquel nous avons assisté et qui est un fait désormais acquis.

« *La Légende dorée* — comme la définit très-bien un érudit qui en a fait l'étude de sa vie, — (1), est l'explication des offices célébrés durant l'année ecclésiastique. Les fêtes des Saints revenant en plus grand nombre que les autres solennités dans l'Eglise, la vie des Saints tient conséquemment la plus grande place du livre; il commence en effet par une instruction sur l'Avent, qui ouvre le cycle liturgique, et, après avoir parcouru tout le cycle festival, il se termine par l'explication du dernier office contenu au bréviaire, celui de la dédicace des Eglises. Le but principal de l'auteur est donc d'exposer aux fidèles les motifs de chaque solennité admise dans le calendrier suivi par le monde catholique. Chaque cérémonie ayant ses raisons d'être, il en développe les motifs en rapportant à côté de chacune quelques traditions, des récits fort extraordinaires parfois, pour en graver mieux le souvenir dans la mémoire du lecteur; et comme au temps où il écrivait, on n'avait pas facilement, comme aujourd'hui, la ressource de trouver l'histoire des Saints dont la fête revient à jour fixe dans l'Eglise, Jacques de Varazze conçut l'idée de

(1) M. l'abbé Roze, *la Légende d'or*, (*Revue de l'Art chrétien*, 10e année, 1867, p. 39 et 40.)

rassembler dans un corps d'ouvrage, sous une forme plus étendue que les leçons des bréviaires, les légendes particulières de chaque bienheureux proposé par la sainte Église à la vénération comme à l'imitation de ses enfants... »

Pour atteindre ce but Jacques de Voragine n'a pas eu la prétention d'inventer, il s'est borné au rôle modeste, et cependant infiniment méritoire, de compilateur. Telle a été la tâche qu'il s'est imposée et dont le titre de son œuvre est la claire et nette révélation : *Legenda Sanctorum quam* compilavit *frater Jacobus*. L'illustre archevêque de Gènes a reproduit le style de chaque auteur qu'il cite, et la forme dialectique qu'il a imprimé à ses *moralités* sur certains épisodes, et qui n'était pas un des moindres charmes de son livre pour ses contemporains, indique assez qu'au moyen âge le peuple était plus savant qu'on ne le croit communément aujourd'hui.

Mais, dit-on, Jacques de Voragine a souvent donné des traditions apocryphes; nous ne le nions pas plus que lui-même, car, lorsque cela arrive à l'auteur de la *Légende d'or*, il a toujours soin d'en prévenir son lecteur. Mais le fond et la masse de la Légende a pour base les actes authentiques. Voilà la part la plus forte comme la plus substantielle dont le but a été apprécié par Ozanam. « A « quelque moment que nous prenions la Légende, nous « y trouvons toujours une vérité positive ou une vérité « symbolique; jamais nous n'y voyons ce qu'on a appelé « du nom insultant de mythologie. Le vice de la mytho- « logie est d'étouffer l'âme sous les sens, l'esprit sous la « matière; au contraire, la Légende fait régner l'esprit sur « la matière, la prière sur la nature, l'éternité sur le temps. « Elle trouve dans le mérite ou le démérite le point où « elle suspend les destinées humaines. Il se peut que

« vous soyez fatigués de ces visions, les peuples ne l'étaient « pas; ils ne se lassaient point d'entendre parler d'une « vie meilleure que celle-ci. »

Jacques de Voragine a puisé ses récits aux sources les plus autorisées comme les plus nombreuses; un érudit de nos jours a fait l'inventaire, par ordre chronologique, des auteurs par lui consultés et dont il a donné comme une bibliothèque en miniature.

L'archevêque de Gênes cite tous les livres de la Bible, y compris le livre des Justes, dont parle Josué, X, 13.

Ier siècle. — Josèphe, les prêtres et les diacres d'Achaïe, saint Denis l'Aréopagite, saint Clément, saint Lin.

IIe siècle. — Saint Ignace d'Antioche.

IIIe siècle. — Origène, saint Cyprien.

IVe siècle. — Saint Hilaire, saint Basile, saint Jean Chrysostôme, Eusèbe de Césarée, Eutrope, saint Athanase, Pallade, saint Ambroise, Amphiloque d'Icone, Sédulius, saint Grégoire de Nysse.

Ve siècle. — Saint Augustin, saint Jérôme, Prosper, Orose, Cassien, Macrobe, saint Gélase, Prudence, saint Léon, saint Paulin de Nole, Pélage, Gennade, saint Eucher de Lyon, saint Sévère-Sulpice, Socrate, Sozomène, Théodoret.

VIe siècle. — Saint Grégoire-le-Grand, Cassiodore, saint Fulgence, les Vies des Pères, saint Grégoire de Tours, Dorothée, Boëce, Elpis.

VIIe siècle. — Saint Isidore de Séville, Jean diacre, Mahomet.

VIIIe siècle. — Saint Jean Damascène, le vénérable Bède, saint Germain de Constantinople, Paul diacre.

IXe siècle. — Saint Walafrid Strabon, la Glose, Méthode,

Hinemrar, Haymon, Usuard, Alcuin, Eginhard, Amalaire, Jean Scot, Hericus, Turpin.

xe siècle. — Saint Pierre Damien, saint Gérard, Fulbert de Chartres, Hermann Contract, Adalbode.

xiie siècle. — Saint Bernard, Pierre Comestor, saint Anselme, Pierre de Cluny, Richard de Saint-Victor, Pierre Lombard, Hugues de Saint-Victor, Sigebert de Genblours, le pape Calixte, Guillaume de Saint-Thierry, Hernold de Bonneval, Gilbert, Eckbert, Pierre le Chantre, Léon d'Ostie, Honorius d'Autun, Gratien.

xiiie siècle. — Innocent III, saint Hugues de Cluny, Hélinand, Jean Beleth, Guillaume d'Auxerre, Godefroy de Viterbe, Vincent de Beauvais, Henri de Gand, Sicardi, Prévost.

Autres livres qui n'ont pu être classés :

Evangile de Nicodème, — Livre de l'Enfance. — Livre apocryphe attribué à saint Jean l'Evangéliste. — Abdias. — Jean, le même que Marc. — Hégésippe. — Mélito ou Mellitus de Laodicée. — Les docteurs d'Argos. — Livre des Sybilles. — Le rabbin Moyse. — F. Barthélemy. — Thimothée. — Pierre de Ravennes. — Sulpice de Jérusalem. — Théotime. — Hubert de Besançon. — Constantin. — Saint-Cosmas Vestitor. — Pierre de Compostelle. — Richard. — F. Albert. — Histoire apocryphe de Pilate. — Histoire d'Antioche. — Histoire apocryphe des Grecs. — Une histoire ancienne. — Plusieurs chroniques. — Gestes des saints Pontifes. — Glossaires. — Livre des saints Gervais et Protais. — Les miracles de la sainte Vierge. — Livres des miracles des Saints. — Missel ambrosien. — Hymnes. — La très-grande partie de ces volumes reproduit les auteurs les plus respectables (1).

(1) M. l'abbé Roze, p. 46 et 47.

En nous résumant, nous dirons avec l'érudit moderne par nous déjà cité : « Le mot *Légende* a toujours signifié sujet de lecture, jusqu'au moment où une science quelconque l'a traduit par *conte*, *fable*. En parlant d'Augustin Thierry, la *Revue des Deux-Mondes* dit que, dans les légendes du moyen âge, « il y trouvait la *véritable histoire*, et il avait raison, car la légende est la tradition vivante, et, trois fois sur quatre, elle est plus vraie que l'histoire (1). »

Quoi de plus! Un tel aveu est précieux à recueillir, surtout venant d'un recueil qui n'est pas coutumier du fait.

Ajoutons que sans la Bible et la *Légende d'or* il est impossible de rien comprendre aux monuments du moyen âge, dont les sculpteurs et les peintres sur verre, ainsi que les orfèvres, se sont inspirés pour la statuaire, les vitraux, les vases sacrés, les châsses des Saints et tout ce qui a trait aux objets du culte et de la liturgie catholiques. La poésie des arts aux âges de foi émane et s'inspire de ces deux livres, que l'on ne peut séparer : — la Bible et la *Légende d'or*.

(1) Edmond de Guerle, *Historiens modernes de la France*, A. Thierry, etc. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1858, p. 371.)

LES IMAGINATIONS DE VARILLAS

Il en est des épitaphes comme du papier, les unes et l'autre souffrent tout; c'est ainsi qu'au siècle dernier on pouvait lire sur une tombe, dans la nef de l'église des Carmélites de la rue du faubourg Saint-Jacques, l'inscription que voici :

Clarissimo viro
Antonio de Varillas,
Regi a Consiliis,
Franciæ historiographo,
Cujus
Fama latè per orbem diffunditur ;
Mens in libris lucet,
Corpus hic resurrectionem expectat,
Anima requiescat in pace (1).

(1) Piganiol, *Description hist. de la ville de Paris*, etc. (Edit. de 1765,) tome VI, p. 177. « L'on doit savoir gré à l'auteur de cette épitaphe de n'avoir loué Varillas que sur son esprit (*mens*) et de n'avoir pas poussé la flatterie jusqu'à vanter son amour pour la vérité. » — Piganiol, *Ibid. ut. sup.*

Ce qui veut dire : « A très-illustre homme, Antoine de « Varillas, des conseils du roi, historiographe de France, « dont la renommée est répandue dans tout l'univers ; « son esprit brille dans ses ouvrages, et son corps attend « ici la résurrection. Que son âme repose en paix ! »

Né en 1624, mort en 1696, Varillas fut, au dix-septième siècle, l'inventeur d'un genre très-justement décrié depuis, mais qui n'en a pas moins fait école, celui de l'histoire dramatisée et écrite au point de vue à peu près exclusif de l'imagination. A notre époque, Augustin Thierry a renouvelé cette manière dont la première mise en œuvre revient — triste honneur ! — à Varillas, le maître de Saint-Réal et de tant d'autres romanciers historiques, presqu'aussi désastreux et plus coupables peut-être que Courtilz de Sandras.

Les trop nombreux ouvrages soi-disant *historiques* de Varillas sont en quelque sorte le reflet de la vie agitée et indécise de leur infatigable auteur. Né en 1624 à Guéret, dans la Marche, après y avoir achevé ses études, il fut successivement chargé de deux éducations particulières ; puis étant venu à Paris, il fut reçu chez les frères Dupuy, dont le cabinet était alors le rendez-vous des savants.

Varillas — à l'en croire, — aurait débuté dans la carrière de l'histoire à l'heure où d'ordinaire on commence à en étudier les éléments ; il nous apprend que, dès 1648, à l'âge de vingt-quatre ans, il était l'historiographe de Gaston de France, duc d'Orléans, poste qu'il occupa jusqu'en 1652. Trois ans plus tard, en 1655, on le trouve employé à la bibliothèque du roi, où Colbert le chargea (1661), avec Saint-Réal pour adjoint (1), de collationner les manus-

(1) Ils ne tardèrent pas à se brouiller. Bayle écrivait de Paris,

crits de Brienne dont il avait une copie avec les originaux existants dans ce précieux dépôt. « Mais, soit que Varillas n'eût point de disposition pour cette sorte d'ouvrage, soit qu'il n'y travaillât qu'avec négligence, il lui échappa bien des fautes (1). » Aussi fut-il remercié en 1662 et il se retira dès lors dans la communauté de Saint-Côme, où il passa le reste de ses jours et mourut, le 9 juin 1696, âgé de soixante-douze ans.

Toujours occupé à écrire et à publier volume sur volume, Varillas ne se donnait d'autre relâche qu'une promenade quotidienne dans l'enclos des Chartreux ; dom Bonaventure d'Argonne (2), un des religieux de cette maison, qui l'y avait connu à ses débuts, en parle ainsi :

« Varillas vint jeune à Paris et copia, sous M. Dupuy, garde de la bibliothèque du roi. Quand il n'aurait fait qu'écouter cet excellent homme, il aurait pu venir très-habile, et je ne sais comment il ne s'est point avisé de nous donner un recueil de ce qu'il lui avait ouï dire de

le 7 mars 1675, — à Minutoli : « L'abbé de Saint-Real, qui a fait le *Don Carlos*, et qui était un des élèves de M. de Varillas, s'est mis mal dans son esprit ; M. de Varillas se plaignant qu'il lui a dérobé des écrits de la dernière conséquence. »

La nouvelle soi-disant historique de *Don Carlos* avait paru en 1673.

(1) Le père Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, tome III. *Mémoires hist. sur plusieurs historiens de France* n° XLI, p. CIII-CV. Notice sur Varillas.

(2) Il publia, sous le pseudonyme de Vigneul Marville, des *Mélanges d'histoire et de littérature*, auxquels nous empruntons de précieux détails sur Varillas. (Voyez l'édit. de 1713 des *Mélanges*, tome II, p. 442-453.)

plus remarquable. Car, comme M. Dupuy était extraordinairement bien rempli et qu'il ne disait rien que de fort digéré, M. Varillas aurait pu nous enrichir de quantité d'observations curieuses et de maximes importantes qui sortaient de la bouche de cet oracle de la littérature.....

« J'aurais encore conseillé à M. de Varillas, si je l'avais davantage pratiqué, de nous donner les extraits qu'il avait tirés des layettes de la bibliothèque du roi, sous le titre tout simple de *Mémoires servant à l'histoire*, avec les dates et les chiffres des layettes où se trouvaient alors les originaux de ces extraits. Il aurait rendu en cela un service bien agréable au public et n'aurait pas mis sa réputation en danger comme il l'a fait, en voulant composer des corps d'histoires de son chef et ne rendre compte à personne de bien des choses qui sont peut-être vraies au fond, mais qu'on ne prend pas pour telles, parce qu'elles ne se trouvent pas assez appuyées.....

« M. Varillas avait un défaut qui lui a coûté cher, c'est qu'il n'était pas assez délicat dans le choix qu'il faisait des mémoires qu'il employait dans la composition de ses histoires..... Comme M. Varillas s'est servi de quantité de mémoires qui ne viendront peut-être jamais à la connaissance du public, il devait être fort réservé ou, s'il voulait user de toute sa liberté, il fallait citer les lieux et les personnes de qui il tenait ce qu'il avançait.

« Ce n'était pas seulement à l'égard de ces sortes d'écrits, mais aussi à l'égard des livres imprimés qui sont connus de tout le monde, que M. Varillas n'avait pas assez de délicatesse. Il s'est appuyé en des choses très-importantes sur de certains qui ne sont pas assez appuyés eux-mêmes pour servir de soutien aux autres. Ils l'ont fait tomber, et il est tombé avec eux.

« Mais ce qui a porté plus de préjudice à M. Varillas, c'est qu'il ne prenait conseil de personne et qu'il n'avait pas assez de force sur lui-même pour suivre les avis qu'on lui aurait pu donner. C'est là le défaut des gens particuliers, comme M. Varillas.....

« Avant qu'il eût mis ses ouvrages sous la presse et lorsqu'on ne les débitait encore que manuscrits et sous le manteau, il avait une réputation sans bornes. Tout le monde voulait avoir de ces précieux morceaux d'histoires, qui sortaient du cabinet de l'incomparable Varillas. Un abbé de mes amis en acheta pour trente pistoles, et mon copiste me fit présent de six feuilles que je récompensai d'un castor. »

On ne peut certes porter plus loin l'engouement pour un auteur, mais aussi quelle réaction terrible après un tel enthousiasme ! « Je me souviens, dit le père Daniel (1), que lorsque son *Histoire de François Ier* courut manuscrite, on l'arrachait des mains de ceux qui l'avaient pour la lire avec empressement. »

Dom B. d'Argonne, après avoir tracé une esquisse du galetas qui servait à la fois de chambre à coucher et de cabinet de travail à Varillas, et où l'on voyait plus de papier noirci que de livres d'études, constate que l'improvisation de cet écrivain ne l'avait pas conduit à la fortune, voire à une aisance relative.

« Lire et écrire était toute son occupation, et il ne prenait point d'autre divertissement que celui, quand il faisait beau jour, d'aller passer l'après-dîné dans le clos des Chartreux. Là, après quelques tours d'allées, prenant le

(1) *Histoire de France* (édit. in-4° de 1729,) préface, p. XXII-XXIV.

haut-bout sur un banc, il débitait ce qu'il savait à deux ou trois prêtres qui le suivaient en tous lieux. Quelquefois la compagnie se grossissait ou d'un Cordelier ou d'un Jacobin, et même d'un docteur ou d'un prédicateur qui était venu là pour répéter son sermon. Quelquefois aussi un misanthrope ou un rêveur, ami des déserts et de la solitude, s'approchait et étendait le cercle. Plus il arrivait de monde et plus Varillas criait ; car outre qu'il avait la voix haute, il s'échauffait aisément et soutenait ses opinions contre tous, avec des clameurs que les échos répétaient et allaient redire aux saints anachorètes qui vivent dans cette retraite.

« Voilà à peu près comment M. Varillas vivait de mon temps. Depuis que je me suis retiré en basse Normandie, et qu'il a été auteur déclaré, je n'ai point su s'il a changé quelque chose à cet ordre ; je sais seulement que devenu aveugle il est mort dans une extrême vieillesse, sans que pas un de nos faiseurs d'éloges ait jeté une seule goutte d'eau bénite sur sa fosse et honoré sa mémoire de deux ou trois vers : malheureux ou heureux, j'en doute, de n'avoir pas eu cent écus à laisser à nos poètes pour lui faire une méchante épitaphe (1). »

A l'époque où dom B. d'Argonne traçait, au physique et surtout au moral, ce portait vivant de Varillas, celui-ci avait environ quarante-cinq ans et avait déjà produit nombre d'ouvrages avec des fortunes diverses.

(1) L'épitaphe latine de Varillas, dont nous avons rapporté le texte, lui fut érigée par ses parents et amis, J. Couturier de la Prugne et Cl. Pillon, (tous deux fonctionnaires publics), l'année même de sa mort (1696). Voyez Piganiol, *l. c. sup.*

Un trait sur lequel Ménage (1) a jugé à propos d'insister nous initie à la façon dont Varillas étudiait l'histoire et dont il se préparait à l'écrire : « M. Varillas me disait un jour que de dix choses qu'il savait il en avait appris neuf dans la conversation. » La lecture des livres n'aurait, à ce compte, été que dans la proportion de un à dix pour le fécond improvisateur.

Les ouvrages de Varillas ont plus particulièrement trait à l'histoire de France et d'Espagne, aux xve et xvie siècles et à celle des hérésies des mêmes époques. Ses travaux sur l'histoire de France comprennent, en quinze volumes in 4°, une suite de cent soixante-seize ans, soit les annales de neuf règnes, de la naissance de Louis XI, en 1423, à la mort de Henri III, en 1589.

L'histoire de Charles IX, roi de France, qu'il publia en 1683 (2), fut son premier ouvrage relatif aux annales de la France. « Il ne jugea pas cependant à propos de garder l'ordre des temps ; car il donna d'abord l'histoire de Charles IX comme la plus intéressante, à cause des guerres de religion dont elle est remplie (3). » Englobant cette histoire dans le même jugement qu'il porte sur les biographies des autres rois dont s'est occupé Varillas, Lenglet du Fresnoy dit (4) : « On ne peut se fier sur un auteur aussi équivoque, qui, pour des faits peu connus,

(1) *Menagiana*, tome IV, p. 111. (Edit. de 1729, publiée et annotée par la Monnaye.)

(2) *Paris*, in-4, deux vol. *Cologne*, 1686, *in*-12, *deux vol.*

(3) Niceron, *Mém. pour servir à l'hist. des hommes ill.*, tome V, p. 66.

(4) *Méthode pour étudier l'histoire*, etc., dernière édit. in-12, (1772), tome XII, p. 188.

cite en gros ses mémoires manuscrits, sans dire qui ils sont ni d'où il les a tirés. »

En 1684, Varillas publia *La pratique de l'éducation des princes, etc.* (1). C'est à propos de cet ouvrage que Bayle écrivait alors (2) :

« Nous aurons bientôt occasion de parler de quelques Histoires de M. Varillas, qui sont sous la presse en ce pays-ci. C'est un historien de France fort célèbre et dont les ouvrages ont été lus en manuscrit avec beaucoup d'empressement. Il s'attache moins que feu M. du Bouchet, l'un de ses collègues, à l'éclaicissement et aux preuves des généalogies, mais il recherche en récompense avec plus de soin les causes secrètes des événements. »

L'enthousiasme n'étant pas le défaut capital du sceptique Bayle, il nous faut chercher quel motif le rendait si empressé à accueillir et à louer dans ces termes Varillas, dès ses premiers ouvrages.

Le mois suivant (août 1684), à propos de *L'histoire de François Ier*, dont l'édition de Hollande précéda celle de Paris, qui ne parut que l'année suivante, Bayle écrivait (3) :

« Je l'avais bien dit, dans le catalogue du mois précédent, qu'il me faudrait bientôt parler de quelques Histoires de M. de Varillas. En voici une que le public a fort souhaitée, soit parce que ceux qui l'avaient vue en manuscrit la louaient beaucoup, soit parce que l'on disait que l'auteur n'a jamais pu obtenir un privilège pour la pu-

(1) *Paris*. in-4, et *Amsterdam*, même année et même format.
(2) *Nouvelles de la République des lettres*, juillet 1684.
(3) *Nouvelles de la Rép. des lettres*.

blier. On ajoutait que le refus du privilège était fondé sur ce que l'historien disait trop de mal de François Ier et trop de bien de Charles-Quint, mais il y a beaucoup d'apparence qu'on se détrompera de cette pensée en lisant ce livre....

« Comme on a pu connaître le caractère de son esprit et de sa plume, par les ouvrages qu'il a déjà donnés au public et surtout par son Charles IX (1)... je ne m'étendrai pas fort sur ce chapitre ; on est assez instruit désormais du talent de M. Varillas ; on sait qu'il a une adresse particulière de bien attacher les événements aux différentes causes qui les ont produits, et d'expliquer les passions et les intrigues secrètes qui ont fait agir les grandes machines. On sait qu'il a été fort curieux de ramasser les Mémoires les plus secrets et les plus fidèles et qu'il a le courage de ne point flatter les grands. Il ne fait quartier ni à princes ni à princesses, lorsqu'il les trouve coupables de passions honteuses, et l'on ne saurait dire combien cela plaît aux lecteurs... Ainsi l'on n'est point blâmable d'être bien aise que M. Varillas découvre le faible de cette cour-là et des autres cours de l'Europe. Il réussit admirablement à dénouer une intrigue de cabinet, et, sans se précipiter dans la licence effrénée des historiens d'Italie,... il rend tout à fait vraisemblables les choses qu'il dit, en indiquant les passions qui les ont produites. Cela sert beaucoup à faire connaître le cœur de l'homme.

« Avec tous ces beaux talents, il n'y a point d'histoire que M. Varillas ne rendit curieuse et instructive. Que ne

(1) Dhozier, dans ce seul ouvrage de Varillas, corrigea plus de quatre cents erreurs. Voyez l'édit. de Paris, 1686, 2 vol. in-4, de l'Histoire de Charles IX.

doit-on pas donc attendre de son *Histoire de François Ier*?.. Il est certain qu'on y trouve mille narrations bien soutenues et bien circonstanciées avec un agréable mélange de faits singuliers. »

Le succès de Varillas en Hollande auprès des réfugiés était une affaire d'opposition et d'hostilité déclarée à la cour de France et à Louis XIV, l'effroi de cette république de bourgeois. Et, comme le désir d'attirer Varillas à leur parti animait seul les réfugiés, ils ont négligé, Bayle tout le premier, d'ordinaire si ardent à la critique, d'examiner la valeur réelle et très-discutable du début historique de Varillas : *La pratique de l'éducation des princes*.

« Si Varillas — dit Lenglet du Fresnoy (1), — avait été fidèle dans cet ouvrage, on y verrait avec quelle attention et quel soin on forma dans sa jeunesse Charles-Quint... Mais les écarts historiques qu'il a faits dans cet ouvrage aussi bien que dans les autres, le font regarder comme un agréable roman. Je ne puis m'empêcher de marquer ici une singularité de Varillas, arrivée au sujet de son *Education des princes*. Le succès de cet ouvrage l'engagea à en faire une continuation. Elle était prête à donner, lorsqu'un scrupule chronologique surprit Varillas, chose extraordinaire dans un auteur de ce caractère. Il était en peine de savoir le temps de la mort du cardinal Ximénès. Il pria son neveu, M. le Bourgeois de Châtenet, homme de savoir et d'étude, de lui faire cette recherche, et il apprit de lui que ce prélat était mort l'an 1517. Varillas fut indigné contre son neveu de lui en avoir marqué l'é-

(1) *Op. cit. sup.*, tome VIII, p. 64 et 65.

poque, parce qu'il l'avait fait vivre vingt ans de plus dans sa continuation. Cela empêcha que tout l'ouvrage ne parût ; mais aussi Varillas ne le pardonna jamais à M. le Bourgeois et l'a même déshérité par son testament. C'est ce que j'ai su de M. le Bourgeois lui-même, homme véridique, incapable par conséquent de donner dans les romans. »

L'anecdote est piquante et peint bien celui qui en est l'auteur principal. Être déshérité pour avoir indiqué trop exactement une date, c'est dur, on en conviendra : ce serait à se brouiller à tout jamais avec la chronologie.

Puisque nous en sommes sur les *imaginations* de Varillas, on nous permettra d'en citer un exemple insigne entre tous que nous empruntons à *La pratique de l'éducation des princes*, de cet auteur.

« Trop de réflexion ne jette pas moins dans l'incertitude que le manque de réflexion. La chose est égale de part et d'autre. Varillas nous en fournit un exemple célèbre, à la page 90 et 91 de cet ouvrage, exemple brillant et admiré de tous ceux qui n'en ont pas connu la fausseté. C'est à l'occasion de la mort du prince de Castille.

« Il dit donc qu'on en apprit la nouvelle à la princesse son épouse avec si peu de précaution, que la douleur excessive dont elle fut pénétrée la fit accoucher avant terme d'une fille morte. Il suppose ensuite que Ferdinand, roi d'Aragon, père de ce jeune prince, en supporta la perte avec une constance qui approchait de l'insensibilité. Mais quoique persuadé de la fermeté de la reine Isabelle de Castille, sa femme, il crut cependant qu'elle n'apprendrait pas sans mourir ce triste événement. Ainsi, quoique Ferdinand n'eût pas d'autre philosophie que celle qu'on puise dans la nature, quoique la douleur violente dont il

était saisi fût la première de cette sorte qu'il eût éprouvée, il ne laissa pas de concevoir, que quand même on annoncerait par degré à la reine Isabelle la mort de l'infant, la tendresse d'une mère blessée par un accident si subit et si funeste pourrait produire en elle une révolution générale qui mettrait l'âme hors d'état d'exercer ses fonctions principales et la contraindrait, peut-être, d'abandonner le corps ; au lieu que si cette âme était susceptible de deux passions excessives elle ne le serait pas d'une troisième ; enfin, que si les fonctions de l'âme s'affaiblissaient dans trois exercices violents et de même force, elle s'affaibliraient bien moins lorsque ces exercices seraient différents et contraires, parce que la distance serait plus grande et que les obstacles seraient moins difficiles à surmonter. De ces trois principes le roi d'Aragon conclut qu'il fallait causer à sa femme une extrême douleur sur un sujet faux et controuvé, pour la faire passer ensuite de l'extrémité de la tristesse à celle de la joie, et enfin que la personne qui lui était plus chère après ce fils viendrait lui dire que Dieu en avait disposé.

« Le roi catholique ayant pris, selon Varillas, de si justes mesures que la reine sa femme ne pût être informée que par lui de la mort de l'infant, il lui fit dire que le roi son mari était mort subitement. Il la laissa environ une heure dans sa tristesse, que les premiers transports en étant à peine passés il lui causa une grande joie en se montrant tout d'un coup à elle ; et environ une heure après, il lui apprit par des adoucissements fort étudiés qu'ils n'avaient plus de fils.

« Je laisse à juger aux plus habiles philosophes si des raisonnements aussi subtils et des réflexions aussi raffinées sont l'effet d'une philosophie purement naturelle.

Mais Varillas aurait pu s'épargner la peine de ce récit, puisqu'il n'y a pas ombre de vérité dans tous les faits sur lesquels il est fondé.

« On n'apprit pas durement à la princesse de Castille que son mari était mort. Ce prince étant à Salamanque y tomba malade, et, pendant tout le temps de sa maladie, qui dura treize jours, la princesse sa femme ne l'abandonna pas ; et le prince étant mort le 6 octobre 1497, la princesse sa veuve n'en avorta pas de douleur, puisqu'elle n'accoucha qu'au mois de juin 1498, c'est-à-dire huit mois après la mort de son mari.

« Le roi d'Aragon, Ferdinand, ne se servit aussi d'aucune des précautions que Varillas lui fait prendre ici. Il était allé avec la reine Isabelle de Castille, sa femme, conduire leur fille aînée Elisabeth, qu'ils avaient mariée au roi de Portugal. Le roi d'Aragon ayant appris à Valence d'Alcantara le danger où était son fils en partit seul pour le venir visiter ; et ce jeune prince étant mort, le roi Ferdinand en apprit la nouvelle à la reine de Castille, non pas comme Varillas le raconte, mais par les lettres qu'il lui écrivît pour l'en consoler.

« Il était facile à Varillas de nous en apprendre les circonstances véritables qu'il aurait trouvées dans les CLXXVI^e^, CLXXXII^e^, et CXCII^e^ lettres de Pierre Martyr, témoin oculaire et connu de Varillas lui-même, puisqu'il en parle dans l'avertissement de son *Histoire de Louis XII;* et il aurait mieux fait de rapporter ce qu'en dit cet auteur que d'amuser le public par des réflexions remplies de subtilités et par des raisonnements métaphysiques formés sur des faits imaginaires qui pourraient faire douter de la certitude de l'histoire, si Varillas lui-même n'avait

donné lieu, plus d'une fois, de faire douter de sa sincérité (1). »

En même temps que Varillas faisait paraître à Paris la seconde édition de son *Histoire de François Ier*, il publiait, à la Haye, *La Minorité de saint Louis*, avec l'histoire de Louis XI et de Henri II (singulier mélange de règnes qui ne se suivent pas !) Le père Daniel (2) s'est avec raison montré très-sévère pour ce livre :

« Qu'on fasse un roman de la minorité de saint Louis, comme a fait Varillas, où il caractérise les personnages, comme s'il avait vécu le plus intimement avec eux, où il rend raison de toutes leurs démarches, comme s'il avait été de leur conseil, où il transporte exprès ou par méprise des faits éloignés et les rapproche pour le dénouement des intrigues qu'il raconte, où il fait son principal personnage, qui est le comte Thibaud de Champagne, tuteur de ses nièces, lesquelles étaient plus âgées que lui et qui en effet n'étaient que ses cousines ; où il avance ou suppose avec assurance, à chaque ligne, des choses qui n'ont tout au plus que de la vraisemblance, ainsi qu'il a coutume de faire dans tous ses ouvrages, c'est ce qui n'est ni supportable ni pardonnable. »

Varillas ne répondit aux critiques que l'on fit, en France, de ce livre qu'en le désavouant « comme ayant été imprimé à son insu (3). » Puis il publia, encore en 1685, toujours en Hollande, *Les anecdotes de Florence, ou l'histoire secrète de la maison de Médicis*. Ce double titre était

(1) Lenglet du Fresnoy, tome I, p. 78-82.
(2) Préface de son Hist. de France, p. XXVI et XXVII
(3) Niceron, tome V, p. 67.

bien fait pour piquer la curiosité de ce public, nombreux à toutes les époques, qui juge uniquement du mérite présumé d'un ouvrage par l'enseigne plus ou moins alléchante que son auteur a su lui donner.

La préface assez diffuse des *Anecdotes de Florence* eut le don de charmer Bayle, encore sous le coup de sa bonne impression relativement à Varillas et à ses ouvrages. « Les préfaces de M. de Varillas (*sic*) ont un tour si particulier et si instructif qu'on trouvera bon, sans doute, que je m'arrête un peu sur celle de ce nouveau livre... (1) » Et là-dessus une longue analyse de ladite préface.

« C'est surtout dans cet ouvrage que Varillas a donné carrière à son imagination. Il y a peu de livres où il soit moins permis de puiser à tout homme qui a quelque amour et quelque respect pour la vérité. »

Ainsi s'exprime Bayle, dont Lenglet du Fresnoy (2) a reproduit le jugement dans les mêmes termes. Bayle, on le voit, était bien revenu sur le compte de Varillas, après les éloges qu'il avait d'abord donnés aux *Anecdotes de Florence*.

Un exemple des erreurs et mensonges de Varillas dans ce livre ; c'est le père Griffet (3) qui nous le fournit, en rétablissant le fait si gravement dénaturé, objet de sa critique.

« Paul Jove raconte que le célèbre Ange Politien mourut d'une fièvre violente causée par la fureur et le déses-

(1) *Nouvelles de la Rép. des lettres*, mai 1685.

(2) Tome XI, p. 507.

(3) *Traité des preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, p. 270 et 271.

poir d'une passion infâme qui le dévorait. Varillas n'a pas manqué de rapporter ce fait dans ses *Anecdotes de Florence* et de l'assurer comme un fait certain, quoique Paul Jove ne le donne lui-même que comme un bruit qui avait couru ; *ferunt*, « l'on disait. » Mais Pierius Valerianus, contemporain de Paul Jove et de Politien, soutient que ce bruit n'avait aucun fondement, et il attribue la mort de Politien au chagrin que lui causèrent les malheurs de la maison de Médicis après la mort de Laurent de Médicis, dont il avait élevé les enfants et qui l'honorait d'une protection et d'une confiance particulières, sur laquelle il avait apparemment bâti l'espérance d'une grande fortune. Le docte Juste-Lipse adopte le récit de Pierius sur la mort de Politien et il rejette avec mépris celui de Paul Jove, qui a toujours passé pour un historien peu sûr et très-passionné. Juste-Lipse, quoiqu'un des admirateurs de Paul Jove, avoue qu'il ne doit être cru que lorsqu'il parle sans aucune affectation de haine ou d'amitié. Or, l'on sait qu'il était jaloux de la haute réputation que Politien s'était acquise par ses écrits, et l'on s'aperçoit aisément qu'il a cherché, par cette anecdote scandaleuse, à noircir sa mémoire.

« C'est ainsi qu'il faut apprécier le témoignage des auteurs contemporains avant que d'ajouter foi à leurs anecdotes. Le célèbre Bayle a fort bien remarqué que Varillas n'était pas scrupuleux sur cet article. C'est surtout dans ses *Anecdotes de Florence* qu'il a donné carrière à son imagination. « Il y a peu de livres où il soit moins « permis de puiser à tout homme qui a quelque amour « et quelque respect pour la vérité. »

La persistance de Varillas à faire imprimer la plupart de ses ouvrages en Hollande tient à deux causes qui parais-

sent très-vraisemblables ; c'était peut-être pour pouvoir risquer, plus à l'aise, ses mensonges ou, en cas de critique, se rejeter sur les fautes des typographes qui avaient imprimé ses livres loin de lui : peut-être bien ces deux raisons sont-elles valables.

En 1686 (1) Bayle, à propos de la deuxième édition de l'*Histoire de François* Ier, revue et augmentée, imprimée à la Haye (3 vol. in 12), commençait à accentuer sa critique, d'abord indulgente et un peu timide à l'égard de Varillas. « Nous avons déjà remarqué, dit-il, qu'il ne se rend point garant de l'exactitude de toutes les pièces qu'il cite aux marges. Il avoue franchement, « qu'il est fort éloigné « de répondre que ceux qui les ont écrites aient été « exempts de passion, d'intérêt, d'ignorance ou de pré- « vention. » Cela étant, il aura vu sans chagrin le factum qu'on a publié contre lui en faveur d'une illustre dame, dont la mémoire se trouve flétrie dans le sixième livre de François Ier. »

Varillas s'appuyait d'un mémoire tiré des archives de Chateaubriand par le feu président Ferrand. Or, le 7 décembre 1685, Bayle reçut de Paris une lettre pour servir de justification à la comtesse de Chateaubriand, accusée d'adultère avec François Ier.

« Il y a, dit la lettre, dans le François Ier de M. Varillas une histoire de la comtesse de Chateaubriand, qui est entièrement fausse et injurieuse à deux illustres maisons, savoir Foix, dont était la comtesse, et Laval, dont était le comte. Toute la Bretagne crie contre cette histoire et demande que la censure en soit insérée dans vos *Nouvelles*.

(1) Janvier. *Nouvelles de la Rép. des lettres.*

Il y a un factum imprimé pour cela, duquel j'ai tiré cette épitaphe, qui réfute authentiquement la fable des amours de cette dame avec François I[er] et le meurtre prétendu commis en sa personne par son mari, en 1525 :

FF (1). *Peu de telles.* FF.

Prou de moins.

Sous ce tombeau gît Françoise de Foix,
De qui tout bien chacun soulait en dire,
Et le disant onc une seule voix
Ne s'avança d'y vouloir contredire.

De grand beauté, de grâce qui attire,
De bon savoir, d'intelligence prompte,
De biens, d'honneurs, et mieux que ne raconte,
Dieu éternel richement l'étoffa.

O viateur, pour t'abréger le conte,
Ci-gît un rien là où tout triompha.

Pont de plus.

FF. Décéda le 26 d'octobre, l'an 1537. FF.

« Cette épitaphe se voit encore avec son effigie en marbre dans l'église des Mathurins de Chateaubriand, et ce fut son mari qui la lui fit dresser; ce qu'il n'eût pas fait très-assurément, s'il eût fait mourir sa femme pour cause d'adultère.

« Le vicomte de Lautrec, frère aîné de la comtesse, décédant en 1528, chargea le comte de Chateaubriand, son beau-frère, de la tutelle de sa fille unique, Claude de Foix. Preuve de la bonne intelligence qui était entre les deux maisons, et qui probablement n'y eût pas été, si le comte eût été le meurtrier de la sœur du vicomte et eût pris la fuite pour éviter de tomber entre les mains de la justice...

« M. Varillas dit encore que le comte de Chateaubriand

(1) Ces deux F sont les initiales de Françoise de Foix.

fit donation de cette terre au connétable de Montmorency pour obtenir sa grâce et que le connétable aima mieux acquérir le comté de Chateaubriand par donation que par confiscation, faute de savoir que la confiscation des terres n'a point lieu en Bretagne et que quand même ce comte aurait été condamné pour le meurtre de sa femme, la confiscation n'eût pu aller jusqu'à ses héritiers. »

Et dans son *Dictionnaire historique et critique* (1), Bayle, revenant sur l'épisode romanesque et fabuleux de la comtesse de Chateaubriand, dit :

« L'auteur des *Galanteries des rois de France*, imprimées depuis peu (2), rapporte les amours de François Ier pour la comtesse de Chateaubriand tout de la même manière que Varillas, et conclut ainsi : « Quelques critiques ont « répondu que M. de Varillas, de qui j'ai tiré ces Mémoi- « res, avait été mal informé ; que la comtesse de Cha- « teaubriand s'était réconciliée avec son mari et qu'elle « n'était morte que dix ans après le retour du roi ; mais « il y a si bien répondu que j'ai cru que la fin tragique de « la comtesse devait demeurer pour constante ; et je n'ai « fait nulle difficulté de suivre mot à mot ce célèbre his- « torien (3). » Prenez cela pour une imposture. Je priai l'un de mes amis de s'informer de cette réponse de Varillas, et voici en propres termes ce qu'il m'apprit, dans une lettre datée de Paris, le 10 de juin 1695 : « Quoiqu'en « puisse dire l'auteur des *Galanteries des rois de France*,

(1) Article. *Ch teaubriand* (la comtesse de).
(2) En 1694.
(3) tome I, p. 192.

« on n'a point vu ici aucun écrit de M. Varillas, par lequel « il se soit justifié de ce que feu M. Hevin, avocat au par- « lement de Rennes, a écrit contre lui au sujet de la com- « tesse de Chateaubriand. »

Et, à propos du même épisode, le père Daniel dit, à son tour (1) :

« Ce qu'on a droit d'exiger d'un historien, c'est qu'il ne s'abandonne point à son imagination et surtout qu'il ne s'émancipe pas jusqu'à feindre des épisodes romanesques pour égayer sa narration et varier son histoire. Nous avons un exemple de cette espèce d'attentat contre la vérité dans un de nos célèbres historiens (Varillas). Je me souviens que lorsque son *Histoire de François* Ier courut manuscrite, on l'arrachait des mains de ceux qui l'avaient pour la lire avec empressement. On était principalement enchanté de ces beaux endroits où il racontait les amours de ce prince avec Mme de Chateaubriand et la fin infortunée de cette dame...

« Par malheur quelques curieux, à qui cette historiette parut suspecte, allèrent fouiller dans les archives de Chateaubriand et trouvèrent que Mme de Chateaubriand, qui était morte, selon l'auteur, au plus tard en 1526, était encore vivante en 1532, qu'elle ne mourut qu'en 1537, comme on le voit par son épitaphe (2)...

« Cette découverte et plusieurs autres remarques qu'on a faites depuis sur les ouvrages de l'historien dont

(1) Préface de son *Hist. de France*. p. XXII-XXIV.

(2) Cs. dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*, tome I, p. 842, et Even (ou Hevin) ; sa lettre, dans laquelle il réfute l'histoire romanesque de la mort de la comtesse de Chateaubriand, se

je parle... le décréditèrent beaucoup. C'est la punition que méritent ces écrivains, qui ont plus en vue de récréer leurs lecteurs que de les instruire. »

Et le père Griffet (1) est aussi justement impitoyable que le père Daniel à l'égard de Varillas :

« Varillas, qui est encore plus décrié que Maimbourg, ment avec plus de sang-froid. Il osait citer des manuscrits et des pièces originales qui n'avaient jamais existé; il imaginait des aventures tragiques dont personne n'avait jamais entendu parler, entre autres celle de la comtesse de Chateaubriand, dont la fausseté a été démontrée par des monuments authentiques. Il suffit de lire les remarques de M. Godefroy sur *l'histoire de Louis XI*, écrite par Varillas (2), pour être convaincu que cet historien a porté l'erreur et le mensonge jusqu'à l'effronterie par les absurdités et les méprises grossières dont elle est remplie. Il avance hardiment que Jean, duc de Bourgogne, fit mourir la duchesse sa femme qui lui a survécu et cent autres bévues de la même espèce. »

Ce qui donna le coup de grâce à Varillas et le perdit à tout jamais dans l'estime des critiques de Hollande, ce fut la publication de son *Histoire des révolutions arrivées en Europe en matière de religion* (3), qui aurait pu être

trouve dans *l'Histoire de François Ier* par Varillas, édit. de 1686, in-8. Le nom de l'auteur des *Galanteries* est Vanel.

(1) *Traité des preuves*, etc., p. 14 et 15.

(2) Voyez ses Remarques hist. sur le *Louis XI* de Varillas, dans le supplément aux *Mémoires de Comines*, p. 405. (*Bruxelles*, 1713, in-8.)

(3) *Paris*, 1686, 6 vol. in-4.

un excellent ouvrage, à en juger par le plan et l'énoncé de l'idée mère. Voici ce que disait le *Journal des Savants*, à la date même de l'apparition de ce livre (1) :

« Quelque connu et quelque épuisé que semble aujourd'hui ce sujet, M. Varillas le traite avec tant d'habileté qu'on ne laissera pas de trouver un extrême plaisir à lire ce qu'il en dit.

« Son dessein est d'attaquer les Protestants du côté de la politique, tandis qu'un grand nombre d'autres auteurs le font avec beaucoup de force et de succès du côté de la doctrine, et de montrer, suivant sa coutume qui est de fouiller jusques dans les plus secrètes intentions des gens, que tous ceux qui se sont ingérés, depuis plus de trois cents ans, d'enseigner ou de prêcher contre l'ancienne religion, ont agi par des motifs purement humains et souvent criminels, et que ceux qui les ont appuyés de leur crédit et de leurs armes l'ont fait pour exciter dans toutes les contrées de l'Europe des révolutions qui leur donnassent occasion ou prétexte de les usurper (2). »

Un tel point de vue — celui-là même que M. Audin a repris et développé, de nos jours, dans ses savantes études sur la Réforme, — n'était pas fait pour attirer à Varillas les sympathies des Protestants ; aussi tous les écrivains du parti l'accablèrent-ils immédiatement de critiques passionnées dans lesquelles, cependant, il y avait du vrai, trop de vrai, ne fût-ce que le reproche d'erreurs multiples, en dépit des velléités d'impartialité stricte qu'avait anoncées

(1) Avril, 1686.

(2) Cs. *Journal des Savants*, août 1689.

l'auteur. Il disait, en effet, dans la préface de son premier volume :

« J'ai tiré cet ouvrage indifféremment des livres manus-« crits et imprimés des auteurs catholiques et des Protes-« tants ; je me suis servi des propres termes de ceux-ci, « lorsque je les ai trouvés assez sincères, pour ne pas sup-« primer ou déguiser les plus importantes vérités ; et ce « n'a été qu'à leur défaut que j'ai été contraint de recourir « aux catholiques. » « M. de Larroque, un de ses critiques (1), dit Niceron (2), n'a pas été convaincu de sa bonne foi et de son exactitude, car il assure qu'il ne voit dans son histoire que noms propres défigurés, que des faits évidemment faux, qu'une chronologie renversée, enfin qu'idées romanesques.

« Il ajoute que ceux qui voudront se donner la peine de confronter l'histoire des Hussites, de Cochlée et la sienne, n'y trouveront aucune différence, excepté quelques noms propres estropiés, qu'il tronque à son ordinaire, et quelques faussetés, sur lesquelles il renchérit, suivant l'embellissement qu'il veut donner à son roman. Il produit dans sa préface un extrait d'une lettre de M. d'Hozier, généalogiste du roi, où il assure qu'il a corrigé plus de quatre cents fautes dans le *Charles IX* de M. Varillas, comme on peut le voir en conférant la première édition in-4° avec la seconde in-8°, sans que l'auteur ait daigné le témoigner dans la préface. »

Après Larroque, ce fut au tour de Burnet à attaquer

(1) tome V, p. 68 et 69.

(2) *Nouvelles accusations contre M. Varillas*, ou *Remarques critiques contre une partie de son premier livre de l'Histoire de l'Hérésie*. (*Amsterdam*, 1687, p. 162.)

Varillas. Dès 1686, Burnet avait publié contre l'Histoire précitée sa *Critique du neuvième livre de l'histoire de M. de Varillas, où il traite des révolutions arrivées en Angleterre en matière de religion* (1). Bayle, en rendant compte de l'ouvrage de Burnet (2), s'exprimait ainsi sur Varillas :

« On ne peut mieux chanter la palinodie d'un homme dont on a d'abord été l'ardent panégyriste.

« Sans sortir du caractère de simple historien, nous pouvons dire qu'il s'est fait une révolution étrange dans les esprits par rapport à M. Varillas. Son *François Ier*, son *Charles IX* et quelques autres pièces qu'on avait vues de lui, avaient extrêmement plu dans les pays septentrionaux, on l'y regardait comme un homme qui avait le courage de dire la vérité et qui avait découvert une infinité de mystères qu'il révélait avec un tour d'éloquence et de réflexion fort singulier ; enfin il avait fait naître dans ses lecteurs cette favorable curiosité qui est cause que l'on s'informe si un homme est riche, jeune, vieux, bien fait, provincial ou de la capitale du royaume, et qu'on souhaite d'apprendre tout ce que l'on s'imagine de plus avantageux à une personne, mais son *Histoire de l'Hérésie* a bouleversé toutes ces belles dispositions. »

Pour comprendre ce que veut dire Bayle par *toutes ces belles dispositions,* il est bon de rappeler ici que, près de vingt ans auparavant, dès 1669, les Etats de Hollande avaient offert à Varillas une pension pour l'engager à écrire leur histoire, mais il la refusa (3).

(1) En Anglais et ensuite traduit en français par le Clerc. (Voyez Niceron, p. 69 et 70).

(2) *Nouvelles de la Rép. des lettres,* octobre 1686.

(3) *Niceron,* tome V, p. 64.

Pour en revenir aux critiques dont l'ouvrage de Varillas fut l'objet, après Burnet, ce fut un Danois, Jean Brunsmann qui, en 1689, publia un *Échantillon des erreurs dont A. de Varillas a souillé son Histoire des Hérésies, en parlant du changement de religion en Danemark* (1). Pufendorf, dans la deuxième édition allemande de son *Introduction à l'Histoire*, a montré aussi, par plusieurs exemples, que Varillas entendait aussi peu l'histoire de Suède que celle des autres pays. G. L. de Seckendorf, dans son *Histoire du Luthéranisme*, a relevé de même plusieurs de ses fautes. « Toutes ces critiques firent une terrible révolution dans les esprits, qui ne se trouvèrent plus disposés à croire cet historiographe sur sa parole et lui enlevèrent peu à peu tout son crédit (2). »

L'Histoire des Hérésies inspira à Ménage un bon mot que l'on n'a eu garde d'oublier de consigner dans ses souvenirs : « Lorsque ce livre de M. Varillas vint à paraître, plusieurs de mes amis me dirent qu'ils y avaient trouvé beaucoup de fautes et plusieurs faits dont on doutait. Peu de temps après, rencontrant M. Varillas, je lui dis : « Monsieur, vous venez de faire un livre plein d'hérésies (3). » Le compliment dut être médiocrement agréable à Varillas. Mais, il avait une si forte dose d'entêtement, qu'il n'en poursuivit pas moins ses travaux et ses publications sur un sujet qui lui avait valu tant et de si vives critiques, trop fondées, il faut bien le reconnaître.

(1) Specimen errorûm queis A. Varilassus historiam suam de hæresibus commaculavit lib. v et XIII mutationem religionis in Daniâ describens. (*Hafniae*, 1689, in-8, p. 32.)

(2) *Niceron*, p. 70 et 71.

(3) *Menagiana*, tome II, p. 355.

Dès 1682, il avait préludé par une *Histoire de l'hérésie de Wiclef, Jean Hus et Jérôme de Prague,* etc. (1). « D'abord que cet ouvrage parut, on l'attribua à Varillas, qui le désavoua et déclara même à M. le Chancelier le Tellier que, quoiqu'il contînt bien des faits qui se trouvaient dans son *Histoire des hérésies*, on y en avait ajouté ou changé un si grand nombre qu'il ne pouvait le reconnaître pour le sien. Sur la requête, qu'il présenta au Conseil, intervint un arrêt qui en ordonna la suppression. Mais les critiques ne se sont point rendus à cette raison : ils soutiennent toujours qu'il y a tant de conformité de style et de génie entre cette histoire et les prétendues additions, qu'ils ne peuvent croire qu'elles soient d'un autre. Ils ajoutent même que, pour se tirer d'affaire au sujet du reproche qu'on lui a fait qu'il se trouvait des contradictions dans ces deux histoires, il a désavoué la première, qui paraît contenir le premier et le second livre de l'*Histoire des Hérésies* (2). »

Nous sommes assez de l'avis de ces critiques; Varillas, plus d'une fois, a eu recours à ce moyen facile mais peu scrupuleux de renier la paternité de ses erreurs historiques.

Enfin, on a de cette plume infatigable des Histoires de Louis XII (1688), de Louis XI (1689), de Charles VIII (1691), de Henri II et de François II (1694), sans oublier *La politique de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne* (1688), *La politique de la maison d'Autriche* (1658), ce dernier ouvrage sous le pseudonyme de Bonair, nom d'une

(1) *Lyon*, 1682, in-12.
(2) *Niceron* (tome V), p. 71.

maison de campagne de M. de Pomponne, auprès duquel il s'était alors retiré.

La Monnaye écrivait, au commencement du siècle dernier (1): « On peut en toute sûreté mettre aujourd'hui sur chaque volume: *Cy-gît*, et ajouter, *sans espérance de résurrection.* »

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas.

Varillas avait une affection particulière, ou plutôt un penchant marqué qui le portait à copier de Thou, historien des plus sujets à caution; mais il paraît qu'il s'y prenait assez maladroitement, comme l'a prouvé Dreux du Radier à propos d'un épisode de l'histoire de Charles IX du susdit Varillas. « Il y a longtemps — écrivait, en 1752, l'érudit avocat, — qu'on est en garde contre les récits de Varillas. Les choses merveilleuses, les singularités, les anecdotes qu'on trouve dans presque tous ses ouvrages ont beaucoup perdu de leur crédit auprès des lecteurs intelligents, qui se jettent volontiers dans l'examen de ce qu'ils lisent. Il y a pourtant beaucoup de choses chez lui qu'on lui passe, sans soupçonner même son inexactitude... Il est visible que Varillas copie M. de Thou, mais il est très-aisé de s'apercevoir que, bien souvent, il n'entend pas son original (2). »

Dès 1695, Bayle écrivait déjà à Le Duchat, en lui parlant de Varillas: « Cet historien est tout plein de fautes. Un homme qui a lu les bonnes sources autant que vous, monsieur, pourrait trouver, dans chaque page de ses

(1) *Menagiana*, tome IV, p. 111.

(2) *Journal de Verdun*, août 1752, p. 123-129. (Lettre critique sur la relation du siége de Poitiers par Varillas, dans son Histoire de Charles IX.)

princes de la maison de Valois, des péchés de commission ou d'omission. »

Le père Lelong, qui a consacré à Varillas une étude assez détaillée, résume ainsi son jugement et celui des contemporains sur cet historien fantaisiste :

« La profession d'être sincère, comme il le témoigne en plusieurs endroits, avait prévenu bien des personnes en sa faveur. Il passait pour un homme qui avait découvert un nombre presque infini de secrets historiques et pénétré quantité d'intrigues du cabinet. On était porté à la croire, à cause des grands et nombreux recueils de manuscrits dont il parlait dans ses préfaces, où il fait connaître en même temps qu'il en avait eu communication, comme ceux de la bibliothèque du roi, plusieurs titres les plus considérables du Trésor des Chartes et de la Chambre des Comptes, les fameuses collections de M. Dupuy, des comtes de Brienne et de Béthune, de M. le premier président de Lamoignon, de M. de Ménars et quantité d'autres.

« Tous ces avantages lui avaient acquis une grande réputation. On le lisait avec empressement; on se l'arrachait des mains, lorsque ses histoires n'étaient qu'en manuscrits... Cette réputation n'a pas duré longtemps: les critiques qui parurent sur quelques endroits de ses histoires la firent bientôt tomber. On connut par les reproches qu'on lui fit sur sa bonne foi qu'on ne pouvait le croire sur sa parole et que les histoires-anecdotes qu'il donnait pour certaines étaient si secrètes qu'elles n'étaient pas même sues de ceux qui selon lui y avaient quelque part.

« On lut depuis ses histoires avec d'autres yeux; on découvrit aussitôt qu'il y mêle adroitement le vrai avec

le faux, qu'il les appuie de beaucoup de mensonges par des citations affectées de titres, d'instructions, de lettres, de mémoires et de relations controuvées ; de sorte qu'il ne peut plus faire illusion qu'à ceux qui ne se défient pas de ses imaginations.

« Il se condamne lui-même, en voulant se justifier de ce qu'il raconte diversement les mêmes faits dans différents ouvrages. Il avoue que dans les uns il s'est servi des mémoires de la bibliothèque du roi, qu'il regarde comme les plus sûrs, et que, dans les autres, il a suivi des mémoires qui lui ont été communiqués d'ailleurs, qu'il n'ose préférer aux précédents. Il rapporte néanmoins ce que disent les uns et les autres, quelque opposés qu'ils soient dans leur récit, pour satisfaire, dit-il, la curiosité de ses lecteurs. Comme si de deux manières de raconter le même fait, il n'y en avait pas une de préférable à l'autre, lorsqu'elle est appuyée sur des actes plus sincères.

« Il est tombé dans un nombre infini de fautes de chronologie, ce qui n'est qu'une suite de la méthode qu'il a suivie en composant ses histoires. Elle a quelque chose de si singulier qu'elle mérite qu'on en fasse mention : on y découvrira son peu d'exactitude. Varillas avait lu dans sa jeunesse un si grand nombre de livres manuscrits dont l'écriture était difficile à lire qu'il en avait perdu la vue, mais à force de remèdes on la lui rétablit; néanmoins, il l'avait si tendre qu'il ne pouvait lire qu'au grand jour. Ainsi, dès que le soleil baissait, il fermait ses livres et s'abandonnait à la composition de ses ouvrages. Il ne travaillait alors que de mémoire et, quelque sûre que fut la sienne, il était impossible qu'elle lui représentât fidèlement les divers événements dont il pouvait avoir besoin avec toutes leurs circonstances, et, encore moins, les dates

des temps où ils étaient arrivés. Cependant, dès le lendemain, sans nouvelle confrontation, il dictait à celui qui voulait bien écrire sous lui ce qu'il avait ainsi digéré en lui-même. Quelle exactitude peut-on espérer d'un auteur qui se met si peu en peine de vérifier ce qu'il avance?

« Comme il avait dessein de plaire à ses lecteurs plutôt que de les instruire, il leur met devant les yeux de beaux portraits et assez travaillés, où il caractérise ses personnages, comme s'il avait vécu le plus intimement avec eux; il rend raison de leurs démarches, comme s'il avait été de leurs conseils. Souvent il transporte exprès ou par méprise des faits éloignés et les rapproche par le dénouement des intrigues qu'il raconte. Il avance et suppose avec assurance, en bien des endroits, des choses qui n'ont, tout au plus, que de la vraisemblance. La politique qui règne dans tous ses ouvrages est outrée. Il tourne tout à sa manière, en y ajoutant des raffinements de politique, quantité d'expressions exagérées et des particularités fort incertaines.

« Il devait avouer ingénument — comme le dit un de ses critiques, — que son dessein n'était pas d'écrire de véritables histoires, mais d'amuser le monde par une espèce de romans et de pièces capables d'émouvoir les passions et d'embellir les histoires connues par des circonstances touchantes.

« Il n'est donc pas surprenant que l'on regarde aujourd'hui Varillas comme un auteur d'histoires romanesques. Un de ses critiques a poussé la chose plus loin, au commencement de ses remarques sur son *Histoire de Louis XI* (1). « Entre ceux, dit-il, qui se sont distingués

(1) Godefroy, *op. cit. sup.*

« par ces sortes d'ouvrages, Varillas est un des plus « fameux. » Il avait déjà dit, dans la préface du même volume, que la plus grande partie des mémoires cités par cet auteur n'avaient jamais existé et que Varillas, en ajoutant des incidents romanesques à ce qu'il y a de véritable dans ses histoires, ne se faisait pas un scrupule de les appuyer de citations forgées dont on voit des preuves dans les remarques qu'il publie. « Si quelqu'un trouve « mauvais — continue ce censeur, — que l'on critique « les ouvrages d'un homme mort et qui ne peut plus se « justifier, on pourra lui répondre que l'on n'a d'autre « vue que d'éclaircir la vérité ; qu'au reste Varillas a été « heureux de n'avoir pas été, de son vivant, recherché sur « ce point, puisqu'on aurait pu lui faire son procès et « que la moindre peine à laquelle il aurait dû être con- « damné aurait été de demander publiquement pardon « de ses fausses citations... »

« Il achève de le caractériser (p. 406 de ses remarques), en faisant connaître jusqu'à quel point il était entêté de ses propres ouvrages. « Il a eu, dit-il, la témérité de « menacer le roi, dans l'épître dédicatoire de son *His- « toire de Henri III*, que si on ne lui payait pas sa pen- « sion, quarante-cinq ou cinquante volumes qu'il avait « prêts à mettre en lumière couraient risque de pourrir « dans la poussière (1). » (C'est en effet le sort auquel sont exposés ses manuscrits ; car, aucun de ceux qu'il a laissés, depuis son dernier ouvrage imprimé, n'a vu le jour.) « Mais quelle perte pour le public, ajoute ce cri-

(1) Edit. de 1693. Varillas parle du « prodigieux nombre de volumes » qu'il a composés.

« tique, si l'on était persuadé que ces ouvrages prônés « avaient autant de solidité et de vérité que d'agrément ! »

« Tant de remarques et de critiques sur les histoires de Varillas les ont entièrement décréditées; c'est ce que méritent ceux qui veulent en imposer au public. »

Vers la fin du siècle dernier, Sabatier de Castres (1) a caractérisé en termes énergiques et piquants d'à-propos la façon dont Varillas avait compris le rôle de l'historien:

« La fureur de sacrifier l'essentiel à l'accessoire, le désir de bien dire plutôt que celui de dire vrai lui ont obtenu le premier rang parmi les historiens infidèles. Il convenait lui-même que, de dix traits insérés dans ses ouvrages il en avait appris neuf dans la conversation, vrai moyen de hasarder bien des choses et de rencontrer rarement la vérité... Le discrédit de Varillas n'a pas été capable de rendre quelques-uns de nos historiens plus réservés sur les anecdotes et la tradition. M. de Voltaire, entre autres, semble l'avoir choisi pour modèle, dans son *Siècle de Louis XIV* surtout, où il cherche plutôt à amuser qu'à instruire. »

Voltaire a peu parlé de Varillas. Quoiqu'il le qualifie « historien plus agréable qu'exact (2), » il ne laisse pas que de le citer comme une autorité, à l'égal de l'inévitable de Thou. « Cosme Ier, duc de Florence, tua l'un de ses enfants qui avait assassiné l'autre. *Ce fait est très vrai;* on a contesté *très-mal à propos* à Varillas cette aventure, le président de Thou *fait assez entendre* qu'il en fut infor-

(1) *Les trois siècles de la littérature française*, etc., 6e édit., in-12, 1801, tome IV, p. 345 et 346.

(2) Ecrivains français du siècle de Louis XIV.

mé sur les lieux (1). » Puis, ailleurs (2), le besoin de caser une anecdote plaisante, à propos de Varillas, l'emporte et il raconte ceci : « Varillas était fort au-dessus des nobles auteurs dont je parle (Sandras de Courtilz et autres faiseurs de romans historiques), mais *il se donnait d'assez grandes libertés*. Il dit un jour à un homme qui le voyait embarrassé : « J'ai trois rois à faire parler ensemble ; ils ne se sont jamais vus, et je ne sais comment m'y prendre. — Quoi donc, dit l'autre, est-ce que vous faites une tragédie ? »

D'une tragédie à un roman il n'y a que la main, et, de notre temps, M. A. Thierry nous l'a bien prouvé avec ses *Récits des temps mérovingiens* et son *Histoire de la conquête d'Angleterre*. Le procédé de Varillas, qui consiste à faire primer l'érudition par l'imagination, éclate en une brillante fanfare dans la préface que M. Thierry a placée en tête de ses *Récits* tant vantés.

« Pendant que j'essayais, dit-il, dans cet ouvrage de peindre la barbarie franke (3), mitigée, au sixième siècle, par le contact d'une civilisation qu'elle dévore, un souvenir de ma première jeunesse m'est souvent revenu à l'esprit. En 1810 (4), j'achevais mes classes au collège de Blois, lorsqu'un exemplaire des *Martyrs* circula dans le collège... Nous nous disputions le livre ; il fut convenu

(1) *Essai sur les mœurs*, chap. LXXIX, du roi de France Charles VI.

(2) *Des Mensonges imprimés*, §. 2.

(3) L'orthographe fantaisiste de M. A. Thierry est, au fond, la révolution la plus réelle qu'il ait faite en histoire, — une révolution de mots.

(4) Né en 1795, M. A. Thierry avait alors quinze ans.

que chacun l'aurait à son tour... Je lisais, ou plutôt je dévorais les pages, assis devant mon pupître... J'éprouvai d'abord un charme vague, et comme un éblouissement d'imagination ; mais quand vint le récit d'Eudore, cette histoire vivante de l'empire à son déclin, je ne sais quel intérêt plus actif et plus mêlé de réflexion m'attacha au tableau de la Ville éternelle,... de la marche d'une armée romaine dans les fanges de la Batavie et de sa rencontre avec une armée de Franks.

« J'avais lu dans l'Histoire de France à l'usage des élèves de l'Ecole militaire, notre livre classique : « Les Francs « ou Français, déjà maîtres de Tournay et des rives de « l'Escaut, s'étaient étendus jusqu'à la Somme... Clovis, « fils du roi Childéric, monta sur le trône en 481 et affer- « mit par ses victoires les fondements de la monarchie « française. » Toute mon archéologie du moyen âge consistait dans ces phrases et quelques autres de même force que j'avais apprises par cœur. *Français*, *trône*, *monarchie* étaient pour moi le commencement et la fin, le fond et la forme de notre histoire nationale. Rien ne m'avait donné l'idée de ces terribles Francs de M. de Chateaubriand, *parés de la dépouille des ours, des veaux marins, des urochs et des sangliers,* de ce camp *retranché avec des bateaux de cuir et des chariots attelés de grands bœufs,* de cette armée rangée en triangle *où l'on ne distinguait qu'une forêt de framées, des peaux de bêtes et des corps demi-nus* (1). A mesure que se déroulait à mes yeux le contraste si dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement ; l'impression que

(1) *Les Martyrs*, livre VI.

fit sur moi le chant de guerre des Franks eut quelque chose d'électrique. Je quittai la place où j'étais assis, et marchant d'un bout à l'autre de la salle, je répétai à haute voix et en faisant sonner mes pas sur le pavé :

« Pharamond ! Pharamond ! nous avons combattu avec l'épée ; et le reste, » sorte de contrefaçon des poésies fort peu authentiques d'Ossian-Macpherson.

« Ce moment d'enthousiasme — dit M. A. Thierry, — fut peut-être décisif pour ma vocation à venir... (1). »

Le *peut-être* est de trop ; quant à *l'enthousiasme*, il rappelle celui dont Varillas était animé et qu'il entretenait d'une façon toute factice dans ses promenades au clos des Chartreux.

Moins de douze ans après la publication des *Récits mérovingiens*, un savant critique (2), étudiant le faire des modernes dans le genre historique et la manière dont M. Thierry composait le récit historique, disait avec une haute raison :

« La manie d'innover n'est en somme qu'une variété de l'amour propre naturel aux gens de plume. Entre eux et la vérité, ils trouvent tous cet obstacle qui, formulé d'une manière ou d'une autre, s'oppose toujours à la sagacité de l'historien...

« On a trouvé insipides la gravité et la sagesse d'autrefois. On a voulu les relever de quelques attraits, et nous n'avons pas nié qu'on y ait parfois réussi. Malheureu-

(1) A. Thierry, préface des *Récits*, (2e édition, 1842,) p. 20-24. La première édition est de 1840.

(2) L. Aubineau, *Critique générale et réfutations. M. A. Thierry*, (1851), p. 38-44.

sement on est allé jusque dans l'excès : on s'est beaucoup plus inquiété de la composition du récit que de la vérité des événements dont on se faisait l'historien. Le but a été de plaire et non pas d'instruire. On a cherché avec ardeur des détails capables de prêter aux mouvements oratoires et aux artifices littéraires ; on a repoussé ce qui était simple et peu dramatique, sans se soucier de peser l'autorité des auteurs ou le discrédit où ils étaient tombés. On a remis ainsi en circulation des faits de mauvais aloi, dont une saine critique avait fait justice ; on a contribué à rendre droit de bourgeoisie à des noms justement condamnés ; on est allé plus loin : quand les détails pittoresques ont manqué, on les a ajoutés de sa pleine autorité. Toutes ces hypothèses, ces suppositions et ces rapsodies ont composé ce qu'on a appelé l'histoire.

« M. Thierry a donné largement et abondamment dans ces travers des modernes Il ne les a pas seulement mis en pratique, il a voulu les ériger en préceptes : après avoir livré, durant deux volumes, toute carrière à son imagination, il se félicite, estimant son travail « le meilleur « genre de preuve, le plus capable de frapper et de con- « vaincre tous les esprits, celui qui permet le moins de « défiance et qui laisse le moins de doutes ; » il se flatte d'avoir « épuisé les textes, rassemblé les détails épars, « recueilli jusqu'aux moindres indices des faits et des « caractères, et de tout cela formé un corps auquel vient le « souffle de vie par l'union de la science et de l'art (1). » C'est là une des grandes prétentions de notre historien (2)...

(1) *Récits des temps mérovingiens*, tome II, p. 305.
(2) *Histoire de la conquête de l'Angleterre*, tome I, p. 5.

« *Sous le souffle de vie, qui vient de l'union de la science et de l'art*, l'auteur compose un seul corps avec les liturgies de l'Eglise, les formules de Marculfe, les protocoles des notaires ; il divise, il retranche, il unit, il ajoute à son gré ; et il faut avouer que le corps, qui se forme au milieu de toutes ces opérations, ressemble au corps d'un roman beaucoup plus qu'à celui d'une histoire...

« Les *Récits des temps mérovingiens*... sont, de tous ses ouvrages, celui où l'écrivain a pris le plus de libertés : à chaque instant, il suppose ou il interprète avec une facilité qui étonne. A chaque page, pour ainsi dire, ce sont des messages et des missives dont M. Thierry crée le texte sans avoir soin de prévenir le lecteur de l'intempérance de ses interprétations... »

La préface que Varillas a mise en tête de ses *Anecdoctes de Florence* est tout un manifeste, j'allais dire une poétique du genre historique, tel qu'il l'avait compris, par une aberration d'esprit qui de M. Thierry remonte à lui et en redescend comme un incessant recommencement du même système désastreux, qui ne tendrait à rien moins qu'à étouffer la sincérité de l'histoire sous un déguisement étranger.

Varillas commence par l'éloge de son modèle, Procope, écrivain justement décrié s'il en fut, et il poursuit, en ces termes passablement outrecuidants : « Comme l'art d'écrire l'histoire secrète est encore inconnu, presque dans toute son étendue,..... je me crois réduit, comme ceux qui s'engagent dans de nouvelles routes, je veux dire, à prendre toutes les précautions nécessaires pour n'être pas condamné, dès l'entrée de mon ouvrage, à m'imposer moi-même sur lesquelles je prétends être jugé par un équitable lecteur, à condition que je ne les emprunterai ni

de ma raison ni de mon caprice, mais seulement des exemples du même Procope, que j'aurai toujours devant les yeux, puisque je ne saurais trouver d'autre guide. »

Quel modèle et quel guide que Procope! « Il est, dit un bon juge (1), le premier auteur connu dont nous ayons, sous le nom d'*Anecdotes*, une histoire où la réputation de Justinien est cruellement déchirée. Quatre ans après avoir composé cette satyre, Procope fit un autre écrit, qui contient la description des édifices que Justinien avait fait construire ou réparer. Son livre d'anecdotes ne parut point pendant la vie de cet empereur, ni par conséquent pendant celle de l'auteur, qui mourut avant Justinien : mais il devint ensuite public et il a transmis à la postérité une infinité de particularités odieuses... Procope est toujours un auteur suspect dans ses anecdotes. Effectivement quel fonds peut-on faire sur le témoignage d'un écrivain qui travaille d'une main à briser l'idole qu'il venait d'encenser de l'autre, dans l'écrit où il loue la magnificence de ses édifices, d'un écrivain dont la plume, toujours conduite par la haine ou par l'intérêt, ne quitte le ton du panégyrique que pour prendre celui de la satyre, sans que l'on puisse savoir lequel des deux s'approche ou s'éloigne le plus de la vérité. »

Tel est Varillas ; l'on dirait que ces dernières lignes ont été tracées à son adresse.

Après un long retour sur Procope, l'idéal de l'historien, selon lui, Varillas, pour faire passer son amour pour les menus détails, les miettes en quelque sorte du récit (miettes si chères à M. Thierry !) dit carrément : « Je prétends aussi

(1) Lenglet du Fresnoy, *op. cit. sup.*, tome IX., p. 174 et 175.

qu'on me laisse, à mon tour, jouir paisiblement du privilége des anecdotes et de rapporter *d'un air sérieux* les plus petites bagatelles, lorsqu'elles auront été l'origine ou l'occasion des plus grandes affaires.

« L'on me contestera peut-être la validité de ces priviléges, sur ce que Procope, qui s'en est prévalu si souvent, ne s'est mis nulle part en peine de l'établir. Mais je réponds que, quand cela serait, il me resterait toujours une possession de plus de douze cents ans, qui en bonne jurisprudence égale du moins un titre plus nouveau. »

Quel raisonnement, ou plutôt quelle déraison ! Mais, il y a encore plus fort : « L'historien n'est proprement obligé de dire la vérité que lorsque les faits qu'il rapporte sont tellement vrais qu'ils sont vraisemblables. »

Voici la théorie de Varillas, qu'il a transmise à M. Thierry ; elle vaut la peine d'être rapportée : « Il y a d'excellents peintres, qui font des portraits dans toutes les règles de l'art ; et ces portraits néanmoins ne sont pas tout-à-fait ressemblants ; ils ajoutent toujours quelque chose aux visages qu'ils représentent, et quoiqu'ils n'en omettent aucun des traits ni des linéaments, ils en rehaussent tellement l'air et le coloris, qu'on les trouve plus beaux sur la toile qu'ils ne sont dans l'original. Je ne pense pas qu'il y ait jamais eu d'historien qui ait entièrement évité ce défaut, et c'est ce qui m'empèche de l'appeler une faute. J'en pourrais apporter une infinité d'exemples anciens et modernes... »

Suit, comme échantillon du genre, un triple portrait du pape Léon X, d'après Paul Jove, Guichardin et Paul Sarpi. Vous croyez peut-être que Varillas va hésiter à tracer un quatrième portrait de Léon X. Que vous le connaissez mal ! Ecoutez-le : « Que fera donc un écrivain

d'anecdotes, tel que je pourrais être? Il prendra le pinceau après Paul Jove, Guichardin et le père Paul Scarpi, mais il ne se servira ni de leurs couleurs ni de leurs idées. La manière sera toute nouvelle, et au lieu que les autres avaient peint le pape Léon dans son habit de cérémonie, il le représentera dans son déshabillé... Il l'ira chercher dans un Vasari, mais le Vasari de la première édition; car ce que je vais dire a été retranché des autres... »

Nous voilà en pleine fantaisie, passant rapidement de Procope à M. Thierry, et donnant la main à Alexandre Dumas, qui, lui aussi, a eu la prétention de peindre les grands hommes, sinon *en déshabillé,* au moins *en robe de chambre* (*sic*).

N'est-ce pas qu'elle est curieuse, cette profession de foi ou cette déclaration de principes, comme il vous plaira de la qualifier? Varillas écrivait ceci, en 1685; trois ans après, dans la dédicace de son Histoire de Louis XII à Louis XIV, il croyait faire sa cour au grand roi, en traitant en quelque sorte de Cassandre le cardinal d'Amboise, le ministre du *père du peuple ;* quelle plate fragornerie !.. Puis, dans l'avertissement, oubliant le ton de la dédicace, il disait: « Je n'écris pas cette préface à dessein qu'elle serve d'apologie à Louis XII, mais seulement pour représenter le caractère des historiens les plus célèbres qui font mention de lui. Puisque j'ai profité de leurs lumières, il est raisonnable que je l'avoue publiquement, et que j'évite à leur égard un des crimes de ma profession que j'abhorre le plus, qui est celui d'être plagiaire. »

Veut-on savoir comment Varillas se comportait vis-à-vis des critiques et en quels termes il croyait leur devoir répondre; qu'on lise la préface du tome III, de cette même *Histoire de Louis XII.* « J'ai lu, dit-il, un livre intitulé :

Nouvelles accusations contre M. Varillas, ou Remarques critiques contre une partie de son premier livre de l'Histoire de l'Hérésie, par M. de Laroque; mais ceux qui s'y connaissent ne jugent pas à propos que j'y réponde autrement qu'en général. S'il y a quelque chose de considérable, ce sont seulement trois endroits. Le premier est celui dans lequel il combat mon *Histoire des Révolutions arrivées dans l'Europe en matière de religion*, par deux petits tomes qu'il m'attribue, intitulés l'*Histoire du Viclefianisme.* Le second est hors d'œuvre et s'en prend aux *Anecdotes de Florence, ou l'Histoire secrète de la maison de Médicis,* et le dernier regarde une lettre et des remarques imputées à M. d'Hozier.

« Pour le premier, il est évident que M. de Laroque s'est formé un fantôme pour le combattre; car une infinité de personnes savent que l'on me déroba les dix premiers livres de l'Histoire des Révolutions et qu'il s'en répandit un très grand nombre de copies. Jean Certe, libraire de Lyon, a dit à M. de Seve, lieutenant-général de cette ville, qu'un abbé qu'il ne connaissait point lui envoya de Paris deux livres sous le titre de l'*Histoire du Viclefianisme*, sans nom d'auteur, et qu'il les imprima de même; mais que pour les mieux débiter, il s'avisa de dire à l'oreille de quelques curieux que ces livres étaient de moi. Le bruit en courut aussitôt.»

Sommé de s'expliquer sur cette attribution de paternité, Varillas obtint un arrêt pour faire supprimer ladite histoire, mais cela ne convainquit pas les critiques (1).

« Quant au second endroit, poursuit Varillas, je com-

(1) Voyez ci-dessus, p. 118.

muniquai environ le tiers de mes *Anecdotes* à un homme que je croyais le meilleur de mes amis, et qui m'en avait donné, durant trente ans, des preuves que j'avais lieu de tenir pour indubitables. Cet homme devint pourtant infidèle à mon égard et prêta les papiers que je lui avais confiés à des gens qui les firent passer en Hollande, où ils furent imprimés avec une si grande quantité de fautes, que je ne saurais assez admirer qu'on se soit donné la patience de les lire, en l'état qu'ils sont... »

Singulière façon d'opposer une fin de non recevoir aux critiques, et qu'il employa plus d'une fois, à propos des remarques dont ses ouvrages étaient l'objet. La réponse de M. Thierry à certaine lettre piquante du docteur Neophobus (1) a beaucoup de parenté avec l'argumentation de Varillas à l'égard de ses Aristarques.

Enfin, quand on reprochait à Varillas de ne pas citer fidèlement les cotes des manuscrits de la Bibliothèque royale, ou même de n'indiquer d'aucune façon les autres documents inédits où il prétendait avoir puisé ses assertions plus que risquées, il donnait des raisons de la force de celles-ci : « Il y a vingt-trois ans que je suis sorti de la Bibliothèque du roi, et depuis, elle a bien changé *de face*... Pour les originaux que divers particuliers de Paris et des provinces m'ont communiqués, je n'en ai vu la plupart qu'à condition de garder le secret

(1) Lettre à M. Ch. Nodier sur la restitution des noms propres dans la période germanique de l'histoire de France, p. 557-573 de la dixième édit. in-8, 1851, de ses Lettres sur l'histoire de France. Cette réponse à un article de la *Revue de Paris*, intitulé *Diatribe du docteur Neophobus contre les fabricateurs de mots*, a paru dans le même recueil, le 23 janvier 1842.

et si l'on m'a permis d'instruire mes lecteurs des particularités des plus curieuses que j'y trouverais, on m'a défendu de découvrir les personnes auxquelles eux et moi en ont l'obligation. »

Ceci se lit dans la préface de l'Histoire de François Ier (1685). C'est probablement dans ces *originaux,* que Varillas avait trouvé des faits de la force de celui de la mort tragique de la comtesse de Chateaubriand, dont nous avons vu ci-dessus ce qu'il faut penser.

Décidément Procope, Varillas et M. Thierry peuvent se donner la main ; ce sont trois historiens aussi bien informés, et par conséquent aussi peu dignes de foi l'un que l'autre ; tant il est vrai, qu'en ceci comme en bien d'autres choses, on ne voit sur ce globe sublunaire que d'incessants recommencements.

LES VAINQUEURS DE LA BASTILLE

Nous nous étions déjà demandé bien des fois si, quelque jour, nous n'aborderions pas le récit authentique de ce haut fait de la Révolution française, épisode-préface des annales de la Terreur, dont le chauvinisme révolutionnaire (le plus ridicule quand il n'est pas le plus odieux des chauvinismes,) a enflé outre mesure les détails, en renversant les rôles, selon sa coutume. Nous hésitions ; en effet, au bout de quatre-vingt-dix ans, après un siècle tout à l'heure et tant d'autres événements, l'histoire-anecdote des vainqueurs de la Bastille nous semblait, non sans quelque raison, singulièrement démodée ; mais voilà qu'en l'année 1879, presqu'à la veille de l'anniversaire du 14 juillet 1789, à la chambre des Députés de France, un regain d'actualité, sinon de popularité, est donné à ce haut fait. Voici comment cet incident s'est produit ; il vaut la peine d'être narré, mais, pour ne pas être accusé de l'altérer, nous en empruntons le très-exact exposé à l'*Officiel* du 13 juillet 1879, où se trouve le récit de cet événement, à la date du 12 du même mois...

« *M. Guichard* — Nous demandons que la Chambre des députés, en commémoration du 14 juillet 1789, n'ait pas de séance lundi prochain. (Applaudissements à gauche.)

« Nos populations désirent ardemment l'institution d'une fête nationale pour consacrer ces grands souvenirs de notre Révolution.

« Du 14 juillet 1789, date...

« *M. de la Rochefoucauld, duc de Bisaccia.* — De l'assassinat!

« *M. Guichard.* — Du 14 juillet 1789, date la fin de la souveraineté monarchique, des priviléges féodaux, de la religion d'Etat.

« Le 14 juillet 1789, c'est le premier jour de la liberté civile, de la liberté religieuse, c'est le triomphe de la souveraineté nationale. (Applaudissements à gauche. — Bruit.)

« *M. le président.* — Veuillez abréger, M. Guichard.

« *M. Guichard.* — Nous venons vous demander de consacrer cet anniversaire ; nous demandons qu'il n'y ait pas de séance lundi prochain, afin que la suspension de nos travaux pendant cette journée témoigne de l'intime union qui existe entre nos sentiments et ceux du pays. (Applaudissements.)

« *M. de la Rochefoucauld.* — Je demande la parole. (Exclamations.)

« *M. le président.* — M. de la Rochefoucauld a la parole.

« *M. de la Rochefoucauld.* — Messieurs, je viens d'entendre faire un grand éloge du 14 juillet 1789.

« Il faut pourtant faire un peu d'histoire rétrospective. (Exclamations à gauche.)

« Que s'est-il passé le 14 juillet? Une partie de l'armée s'est révoltée ; la garde nationale, qui venait d'être créée,

a pris des armes de force. Est-ce là ce que vous voulez aujourd'hui ?

« *M. Guichard.* — Sans le 14 juillet, la noblesse et le clergé n'auraient pas fait l'abandon de leurs priviléges dans la nuit du 4 août !

« *M. le président.* — M. Guichard, n'interrompez pas.

« J'invite monsieur de la Rochefoucauld, comme j'ai invité M. Guichard, à ne pas faire de discours et à dire simplement pourquoi il s'oppose à l'ajournement à mardi.

« *M. de la Rochefoucauld.* — Je n'ai pas entendu l'interruption de M. Guichard et je continue.

« Le 14 juillet, le peuple s'est rué sur la Bastille. Mon Dieu ! cette Bastille qui a été détruite ce jour-là, elle a été reconstruite à côté par les hommes de notre époque. (Interruptions à gauche.)

« Enfin, quel a été le résultat ? La Bastille était défendue par 32 Suisses et 80 Invalides, et elle était attaquée par une foule nombreuse qui avait des fusils et des canons.

« Le gouverneur s'est rendu, on lui avait promis la vie sauve pour lui et sa garnison. Or, qu'est-il arrivé ? Il a été assassiné. (Interruptions ironiques sur divers bancs à gauche.)

« Ce n'est pas risible, Messieurs !

« Le major aussi a été assassiné ; deux soldats l'ont été de même.

« Le prévôt des marchands Flesselles a été aussi assassiné.

« Si c'est là le souvenir que vous voulez célébrer, ah ! Messieurs, célébrez-le tant que vous voudrez : le peuple comprendra notre opposition (Bruyantes exclamations à

gauche) et que nous demandions à continuer la discussion du budget. (Très-bien ! à droite). »

Ce qui n'a pas empêché que la Chambre des Députés et le Sénat ont suspendu leurs travaux, le 14 juillet 1879, pour consacrer le chômage de cette fête nouvelle ou renouvelée..., comme on voudra.

Au Pré Catelan, une sorte de foire avait été organisée. « Partout — dit *la Lanterne* (1), — des mâts avec oriflammes tricolores et inscriptions rappellent diverses phases de *notre grande épopée républicaine.* »

Voici quelques-unes de ces inscriptions :

Proclamation de la République, — 21 septembre 1792.

Serment du Jeu de Paume, — 20 juin 1789.

Fédération, — 14 juillet 1790.

Abolition des priviléges, — Nuit du 4 août 1789.

Prise de la Bastille, — 14 juillet 1789.

Déclaration des droits de l'homme, — 26 août 1789.

Système métrique, — Octobre 1793.

Ouverture des Etats généreux, — 5 mai 1789.

Abolition des vœux monastiques, — 13 février 1789.

Fleurus, — 26 juin 1793.

Valmy, — 20 septembre 1792.

Jemmapes, — 30 octobre 1792.

Et partout les initiales R. F, (afin que nul n'en ignore).

« Que de choses dans un menuet! » s'écriait le danseur Marcel. En faisant un petit changement à ce mot fameux, ne pourrait-on pas dire : « Que de choses dans la prise de la Bastille ! »

Avant de raconter comment eut lieu cet épisode de la

(1) N° du mercredi 16 juillet 1879 (28 messidor an 87).

Révolution française, d'après des documents très-exacts parce qu'ils sont très-impartiaux, il nous sera, sans doute, permis de demander à M. Louis Blanc, — un des plus complets historiens de cette époque terrible et un des présidents d'honneur de la fête du 14 juillet 1789, — pour quelle raison il a travesti d'une si cavalière façon le fait qui fut vraiment la préface de la prise de la Bastille : le pillage et l'incendie de la fabrique de Réveillon. Avant de redresser la narration de cet historien, nous allons laisser la parole à un témoin oculaire, Georges Duval (1).

« Je raconte ce que j'ai vu, dit G. Duval. Ce n'est pas ma faute si j'ai vu d'horribles choses ; je les raconte avec la franchise brutale du paysan du Danube ; je les expose dans toute leur nudité... J'écris tantôt sur des notes rédigées sous l'impression du moment, tantôt sur de simples souvenirs, mais de la fidélité desquels je suis bien certain...

« J'intitule mon livre *Souvenirs de la Terreur*, quoique mes récits commencent en l'année 1788. C'est qu'à mon avis la *Terreur* a commencé en même temps que la Révolution ; c'est qu'à compter du jour où l'on a massacré, au pied des marches de l'Hôtel-de-Ville, Delaunay, Foulon, Flesselles et Berthier et porté leurs têtes sur des piques, jusqu'au 9 thermidor de l'an II de la République, Paris et la France entière ont été sous le joug de la *Terreur* ; que ce joug s'est appesanti de jour en jour ; que quand il a plu à la Convention nationale de décréter le règne de la *Terreur*, elle n'a fait que régulariser un ordre de choses établi dès longtemps, et qu'enfin la *Révolution* et la *Ter-*

(1) *Souvenirs de la Terreur, de* 1788 *à* 1793. (Paris, 1841, 4 vol. in-8.)

reur n'ont jamais été qu'une seule et même chose (1) .»

Il est temps d'aborder le récit du pillage de la fabrique Réveillon; mais les quelques réflexions que l'on a lues devaient précéder cet épisode qui prouvera, une fois pour toutes, que dès le premier pas qu'elle a tenté la Révolution a inauguré le règne sanglant de la *terreur*.

« Il y avait, dit G. Duval (2), rue de Montreuil, faubourg Saint-Antoine, un fabricant de papiers peints, nommé Réveillon, qui employait quatre à cinq cents ouvriers. Comme il fallait des bras pour le grand œuvre que l'on méditait, des émissaires lui furent envoyés, porteurs d'offres magnifiques, de la part d'un haut personnage, que l'on devine bien sans que je le nomme (3), s'il voulait se mettre, avec ses ouvriers, à la tête du mouvement. Outre que cinq cents hommes formaient déjà un assez joli noyau d'insurrection, on espérait que leur exemple entraînerait le reste de la population ouvrière du faubourg. Réveillon rejeta ces offres avec l'indignation d'un homme de bien, et dès lors sa perte fut jurée. On alla trouver Santerre (4), et on lui proposa l'affaire. Il s'en chargea tout de suite.

« Dans les premiers jours d'avril 1789, vers 9 heures du matin, une troupe de gens déguenillés se ruent sur la

(1) *Id. ibid.*, tome I, Avant-propos, p. I, IX et X.

(2) *Ibid.*, tome I, p. 21-25.

(3) Philippe-Egalité.

(4) Claude Santerre, brasseur dans le faubourg Saint-Antoine, à Paris, acquit, dès le commencement des troubles de la Révolution, un grand ascendant sur la populace de son quartier et fut remarqué dans toutes les émeutes, particulièrement dans celle du 14 juillet 1789, qui fut suivie de la prise de la Bastille. Il avait de fréquentes conférences avec les chefs du parti d'Orléans, au Palais

place de Grève, traînant un mannequin d'osier qui figurait Réveillon ; ils allument un grand feu et le brûlent. Ce n'était là que le prélude des excès du lendemain. Le lendemain donc, à la pointe du jour, des inconnus, armés de gros bâtons noueux, quelques-uns de mauvais sabres, arrivent successivement dans la rue du faubourg Saint-Antoine et s'attroupent à mesure devant la rue de Montreuil, où demeurait Réveillon. Ces hommes, qui apparaissaient pour la première fois, et que nous verrons reparaître quotidiennement à chacune des époques de la Révolution où il y aura du pillage à exercer, du sang à répandre, étaient porteurs de physionomies dont le type invariable n'a jamais eu rien de commun avec les habitants ordinaires de la capitale... Plus d'une fois, sans doute la lie des faubourgs et des halles est venue se joindre à eux ; mais elle les regardait comme ses chefs et marchait respectueusement sous leurs ordres.

« A la vue de ce rassemblement de bandits, Réveillon, se doutant que c'était à lui qu'on en voulait, se renferma

Royal et à Monceaux. Dès la fondation de la garde nationale, il fut nommé commandant de l'un des bataillons du faubourg. Ce fut surtout dans la journée du 10 août qu'il seconda les efforts des révolutionnaires pour renverser la monarchie. La Commune insurgée le nomma immédiatement commandant en chef de la garde nationale ; et ce fut en cette qualité qu'il conduisit Louis XVI à la tour du Temple. Général inhabile pendant la Révolution, il eut les honneurs de l'épitaphe épigrammatique suivante :

Ci-git le général Santerre
Qui n'eut de Mars que la bière.

Après avoir essayé, mais en vain, de prouver son civisme, il mourut ignoré, en 1808.

chez lui, et, secondé de quelques-uns de ses ouvriers, il se disposa à la résistance. Quoique depuis quinze jours la police fût prévenue qu'une attaque sérieuse allait être dirigée contre la maison de Réveillon, aucunes précautions n'avaient été prises; car je n'appelle pas précautions l'envoi d'un peloton de cinquante hommes qui stationna vis à vis la Bastille, et un peloton d'égale force qui occupait l'entrée de la rue de Montreuil et qui parut être là plutôt pour protéger les brigands que pour leur faire obstacle. Cependant les hommes du dernier peloton avaient fait mine de défendre l'entrée de la rue de Montreuil jusqu'au moment où la duchesse d'Orléans, qui revenait d'une course de chevaux à Vincennes ou qui s'y rendait, arriva sur le lieu de l'émeute commençante. La troupe s'ouvre pour lui livrer passage, et les factieux profitant du moment, se précipitent dans la rue de Montreuil, aux cris répétés de : *Vive le duc d'Orléans! Vive la duchesse d'Orléans*! *Vive le successeur du bon Henri!* La princesse, qui assurément n'était pas dans le secret de l'affaire, se dérobe de toute la vitesse de ses chevaux aux dégoûtantes acclamations dont elle était l'objet, et le siége de la maison de Réveillon commence. Ces forcenés brisent les portes à coup de hache ; ils entrent en foule dans la cour et demandent à grands cris la tête de Réveillon. Un moment celui-ci fut sur le point de tomber entre leurs mains, et à grand'peine se sauva-t-il par dessus les murs de son jardin. Lui parti, la fureur ne connait plus de bornes ; sa maison est aussitôt mise au pillage par cette populace non moins avide de butin que de sang. Ses meubles, ses marchandises, son linge, son argenterie, tout devient la proie des pillards; on descend à la cave et l'on s'enivre avec le vin et les liqueurs qui s'y trou-

vent et cinq ou six de ces misérables meurent pour avoir bu, étant ivre, de l'acide sulfurique qu'ils avaient pris pour du vin, de la liqueur.

« Après le pillage, l'incendie ; on met le feu dans ce vaste établissement rempli de matières combustibles, au risque de brûler tout le quartier..... Le pillage avait duré plus de six heures. »

Voilà les faits racontés dans toute leur effroyable simplicité par un témoin oculaire. A plus d'un demi-siècle de distance, M. L. Blanc, en 1847, se préparant une popularité facile pour 1848 que l'on voyait poindre à l'horizon et dédaignant le témoignage ci-dessus, travestit, pour les besoins de sa cause, *pro domo suâ*, l'épisode de Réveillon. Sur la foi d'un *racontar*, d'un *on-dit* tombé on ne sait d'où, il fit de Réveillon un exploiteur de l'ouvrier (toujours la guerre à l'infâme capital !) et expliqua ainsi, si même il ne légitima l'incendie de la fabrique de la rue de Montreuil. Selon M. L. Blanc, les émeutiers ont brûlé mais n'ont pas pillé ; c'étaient de si honnêtes gens ! Ce qui est surtout ineffable, c'est la façon dont l'ovation au duc d'Orléans est racontée : « Un contraste inattendu vint ajouter à ces emportements de l'émeute. Des voitures élégantes, des dames et des nobles à cheval passèrent, se rendant à une fête de Vincennes ; la foule, à cette vue, pousse des clameurs sinistres, et le brillant carrousel se disperse épouvanté. *Seul, le duc d'Orléans s'arrête.* Il descend de voiture, *salué par des acclamations ardentes*, exhorte la foule à se calmer et continue sa promenade, *inquiet* (?), *mais heureux de sa popularité* (1) . »

(1) *Histoire de la Révolution française*, tome II, p. 254.

Enfin, lorsque tout est à peu près consommé, ce qu'on appelait la force armée se décide à agir ; il était bien temps ! M. L. Blanc saisit cette occasion de peindre une scène de carnage de la part des soldats et surtout pour casser, une fois de plus, l'encensoir de la flagornerie sur la tête des émeutiers. « *Ces rebelles*, dit-il (1), qu'on a peints jusqu'ici comme des brigands à gages, *déployaient*, au contraire, *un désintéressement rare*. Argent, montres, bijoux, ils jetaient tout dans les flammes et criaient : « Nous ne « voulons rien enlever ! » On les égorgea sur des ruines.

« Et, le long du faubourg, des ouvriers promenaient des cadavres sur des brancards, en disant : « Voilà des dé- « fenseurs de la patrie ; citoyens, donnez de quoi les enterrer. »

O les cadavres ! En a-t-on encore assez joué en 1848, au boulevard des Capucines et ailleurs !...

Telle fut la préface de la prise de la Bastille, qui suivit d'assez près le pillage et l'incendie de la maison Réveillon.

Nous avons entendu M. Louis Blanc, c'est-à-dire un témoin à décharge quand même et toujours ; mais, pour être dans la vérité, ou tout au moins sur le chemin de la vérité, il nous faut maintenant écouter un homme que l'on ne saurait accuser d'un trop vif amour pour l'ancien régime, et dont le témoignage, basé sur des recherches minutieuses, est très-précieux; on a nommé M. Taine (2).

(1) *Ibid.*, p. 255.
(2) Les origines de la France contemporaine, *la Révolution*, deuxième édition, 1878, tome I, p. 37-40.

« Le samedi 25 avril 1789 (1), le bruit se répand que Réveillon, électeur, fabricant de papiers peints, rue Saint-Antoine, et le commissaire Lerat ont *mal parlé* dans l'assemblée électorale de Sainte-Marguerite. Parler mal, c'est mal parler du peuple. Qu'a dit Réveillon ? On l'ignore, mais l'imagination populaire, avec sa terrible puissance d'invention et de précision, fabrique ou accueille sur le champ une phrase meurtrière : il a dit « qu'un ouvrier, « ayant femme et enfants, pouvait vivre avec quinze sous « par jour. C'est un traître, il faut lui courir sus, mettre « tout à feu et à sang chez lui. » Notez que ce bruit est faux (2), que Réveillon donne vingt-cinq sous par jour à ses moindres ouvriers et qu'il en fait vivre trois cent cinquante; que, l'hiver précédent, malgré le chômage, il les a gardés tous et au même prix; qu'il est lui-même un ancien ouvrier, médaillé pour ses inventions, bienfaisant, respecté de tous les gens respectables. Il n'importe ; les bandes de vagabonds et *d'étrangers* qui viennent d'entrer par les barrières n'y regardent pas de si près, et les manœuvres, charretiers, savetiers, maçons, chaudronniers, débiteurs de marbre, qu'ils vont racoler dans leurs garnis, n'en savent pas davantage. Quand l'irritation s'est accumulée, elle déborde au hasard.

(1) Archives nationales, Y, 11,441. Interrogatoire de l'abbé Roy 5 mai. — Y, 11,033. Interrogatoire (28 avril et 4 mai) des vingt trois blessés portés à l'Hôtel-Dieu. — « Ces deux pièces sont capitales pour donner le vrai caractère de l'émeute; il faut y ajouter le récit de M. de Buzenval, qui commandait alors avec M. du Châtelet. » (Note de M. Taine, *l. c. sup*, p. 37.)

(2) De Ferrières, *Mémoires*, tome III, note A (Exposé justificatif, par Réveillon).

« Justement, le clergé vient de déclarer (1) qu'il renonce à ses priviléges en fait d'impôt, et le peuple, prenant ses amis pour ses adversaires, ajoute dans ses invectives le nom du clergé au nom de Réveillon. Pendant toute la journée et tout le loisir du dimanche la fermentation croît et, le lundi 27, les bandes s'ébranlent... « Les séditieux « vomissent des imprécations et des invectives contre le « clergé... » Une bande repoussée par la garde envahit la maison d'un salpètrier, ami de Réveillon, brise et brûle tous les effets et tous les meubles (2).

« Le lendemain, l'émeute recommence plus forte... Ils députent jusqu'à trois fois dans le faubourg Saint-Marceau pour y faire des recrues et, sur leur passage, de force ou de gré, le gourdin levé, ils enrôlent tout ce qu'ils rencontrent... Cependant la foule grossit devant la maison Réveillon ; les trente hommes de garde ne peuvent résister ; la maison est envahie et saccagée de fond en comble... Cinq cents louis en or, l'argent comptant, l'argenterie sont volés. Plusieurs se répandent dans les caves, boivent au hasard des liqueurs et des vernis, jusqu'à tomber ivres-morts ou à expirer dans les convulsions. »

Qu'en dit M. L. Blanc, si toutefois il s'est donné la peine de lire le lumineux ouvrage de M. Taine? Pourra-t-il encore écrire : « Ce ne fut point là, ainsi qu'on l'a tant répété, l'exploit vénal d'une troupe d'aventuriers féroces ; non, *ce fut une vengeance égarée par de fausses rumeurs*, vengeance déplorable, effrénée, mais *intrépide et sincère* (3). »

(1) Bailly, *Mémoires*, I, 25 (le 26 avril).

(2) Hippeau, *Le gouvernement de Normandie*, IV, 377 (Lettre de M. Perrot, 29 avril).

(3) *L. c. sup.*, *p.* 256.

Toujours le sophisme du rhéteur révolutionnaire! Et comme si cela ne lui suffisait pas, M. L. Blanc conclut, en ces termes: « Ainsi s'annonçait de loin la tragique question du prolétariat. Au plus fort des agitations électorales, on avait parlé du *salaire* (sic); et ce seul mot contenait une révolution bien autrement profonde que celle où la bourgeoisie se précipitait. Mais nul ne s'en doutait encore, et on appelait émeute *le problème de l'avenir*, tout à coup *posé dans un soulèvement* (1). »

Singulière façon de procéder à l'amélioration du sort des classes ouvrières et à l'organisation du travail que le pillage, le vol, l'orgie et l'incendie!...

Mais, il est temps d'aborder le récit de la prise de la Bastille, d'en montrer les vainqueurs et de voir comment, à plus d'un demi-siècle de distance, ce fait et ces hommes ont été jugés par les historiens de notre temps.

Voulant apporter la plus grande impartialité dans le récit de la prise de la Bastille, nous laisserons la parole à un témoin oculaire, à un acteur dans cet épisode, un des défenseurs de la vieille forteresse. Jusqu'ici on n'a guère admis que les dires des assiégeants, intéressés à se poser en vainqueurs héroïques et magnanimes, il est grand temps d'écouter un des assiégés (2).

Il existe un grand nombre de relations de ce fait dont les conséquences furent terribles; les pages qu'on va lire ont été écrites par un officier du régiment suisse de Salis-Samade, lequel commandait la portion valide de la gar-

(1) *Ibid.*, p. 257.

(2) Revue rétrospective, ou Bibliothèque historique, contenant des mémoires et documents authentiques, inédits et originaux, etc. (Paris, 1834, tome IV, p. 284-299.)

nison assiégée. Sa narration est empreinte de véracité, et, beaucoup plus étendue qu'un compte-rendu dans *la Bastille dévoilée* (1) par les soldats invalides, elle se trouve d'accord avec ce dernier récit pour le petit nombre de faits rapportés dans celui-ci. La faiblesse de M. de Launay y est peinte avec vivacité, et le tableau des alternatives de frayeur et d'espoir des Suisses prisonniers, promenés dans Paris, est, au plus haut point, dramatique.

« En conséquence des ordres que j'avais reçus la veille de M. le baron de Bezenval, je partis le 7 juillet à 2 heures du matin du Champ-de-Mars avec un détachement de trente-deux hommes et un sergent. Je traversai Paris sans aucune difficulté, et j'arrivai à la Bastille, où on me laissa entrer avec ma troupe, sans me reconnaître. On logea mon monde dans une salle d'armes au-dessus des chambres des Invalides, dans la première cour.

« Dans les premiers jours de mon entrée dans ce fort, le gouverneur me fit voir la place, les endroits qu'il croyait être les plus faibles et par où il craignait d'être attaqué. Il me fit voir aussi les précautions qu'il avait prises et les préparatifs qu'il avait faits pour se mettre mieux à couvert ; ils consistaient à avoir fait boucher quelques créneaux et des croisées tant dans sa maison que dans la Bastille, par où il craignait qu'on pût tuer du monde à coups de fusil ; à en avoir fait ouvrir d'autres qu'il jugeait être de plus de défense ; à avoir fait renforcer un mur dans un oreillon du bastion du jardin du gouverneur ; à avoir fait amener quelques voitures de pavés, qu'il fit monter sur les tours et avoir fait faire des pinces pour abat-

(1) Deuxième livraison, p. 87.

tre les cheminées, afin de jeter les décombres sur les assiégeants. Il se plaignait souvent de son peu de garnison et de l'impossibilité dans laquelle il était de pouvoir garder la place s'il était attaqué. Il me permit de lui dire ma façon de penser sur toutes ces précautions. Je lui fis envisager, ainsi que M. du Pujet, que ses craintes étaient mal fondées, que la place était forte par elle-même, que la garnison était assez nombreuse, si chacun voulait faire son devoir, pour pouvoir la défendre jusqu'à ce que l'on puisse être secouru.

« Le 12 juillet, vers le soir, on apprit dans la Bastille qu'on se disposait à attaquer le magasin des poudres de l'Arsenal. M. du Pujet, lieutenant de roi à la Bastille, étant en même temps commandant de l'Arsenal, ne voulant point abandonner les poudres qui s'y trouvaient et jugeant que la garnison de l'Arsenal, consistant en une compagnie d'Invalides, n'était pas assez forte pour le défendre, engagea M. de Launay à prendre les poudres dans l'intérieur de la Bastille ; il y consentit. En conséquence, mon détachement fut employé toute la nuit du 12 au 13 à transporter ces poudres du magasin dans la Bastille. On les plaça dans la cour du puits, assez mal couvertes. M. le gouverneur ordonna la même nuit que la garnison eût à se retirer dans l'intérieur du château, ne voulant pas, en cas qu'il fut attaqué, défendre l'extérieur de la place, malgré la convention et les dispositions qu'il avait faites auparavant avec son état-major et les officiers de la garnison. Pour le détourner de ce projet, on fit en même temps observer à M. de Launay qu'il n'avait point de vivres dans la place, car mon détachement n'avait du pain que pour deux jours et de la viande que pour un. Les Invalides n'avaient aucune espèce de provisions. Il fit en-

trer deux sacs de farine. En fait de munitions de guerre, il avait fait faire environ 3,000 cartouches et quelques centaines de gargousses.

« Voyant pendant la journée du 13, du haut des tours de la Bastille, les différents incendies qui se commettaient à l'entour de la ville, nous craignîmes que pareille chose n'arrivât autour de la place, ce qui aurait mis en danger les poudres qui se trouvaient alors dans la Bastille. C'est pourquoi je m'occupai à trouver un endroit où elles fussent plus en sûreté. Après avoir trouvé un souterrain ou cachot, je le fis voir à M. de Launay et à M. Pujet, qui le trouvèrent convenable. Mon détachement s'occupa la matinée du 14 à enfermer ces poudres. M. du Pujet donna aux soldats deux louis de gratification.

On apprit dans la même matinée que le voisinage de la Bastille, ainsi que la bourgeoisie, étaient alarmés de voir les canons braqués sur la ville, tandis qu'on devait savoir qu'il y avait dans ce moment une garde bourgeoise qui veillait à la sûreté publique: que cette garde ne pouvait pas faire le service avec confiance, se voyant menacée par les canons du fort. Sur ce bruit le gouverneur ordonna qu'on dépointât les canons et qu'on les retirât. Il fit même boucher les embrasures avec des planches et du bois. Vers midi vint un détachement de bourgeois armés. Il s'arrêta dans la première cour et demanda à parler au gouverneur, qui reçut quelques-uns d'eux dans le gouvernement. Je ne sais quel fut le sujet de leur conférence, ayant été pendant ce temps dans l'intérieur de la place. Une demi-heure après, M. de Launay entra dans la Bastille même avec un homme, qu'on me dit être un monsieur qui avait déjà été plusieurs fois à la Bastille, ayant une permission pour voir des prisonniers. M'étant joint à eux j'ap-

pris par leur conversation que ce bourgeois demandait, au nom de la ville, qu'on descendît les canons des tours ; qu'en cas qu'on vînt attaquer la place on ne fit pas de résistance ; qu'on ne devait point faire la guerre à la nation ; qu'il était inutile de verser le sang de citoyens et qu'après avoir tué beaucoup de monde on serait toujours obligé de se rendre. Il demandait encore qu'on laissât entrer une garde bourgeoise pour défendre le fort conjointement avec la garnison. Le gouverneur lui répondit qu'il ne pouvait rendre la place à qui que ce fût, que sa tête en répondait et qu'il la défendrait si longtemps qu'il le pourrait; que cependant, pour tranquilliser la bourgeoisie, il avait déjà fait dépointer et retirer les canons, qu'il pouvait en assurer ses commettants et qu'il lui donnait sa parole d'honneur que son intention était de n'insulter qui que ce fût, pourvu qu'on ne cherchât point à s'emparer de la place et qu'on ne vînt point attaquer ni les ponts ni les portes. Il le conduisit au haut des tours pour prendre connaissance de la situation des canons, afin qu'il pût rendre un compte plus exact de ses intentions. Après qu'il fut descendu, le gouverneur nous dit qu'il croyait que la chose était arrangée et qu'il espérait n'être point attaqué; cependant le député partit assez mécontent. J'appris depuis que ce monsieur était M. de Cerny, procureur du roi à la ville.

« Vers trois heures de l'après-midi, une troupe de bourgeois armés, mêlés de quelques Gardes Françaises, vint attaquer du côté de l'Arsenal. Ils entrèrent sans difficulté par la cour de l'Orme dans la première cour, n'ayant laissé pour garder la porte qu'un Invalide. Le gouverneur n'avait même pas voulu qu'il fut armé. On monta sur le pont qui fermait la cour du gouvernement, et qui était

levé. On coupa les balanciers auxquels les chaînes sont attachées, et le pont tomba. Cette opération pouvait se faire d'autant plus aisément que le gouverneur avait ordonné de ne point tirer sur les assiégeants avant de les avoir sommés de se retirer, ce qui ne pouvait se faire, vu l'éloignement. Cependant les assiégeants tirèrent les premiers sur ceux qui étaient au haut des tours, ce qu'avaient déjà fait les différentes troupes qui passaient dans le voisinage.

« Après avoir abattu le pont, on perça facilement la porte à coups de haches, et la foule vint dans la cour du gouvernement et sur le pont de pierre qui conduit le long des cuisines au corps de la place, et l'on se disposait à agir de la même manière à cette porte comme ils avaient fait à la première. On leur demanda ce qu'ils désiraient et ce fut un cri général *qu'on baissât les ponts*. On leur répondit que cela ne se pouvait pas et qu'ils eussent à se retirer, sinon qu'on les chargerait. On redoubla les cris *bas les ponts! bas les ponts*! Alors on ordonna à une trentaine d'Invalides qui étaient postés dans les créneaux, aux deux côtés de la porte, de faire feu. Le gouverneur était monté avec trente hommes sur les tours. Les assiégeants tirèrent de leur côté sur les créneaux et sur ceux qui étaient sur les plates-formes. Les assiégeants se retirèrent dans les cuisines, qui sont à la droite du pont, et dans la cour du gouvernement derrière le mur du chemin de ronde, et continuèrent de là à faire feu par les créneaux de ce mur et par les croisées des cuisines. On revint une seconde fois à la charge, et on les fit retirer de même. Moi, avec mon détachement et une dizaine d'Invalides, j'étais posté dans la cour de la Bastille, en face de la porte. J'avais derrière moi trois pièces de canon de deux livres de balles,

qui devaient être servies par douze de mes soldats pour défendre l'entrée de la place, en cas que les portes fussent forcées. Pour rendre plus difficile le projet que les assiégeants paraissaient vouloir exécuter, je fis, après la seconde attaque, percer deux trous dans le pont qui était levé, dans lesquels mon intention était de placer deux de ces canons, mais ne pouvant pas approcher d'assez près, à cause de la bascule du pont-levis, je les fis remplacer par deux fusils de rempart qui furent chargés à mitraille; mais on n'en fit pas grand usage parce que les assiégeants ne parurent plus qu'en petit nombre. D'ailleurs ils avaient amené une charrette de paille allumée, avec laquelle on avait mis le feu au gouvernement, et la placèrent ensuite à l'entrée du pont, ce qui nous empêcha de les voir. Ils avaient aussi amené trois pièces de canon de huit livres de balles et un mortier qu'ils avaient mis en batterie dans le jardin de l'Arsenal, d'où ils tirèrent quelques coups vers le soir, mais qui ne firent aucun dommage. On y répondit de la place par quelques coups de canon. Les assiégeants voyant que leur canon n'était d'aucun effet revinrent à leur premier projet de forcer les portes. Ils firent pour cela amener leurs pièces de canon dans la cour du gouvernement et les placèrent sur l'entrée du pont, les pointant contre la porte. M. de Launay voyant ces dispositions du haut des tours, sans avoir consulté ni avisé avec son état-major et sa garnison, fit rappeler par un tambour qu'il avait avec lui. Sur cela, je fus moi-même dans la chambre et aux créneaux pour faire cesser le feu ; la foule approcha, et le gouverneur demanda à capituler. On ne voulut point de capitulation et les cris de *bas les ponts!* furent toute réponse.

« Pendant ce temps j'avais fait retirer ma troupe de de

vant la porte, pour ne pas la laisser exposée au feu du canon de l'ennemi, duquel nous étions menacés. Je cherchai après cela le gouverneur, afin de savoir quelles étaient ses intentions. Je le trouvai, dans la salle du conseil, occupé à écrire un billet, par lequel il marquait aux assiégeants qu'il avait vingt milliers de poudre dans la place et que si on ne voulait pas accepter de capitulation, il ferait sauter le fort, la garnison et les environs. Il me remit ce billet avec ordre de le faire passer. Je me permis, dans ce moment, de lui faire quelques représentations sur le peu de nécessité qu'il y avait encore dans ce moment d'en venir à cette extrémité. Je lui dis que la garnison et le fort n'avaient souffert encore aucun dommage, que les portes étaient encore entières et qu'on avait encore des moyens de se défendre, car nous n'avions qu'un Invalide de tué et deux ou trois blessés. Il parut ne point goûter ma raison, il fallut obéir. Je fis passer le billet à travers les trous que j'avais fait percer précédemment dans le pont-levis. Un officier ou du moins quelqu'un qui portait l'uniforme d'officier du régiment de la Reine infanterie, s'étant fait apporter une planche pour pouvoir approcher des portes, fut celui à qui je remis le billet; mais il fut sans effet. On persista à crier *bas les ponts!* et *point de capitulation!*

« Je retournai vers le gouverneur et lui rapportai ce qui en était, et, tout de suite après, je rejoignis ma troupe, que j'avais fait ranger à gauche de la porte. J'attendais le moment que le gouverneur exécutât sa menace; je fus très-surpris, le moment d'après, de voir quatre Invalides approcher des portes, les ouvrir et baisser les ponts. La foule entra tout à coup, on nous désarma à l'instant et une garde fut donnée à chacun de nous. On

entra dans tous les appartements, on saccagea tout, on s'empara des armes qui y étaient, on jeta par les fenêtres les papiers des archives, et tout fut au pillage. Les soldats qui n'avaient pas leurs sacs avec eux ont perdu tous leurs effets ainsi que moi. Il n'y a pas de mauvais traitements que nous n'ayons essuyés dans ces moments. Nous étions menacés d'être massacrés de toutes les manières possibles. Enfin la fureur des assiégeants se calma un peu, et on me conduisit alors, avec une partie de ma troupe qui était restée près de moi dans la mêlée, à l'Hôtel-de-Ville.

« Pendant le trajet, les rues et les maisons, même les toits, étaient remplies d'un monde innombrable qui m'insultait et me maudissait. J'avais continuellement des épées, des bayonnettes, des pistolets sur le corps. Je ne savais comment je périrais, mais j'étais toujours à mon dernier moment. Ceux qui n'avaient point d'armes lançaient des pierres contre moi, les femmes grinçaient des dents et me menaçaient de leurs poings. Déjà deux de mes soldats avaient été assassinés, derrière moi, par le peuple furieux, et moi-même je suis persuadé que je ne serais pas parvenu jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, sans un chevalier de l'Arquebuse nommé M. Ricart et un nommé Favereau, qui m'escortaient et engageaient le peuple à respecter les prisonniers. J'arrivai enfin, sous un cri général d'être pendu, jusqu'à quelques centaines de pas de l'Hôtel-de-Ville, lorsqu'on apporta devant, moi une tête perchée sur une pique, laquelle on me présenta pour la considérer, me disant que c'était celle de M. de Launay. Traversant la place de Grève, on me fit passer à côté de M. de Lorme, major de la place, qui était à terre baigné dans son sang. J'entendais dire que plus loin on avait tué

M. de Miray, aide-major. Vis à vis de moi, on était occupé à pendre à un réverbère un officier et deux simples Invalides.

« Dans cette perspective, je montai à l'Hôtel-de-Ville. On me présenta à un comité qui y siégeait. Je fus accusé d'être un de ceux qui avaient fait résistance à la Bastille et que j'étais aussi la cause qu'il y avait eu du sang répandu. Je me justifiai du mieux qu'il m'était possible, disant que j'avais été en sous-ordre et que si j'étais la cause de quelques malheurs, ils ne pouvaient être arrivés qu'en conséquence des ordres que j'avais été obligé d'exécuter. Ne voyant plus d'autre moyen de me sauver du supplice, ainsi que les malheureux débris de ma troupe, je déclarai vouloir me rendre à la ville et à la nation. Je ne sais si on était lassé de tuer ou si mes raisons leur parurent convaincantes, il y eut des applaudissements et un cri général *bravo! bravo! brave Suisse!* J'espérais qu'on acceptait mon offre et qu'on me faisait grâce. Dans l'instant, on apporta du vin et il fallut que nous bussions à la santé de la ville et de la nation. On nous conduisit de là au Palais-Royal, et on nous fit faire le tour du jardin pour nous montrer au peuple, lequel ne paraissait pas encore tout à fait apaisé ; mais un heureux hasard acheva de nous gagner entièrement son affection. Il arriva que, dans ce moment, on promenait aussi dans le jardin un prisonnier d'Etat qu'on avait délivré de la Bastille. Nous fûmes pris également pour des prisonniers délivrés, de manière que tout le monde avait compassion de nous. Il y en avait même qui croyaient apercevoir à nos mains la marque des fers dont nous avions été chargés. Enfin la méprise fut si complète, qu'après nous avoir fait monter dans une salle un orateur se mit à la

croisée, nous fit approcher de même pour nous montrer au peuple assemblé dans le jardin, auquel il dit dans sa harangue que nous étions des prisonniers délivrés de la Bastille, que nous y avions été enfermés par nos officiers et supérieurs parce que nous avions refusé de faire feu sur les citoyens; que nous étions des gens qui méritaient leur estime et qu'il nous recommandait à leur bienveillance. Incontinent, on envoya quelqu'un avec un panier faire la quête pour nous. Peu de temps après, le quêteur revint avec une dizaine d'écus qu'il avait ramassés. Il paya de sa recette le souper que nous avions fait apporter dans l'intervalle. Nous étions alors amis avec tout le monde.

« On me sollicita beaucoup de tâcher d'engager quelques-uns de mes camarades du régiment à venir se joindre à eux. Pour ne pas paraître n'être des leurs qu'à demi, il fallut céder à leurs instances et écrire au camp pour prier mes camarades de venir se joindre à moi. J'écrivis donc, avec un crayon, un billet que j'adressai à M. Dimart, capitaine au régiment, sachant bien qu'il était à même d'apprécier ce que je lui mandais. Je lui marquais que je m'étais rendu à la ville et que je l'engageais à venir me joindre au Palais-Royal. Un de mes soldats, nommé Schmit, fut chargé de porter le billet au camp. On lui fit prendre un habit bourgeois pour n'être pas reconnu et on le conduisit jusqu'au Champ-de-Mars; mais le camp étant levé, il ne put le remettre, et, par le moyen qu'il n'était plus en uniforme, il a pu parvenir à s'échapper et à joindre le régiment. Après avoir soupé, un ordre est venu pour nous reconduire à l'Hôtel-de-Ville; y étant arrivés, on nous distribua en différents districts. Je fus envoyé avec mon sergent et un caporal à Saint-Jean en

Grève, où nous avons passé la nuit dans l'église qui servait de corps de garde.

« Je croyais bien alors que j'étais en sûreté et que je n'avais plus rien à craindre pour mes jours. Dans cette douce persuasion je me mis sur un banc, comptant bien reposer, car je n'avais pas dormi depuis plusieurs nuits. On avait relâché, le même soir, plusieurs Invalides qui étaient en garnison avec nous dans la Bastille; mais, avant que de les renvoyer à leur hôtel, on les interrogea sur la défense de la Bastille et sur la conduite d'un chacun en leur particulier,de manière que ces gens me chargèrent dans leurs dépositions, disant que je les avais engagés à tirer, que j'avais été cause de la résistance qu'on avait faite et que sans moi on aurait sans doute rendu la place sans coup férir. Ils parlaient ainsi en présence des Gardes Françaises et de beaucoup de monde. Cela ranima et indisposa les esprits contre moi, au point que, sur l'heure, on est venu là où j'étais détenu me rapporter ce qui se passait, me menaçant et m'insultant de nouveau et me disant que mon affaire n'était point encore terminée et que seulement le lendemain on déciderait de mon sort. D'autres de ces Invalides, qu'on avait relâchés le 15, au matin, furent encore écoutés et me taxèrent de même d'avoir été la cause des malheurs de la veille. Ils seraient encore parvenus à me faire pendre le même jour, si quelqu'un que je n'ai jamais pu connaître, qui avait autorité sur eux, ne leur eût imposé silence, disant qu'il y avait eu assez de malheureux, qu'il était inutile de verser davantage de sang et qu'il leur défendait d'en dire plus sur mon compte.

« Le 15, vers midi, M. Ricart, électeur et secrétaire de la compagnie royale de l'Arquebuse, lequel m'avait déjà

rendu de grands services la veille, avait obtenu un ordre pour me joindre à cette compagnie. Il vint me chercher, me logea chez lui, et je mangeai à sa table. Quelques-uns de mes soldats, ayant été joints de même à cette compagnie, ont été logés par lui dans une auberge où, depuis, ils ont été nourris, et on leur faisait faire le service de la ville avec cette compagnie.

« Dès le lendemain, M. Ricart m'avait procuré un laissez-passer, et par ce moyen, et avec celui d'avoir mis des habits bourgeois, ce qui me fut conseillé par M. de La Fayette, je pouvais aller librement dans Paris. Je fus, dans ce temps-là, assez heureux pour rendre quelques services au régiment et à celui de Diesback, ayant obtenu par mes démarches de leur faire rendre leurs équipages, qui avaient été saisis à l'Ecole militaire. Je m'étais déjà adressé à M. de La Fayette ainsi qu'à M. de La Salle et M. Desaudrais, pour obtenir mon élargissement, mais, sous prétexte que la ville n'était pas encore assez tranquille, on me le refusait. D'ailleurs, ces messieurs me disaient que, quand on me laisserait aller, je courrais le risque d'être arrêté dans la campagne ou la province. Je fus obligé de patienter jusqu'au 30 de juillet. M. Desaudrais me donna, au nom de M. de La Fayette, un passe-port, et je rejoignis mon régiment à Pontoise. La réception flatteuse de mes chefs et de mes camarades, les craintes qu'ils avaient eues pour moi, leur sensibilité et la joie qu'ils ont eues de me voir échappés aux malheurs dont j'avais été menacé, me prouva que j'avais de véritables amis. Je fus dans ce moment amplement dédommagé des peines et des dangers que j'avais courus par le vif intérêt que mes camarades avaient pris à mon sort.

«Quant au conte qu'on a fait et qui a été généralement

reçu que M. de Launay avait fait baisser les ponts afin de laisser entrer une certaine quantité de monde, et qu'après il les avait fait relever et tirer sur ceux qui étaient entrés, ce conte, dis-je, n'a pas besoin d'être réfuté (1). Quiconque sait ce que c'est qu'un pont-levis doit voir clairement qu'en baissant un tel pont devant une multitude empressée d'entrer, on n'est plus le maître de pouvoir le relever à volonté... D'ailleurs il était impossible que la garnison tirât sur ceux qui étaient entrés dans le fort, puisqu'il ne s'est pas passé une minute après que le pont a été baissé que tout le monde ne fût désarmé. En outre, ceux qui ont désarmé la partie de la garnison qui était dans la cour, rendront eux-mêmes témoignage et diront qu'ils l'ont trouvée ayant les armes aux pieds et point en attitude de vouloir faire feu. On pourra se convaincre davantage de la fausseté de ce fait par ceux-mêmes qui le racontent ; car les uns disent que c'était le matin qu'on avait tiré sur les députés que la ville avait envoyés, d'autres disent que c'était l'après-midi, après avoir demandé à capituler. Les uns prétendent que c'était dans la cour du gouvernement, d'autres soutiennent que c'était dans la Bastille même. La diversité des opinions prouve que personne ne peut attester la vérité de ce fait. Je sais fort bien que plusieurs des assaillants ont été tués par les leurs mêmes, car, sitôt qu'on fut maître de la place, tout le monde tirait sans faire attention ni où ni sur qui les coups pouvaient porter. Sur ce qu'on a dit, qu'on avait arboré au haut des tours un drapeau blanc, et qu'après cela on

(1) Dussaulx ne dit rien de cette version (du pont abaissé, puis subitement relevé.) dans ses Mémoires, les plus complets et les plus exacts sur la journée du 14 juillet.

avait fait feu encore : quant à ce fait, je n'assurerai pas s'il est vrai ou non, n'ayant pu voir de la cour ce qui se passait sur les plate-formes, mais j'ai beaucoup de raisons pour en douter.

« Je veux supposer pourtant qu'effectivement on eût arboré ce drapeau et qu'on eût encore tiré depuis, ce qui aurait encore fort bien pu arriver par ceux qui étaient dans les chambres des deux côtés des portes qui ne pouvaient voir ce drapeau ; je ne crois pas pour cela qu'on puisse les taxer de trahison. D'ailleurs, je crois qu'il serait difficile de prouver ce fait, n'ayant jamais eu connaissance, ni, je crois, personne, qu'un drapeau blanc ait existé dans ce fort. La manière dont on conte ce fait peut encore servir à en prouver la fausseté, car les uns disent que c'était le matin, les autres pendant le siége ; les uns disent qu'il a paru sur cette tour, les autres sur celle-là.

« Si ce drapeau a réellement existé, pourquoi tous n'assurent-ils pas que c'était dans un tel lieu et à une telle heure qu'il a été montré ?

« Il est encore certain que le monde s'est approché de la place, au point de faire feu sur eux, seulement après que le tambour eut rappelé et que le feu eut cessé des deux côtés. Je me crois obligé de rendre justice à M. de Launay, que s'il a mérité le supplice qu'il a subi, au sujet de la conduite qu'il a tenue dans le siége, ce n'a pas été pour cause de trahison, et que cette calomnie n'a été inventée que pour justifier les atrocités auxquelles on s'est porté envers lui et la garnison. »

Certes, après ce récit très-circonstancié, et dont le ton porte avec lui le caractère d'une indiscutable sincérité, le fait de la prise de la Bastille est ramené à ses véritables

proportions. Les héros et les vainqueurs s'évanouissent; seules, la forfanterie et la stupide sauvagerie apparaissent et désormais la cause est jugée. Cependant M. L. Blanc n'est pas de cet avis, et il a refait, en un long chapitre (1), avec ses préjugés et son parti-pris d'admiration pour les prétendus vainqueurs de la vieille forteresse, une histoire qui semblait complète de tous points.

M. L. Blanc débute par un hors d'œuvre bien usé, la légende de Latude, qui n'a rien à faire ici et sur laquelle, en ces derniers temps, le dernier mot a été dit (2). Latude n'est pas un homme sérieux, c'est un ridicule fantoche; n'en parlons donc plus et passons les pages que le nouvel historien de la Révolution française lui a consacrées. Quel lyrisme à faux dès le début du récit, ou plutôt de l'amplification de M. L. Blanc, mais aussi quel aveu dépouillé d'artifice!...

« La Bastille était une prison aristocratique. Souvent, lorsqu'on en était sorti, on se vantait d'y avoir été. Les pauvres n'y entraient pas : on les envoyait souffrir à Bicêtre.

« Chose éternellement digne de respect, d'admiration, de reconnaissance! Au mois de juillet 1789, le peuple manque de pain, et que demande-t-il? Des armes. Il peut courir à Bicêtre, et quelle forteresse parle-t-il de renverser? La Bastille. »

(1) *Hist. de la Révol. fr.*, tome I. p. 366-404.

(2) Voyez — sur Latude, — l'excellent travail de MM. Campardon et Longnon, publié en 1877, dans le tome III des *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris* (p. 336-401); Jal, *Dictionnaire critique*, et la 9e série des *Erreurs et mensonges historiques* (Latude), p. 198-218.

Est-ce-à-dire que si le peuple a renversé la vieille forteresse *aristocratique*, c'est uniquement parce qu'il s'irritait de n'y avoir jamais vu entrer un prolétaire qui put se vanter d'y être entré?... Non, c'est pour un motif bien autrement élevé que celui-là.

« C'est qu'il est dans la vie des grands peuples, comme dans celle des grands hommes, des moments d'inspiration souveraine. Ces rudes artisans, ces hôtes incultes des faubourgs, *un instinct d'essence divine* les avertit qu'à eux aussi appartenait la gloire des *emportements chevaleresques ;* que le premier des priviléges à anéantir, c'était celui qui se montrait associé à des tortures (1) et que la liberté devait s'annoncer par un acte conforme à son génie, c'est-à-dire par un bienfait accordé à ses ennemis. Oui, des plébéiens mettant au nombre de leurs préoccupations les plus ardentes la destruction d'une prison patricienne, voilà ce qui n'a pas été assez remarqué et ce qui entoure d'une immortelle splendeur les premiers coups que la Révolution vînt frapper. »

Pas assez remarqué, dites-vous? Permettez; avant vous, comme vous l'avouez dans une note émue (1) : « Ce rapprochement n'a point échappé à M. Michelet, qui s'exprime à cet égard en termes très-touchants : « Et « qu'est-ce que la Bastille faisait à ce peuple? Les hommes « du peuple n'y entrèrent presque jamais... Mais la jus- « tice lui parlait, et une voix qui plus fortement encore « parle au cœur, la voix de l'humanité et de la miséricorde ; « cette voix douce qui semble faible et qui renverse les

(1) *L. c. sup.*, tome I, p. 372, note 3.

« tours ; déjà, depuis dix ans, elle faisait chanceler la Bas-
« tille. »

Voilà une forteresse qui a mis du temps à crouler, mais alors les vainqueurs de la Bastille n'ont pas eu besoin de déployer contre elle des efforts aussi héroïques qu'on veut bien nous le dire.

Est-ce pour accorder un bienfait à ses ennemis que ce peuple ou plutôt cette populace infligea au gouverneur de Launay un supplice dont les Hurons semblaient seuls, jusque là, avoir eu l'horrible initiative? Que de malheureux soldats furent décapités, éventrés? Nous passons bien d'autres horreurs...

Était-ce pour sauver les innombrables prisonniers détenus à la Bastille que cette multitude en avait brisé les portes?.. La Bastille ne renfermait que sept prisonniers : quatre étaient prévenus de fabrication de faux effets de commerce ; deux étaient dans un état complet d'aliénation d'esprit et furent conduits à Charenton. Le septième était un comte de Solages, renfermé sur la demande même de sa famille et pour des motifs graves. Voilà quelles victimes intéressantes, quels innocents étaient entassés par milliers dans ces prisons du despotisme?

Mais M. L. Blanc, qui ne veut pas que l'effet de son émotion et de son lyrisme soit perdu, poursuit en ces termes et *crescendo* : « Au moment où *les vainqueurs* sortaient de la Bastille, ils aperçurent une femme penchée sur le champ de bataille et cherchant parmi les cadavres un visage connu. Le fils de cette femme ayant disparu depuis quelques jours de la maison maternelle, et menant une vie d'opprobre, la malheureuse mère s'était flattée pour lui d'une expiation glorieuse. Condamnée à le pleurer vivant, *elle aurait voulu pouvoir le pleurer martyr*. Ne le

trouvant point au nombre des morts, elle se retira *désespérée* (1). »

Pas de commentaires, n'est-ce pas (2)?

La conclusion de ce long chapitre est précieuse à noter pour sa franchise involontaire ; cela donne les origines de 1830, de 1848 et de la Commune de 1871 : « La nuit était descendue sur la ville, mais sans amener le repos. *Heureuse loi du destin!* Car, ç'eût été le sommeil de la Révolution, en de tels instants, que le sommeil de Paris. *Grâce*

(1) L. Blanc, tome 1, p. 392 et 393.

(2) Ce racontar a été emprunté par M. L. Blanc à Michel Cubières, *Voyage à la Bastille*, p. 34. — Michel de Cubières, littérateur aussi médiocre que fécond, né en 1752, mort en 1820, débuta par des vers plus que légers, froide imitation du genre de Dorat. Ambitieux et cherchant tous les moyens de parvenir, Cubières ne manqua pas de saluer la Révolution à son aurore (style de 1789). Il n'eut pas *le bonheur* — a-t-il dit plus tard, — d'assister à la prise de la Bastille ; mais le 16 juillet 1789, devenu *citoyen et soldat*, il alla *seul et à pied* visiter cette forteresse, dont la démolition devait bientôt commencer. Il fit de ce *voyage*, qui n'avait pas dû lui causer une grande fatigue, une relation en vers et en prose, où l'on trouve des déclamations sentimentales et plusieurs anecdotes apocryphes. Depuis 1789 aucun événement de quelque importance n'avait échappé à sa muse banale. On le vit exalter les douceurs de l'*heureux gouvernement* qui venait de remplacer la monarchie, demander des autels pour Marat et composer des hymnes pour le nouveau culte que des insensés se proposaient d'établir sur les ruines du catholicisme. Tant de bassesses ne purent le garantir de la proscription. Après le 18 fructidor, il devint officier municipal du 2e arrondissement. Enfin l'auteur de tant d'ouvrages (77) mourut oublié complétement à Paris, le 23 août 1820, à l'âge de soixante-huit ans.

au ciel, il arriva que de mystérieux émissaires parcoururent les divers quartiers, qu'ils remplirent d'alarmes(1). »

Le destin et Dieu se coudoient d'une étrange façon chez M. L. Blanc.

Mais je m'arrête, il y en aurait trop long à dire sur cette façon étrange d'écrire l'histoire; aussi bien j'entends résonner à mes oreilles la terrible accusation qui m'a été lancée du haut de la tribune de la Chambre des Députés, le 26 juin 1879, à propos des *Erreurs et Mensonges historiques :* « Ce livre dépasse en violence, en passion, en « colère contre l'histoire, contre la société moderne, con- « tre les institutions républicaines et contre la Révolution « tout ce que vous pouvez imaginer. »

Donc, de par M. le ministre de l'Instruction publique, je suis un témoin suspect de partialité. Soit; eh bien! je vais produire le dire d'un homme que M. J. Ferry ne pourra pas récuser, car c'est une des gloires de notre moderne Université. Ecoutez ce que cette plume a écrit sur les exploits des vainqueurs de la Bastille :

« A la Bastille, de dix heures du matin à cinq heures du soir, ils fusillent des murs hauts de quarante pieds, épais de trente, et c'est par hasard qu'un de leurs coups atteint sur les tours un invalide. On les ménage comme des enfants à qui l'on tâche de faire le moins de mal possible : à la première demande, le gouverneur fait retirer ses canons des embrasures ; il fait jurer à la garnison de ne point tirer, si elle n'est attaquée. Il invite à déjeuner la première députation ; il permet à l'envoyé de l'Hôtel-de-Ville de visiter toute la forteresse ; il subit plusieurs

(1) P. 401.

décharges sans rispoter et laisse emporter le premier pont sans brûler une amorce (1). S'il tire enfin, c'est à la dernière extrémité, pour défendre le second pont, et après avoir prévenu les assaillants qu'on va faire feu. Bref, sa longanimité, sa patience sont excessives, conformes à l'humanité du temps. Pour eux, ils sont affolés par la sensation nouvelle de l'attaque et de la résistance, par l'odeur de la poudre, par l'entraînement du combat ; ils ne savent que se ruer contre le massif de pierres, et leurs expédients sont au niveau de leur tactique...

« La Bastille n'a pas été prise de vive force, disait le « brave Elie, l'un des combattants ; elle s'est rendue, *avant* « *même d'être attaquée* (2), » par capitulation, sur la promesse qu'il ne serait fait de mal à personne... A peine entrés, les assiégeants commencent par tout briser, et les derniers venus fusillent les premiers au hasard. La toute puissance subite et la licence de tuer sont un vin trop fort pour la nature humaine ; le vertige vient, l'homme *voit rouge*, et son délire s'achève par la férocité.

« Car le propre d'une insurrection populaire, c'est que, personne n'obéissant à personne, les passions méchantes y sont libres autant que les passions généreuses et que les héros n'y peuvent contenir les assassins. Elie, qui est entré le premier, Cholat, Hulin, les braves qui sont en avant, les Gardes Françaises, qui savent les lois de la guerre, tâchent de tenir leur parole ; mais la foule qui pousse par derrière ne sait qui frapper et frappe à l'aventure. Elle épargne les Suisses qui ont tiré sur elle et qui, dans leur

(1) Dussaulx, 447 (Déposition des Invalides). — Revue rétrospective, IV, 282 (Récit du commandant des trente-deux Suisses).
(2) Marmontel, *Mémoires*, IV, p. 317.

sarrau bleu, lui semblent des prisonniers. En revanche, elle s'acharne sur les Invalides qui lui ont ouvert la porte ; celui qui a empêché le gouverneur de faire sauter la forteresse a le poignet abattu d'un coup de sabre, est percé de deux coups d'épée, pendu, et sa main, qui a sauvé un quartier de Paris, est promenée dans les rues en triomphe? On entraîne les officiers, on en tue cinq, avec trois soldats, en route ou sur place. Pendant les longues heures de la fusillade, l'instinct meurtrier s'est éveillé, et la volonté de tuer, changée en idée fixe, s'est répandue au loin dans la foule qui n'a pas agi. Sa seule clameur suffit à la persuader ; à présent, c'est assez pour elle qu'un cri de haro ; dès que l'un frappe, tous veulent frapper (1)...

« Le gouverneur de la Bastille, M. de Launay, en sortant avait reçu un coup d'épée dans l'épaule droite ; arrivé dans la rue saint-Antoine, « tout le monde lui arrachait les che« veux et lui donnait des coups. » Sous l'arcade Saint-Jean, il était déjà « très-blessé. » Autour de lui, les uns disaient : « Il faut lui couper le cou, » les autres : « Il faut le pendre, » les autres : « Il faut l'attacher à la queue d'un cheval. » Alors, désespéré et voulant abréger son supplice, il crie : « Qu'on me donne la mort ! » Et en se débattant, lance un coup de pied dans le bas-ventre d'un des hommes qui le tenaient. A l'instant il est percé de bayonnettes, on le traîne dans le ruisseau, on frappe sur son cadavre, en criant : « C'est un galeux, un monstre qui nous a trahis ; « *la nation* demande sa tête pour la montrer au public. » et l'on invite l'homme qui a reçu le coup de pied à la cou-

(1) Récit du commandant des trente-deux Suisses. — Récit de Cholat, marchand de vin, l'un des vainqueurs. — Interrogatoire de Desnot (qui coupa la tête de M. de Launay).

per lui-même. Celui-ci, cuisinier sans place, demi-badaud qui est « allé à la Bastille pour voir ce qui s'y passait, » juge que, puisque tel est l'avis général, l'action est *patriotique* et croit même « mériter une médaille en détruisant « un monstre. » Avec un sabre qu'on lui prête, il frappe sur le col nu ; mais, le sabre mal affilé ne coupant point, il tire de sa poche un petit couteau à manche noir, et « comme, « en sa qualité de cuisinier, il sait travailler les viandes, » il achève heureusement l'opération. Puis, mettant la tête au bout d'une fourche à trois branches, et accompagné de plus de deux cents personnes armées, « sans compter la populace, » il se met en marche, et, rue Saint-Honoré, il fait attacher à la tête deux inscriptions pour bien indiquer à qui elle était. »

Eh bien! je suppose que ces pages aient été lues à la Chambre des Députés, dans la séance du 12 juillet 1879, par M. de la Rochefoucauld, après que M. Guichard eût exprimé le vœu de voir désormais chômer la prise de la Bastille comme une fête nationale ; il me semble d'ici entendre les fréquentes et vives exclamations, les murmures, les protestations, les réclamations de la gauche, couronnées du : *Mais il est idiot, ce monsieur-là!* » lancé par M. H. Villain, lequel est sans doute persuadé que toutes ces infâmes calomnies sur le compte des vainqueurs de la Bastille ne peuvent partir que de la plume de ce M. Barthélemy, dans les ouvrages de qui *respire une haine implacable contre la société moderne ;* c'est *l'excellent universitaire* (cité par M. le ministre) qui le dit, dans sa *petite note.*

Monsieur le ministre, et vous aussi messieurs de la gauche, *l'idiot* qui a écrit cela et beaucoup d'autres choses encore sur la Révolution française est un illustre univer-

sitaire, M. Taine, dans son volume intitulé *la Révolution*, (tome I, p. 56-60, de la 2e édition, 1878).

Continuons et fermons cette parenthèse, qui n'aura pas — nous l'espérons, — semblé trop large.

« Lorsque la Bastille eut capitulé, dit M. Victor Fournel (1), tout le monde voulut l'avoir prise. La Commune, la Constituante, les districts même sont assiégés de pétitions, de déclarations, de certificats en faveur de tels ou tels héros, empressés à faire connaître leur gloire et à en tirer tout le profit possible. Les quatre commissaires nommés par la Commune pour constater officiellement les vainqueurs, ainsi que les morts, les blessés, les veuves et les orphelins, assaillis de réclamations et de dépositions toujours exagérées, souvent confuses ou contradictoires, ne sachant à qui entendre et ne voulant désobliger personne, firent tout d'abord plus de cinq cents procès-verbaux et se virent réduits, pour s'aider dans cette tâche impossible, à s'adjoindre huit des vainqueurs les plus incontestables (2)...

(1) Médaillons révolutionnaires. Le patriote Palloy et les vainqueurs de la Bastille, d'après des documents inédits. (*Le Correspondant*, 1878, tome CXII de la collection, p. 10.)

(2) Voici leurs noms et leurs qualités : Hulin, directeur de la buanderie de la Reine, à la Briche, devenu plus tard *général ;* Elie, officier au régiment d'infanterie de la Reine ; Aubin Bonnemère, ancien soldat au Royal-Comtois ; le marchand de vin Cholat ; Tournay, ancien soldat au régiment Dauphin ; Maillard, qu'attendait une renommée plus sinistre ; enfin Thiryon et Rousselot. Après venaient Rossignol et Parrein, les futurs généraux de l'armée révolutionnaire ; Curtius le montreur de figures de cire ; le brasseur Santerre ; Hérault de Séchelles, Marceau ; Théroigne de Méricourt et Camille Desmoulins.

« Par suite de réclamations innombrables, d'attestations suspectes, de déclarations complaisantes, la liste des vainqueurs de la Bastille ne tarda pas à prendre des proportions énormes....

« Dans l'état des esprits, on conçoit le zèle que mirent les vainqueurs de la Bastille à s'assurer officiellement le titre qui les plaçait au nombre des premiers auteurs de la Révolution et leur assurait, avec les acclamations de la foule, des honneurs, des récompenses et des priviléges. La jalousie et les dissensions intestines allaient bientôt se glisser entre eux ; les véritables vainqueurs, les Gardes Françaises surtout, ne tardèrent pas à se plaindre de la multitude de vainqueurs postiches, et d'autant plus remuants, qui avilissaient un titre si glorieux. La prodigalité avec laquelle il avait été décerné finit même par amener une réaction de l'opinion publique. Mais dans les premiers moments, tout souriait à ces héros... La foule entraînait le Cousin Jacques, le populaire auteur des *Lunes*, à l'Hôtel-de-Ville, et lui faisait écrire sous sa dictée, en le menaçant de la lanterne s'il s'y refusait, un *Précis de l'Histoire de la Bastille*, qui fut tiré à 56,000 exemplaires et vendu au profit des familles dont les chefs avaient été tués ou blessés (1). »

On a nommé le Cousin Jacques comme ayant été l'historien *involontaire* de la Bastille, voici ce qu'il écrivait, en l'an IV, à propos des innombrables prétendants au titre de *vainqueurs de la Bastille :* « Le hasard amena chez moi plus de 1,700 vainqueurs de la Bastille, qui prétendaient tous l'avoir prise... On apportait chez moi jusqu'à des

(1) V. Fournel, *le Correspondant*, tome CXII, p. 11-13.

hommes perclus qui avaient été frappés au siége de la Bastille. Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, mon cabinet ne désemplissait pas... Parmi les nombreux personnages de révolution dont cette Bastille me procura la connaissance, il y avait des hommes de toute espèce, et surtout j'y remarquai beaucoup de menteurs et d'intrigants, qui ne voulaient profiter de cette Bastille que pour sortir de leur nullité et pour jouer un rôle dans Paris.

« Cette histoire de la Bastille m'a fait connaître de grands monstres... Je les laissais parler à tort et à travers et je comparais, sans rien dire, les uns avec les autres ; je rapprochais en silence tous ces rapports incohérents, et la vérité jaillissait de ce choc d'idées et de faits absolument disparates (1). »

Il y avait pourtant des *vainqueurs* modestes, mais c'était le petit nombre... le très-petit nombre. Exemple : « Le nommé Mercier, qui me coiffe depuis dix ans (c'est encore le Cousin Jacques qui parle), et qui me coiffait alors par conséquent, était allé par curiosité au siége de la Bastille. Il fut emporté par la foule jusqu'au pied des murs de la forteresse et reçut une balle dans son chapeau pour prix de sa démarche. Je lui demandai s'il prétendait avoir part aux récompenses des *vainqueurs de la Bastille*. « Non « monsieur, non, me répondit-il. Il n'y a pas de quoi ; la « curiosité n'est pas de la bravoure. J'aurais honte de pré- « tendre à des honneurs que je n'ai pas mérités ; car je « vois traiter comme des *vainqueurs* des gens qui étaient

(1) *Testament d'un électeur de Paris*, par Louis-Abel Beffroy-Reigny (dit le Cousin Jacques). Paris, l'an IV, brochure in-8, p. 124 et 125.

« à mes côtés et qui n'ont rien fait que boire le vin qu'ils « avaient volé (1). »

De même qu'il y avait de faux vainqueurs, il y avait aussi de fausses veuves des héros de la Bastille, qui parcouraient les maisons pour y solliciter des secours avec des certificats apocryphes, et les curés de Sainte-Marguerite et de Saint-Paul étaient obligés de mettre le public en garde contre ces intrigantes (2).

On ne saurait assez le répéter avec Malouet : « Pour « tout homme impartial, la Terreur date du 14 juillet « 1789. »

« Dès ce moment, dit un député (3), il n'y eut plus de « liberté, même dans l'Assemblée nationale... La France « se tut devant trente factieux. L'assemblée devint entre « leurs mains un instrument passif qu'ils firent servir à l'exé- « cution de leurs projets. »

« Eux non plus ils ne conduisent pas, quoiqu'ils semblent conduire. La brute énorme qui a pris le mors aux dents le garde, et ses ruades deviennent plus fortes. Car non-seulement les deux aiguillons qui l'ont effarouchée, je veux dire le besoin d'innovation et la disette quotidienne, continuent à la piquer, mais les frelons politiques, multipliés par milliers, bourdonnent à ses oreilles, et la licence dont elle jouit pour la première fois, jointe aux applaudissements dont on la comble, la précipitent chaque jour plus violemment. On glorifie l'insurrection ; pas un assassin n'est recherché... On décerne des récompen-

(1) *Id.*, *ibid.*, p. 131, note 1.
(2) *Journal de Paris*, no du 27 novembre 1789.
(3) De Ferrières, *Mémoires*, I, 168.

ses aux vainqueurs de la Bastille, on déclare qu'ils ont sauvé la France. On célèbre le peuple, son grand sens, sa magnanimité, sa justice. On adore le nouveau souverain; on lui répète en public, officiellement, dans les journaux, à l'Assemblée, qu'il a toutes les vertus, tous les droits, tous les pouvoirs. S'il a versé le sang, c'est par mégarde, sur provocation et toujours avec un instinct infaillible. D'ailleurs, dit un député : « Ce sang était-il si pur ?... »

« Par de là le roi inerte et désarmé, par de là l'Assemblée désobéie ou obéissante, on aperçoit le monarque véritable, le peuple, c'est-à-dire *l'attroupement*, cent, mille, dix mille individus rassemblés au hasard, sur une motion, sur une alarme, et tout de suite, irrésistiblement, législateurs, juges et bourreaux. Puissance formidable, destructive et vague, sur laquelle nulle main n'a de prise, et qui, avec sa mère, la Liberté aboyante et monstrueuse, siège au seuil de la Révolution, comme les deux spectres de Milton aux portes de l'Enfer (1). »

(1) Taine, *la Révolution*, tome I. p. 65 et 66.

HUET, EVÊQUE D'AVRANCHES

On ne saurait assez se défier des anecdotes soi-disant *historiques*, même quand elles émanent des contemporains du personnage, du fait ou de l'institution qui en est l'objet. Une anecdote n'est, le plus souvent, qu'un *on-dit*, un commérage en style plus ou moins élégant, ce que, de nos jours, en argot de journalisme, on appelle *un racontar*.

Or, de même qu'à aucune époque et chez n'importe quel peuple civilisé on n'a reçu, en justice, au rang de témoignage sérieux un *on-dit*, un commérage, un *racontar*, ainsi, quand il s'agit d'histoire ou de biographie, on ne saurait non plus être admis à faire ce genre de preuve, sans fondement la majeure partie du temps. C'est cependant avec un simple *on-dit*, un mot, que l'on a intenté le procès à bien des hommes et à nombre de choses et que, par exemple, Henri IV et la sincérité de sa conversion sont restés sous le coup de ce mot de corps de garde que l'on prête au chef de la maison de Bourbon : « Paris vaut bien une messe. »

Dans un autre ordre de personnes, un des illustres évêques du grand siècle a vu son caractère apprécié,

condamné et flétri par le fait d'une anecdote d'un de ses contemporains ; nous voulons parler de Huet, évêque d'Avranches, et de Segrais. Ce contemporain de Huet (1), grand collecteur d'anecdotes, qu'il ne songeait peut-être guère à publier, a consigné dans ses *Mémoires familiers et intimes*, le *on-dit* que voici : « Messieurs d'Avranches, en parlant de M. Huet, qui est aujourd'hui leur évêque, disent : « Nous prierons le roi de nous donner un évêque qui ait fait ses études, car le nôtre étudie tous les jours. » En effet, quand ceux qui ont affaire à lui pour lui parler vont chez lui, on les renvoie, en leur disant : « Monseigneur étudie. »

Cette anecdote a été jugée si peu digne d'être prise en considération, que ni d'Olivet, dans l'*Histoire de l'Académie francaise*, ni même d'Alembert, dans ses *Eloges des académiciens*, n'ont cru devoir la rapporter, ce qui n'a pas empêché que, depuis plus de cinquante ans, cet *on-dit* ait été répété et aggravé à mesure dans les principales biographies universelles, générales et autres. Ainsi, dans la *biographie Michaud,* en 1818, sous la signature d'H de la Porte, on lit ceci :

« Huet ne négligeait point ses devoirs épiscopaux ; mais, quand ils étaient remplis, il se livrait à son amour de la science, avec une telle ardeur, et passait tant de moments dans sa bibliothèque, que les gens du monde et les ecclésiastiques mêmes qui avaient des affaires à régler avec lui, ne trouvaient que difficilement le temps de l'entretenir. Aussi rapporte-t'on qu'un importun auquel on avait souvent répondu que le prélat n'était pas

(1) Huet naquit à Caen en 1630 et mourut en 1721 ; Segrais, né à Caen, y vint au monde en 1624 et y mourut en 1701.

visible parce qu'il étudiait, se retira fort mécontent en disant : « Eh ! pourquoi donc le roi ne nous a-t-il pas en-« voyé un évêque qui ait fait toutes ses études ? »

Remarquez les contradictions qu'il y a dans ce récit. « Huet — y est-il dit, — ne négligeait point ses devoirs épiscopaux. » S'il en est ainsi, pourquoi lui reprocher d'avoir voué ses loisirs à l'étude ?

Plus loin, « les gens du monde et les ecclésiastiques » finissent, en somme, par se réduire à *un importun*, auquel, (ne sachant pas comment s'en défaire,) on avait pris le parti de répondre que l'évêque était en train d'étudier. D'où il suit que la boutade du personnage ainsi évincé ne fait tort qu'à son manque d'intelligence et non à l'oubli de ses devoirs de la part de Huet.

Plus tard, Feller venant à la rescousse, écrivait : « Les travaux de l'épiscopat ne purent ralentir les travaux littéraires d'Huet. Comme il se tenait continuellement enfermé dans son cabinet et dans sa bibliothèque, ses domestiques craignant de l'interrompre, répondaient à ceux qui venaient lui parler d'affaires, qu'il étudiait : « Eh ! pourquoi, dirent un jour de bonnes gens, etc. » Voyant que le temps qu'il voulait donner au travail l'empêchait de remplir les devoirs de l'épiscopat, il se démit de cet évêché. »

Feller, on le voit, a corsé l'anecdote ; ce ne sont plus seulement ses loisirs que Huet donnait à l'étude, mais même le temps que réclamaient les devoirs de sa charge ; cet évêque nous est représenté *continuellement* enfermé dans son cabinet et dans sa bibliothèque ; et, à entendre Feller, Huet se faisant un cas de conscience de sacrifier ainsi ses obligations à ses plaisirs, se démit de sa charge. Avouons que ses scrupules furent longs à s'éveiller, car il

garda son évêché sept ans. De mieux en mieux, n'est-ce pas ?

Un homme sérieux de ce temps-ci, M. Ch. Hippeau, narre de cette façon (1) la susdite anecdote : « Sa passion pour l'étude ne l'abandonna pas au sein de ses fonctions épiscopales, malgré les plaintes des paysans des environs, que ses gens renvoyèrent plus d'une fois en leur disant : « Monseigneur étudie, » et qui protestaient, en se retirant, qu'ils demanderaient au roi un évêque qui aurait fini ses études. »

Ici, les *messieurs d'Avranches*, les gens du monde, les ecclésiastiques, voire l'importun des *on-dit* précédents, sont métamorphosés en *paysans des environs*, qui *protestent*, qui mieux est, ni plus ni moins que sous le régime parlementaire.

Naturellement le *Grand dictionnaire du dix-neuvième siècle* (Larousse), s'empresse d'accueillir l'anecdote et de lui prêter la popularité de sa publication.

De 1818 à 1873, de Michaud à Larousse, en passant par les biographies Feller et Didot, la mémoire de Huet, en tant qu'évêque, se trouve ainsi entachée du plus grave des reproches, se formulant en un grief trop important pour qu'on ne l'examine pas avec quelque attention.

Mais, dira-t-on, Segrais — le premier narrateur de cette anecdote, — était un contemporain et un compatriote de Huet. C'est peut-être une double raison pour s'en défier et même pour douter de sa véracité ; d'ailleurs, dans tout procès, on écarte le témoignage des proches du prévenu. « Segrais est *l'auteur* de ce mot, et il le ré-

(1) Article *Huet*, dans la *Nouvelle biographie générale* (Didot), 1858.

pandit dans toute la société, aussi bien de la cour que de la ville. *Mais, il est évident qu'il l'a fabriqué.* »

Ainsi s'exprime un des derniers et plus autorisés biographes de l'évêque d'Avranches, — M. C. Trochon (1), avec lequel nous sommes d'avis que le meilleur témoignage pour la complète décharge de Huet, c'est le tableau même de son pontificat.

Ce fut un prélat pieux et zélé. Pour sa piété, nous avons, dans l'abbé d'Olivet, un témoin aussi sincère que bien informé : « Depuis qu'il fut prêtre, tous les dimanches, après s'y être disposé par le sacrement de pénitence, il approchait des saints autels... Depuis qu'il fut évêque, il avait ses heures réglées avec son aumônier pour réciter ensemble l'office divin. Tous les jours, il récitait son chapelet (ou rosaire) en trois fois, un tiers le matin, un tiers à midi et un tiers le soir aux coups de l'Angelus. »

Il visita à diverses reprises toutes les paroisses de son diocèse ; dans un registre qui a trait à ces visites on trouve de nombreux et intéressants détails sur l'état de chacune de ces paroisses, et l'on voit que son zèle vigilant embrassait tout ce qui pouvait en être l'objet, tel que le zèle des curés, la bonne vie et la piété des fidèles, l'instruction des enfants, etc. Et certes rien n'était plus ardu que le mode de voyage d'alors à travers l'Avranchin et le Mortainais, par des chemins dont on a peine aujourd'hui à se figurer les difficultés, pour ne pas dire l'impossibilité ; Huet brava tous les obstacles dans son zèle

(1) Huet, évêque d'Avranches, d'après des documents inédits. (*Le Correspondant*, tome CVI de la collection. (1877), p. 1081 et suiv.).

d'évêque et de pasteur des âmes. « J'ai pris (c'est lui qui parle) un grand détour pour visiter plusieurs paroisses écartées de mon diocèse. Je pars demain, Dieu aidant, pour en aller visiter d'autres, occupation sainte et fort utile, mais bien pénible, particulièrement par des chemins presque impraticables, et où je suis arrêté à chaque pas. »

Que l'on joigne à ces visites le soin extrême que Huet mit à s'enquérir de l'état des maladreries et des hôpitaux de son diocèse, et l'on concluera avec M. C. Trochon qu'il ne se renfermait pas *continuellement* dans sa bibliothèque et qu'il ne se livrait aux travaux de l'érudition que dans les très-rares moments d'un loisir prélevé à grand'peine sur tant d'occupations et de fatigues.

Une autre preuve du zèle ardent de Huet nous est fournie par les statuts synodaux, qu'il promulgua dans les quatre synodes qu'il tint en 1693, 1695, 1696 et 1698. « La vigilance du prélat s'étend à tout, et rien n'est plus instructif que la lecture de ces statuts pour ceux qui veulent connaître l'état du clergé paroissial à la fin du dix-septième siècle. Nous ne citerons ici que les points relatifs à l'enseignement primaire. On s'imagine avoir fait beaucoup de progrès en ce genre,... mais, il serait de bon goût de ne pas oublier que l'Eglise, seule chargée alors de l'instruction des enfants, n'avait pas négligé ses devoirs. Les évêques s'occupaient très-activement, au dix-septième siècle, de l'instruction du peuple (1). »

« Nous ordonnons, dit Huet, à tous les curés de notre diocèse, conformément aux règles de l'Eglise, de

(1) C. Trochon, *Ibid*, p. 1082.

tenir ou faire tenir par leurs vicaires ou autres personnes capables et approuvées de nous, les petites écoles pour l'instruction des enfants de leurs paroisses. Pour cet effet, nous déclarons qu'aucun ecclésiastique ne sera reçu à l'avenir pour faire les fonctions de vicaire, que sous la condition de tenir les dites écoles, lorsqu'il en sera requis par son curé. Nous enjoignons à ceux qui tiendront les dites écoles d'y recevoir indifféremment les pauvres et les riches, sans exiger ni même recevoir aucune rétribution des premiers. On enseignera aux enfants dans ces écoles les principaux articles du catéchisme, les prières du soir et du matin, à lire, à écrire et à servir la messe, et même lesprincipes de la langue latine et la note du plain chant aux enfants qui leur paraîtront y avoir quelque disposition, et si le nombre de ceux de l'instruction desquels ils sont chargés le leur permet. Les maîtres prendront garde de ne se servir, pour les faire lire ou traduire, d'aucuns livres qui ne soient approuvés ou qui contiennent des matières dangereuses.

« Les curés qui ne tiendront pas eux-mêmes les écoles auront attention sur les maîtres qui les tiendront pour leur faire faire leur devoir. Et pour l'instruction des jeunes filles, nous les exhortons d'employer tous leurs soins et toute leur industrie pour trouver et engager quelques filles et femmes pieuses et de vie exemplaire et capables de cet emploi à vouloir s'en charger, après avoir pris auparavant notre approbation (1). »

Est-il rien de plus beau que ce souci des petits et des pauvres? Cette ordonnance de Huet servira plus pour sa gloire que toutes ses œuvres les plus savantes.

(1) *Statuts*. Caen, 1694, in-18, p. 41-43.

« L'épiscopat de Huet ne fut donc pas stérile, conclut M. C. Trochon, et nous sommes loin de citer tous les monuments de son zèle (1). »

Huet s'occupa encore ardemment de l'instruction du clergé, et son soin pour la réformation des ordres monastiques ne fut pas moindre.

« Est-il possible, en présence de ces témoignages, de ces paroles empreintes de l'esprit religieux le plus pur et le plus sincère, de tous ces actes enfin dignes assurément d'un véritable évêque, d'ajouter foi encore au mot conservé ou plutôt inventé par Segrais? Pour nous, dit avec raison M. C. Trochon, nous n'y croyons pas plus qu'à la locution reproduite par M. Sainte-Beuve. Le critique des *Lundis* prétend (2), je ne sais sur quelle autorité, qu'en Normandie, si l'on voit un homme distrait, absorbé par de sérieuses pensées, on dit de lui qu'il est *tout évêque d'Avranches*. Et il explique ce mot en le rapportant au souvenir laissé par l'épiscopat de Huet. Mais des savants bien informés et fort au courant du langage bas-normand n'ont jamais pu constater cette manière de parler, qui ne prouve que la fertilité des faiseurs d'*Ana* (3). »

Mais voyons un peu ce que Huet a produit pendant ses sept années d'épiscopat, et sachons s'il a tant sacrifié qu'on veut bien le dire ses devoirs à ses jouissances. Et bien, pendant ces sept années il n'a rien publié d'original; il s'est borné purement et simplement à donner des réimpressions de ses anciens ouvrages, sa *Démonstration évangélique*, ses *Alnetanæ questiones*, son *Traité de la situation*

(1) P. 1084.
(2) *Causeries du lundi*, 2e édit., 1852, tome II, p. 129.
(3) C. Trochon, p. 1085.

du Paradis terrestre, ses *Poésies*. Tous ces ouvrages avaient paru avant son élévation au siège d'Avranches.

Le clergé de son diocèse lui témoigna toujours un grand respect et une sincère vénération. Il ne le vit se démettre qu'avec un vif regret et, huit ans après son départ, il le regrettait encore (1). Ces éloges et ces regrets ont d'autant plus de prix qu'ils sont spontanés.

Huet nous a indiqué lui-même dans ses *Mémoires* les motifs qui le déterminèrent à donner sa démission ; rien ne saurait faire plus d'honneur à sa piété et à son amour pour l'Eglise : « A la longue, dit-il, et par ma propre expérience, je reconnus que des travaux infinis et presque supérieurs aux forces humaines étaient le lot de quiconque entendait exercer dignement l'épiscopat, veiller au salut des âmes, extirper les germes des vices, ranimer le zèle pour la vertu, défendre la pureté de la religion et se faire à soi-même des mœurs qui servissent de modèle à tout le troupeau... Cependant j'étais résolu à mourir dans ma charge d'évêque, si l'inclémence du ciel, si la crudité d'une eau qui filtrait à travers des rochers siliceux et dont l'usage avait été suivi pour moi de cruelles douleurs d'entrailles, ne m'eussent chassé de mon poste (2). »

Après avoir démontré avec la plus complète évidence,

(1) Lettre du père Martin, 28 janvier 1707. (Biblioth. nat. mss. fr., 1592.)

(2) Mémoires, éd. Nisard, p. 221. — Cf. une lettre inédite de Huet, en date du 20 avril 1699. (Biblioth. nat. mss. fr. Nouv. acq. 4048.)

nous le croyons, que rien dans la conduite de Huet, pendant le cours de son épiscopat, n'a pu donner la moindre vraisemblance au prétendu bon mot prêté par Segrais à *messieurs d'Avranches,* nous ne pouvons pas laisser passer sous silence le reproche assez mal déguisé de scepticisme que M. Sainte-Beuve semble infliger à Huet. Les termes de cette accusation sont trop curieux pour que nous ne les rapportions pas ici.

« Quand on vient de lire le traité de Huet sur *la faiblesse de l'esprit humain,* il semble qu'on n'ait qu'à tourner le feuillet pour lire la pièce de Voltaire sur *les Systèmes*, ou son admirable lettre à M. des Alleurs sur le doute (26 novembre 1738) ; mais on ne voit pas que Huet ait été homme à tourner le feuillet. Mort dans le dix-huitième siècle, il en aurait le scepticisme, s'il avait en lui je ne sais quoi de l'étincelle des temps nouveaux ; mais il n'a, à aucun degré, cette étincelle que Bayle avait, par exemple, tout en doutant.....

« Il n'y avait entre Huet et le dix-huitième siècle qu'une mince cloison, mais il ne l'a point percée.

« Que faut-il pourtant penser, au fond, de la religion de Huet ? Je la crois sincère, quoiqu'en la serrant un peu on puisse y trouver bien des contradictions. Voltaire a justement remarqué que ce traité posthume de Huet sur *la Faiblesse de l'esprit humain* semble contredire et démentir sa *Démonstration évangélique*... Quand il était à l'état profane et naturel, il se trouvait par inclination sceptique et pyrrhonien... Mais, tout en pensant de la sorte dans la vie habituelle et dans les entretiens familiers, Huet s'en tenait là et n'était sceptique que jusqu'aux autels... Il avoue lui-même qu'il y a eu du plus et du moins dans sa foi. Quand il fut revêtu d'un caractère sacré, il s'attacha

à disposer sa vie dans un parfait accord avec ses nouveaux devoirs(1)... »

Ce qui, pour M. Sainte-Beuve, se résume à dire (ou peu s'en faut) que l'évêque d'Avranches fut une sorte d'hippocryte *adouci*, pour nous servir d'une expression familière au critique le plus pointilleux et le plus malveillant de notre temps.

Voyez-vous d'ici Huet entre Bayle et Voltaire, prêt à donner la main à l'un et à l'autre ou tout au moins oscillant fortement de l'un à l'autre. En vérité, on croit rêver quand on lit de pareilles allégations que tout, paroles et actes, dénie dans la personne de celui qui en est l'objet, Et penser que Fénelon a été encore plus maltraité que Huet par Voltaire !... Il sied bien, en vérité, à un sceptique comme M. Sainte-Beuve de ranger dans son camp un homme tel que l'évêque d'Avranches ! Ce qui n'empêche pas ce critique de conclure en ces termes, qui sentent d'une lieue leur Tartuffe : « Ceux qui aiment surtout les lettres ne doivent jamais parler de Huet qu'*avec un respect mêlé d'affection*. (2) »

M. Sainte-Beuve nous paraît, à ce compte, aimer peu les lettres, à moins qu'il ne pense concilier le respect avec l'affection, en dénigrant ainsi la mémoire de Huet.

Dès le siècle dernier, l'abbé d'Olivet, dans *l'Histoire de l'Académie française*, avait déjà répondu aux sophismes de Voltaire et aux calomnieuses imputations de M. Sainte-Beuve à l'endroit de l'évêque d'Avranches.

« Qu'enseigne M. Huet (c'est d'Olivet qui parle) dans

(1) *Causeries du lundi*, tome II, p. 140 et 141.
(2) *Ibid.*, p. 141.

cet ouvrage posthume (*Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*)? Trois propositions: 1° que la foi, pur don de Dieu, est seule infaillible; 2° que la raison humaine n'a, d'elle-même, nul moyen de parvenir à la connaissance d'aucune vérité; 3° que, par conséquent, dans les points où la foi paraît opposée à la raison, il est juste de ne pas déférer aux prétendues lumières de la raison et nécessaire de s'attacher uniquement à l'infaillibilité de la foi. »

« Or, l'auteur, qui est-il? Un saint et savant évêque.

« Mais, ce traité a-t-il été approuvé par quelque théologien orthodoxe? Par plusieurs et nommément par le père Baltus (1), dont les veilles sont, depuis longtemps, consacrées à la défense de la religion. Il a lu, il a examiné le traité philosophique de M. Huet, il déclare ni avoir trouvé que ce qu'enseignent communément les Pères et les Docteurs de l'Eglise...

« Mais, que l'on en soit venu aux invectives les plus violentes et que l'on ait traité un homme tel que M. Huet comme on traiterait un Bodin et un Spinoza, je doute si c'est assez d'en demander pardon à Dieu et s'il n'est pas d'une nécessité absolue d'un demander pardon aux hommes pour effacer, autant qu'on le peut, le scandale qu'on a causé.

« Quel scandale, en effet, qu'un soupçon d'irréligion jeté sur l'auteur de la *Démonstration évangélique!* Mais non, l'Impiété n'en jouira pas. Grâces au ciel, j'écris dans un temps où Paris est plein encore de gens qui ont connu

(1) Les principaux ouvrages de ce savant Jésuite sont: *Défense des Saints Pères accusés de platonisme* (1711); *Jugement des Saints Pères sur la morale des philosophes païens* (1719); *la Re-*

le savant et pieux évêque d'Avranches, qui savent que toute sa vie a été l'innocence même... qui savent que ses immenses travaux ont eu pour objet la religion et que les Saintes Ecritures ont toujours été sa principale étude..... Et, comme en matière de religion, les plus petites choses nous conduisent à imaginer du grand, j'ajoute, pour faire mieux connaître encore M. Huet, que tous les jours il récitait le chapelet... Or, il y a loin certainement, il y a loin d'un savant qui dit son chapelet à un homme qui étend le pyrrhonisme sur les points essentiels de la foi. »

M. Sainte-Beuve qui, en parlant de Huet, dit: « Cet homme *décidément* avait trop lu, les hommes comme Huet savent *trop* (1): » nous semble n'avoir *pas assez* lu et par conséquent ne pas savoir *assez*. Car, ces lignes de l'abbé d'Olivet lui avaient d'avance interdit jusqu'au prétexte d'une telle calomnie contre l'évêque d'Avranches.

ligion chrétienne, prouvée par l'accomplissement des prophéties (1728), etc.

(1). *L. c. sup.*, p. 144.

LA CONVERSION DE TURENNE

Parmi les perfides et conséquemment très-dangereuses insinuations dont abonde, on peut le dire, le *Siècle de Louis XIV*, ce livre de Voltaire auquel on a tout d'abord fait et auquel on n'a cessé de maintenir une réputation d'impartialité qu'il est loin de mériter, comme nous croyons déjà l'avoir prouvé (1), il en est une surtout qu'il importe de signaler et d'étudier avec le détail qu'elle mérite. Cette insinuation, en effet, ne tend à rien moins qu'à faire suspecter la sincérité de la conversion du grand Turenne et à travestir cet acte si loyal de sa vie en une tartufferie à laquelle répugne profondément ce que l'on sait de cette carrière noblement et glorieusement remplie au service de la France.

En d'autres termes, il s'agit de savoir si la conversion de Turenne du calvinisme au catholicisme lui a été inspirée par l'ambition seule, ou si elle a été décidée par une longue, sérieuse et sincère méditation des devoirs que lui

(1) Voyez la onzième série des *Erreurs et mensonges historiques*, p. 223-252. (*Voltaire historien.*)

imposait une conviction éclairée et mûrie autant par les années que par l'étude des livres saints et des ouvrages de controverse religieuse.

Si le seul Voltaire avait émis des doutes sur la loyauté de Turenne, nous eussions passé outre ; mais, ce coryphée de l'incrédulité, voire de l'athéisme pratique, ayant été suivi par la plupart de nos soi-disant historiens, — de Sismondi au *Grand dictionnaire encyclopédique du XIXe siècle*, c'est-à-dire de la Restauration à ces dernières et toutes récentes années, — il importe de donner à ce mensonge flagrant l'importance exceptionnelle qu'il mérite.

Voltaire, dès 1732, méditait le plan de son *Siècle de Louis XIV*, qui ne parut cependant, et encore sous forme d'*Essai*, qu'en 1739.

En 1735 (1), il écrivait déjà à M. de Caumont:

« J'en reviens toujours à dire que Turenne a changé de religion ou par faiblesse ou par intérêt ; car je ne crois pas à un changement par conviction. »

Cependant le *Siècle de Louis XIV* avait enfin vu le jour ; en résumant la carrière de Turenne, Voltaire émet, d'un ton d'oracle, le jugement que voici sur un des actes les plus importants de cette existence si bien remplie :

« Né calviniste, il s'était fait catholique l'an 1668. Aucun protestant et même aucun philosophe ne pensa que la persuasion seule eût fait ce changement dans un homme de guerre, dans un politique âgé de cinquante années. On sait que Louis XIV, en le créant maréchal général de ses armées, lui avait dit ces propres paroles

(1) Vassy, 24 août.

rapportées dans les lettres de Pellisson et ailleurs : « Je « voudrais que vous m'obligeassiez à faire quelque chose « de plus pour vous. » Ces paroles (selon eux) pouvaient, avec le temps, opérer une conversion. La place de connétable pouvait tenter un cœur ambitieux. Il était possible aussi que cette conversion fût sincère. Le cœur humain rassemble souvent la politique, l'ambition, les faiblesses de l'amour, les sentiments de la religion. Enfin il était très-vraisemblable que Turenne ne quitta la religion de ses pères que par politique ; mais les catholiques, qui triomphèrent de ce changement, ne voulurent pas croire l'âme de Turenne capable de feindre (1). »

Et en 1752 (2), lorsque, sur le conseil de quelques personnes haut-placées, Voltaire sembla consentir à faire des corrections à son ouvrage, qui avait déjà eu plusieurs éditions, il osait cependant écrire au président Hénault, un de ses réviseurs (3) :

« Si vous pouvez croire sérieusement que le vicomte

(1) *Siècle de Louis* XIV, chapitre XII.

(2) *Berlin*, 8 janvier.

(3) Dès 1744, dans son *Abrégé chronologique de l'Histoire de France*, le président Hénault, à l'année 1668, parlant de la conversion de Turenne, disait : « Il commençait depuis longtemps à entrevoir la vérité, mais il tenait encore à l'erreur par les préjugés de l'éducation et par l'attachement qu'il portait à Mme de Turenne, sa femme, fille du duc de la Force, calviniste de bonne foi. Sa mort, arrivée en 1666, et les instructions de M. de Meaux achevèrent de décider M. de Turenne ; ce fut pour lui qu'il composa son livre de l'*Exposition de la Foi*, ouvrage raisonnable et solide, que les protestants laissèrent sans réplique, et qui justifie surtout l'Eglise romaine des superstitions ridicules qu'on lui impute. »

de Turenne changea de religion, à cinquante ans, par persuasion, vous avez assurément une bonne âme. Cependant si, en faveur du préjugé, il faut adoucir ce trait, de tout mon cœur, je ne veux point choquer d'aussi grands seigneurs que les préjugés. »

Voltaire, qui ne se relisait guère, (c'était là son moindre défaut), oubliaït, en ne donnant que cinquante ans à Turenne au moment de sa conversion, que ce grand homme, né en 1611 (comme Voltaire l'avait écrit lui-même un peu plus haut), avait atteint, en 1668, année de son abjuration, sa cinquante-septième année. Mais, passons.

En une autre circonstance (1), Voltaire faisant allusion à je ne sais quelle lettre de défi adressée par l'Électeur à Turenne, au moment de la guerre du Palatinat, trouve le moyen de revenir sur la conversion du grand capitaine.

« Je ne serais point étonné — écrit-il à Colini, — que l'Électeur, tout tolérant qu'il était, ait reproché, dans sa colère, au maréchal de Turenne son changement de religion, changement dont il ne s'était avisé peut-être que dans l'espérance d'obtenir l'épée de connétable, qu'il n'eut point. Un prince tolérant, et même très-indifférent sur les opinions qui partagent les sectes chrétiennes, peut fort bien, quand il est en colère, faire rougir un ambitieux qu'il soupçonne de s'être fait catholique romain par politique, à l'âge de cinquante-cinq ans ; car il est probable qu'un homme de cet âge, occupé des intrigues de cour et des cruautés de la guerre, n'embrasse pas une secte nouvelle par conviction. Il avait changé deux fois de parti

(1) *Ferney*, 21 octobre 1767.

dans les guerres civiles; il n'est pas étrange qu'il ait changé de religion. »

Et comme toutes les armes semblent bonnes à Voltaire, il poursuit ses attaques contre la mémoire de Turenne dans une satire assez lourde : *Les trois empereurs en Sorbonne* (1), rimaille indigeste, au cours de laquelle on lit cette note :

« Ce grand homme, qui, avec des talents militaires du premier ordre et une âme héroïque, avait un esprit peu éclairé et un caractère faible, était, à ce qu'on dit, devenu dévot dans ses dernières années..... C'était un singulier spectacle qu'un homme, qui avait gagné des batailles, occupé le matin de savoir au juste ce qu'il faut croire pour n'être pas damné. »

Mais, aurait-on pu dire à Voltaire : « A vous entendre, il semble que l'histoire de Turenne n'ait jamais été écrite avant vous ; cependant il existe deux ouvrages très-estimables sur ce sujet, — l'un dû à la plume de l'abbé Raguenet (1738), l'autre de Ramsay (1735). »

Quant au livre de Raguenet, Voltaire n'en fait pas la moindre mention ; pour celui de Ramsay, c'est différent, il en a parlé, à plusieurs reprises, dans sa correspondance, mais dans les termes les plus contradictoires, et cela dans l'espace d'une seule année, celle même de l'apparition de cet ouvrage.

« J'ai lu le Turenne ; — écrit-il à Thiériot (2), — le bonhomme (Ramsay) a copié des pages entières du cardinal de Retz, des phrases de Fénelon. Je lui pardonne, il est coutumier du fait ; mais il n'a point rendu son héros

(1) 1768.
(2) Lunéville, 12 juin 1735.

intéressant. Il l'appelle *grand*, mais il ne le rend pas tel; il le loue en rhétoricien. Il pille les *Oraisons funèbres* de Mascaron et de Fléchier, et puis il fait réimprimer ces oraisons funèbres parmi les preuves. Belle preuve d'histoire qu'une oraison funèbre! »

Et à M. de Formont (1) :

« J'ai lu le Turenne. Je ne sais pas trop si ce Turenne était un si grand homme; mais il me paraît que Ramsay ne l'est pas. Il pille des styles, il en a une douzaine... Il vole des pages entières. Tout cela ne serait rien s'il m'avait intéressé... Il va me parler de l'origine du calvinisme; il ferait bien mieux de me dire que le vicomte s'est fait catholique pour faire son neveu cardinal. Son livre est un gros panégyrique..... »

Enfin, à M. de Caumont (2):

« Je suis de votre avis sur l'histoire de Turenne. Je ne méprise point l'historien et j'estime le héros. Il est vrai que la vie de Turenne ne m'a point intéressé, mais d'ailleurs il y a quelques morceaux assez bien écrits. On voit dans l'ouvrage un génie froid, mais nourri de la lecture des bons auteurs... Je lui passe l'imitation, puisqu'il est né étranger, mais non le plagiarisme. C'est un Ecossais enrichi en France, mais il ne fallait pas voler les gens. »

Voltaire criant au plagiat et au vol! En vérité, c'est d'une ineffable impudence. Règle à peu près générale, pour ne pas dire tout à fait générale, chaque fois que l'auteur du *Siècle de Louis XIV* attaque un homme ou un

(1) Vassy, 25 juin 1735.
(2) Vassy, 24 août 1735.

livre, c'est que l'un ou l'autre a une valeur réelle et incontestable. « M. de Voltaire — disait un homme d'esprit, son contemporain, — est un gourmand qui crache au plat pour en dégoûter les autres. »

Le jour où Voltaire a sainement jugé l'*Histoire de Turenne*, écrite par Ramsay, c'est lorsqu'il s'exprimait de la façon suivante :

« Quelles censures injustes, amères, mais frivoles de l'*Histoire du vicomte de Turenne*, par M. de Ramsay ! Ce savant Ecossais écrit dans notre langue avec une éloquence singulière ; il honore par là notre nation (1). »

Ceci était écrit en 1739, mais dans le but unique d'écraser le critique Desfontaines, en le dénonçant comme le détracteur d'un livre justement estimé, — Desfontaines, « un homme qui, dans ses *Gazettes littéraires*, ose parler au nom de cette nation (la France), outrage cet étranger estimable (2) ! »

On ne peut certes mieux ni plus habilement se contredire en chantant ainsi la palinodie.

En 1827, *la Biographie universelle*, à l'article *Turenne*, abordant le sujet, très-délicat à cette époque, de la conversion de ce grand homme, (c'était l'heure de la guerre aux Jésuites, de la cabale des libéraux et de l'édition du Voltaire-Touquet) s'exprimait ainsi :

« Nommé colonel-général de la cavalerie, en 1657, Turenne fut fait maréchal-général des armées en 1660, à l'époque du mariage de Louis XIV ; et ce prince lui dit en recevant son serment pour cette dernière charge : « Il

(1) Mémoire du sieur de Voltaire (1739).

(2) Ibid .

ne tient qu'à vous que ce soit davantage. » C'était évidemment du titre de connétable que le roi voulait parler. Ce titre ne pouvait pas être donné à un protestant : ainsi c'était une abjuration qu'on lui demandait ; mais il était trop sage, il avait trop l'esprit des convenances pour faire aussi ouvertement une espèce de marché de sa foi religieuse. On voit par plusieurs passages de sa correspondance, que, dès lors il cherchait, par la lecture des livres saints et par des conversations avec les ministres des différents cultes, à s'instruire des matières de religion. On y voit aussi que, depuis longtemps, il s'éloignait peu à peu des principes du Calvinisme et qu'il combattait pour cela contre sa femme, qui les défendait avec opiniâtreté. On a fait honneur à plusieurs ecclésiastiques du changement qui s'opéra dans sa croyance ; mais les plus grandes probabilités se réunissent pour Bossuet, qui composa, dans cette intention, son *Exposition de la foi...* Cependant ce ne fut qu'après la mort de sa femme que Turenne abjura solennellement entre les mains de l'archevêque de Paris, le 23 octobre 1668. Il en reçut aussitôt des félicitations de la cour de Rome, et ce fut, sous tous les rapports, un grand triomphe pour le catholicisme. D'un autre côté, les Protestants sentirent vivement la perte qu'ils avaient faite et, déclamant avec violence contre celui que jusqu'alors ils avaient comblés de louanges, ils prétendirent que Turenne n'avait été conduit à un pareil changement que par des vues d'ambitions et de politique.

« Dans un libelle publié sous le titre de *Motifs de la conversion de M. le maréchal de Turenne*, les Protestants prétendirent qu'il avait eu le projet de se faire nommer roi de Pologne ; qu'il avait voulu épouser la duchesse de

Longueville ; enfin qu'il avait aspiré à se faire chef d'une république, composée de tous les Protestants de France et qu'il n'avait abjuré leur croyance que parce qu'ils s'étaient refusés à le seconder. Ces assertions, dépourvues de toute vraisemblance, tombèrent promptement dans l'oubli ; mais les protestants n'en soutinrent pas moins que Turenne n'avait changé de religion que dans des vues de fortune. Voltaire a adopté cette opinion dans son *Siècle de Louis XIV ;* le président Hénault essaya vainement de lui en démontrer la fausseté, il l'a laissé subsister dans toutes ses éditions (1). »

Le président Hénault écrivait au comte d'Argenson (2), (nous l'avons déjà dit, mais il est bon de le rappeler) : « Voltaire m'a envoyé son livre, en me priant de lui envoyer des critiques, c'est-à-dire des louanges. » On a vu comment Voltaire tint compte des observations du président, à propos de ce qu'il avait dit sur le compte de Turenne.

Michaud continue et conclut ainsi la biographie de l'illustre maréchal :

« Après sa conversion Turenne s'occupa beaucoup des devoirs de sa nouvelle religion. Vivant dans un cercle

(1) *Biogr. univ.*, tome XLVII, p. 52 et 53 et note. Cet article est de Michaud jeune.

(2) 31 décembre 1751. Rappelons ici que le marquis d'Argenson avait, en 1736, composé un ouvrage intitulé *Essais dans le goût de Montaigne*, qui ne fut publié qu'en 1785 par son fils, le marquis de Paulmy, où on lit, à propos de la conversion de Turenne : « Il ne se convertit à la religion catholique que lorsqu'il ne fut plus possible de le soupçonner d'avoir changé de religion par ambition ou par intérêt. »

d'amis très-étroit, il se rendait rarement à la cour, bien qu'on lui témoignât toujours beaucoup d'empressement et que le roi lui demandât son avis sur les affaires les plus importantes...

« Ce fut après sa campagne la plus savante, la plus admirée des tactitiens, celle de 1674, que Turenne forma sérieusement le projet de passer le reste de ses jours dans la retraite, chez les pères de l'Oratoire, et l'arrangement qu'il fit pour cela est, dit-on, resté aux archives de la maison Saint-Honoré de cet ordre, jusqu'à sa suppression, en 1792. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il fallut que le roi le pressât beaucoup pour le décider à reprendre le commandemant de l'armée (1). »

Le protestant Sismondi, à la suite de Voltaire, dit en parlant de la conversion de Turenne:

« Le maréchal de Turenne ayant perdu sa femme et n'étant plus retenu par la piété de cette personne si distinguée, céda aux instances du cardinal de Bouillon, son neveu, se conforma à la religion de la cour et se fit catholique. Il était alors âgé de cinquante-sept ans... Il attribua sa conversion à l'*Exposition de la Foi* de Bossuet; la faveur du monarque n'eut sans doute pas moins de poids à ses yeux que les arguments du grand orateur controversiste.....

« Turenne, resté jusqu'à l'âge mûr fidèle par point d'honneur, par affection pour ses sœurs et sa femme, avait cédé ensuite par l'influence du roi ; la conscience, la conviction avaient eu peu de part, et à sa constance au commencement de sa vie, et à son changement plus tard (2). »

(1) *Ibid.*, p. 53 et 58.

(2) *Histoire des Français*, tome XXV, p. 159 et 160, 165.

Comme on sent bien dans ces lignes le ton du sectaire calviniste et génevois, c'est-à-dire doublement entêté dans ses préjugés!

M. Henri Martin est plus franc ou tout au moins plus impartial dans son appréciation du grand acte de la vie de Turenne :

« Sa femme et sa sœur, zélées calvinistes, l'avaient longtemps retenu sur cette pente; mais, après leur mort, il fait chaque jour un pas de plus vers l'Église par la route du Jansénisme. Ce que les livres de Port-Royal ont commencé, un livre de Bossuet, encore inédit, l'achève. C'est la fameuse *Exposition de la Foi catholique*...

« L'*abjuration* de Turenne, en 1668, eut un retentissement immense. Une foule d'autres la suivirent...

« Il resta aux réformés la ressource d'attaquer la sincérité et le désintéressement des défectionnaires. La faveur exclusive qu'un monarque tout-puissant témoignait aux catholiques, les encouragements de tout genre prodigués aux convertis ne rendaient ces inculpations que trop vraisemblables, même dans cette première période du règne où le pouvoir s'abstenait de violences matérielles et où le trafic des consciences gardait encore quelque pudeur. Cependant il y aurait certainement injustice à ne voir partout que mensonge et corruption dans cette réaction orthodoxe. Quoique ce ne soit pas chose facile que de lire dans la conscience des hommes, qui n'y lisent pas toujours bien clairement eux mêmes, on ne doute pas volontiers de la sincérité d'un Turenne, et sa *conversion* s'explique assez naturellement par une transformation graduelle d'opinion qu'on suit pas à pas dans son histoire, sans qu'on y veuille

chercher des intérêts d'ambition et de famille... (1) »

Une seule note fausse nous gâte un peu cette page d'H. Martin, c'est celle-ci : « Il fait chaque jour un pas de plus vers l'Église par la route du Jansénisme. » Pour être un livre de Port-Royal ou plutôt écrit à Port-Royal, la *Perpétuité de la Foi* est loin d'être un ouvrage entaché de Jansénisme. Mais, M. H. Martin a écrit cela sous l'influence de M. Sainte-Beuve, l'historiographe de Port-Royal, dont le système, on le sait, consiste à chercher tout le dix-septième siècle dans la trop fameuse maison des solitaires (2), à peu près comme Jacottot trouvait *tout dans tout.*

M. L. Grégoire, dans la *Biographie Didot*, en avouant que la conversion de Turenne fut sincère, tâche cependant d'en atténuer la haute portée. « Louis XIV, dit-il, mécontent de voir Turenne s'obstiner dans l'hérésie, prêta l'oreille aux insinuations calomnieuses de ses minis-

(1) H. Martin, *Histoire de France*, 4e édition, tome XIII, p. 266-268.

(2) « On affectait de dire que la lecture de cet ouvrage manuscrit avait fort agi sur M. de Turenne, qui venait de faire précisément son abjuration publique la veille même, 23 octobre. Les admirateurs de Bossuet ont coutume d'attribuer tout net cette conversion à Bossuet et au livre alors manuscrit de l'*Exposition de la Foi.* Les Jansénistes n'hésitaient pas davantage en affirmant que l'Eglise était en grande partie redevable de cette conversion illustre au livre manuscrit de M. Arnauld, de la *Perpétuité de la Foi.* Chacun tire à soi le héros et le mène en vaincu du côté de son saint. J'honore et je respecte la conversion de Turenne, mais j'admire ceux qui se croient si sûrs de savoir ce qui se passait au fond de l'âme d'un Bouillon. — Ste Beuve, *Port-Royal*, (3e édition), tome IV, p. 396. Cf. *ibid.*, p. 445.

tres contre un général dont ils supportaient la suporiorité avec impatience, et non seulement il ne lui donna point à conduire l'invasion de la Franche-Comté (1668), mais il lui cacha cette entreprise, dont la direction fut remise à Condé. C'est alors qu'eut lieu la conversion de Turenne au catholicisme. Depuis longtemps il songeait sérieusement à s'instruire; il cherchait dans la lecture des livres catholiques l'éclaicissement des doutes qui le préoccupaient Il avait toujours été simple, tolérant, ennemi du fanatisme... Il abjura (1668); mais ce fut sans éclat : il n'avertit l'archevêque de Paris que la veille (1). »

Enfin, en 1876, il y a trois ans, le *Grand Dictionnaire* Larousse, dans un article très-écourté sur Turenne, conclut que cet homme célèbre « abjura le protestantisme, *probablement* (sic) dans des vues d'ambition (2). » Or, c'est tout le contraire qui est prouvé, non seulement par les faits de la vie de Turenne, mais encore par toute sa conduite avant et depuis son retour au catholicisme.

Dans cette intéressante et très-importante étude sur la conversion de Turenne au catholicisme et sur les vrais et nobles motifs qui la déterminèrent, nous suivrons le même ordre d'information (j'allais dire d'enquête) que pour la question de l'abjuration de Henri IV, à propos du trop fameux mot soi-disant historique, mais pur propos de corps de garde, que l'on prête au chef de la maison de Bourbon : *Paris vaut bien une messe* (3).

Des deux biographes vraiment autorisés de Turenne,

(1) *Biographie Didot*, tome XLV, col. 711.

(2) Tome XV, p. 592.

(3) Sur ce mot, voyez la 2e série des *Erreurs et mensonges historiques*, p. 79-133.

le premier en date est l'abbé Raguenet qui, dès 1722, avait écrit son ouvrage qui ne fut publié qu'en 1738; Ramsay fit paraître son travail, à lui, en 1735, et reconnait avoir eu entre les mains et consulté le manuscrit de Raguenet (1); ces deux auteurs avaient été attachés à la maison de Bouillon et avaient ainsi puisé leurs renseignements aux sources primitives (2).

Mais, il est temps d'entrer en matière; seulement, ces préliminaires étaient utiles et même complètement indispensables.

Né, en 1611, d'une famille calviniste, Turenne fut élevé dans cette religion. Il se distingua de bonne heure par d'excellentes qualités et une bravoure à toute épreuve, qui électrisait les officiers et les soldats. Parti simple soldat, à vingt-sept ans il s'était couvert de gloire dans de nombreuses affaires, lorsque le cardinal de Richelieu, qui se connaissait en hommes, voulut le voir.

(1) « L'abbé Raguenet écrivit la vie du vicomte de Turenne par l'ordre et sous les yeux du cardinal de Bouillon, qui avait appris plusieurs particularités de la bouche même de son oncle, ou par d'autres traditions aussi certaines. Les faits que l'abbé raconte sont vrais, ses dates sont exactes, sa narration est claire. » — Ramsay, *Histoire du vicomte de Turenne*, avertissement, n· VII.

(2) Dans l'avertissement qu'il a placé en tête du premier volume de son ouvrage, Ramsay énumère minutieusement les matériaux dont il a disposé pour écrire l'histoire de Turenne; ce sont les Mémoires mêmes de ce grand homme, « écrits de sa propre main dix ans avant sa mort, » ses nombreuses Lettres, les Mémoires manuscrits de Frémont d'Ablancourt, qui avait vécu dans l'intimité du héros, les auteurs contemporains, tant français qu'étrangers, etc.

« Lorsque le vicomte de Turenne arriva à la cour, il n'y eût sortes de caresses que le cardinal de Richelieu ne lui fit, jusqu'à lui demander son amitié, faveur qu'il n'avait encore faite qu'aux princes du sang. Il lui offrit même une de ses plus proches parentes en mariage; mais le vicomte de Turenne, appréhendant que la différence de religion ne mît quelque obstacle à l'étroite union qui devait être entre lui et une personne avec qui il contracterait un pareil engagement, le dit franchement au cardinal de Richelieu, et lui fit entendre avec tant de bonne foi ce qui lui faisait peine en cela, que le cardinal goûta ses raisons. Il trouva même un caractère d'honnête homme dans ce procédé; de sorte que, bien loin de s'offenser de son refus, il l'en estima davantage, et continua à lui marquer sa confiance, en l'employant aux affaires les plus difficiles (1). »

Ce trait peint d'avance le héros dans le jeune homme; de bonne heure, les germes des vertus chrétiennes s'étaient montrés avec toutes leurs espérances les plus belles dans cette âme d'élite.

« Dès ses premières années, on remarquait en lui une sagesse fort au-dessus de son âge; un grand empire sur ses passions, quoiqu'il fût d'un caractère vif et sensible; un amour dominant pour la vérité, une horreur naturelle du mensonge, des fausses finesses et de la dissimulation; surtout une humanité et une charité si rare, qu'il secourait plusieurs pauvres familles de Sedan de l'argent qu'on lui donnait pour ses menus plaisirs et qu'il ne se per-

(1) Raguenet, livre I.

mettait rien de superflu dans sa parure, pour soulager ceux qui manquaient du nécessaire (1). »

Nous ne suivrons pas Turenne dans sa carrière militaire; nous nous bornerons à constater que Mazarin et Anne d'Autriche surent apprécier son caractère, et qu'à l'âge de trente-deux ans, d'un commun accord, le ministre et la régente lui envoyèrent le bâton de maréchal de France. Un tel fait est assez éloquent pour se passer de commentaires.

Après la paix des Pyrénées et le mariage de Louis XIV (1660), Turenne fut fait maréchal-général des armées de France. « Le cardinal Mazarin lui fit même entendre qu'il ne tenait qu'à lui qu'il ne fût élevé à une plus haute dignité; que la charge de connétable, qui était la première du royaume, avait, à la vérité, été supprimée, à cause de la trop grande puissance qui y était attachée; que néanmoins le roi la rétablirait volontiers en sa faveur, si lui-même n'y mettait un obstacle par la religion qu'il professait. Mais le vicomte de Turenne n'était pas d'un caractère à se laisser tenter par l'attrait des honneurs, quand il s'agissait de religion. L'offre de la première charge de la couronne ne fut pas capable de lui faire quitter la religion calviniste, tant qu'il la crût meilleure, comme nulle considération ne pût l'y retenir quand il fut persuadé du contraire.

« Il eut toujours pour les vérités fondamentales du christianisme un attachement à l'épreuve de ses propres passions et des mauvais exemples d'autrui. Il ne pouvait souffrir l'impiété des sentiments ni le libertinage des

(1) Ramsay, livre I.

mœurs, et personne n'avait plus d'aversion que lui pour les gens qui menaient une vie scandaleuse.

« Il y avait près de cinquante ans qu'il était dans la religion calviniste, croyant que c'était la véritable religion; mais enfin il commença à douter. Il ne s'en ouvrit néanmoins à personne, et il tâcha seulement de s'éclaircir lui-même de ses difficultés par la lecture des livres catholiques. Cette lecture augmenta ses doutes, et lui fit entrevoir les erreurs dans lesquelles il se trouvait engagé, par le malheur de sa naissance, et dès lors la religion calviniste lui devint suspecte. Il avait dès lors de la révérence pour les choses saintes ; tout ce qui portait quelque caractère de religion lui était sacré ; il respectait nos églises, nos mystères et jusqu'à nos cérémonies. Aussi était-il en vénération aux catholiques mêmes, ce qui n'est arrivé qu'à bien peu d'autres calvinistes (1). »

Dès 1658, c'est-à-dire dix ans avant sa conversion et son abjuration, Turenne, dans ses lettres à sa femme, ne laissait aucun doute de sa disposition à se réunir à l'Eglise catholique. Ces lettres (2) annoncent tant de candeur et de simplicité, elles révèlent un jugement si droit et si pur, elles peignent avec tant de vérité les combats qu'il eût à soutenir dans l'intérieur de sa famille, qu'on ne peut se défendre d'une sorte d'attendrissement, en observant que ce grand homme n'était pas aussi heureux qu'il méritait de l'être et qu'il eût souvent à lutter avec les objets les plus chers de ses affections.

Cet homme si calme, ce héros si intrépide à la tête de

(1) Raguenet, livre IV.

(2) Ramsay les a publiées sous le n° VIII des *Preuves de son Histoire de Turenne* (livre IV).

ses armées, craignait de porter la douleur dans le cœur d'une femme et d'une sœur qu'il aimait tendrement. Il ne pensait plus comme elles ; il avait le courage de leur résister ; il n'avait pas celui de les affliger.

Si on veut connaître toutes les anxiétés qui tourmentèrent Turenne pendant plusieurs années, il faut porter ses regards jusque dans l'intérieur de sa maison et lever le voile qui a si longtemps couvert le secret de ses chagrins domestiques.

Le 20 décembre 1658, Turenne écrivait d'Ypres à sa femme :

« On fit la cène ici, dimanche passé. M. Brévin prêcha très-bien ; il faudrait en devenir plus homme de bien, qui serait le principal ; mais on a de la peine à y parvenir ; et quand on se consulte au fond, il me semble qu'on ne change guère.

« En parlant sur ces paroles : SORTEZ DE BABYLONE, *il me fit comprendre qu'il ne s'en serait pas allé si vite que les réformateurs*. C'est un esprit qui a beaucoup de connaissances et point d'aigreur. Il est tombé d'accord avec moi qu'on n'instruit point les gens de bonne foi dans les deux religions, et que chacun de son côté fait voir la religion de l'autre, pour en donner de l'aversion...

« *Je sais ce que ma sœur et vous pensez dessus mon sujet. Vous croyez qu'une personne qui ne donnerait pas tant dans mon sens que M. Brévin, me rendrait l'esprit plus ferme. Mais vous vous trompez.* Il prêcha sur ce que Notre-Seigneur dit en donnant la cène à ses disciples, et ne dit pas un mot de controverse. On voit bien qu'il a fort lu les anciens et qu'il y accorde son style. »

Deux ans après, on voit Turenne s'éloigner d'une manière encore plus sensible des sentiments des Protestants.

Sa lettre du 12 février 1660, datée d'Amiens, est surtout remarquable par les réflexions pleines de sens qu'on y trouve sur le débordement de toutes les sectes qui couvraient l'Angleterre.

« Je vous dirai naïvement sur le livre de Port-Royal, que je viens de lire : Je souscrirai à l'article dont je vous ai écrit. *Quand on ne veut point se préoccuper, on voit souvent par les grands discours que l'on fait contre les catholiques qu'on cherche noise, et, pensant réformer, on va bien au-delà de la charité.* Il faut avoir extrêmement bonne opinion de soi pour ne pas voir que l'éducation et les discours ne nous tirent pas d'un côté, et vous savez le nom que l'on mérite, quand on ne s'attache point aux bonnes raisons, pour en juger et les comparer aux autres choses, mêlant nos recherches avec de l'humilité et de la dévotion... Je vois par le récit d'un gentilhomme que j'avais envoyé au général Monk l'état de la religion en ce pays : *On reconnait par toutes les sectes qui abondent en Angleterre, que trop d'indépendance d'esprit, quoiqu'avec bon sens et peut-être de la dévotion, on a si fort défiguré la religion, que chaque personne fait une secte à sa mode, et que chaque personne qui lit la parole de Dieu et veut l'expliquer à sa fantaisie, va bien plus loin qu'on ne pense. Vous sentez bien dans le fond de votre conscience, que l'on tourne un peu plus les esprits dans la jeunesse du côté de la dispute que de la vraie dévotion, dont j'avoue que je m'acquitte très-mal. Mais je vois bien les motifs qui font agir les personnes.* »

Sa lettre du 11 juin 1660, datée de Saint-Jean de Luz, ne laisse plus aucun doute sur ses véritables sentiments. On voit qu'au milieu même des soins de la guerre et des négociations de la paix, Turenne s'était livré à une étude approfondie des ouvrages les plus célèbres des partisans

des deux communions, et que, dans le calme d'une conscience droite et pure, il balançait avec cette rectitude de jugement, dont peu d'hommes ont été doués à un degré aussi remarquable, tous les motifs qui devaient déterminer sa dernière résolution dans une question si importante.

« On m'a donné ici un livre d'un nommé M. Martin, ministre, qui a changé de religion. J'en ai lu peu de choses, et il me paraît de bon sens. *Je vous dirai franchement que beaucoup de ministres, à qui j'ai parlé, me paraissent pleins de préjugés, et n'ont point cette naïveté qui persuade. C'est qu'ils sont accoutumés de voir des gens qui se contentent de termes, et qui ne savent pas que pour satisfaire l'esprit, il vaut beaucoup mieux avouer son tort que d'esquiver une raison.*

« *J'ai été quelque temps à entendre ce que vous voulez me dire, par un trait que vous tirez contre moi. Je ne le mérite pas, et dans une amitié comme la nôtre, les petites égratignures ne valent rien.* Devant Dieu, toutes choses sont criminelles ; mais devant les hommes, je n'ai assurément rien à me reprocher. Je sais bien que, m'aimant comme vous faites, vous serez extrêmement affligée de ce que je suis si sensible à vos reproches; mais n'ayant, Dieu merci, pas besoin de remontrances, j'aime mieux m'en décharger un peu le cœur avec vous, que de l'y garder trop, quand il est question de choses qui vous touchent de si près que la religion. *Je vous dis simplement mes pensées, et elles vous blessent. Cela, à dire vrai, me fait regarder le grand chagrin que vous avez d'une autre façon que je ne ferais, si je vous avais trouvée bien ingénue à reconnaître de certaines vérités, que je crois claires comme le jour. Il faut que chacun agisse selon sa conscience ; alors, ma sœur, vous et moi, serons tout aussi bons amis qu'auparavant.*

« J'ai lu ce matin un livre que je trouvai hier chez M. Duplessis, secrétaire d'Etat. C'est un recueil en français, fait au Port-Royal, de ce que les Pères des premiers siècles ont dit de l'Eucharistie. Il y a les passages entiers, avec les discours qui les précèdent et ceux qui suivent, et rien de l'auteur du livre. *Si cela n'est pas vrai, on peut le contredire. Mais je vous assure que ce n'est pas ce que nous disons. Je pense que tous les discours que je fais dans mes lettres m'ont attiré un peu les reproches que vous me faites, mais rien ne peut altérer ma tendresse pour vous.* Je me servirai néanmoins de vos remontrances, et je vous prie de croire que je sais bien comme vous m'aimez. Cela me touche beaucoup. Croyez aussi que ce qui est naturel, et qui regarde le mouvement des esprits, je le vois très-bien. Pour ce qui est de nous, j'ai la soumission qu'il faut avoir, quoique non pas encore au degré qu'elle doit être. *J'ai pensé déchirer cette lettre ; mais la fin vous confirmera mon amitié toute entière.* »

En 1666, Turenne eut la douleur de perdre sa femme, qu'il avait toujours tendrement aimée et qu'il ne cessa de regretter.

Un an après que la paix d'Aix-la-Chapelle eût été signée, le maréchal pensa plus sérieusement que jamais à se convertir au Catholicisme, vers lequel son cœur et son esprit autant que ses études sérieuses le portaient invinciblement. « Les occupations de la guerre ne l'avaient point empêché de continuer à chercher dans les livres catholiques l'éclaircissement des doutes qui lui étaient venus au sujet de la religion calviniste. La paix, durant laquelle il était bien moins occupé, lui fut encore plus favorable pour s'en éclaircir. Il sentit enfin le faible du Calvinisme et, pressé par sa conscience, il fit connaître son

état à quelques évêques de ses amis : il s'ouvrit encore davantage au duc d'Albret, qui, par des lumières supérieures, leva jusqu'aux moindres doutes qui pouvaient lui faire quelque peine. Alors, convaincu qu'il était hors de la véritable Eglise, quoiqu'il fut regardé parmi les Calvinistes comme un des protecteurs de leur secte, il l'abandonna. Il alla faire son abjuration entre les mains de l'archevêque de Paris et il ne l'avertit de son dessein que la veille du jour où il la devait faire, voulant éviter l'ostentation qui accompagne ordinairement ces sortes de cérémonies, quand elles viennent à la connaissance du public. Le pape lui écrivit un bref pour le féliciter de sa conversion qui réjouit tous les Catholiques, à mesure que la nouvelle s'en répandit dans la Chrétienté (1). »

Tels sont les termes dans lesquels l'abbé Raguenet et, après lui, Ramsay racontent la conversion et l'abjuration de Turenne ; mais, il est un récit contemporain, bien plus circonstancié et bien plus complet, que nous voulons donner ici, au moins dans ses parties essentielles, c'est celui de Frémont d'Ablancourt (2). Cet homme fut constam-

(1) Raguenet, livre IV.

(2) F. d'Ablancourt, pendant son séjour à Paris, de 1675 à 1685, « écrivit une Vie de Turenne qui n'a jamais été imprimée et que n'ont connue ni le Père Lelong ni ses derniers éditeurs. Cette Vie existait encore manuscrite en un volume petit in-folio, à l'hôtel de Bouillon, où je l'ai vue, — dit l'abbé de Saint-Léger, — en 1782. Dans ce manuscrit, il se trouve, outre quelques notes aux marges, des remarques sur des feuilles séparées, que l'on dit écrites de la main du cardinal de Bouillon. »

C'est de cette Vie manuscrite que l'abbé de Saint-Léger avait extrait les fragments rapportés par Mgr. de Bausset, (*l. c. sup.*) et

ment dévoué à Turenne, dont il avait eu la confiance dans des affaires importantes. La simplicité et la naïveté qui se font remarquer dans ce récit le rendent encore plus attachant. Le témoignage de F. d'Ablancourt est d'autant moins suspect, que sa reconnaissance et son admiration pour Turenne ne purent triompher de ses préventions religieuses ni le porter à suivre son exemple.

« L'automne de cette année (1668), écrit Frémont d'Ablancourt, le vicomte de Turenne fit une action qui donna grand sujet de parler fort diversement de lui. Mais comme on a attribué à divers motifs son changement de religion, avant que de rapporter mon sentiment, je dirai celui d'un homme dont il se servait dans ses négociations avec les ministres étrangers de la cour. Il dit donc que le vicomte de Turenne, après s'être maintenu longtemps auprès du roi dans la connaissance des affaires les plus secrètes de l'Etat à l'insu des ministres, voulut enfin agir à découvert et faire connaître qu'il en était le maître : et pour preuve de cela, il envoya à tous les ministres étrangers leur insinuer que ceux qui voudraient promptement obtenir de Sa Majesté ce qu'ils désiraient n'avaient qu'à s'adresser à lui ; que l'ambassadeur de Venise fut le premier qui tenta cette voie et qu'il fut suivi de tous les envoyés et même des résidents ; ce qui réveilla fort la jalousie des secrétaires d'Etat et les obligea de mettre tout en pratique pour rompre ses mesures ; que voyant ensuite qu'on le traversait plus que jamais, qu'on se déclarait même contre ses neveux, il jugea qu'il était impossible qu'il se

dont il devait la communication à l'abbé de Tersan, qui avait recueilli plusieurs notes manuscrites de l'abbé de Saint-Léger et qui les avait communiquées à Mgr. de Bausset.

maintint à la tête des affaires à moins de changer de religion et que ce furent là les secrets motifs qui le portèrent à le faire.

« Pour moi, dit F. d'Ablancourt, qui sentait mieux que personne tout le ridicule d'une pareille conjecture, pour moi, voici mon sentiment. Quoique le vicomte de Turenne fût né protestant et qu'il fût bien instruit et même persuadé de sa religion, lorsqu'il se maria, la grande piété de sa femme et de sa sœur, qui devaient le fortifier dans sa créance, furent en quelque sorte les motifs qui le portèrent à changer de religion ; voici sur ce que je me fonde : Il y avait déjà quelques années que les livres des Jansénistes faisaient l'occupation et l'entretien de ceux qui aimaient les ouvrages d'esprit, et surtout de ceux qui étaient imbus de cette matière de religion ; et comme le vicomte de Turenne aimait la lecture et que la paix des Pyrénées lui donnait du loisir, ces lectures faisaient souvent la matière de l'entretien qu'il avait dans sa famille, qui, considérée par rapport à ces dames, avait plutôt l'air d'une maison de retraite que d'une maison du monde; et comme il arrive dans les conversations que les avis sont différents, ce qui les rend plus vives et plus agréables, insensiblement le vicomte de Turenne défendit sérieusement les Jansénistes et même quelquefois les catholiques contre les protestants, c'est-à-dire contre la créance de sa femme, de sa sœur et la sienne propre; *enfin cela avec le temps dégénéra en une espèce de chicane, qui allait quelquefois jusqu'à l'aigre; si bien, que ne pouvant plus compatir l'un avec l'autre, surtout en allant à Charenton, leur paroisse, ils prirent le parti d'y aller séparément.* Sa sœur étant morte (en 1662), et sa femme bientôt après (en 1666), il s'abandonna plus que jamais à la

lecture des livres de Port-Royal; *et comme dans ce temps-là, l'évêque de Comdon apportait de grands tempéraments pour passer d'une religion à l'autre, il en conférait avec lui* et quelquefois avec l'évêque de Tournay (Gilbert de Choiseul), dont la probité, jointe au savoir, le charmait. *On peut ajouter à cela, qu'on lui faisait espérer qu'on se relâcherait en sa faveur de quelque chose, ce qu'on ne fit pas.* »

Après la mort de sa femme, Turenne consacra encore deux années entières aux études les plus sérieuses, aux recherches les plus assidues, avant d'abjurer publiquement le calvinisme. La qualité dominante du génie de Turenne était la réflexion. Celui qui dans les camps, dans les armées et dans les combinaisons politiques ne voulait jamais rien accorder au sentiment trop prompt d'une première impression, devait penser qu'un acte aussi important que celui d'un changement de religion méritait d'être soumis à toutes les épreuves d'une longue méditation.

Aussitôt qu'il eut pris et fixé sa résolution, « il se rendit à la cour, et dit au roi, qui était à table, qu'il avait un mot à lui dire, dont il suppliait Sa Majesté de ne point parler: *C'est, Sire, que je veux changer de religion. — Ah! que je suis aise!* dit le roi, en lui tendant les bras pour l'embrasser; mais le vicomte de Turenne se retirant un peu, le roi se souvint qu'il venait de le prier de n'en rien témoigner. Aussi il se retint, et lui dit, après l'avoir fait entrer dans son cabinet, *que le pape aurait bien de la joie de cette nouvelle et qu'il voulait tout à l'heure lui dépêcher un courrier pour lui en faire part. — Ah! Sire,* dit le vicomte de Turenne, *je supplie Votre Majesté de n'en rien faire, car si je croyais que cette action dût m'attirer les gants qu'elle tient, je ne la ferais pas.* »

« Quelques jours après que le vicomte de Turenne eût fait son abjuration à l'archevêché, où il alla avec son voisin Boucherat (1), le roi lui demanda s'il n'avait pas un confesseur et que s'il n'en avait pas il voulait bien lui en donner un et du moins le prier de n'en pas prendre dans une communauté. Cependant il fit venir Pertuis (2) de Courtrai à Paris, pour avoir son avis là-dessus ; et comme celui-ci lui en eût proposé deux, l'un fort indulgent et l'autre fort sévère : *Voyons-les tous les deux*, dit-il ; et montant dans un carrosse de louage, sans valets de livrée, ils furent à *la Doctrine chrétienne* (3), où le vicomte, sans être connu, entretint trois ou quatre heures le père Charles, dont il fut très-content. L'après-dîner, ils furent en même équipage à Saint-Gervais, où le curé (4) les attendait, qui connut d'abord le vicomte de Turenne et lui parla tellement à son gré, qu'il le prit pour son confesseur.

« On trouva assez étrange en France, et dans les pays étrangers, et surtout parmi les princes protestants que le

(1) Boucherat, depuis chancelier de France, que Turenne aimait et estimait, et qu'il fit son exécuteur testamentaire.

(2) Capitaine des gardes de Turenne, son ami et son conseil, homme de la bravoure la plus distinguée et de la fidélité la plus rare. La mort de Turenne pensa lui coûter la vie, par l'excès de la douleur.

(3) Rue des Fossés-St.-Victor.

(4) Cet ecclésiastique s'appelait M. Feu. Est-ce à propos de ce curé que le marquis de Paulmy, dans une de ses notes sur les *Essais dans le goût de Montaigne*, a énoncé un petit fait assez piquant, que voici : « Un curé de village raisonna avec lui (Turenne), le convainquit, et il fit abjuration, — ce que n'avaient pu obtenir de lui les plus célèbres théologiens ni les offres les plus séduisantes. ».

vicomte de Turenne se fût avisé de changer de religion à cinquante-sept ans. Les uns disaient que c'était plutôt un effet de politique que de dévotion; que se voyant éloigné de la tète des affaires, et souhaitant d'y rentrer, il avait cru nécessaire de mettre un chapeau de cardinal sur la tête de son neveu, dont il vantait fort le mérite; que s'il pouvait l'établir auprès du roi, sous prétexte de lui mettre en main les dépèches de son oncle, et de lui rendre compte des choses dont il le chargerait, il se rendrait agréable et nécessaire au roi. D'autres croyaient qu'il avait honte d'être d'une religion et de se trouver dans une assemblée (ou prêche) où on ne voyait presque plus de personnes de qualité. Mais tous ces raisonnements n'étant que des conjectures, ils s'évanouirent aussitôt. »

On a pu remarquer que Frémont d'Ablancourt, en parlant de Bossuet, dit: « *L'évèque de Condom apportait de grands ménagements pour passer d'une religion à l'autre.* » On retrouve dans ces expressions le système favori des Protestants, qui affectaient de représenter le livre de *l'Exposition* comme une espèce de déguisement de la véritable doctrine de l'Eglise romaine, comme un tableau tracé avec beaucoup d'art pour masquer les erreurs qu'on lui reprochait.

Frémont d'Ablancourt suppose également *qu'on avait promis* à Turenne *de se relâcher en sa faveur de quelque chose;* mais on ne voit pas que, pendant les sept années qu'il a survécu à sa conversion, il ait jamais réclamé cette prétendue promesse. Turenne savait mieux que personne jusqu'à quelle sévérité l'Eglise romaine porte l'inflexibilité de ses principes en matière de doctrine. L'édifiante régularité avec laquelle il se conforma jusqu'au dernier moment de sa vie à tous les préceptes et à toutes les prati-

ques de l'Eglise catholique, dans les points même les plus intolérables pour les Protestants, montre assez qu'il n'avait ni demandé ni obtenu des exceptions aussi incompatibles avec sa sincérité naturelle qu'avec les maximes de la religion qu'il venait d'embrasser. Le plus grand capitaine de l'Europe fut le disciple le plus humble et le plus soumis de Bossuet, encore simple ecclésiastique. Il avait trouvé dans le livre de l'*Exposition* la solution des doutes et des difficultés qui avaient longtemps suspendu son jugement, et ce ne fut qu'alors qu'il jouit véritablement de ce repos de l'esprit et de l'âme si nécessaire au bonheur et à la tranquillité d'un homme aussi droit et aussi sincère (1).

L'Eglise avait été redevable à Bossuet de la conversion de Turenne, et c'est à Turenne qu'elle doit d'avoir décidé Bossuet à rendre public son livre de l'*Exposition* (1671).

Lorsque Bossuet avait composé cet ouvrage, il n'avait eu ni la pensée ni la prévoyance de tout le bien qu'il produirait. Il ne l'avait écrit que pour l'instruction des Protestants qui avaient recours à son ministère. Mais Turenne, éclairé par sa propre expérience, lui représenta que tant que cet ouvrage resterait manuscrit, il ne pourrait être utile qu'au très petit-nombre de personnes qui en auraient connaissance.

Bossuet avait naturellement si peu d'empressement à occuper le public de ses écrits, qu'il résista trois ans entiers aux vives instances de Turenne et ce ne fut que lorsqu'il se vit forcé par le vœu unanime des évêques et des doc-

(1) Cs. de Bausset, *Histoire de Bossuet*, tome I, livre I, nos XXXIX et XL. — Sur le livre de l'*Exposition*, voyez encore de Bausset, *op. sup. cit.*, tome I, livre III, nos XIII-XV et Pièces justificatives du livre III, no 1.

teurs qui s'étaient réunis à Turenne pour triompher de sa répugnance, qu'il consentit enfin à publier l'*Exposition de la foi catholique.*

Mais il sentit qu'en proposant à toutes les communions chrétiennes une espèce de profession de foi, il devait y apporter toute la maturité que demandait l'exécution de cette grande idée. Dans cette vue et dans l'intention de faciliter un examen réfléchi de son ouvrage, il prit le parti d'en faire imprimer une douzaine d'exemplaires. C'était le moyen le plus sûr et le plus simple de prévenir les inconvénients et les dangers qui pouvaient résulter de copies manuscrites dans une matière où il fallait peser toutes les syllabes, et où la plus légère inexactitude pouvait présenter des méprises graves et même des erreurs. Il transmit ce petit nombre d'exemplaires à ceux des évêques de France et des membres de la faculté de théologie de Paris qui lui parurent les plus capables de l'aider de leurs lumières et de leurs avis.

Tous ces exemplaires revinrent ensuite à Bossuet, à l'exception de celui qu'il avait confié à M. de Harlay, archevêque de Paris, et de celui de Turenne, qui voulut conserver précieusement le premier exemplaire d'un ouvrage qui avait eu tant d'influence sur son changement de religion (1).

Cette petite digression nous a paru indispensable pour montrer avec quelle conscience et quelle maturité Turenne s'était préparé à son abjuration et le prix inestimable qu'il attachait, avec raison, au livre qui avait été le principal instrument de son retour à la vérité.

(1) De Bausset, *l. c. sup.* livre III, n° XIII.

Ce fut donc pour l'instruction de Turenne que Bossuet donna à son livre de l'*Exposition* la forme dans laquelle il a paru ; et telle est l'impression générale qui est restée de l'influence que le livre de l'*Exposition* obtint sur la conversion de Turenne, qu'il est impossible aujourd'hui de parler de l'un sans parler de l'autre.

« Persuadé que sa conduite et ses actions devaient désormais répondre à la sainteté de la religion qu'il venait d'embrasser, il passait presque tout son temps dans des exercices de piété et de charité, qui édifiaient tout le monde ; si bien qu'on pouvait le proposer pour modèle aux anciens catholiques mêmes, et que tous les Calvinistes, qui se réunirent depuis à l'Eglise romaine, avouèrent que rien n'avait tant contribué à leur conversion que l'exemple de ses vertus. Libre de l'ambition et des autres passions, qui attachent les hommes à la cour, et pénétré des grandes vérités de notre sainte religion, il avait résolu de passer sa vie dans quelque retraite et ne s'occupait plus que de cette pensée. »

Ainsi s'exprime Raguenet (1), et Ramsay ajoute des détails plus précis encore :

« Devenu vrai adorateur en esprit et en vérité, il ne se contenta pas de changer sa manière de penser, il changea aussi sa manière de vivre. Etant allé un jour à confesse, le prêtre lui demanda s'il n'était pas retombé dans une faute qui lui avait été habituelle avant sa conversion : « Je n'ai jamais manqué de parole aux hommes, — répondit le vicomte — en manquerai-je à Dieu (2) ? »

Le goût de Turenne, disons mieux, sa vocation pour la

(1) Livre . IV

(2) Livre V.

retraite était tellement prononcée, qu'en 1675 — l'année même qui devait être celle de sa mort, — il voulait dire adieu au monde. Il ne fallut rien moins que les instances du roi et le sentiment de ses devoirs pour le retenir à la tête de l'armée.

On sait quels profonds regrets accompagnèrent la mort de ce héros chrétien. Les ennemis le pleurèrent autant que les Français mêmes, et les Allemands ne voulurent, pendant longtemps, labourer le champ où il avait été tué, comme si l'impression de son corps avait rendu ce lieu sacré. Quarante-deux ans après, ce terrain était encore en friche, et les paysans le montraient à tout le monde, ainsi qu'un arbre très-vieux, non loin de là, et qu'ils n'avaient point voulu abattre (1).

« Le christianisme, de l'esprit duquel il était sans cesse animé, a, pour ainsi dire, couronné toutes ses autres vertus. Il avait non seulement soin de purger son armée des dérèglements qui règnent ordinairement parmi les troupes, mais il y avait encore établi des prières publiques à certaines heures du jour. Il faisait des vœux au ciel pour la paix, au milieu des plus glorieuses victoires qu'il remportait. Il traitait tous ses soldats comme ses enfants et comme ses frères...

« Jacques II, roi d'Angleterre, qui a écrit les quatre campagnes qu'il fit sous lui, racontant la fameuse attaque des lignes d'Arras, en parle en ces termes : « Avant l'at-« taque des lignes d'Arras, M. de Turenne fit faire des « prières publiques à la tête de chaque bataillon et de

(1) Raguenet, livre V. — « L'arbre n'a péri que parce que les soldats de toutes les nations en détachèrent des morceaux, par respect pour la mémoire de ce grand homme. » Ramsay, livre VI.

« chaque escadron, pendant plusieurs jours, pour le suc-
« cès de cette entreprise : presque tout le monde se con-
« fessa et communia ; et je suis sûr qu'il ne s'est jamais
« vu, dans aucune armée, tant de marques d'une véritable
« dévotion qu'il en parût dans la nôtre (1). »

« Tout le monde convient que rien ne fait mieux connaître un homme que ses lettres : il ne faut que lire celles du vicomte de Turenne, pour voir qu'il n'était occupé que de Dieu, pendant tout le cours de ses campagnes et dans toutes ses entreprises.

« Nous allons commencer la campagne, — dit-il dans
« une de ces lettre ; — j'ai bien prié Dieu ce matin qu'il me
« fasse la grâce de la passer en crainte, ne connaissant
« point de plus grand bien que d'avoir la conscience en
« repos, autant que notre fragilité le peut permettre (2). »

« Toutes choses vont fort bien jusqu'à présent, — dit-il,
« dans une autre lettre ; — mais comme les succès sont
« toujours douteux, il faut se remettre à la volonté de
« Dieu (3). »

« On ne saurait porter plus loin la confiance, la résignation, l'humilité et la reconnaissance chrétienne que le fait le vicomte de Turenne dans toutes ses lettres.

« Pourvu — dit-il, — qu'il plaise à Dieu de ne nous
« point faire tomber dans quelque malheur que l'on ne

(1) *Mémoire de Jacques II*, roi de la Grande-Bretagne, écrits de sa propre main et conservés par son ordre dans les archives du Collége des Ecossais, à Paris. — Note de Raguenet, livre V. Ramsay a publié ces Mémoires, dans le tome IV de son *Hist. de Turenne.*

(2) A Marle; le 11 juin 1656.

(3) Au camp devant Valenciennes, le 18 juin 1656.

« prévoit point, j'espère qu'on achèvera ce siége (1). »

« Avec l'aide de Dieu je crois que ceci réussira fort bien « et qu'il bénira notre entreprise (2). »

« Je suis toujours dans les mêmes sentiments, priant « Dieu qu'il me donne la continuation de sa grâce et « qu'il me rende plus homme de bien que je ne le « suis (3).

« On assure fort que les ennemis donneront aux lignes. « Cela, comme toutes les autres choses, est en la main « de Dieu ; il faut se soumettre à sa volonté (4).

« J'ai rendu grâces à Dieu de tout mon cœur de ce « que cette affaire, dont je souhaitais si fort le succès, « m'a si bien réussi.... Il est certain qu'il y a une gran- « de bénédiction de Dieu sur tout ce que j'entre- « prends (5). »

« Il serait trop long de transcrire toutes les autres lettres du vicomte de Turenne, où l'on trouve de pareils sentiments. Je finirai par celle qu'il écrivit après la bataille des Dunes et que je vais rapporter, afin qu'on voie si aucun général d'armée a jamais écrit une semblable lettre après une pareille victoire.

« Je vous fais ce mot pour vous dire qu'il s'est passé « aujourd'hui une fort belle action, dont il faut louer « Dieu. Monsieur le Prince et don Juan ont été entière- « ment défaits. C'est une grande bénédiction de Dieu « que cette affaire ait si heureusement réussi. J'espère

(1) Au camp devant Lendrecy, le 29 juin 1655.

(2) Au camp devant la Capelle, le 23 septembre 1656.

(3) A Amiens, le 1er janvier 1660.

(4) Au camp devant Valenciennes, le 2 juillet 1656.

(5) Au camp près d'Arras, le 26 août 1654.

« qu'il nous bénira en autre chose : il faut se remettre à « sa volonté (1). »

Avant de déposer la plume, nous voulons savoir pourquoi Voltaire — à qui d'ailleurs tous ces détails religieux devaient peu plaire, — s'est montré si sarcastique à l'endroit de Ramsay et de son histoire de Turenne ; la raison, nous croyons l'avoir trouvée dans la page finale de l'avertissement de cet ouvrage où, sans le nommer, l'auteur critique si judicieusement la façon cavalière dont l'homme de Ferney écrivait l'histoire :

« On a eu soin de ne jamais perdre de vue le vicomte de Turenne, d'écarter tout ce qui ne sert pas à son histoire et de ne point noyer l'objet principal dans des détails épisodiques.

« Lorsqu'on a manqué de mémoires authentiques, on n'a pas cru devoir y suppléer par des conjectures : on a toujours préféré scrupuleusement le vrai au vraisemblable, persuadé que l'historien n'a pas, ainsi que le poète, le privilège de créer pour embellir. Par le même respect pour les lois de l'Histoire, qui ne permet pas plus de supprimer le vrai que de dire le faux, on n'a point dissimulé les fautes du vicomte de Turenne...

« L'auteur s'est attaché à écrire d'un style clair, simple et naturel, sans affecter les ornements qui ne conviennent jamais à l'Histoire et qui seraient encore plus déplacés dans la vie d'un homme dont la simplicité faisait le principal caractère. »

Ecrite, dès 1735, quatre ans avant l'apparition du *Siècle de Louis XIV*, cette page était une sorte de criti-

(1) Aux Dunes près Dunkerque, le 14 juin 1658. — Raguenet, livre V.

que anticipée, aussi juste que modérée d'ailleurs du plan, des idées et du style de Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV*, dont le mérite a été beaucoup trop surfait, même de nos jours.

Il n'y a que la vérité qui fâche ; donc, Ramsay l'a dit à Voltaire; de là, la colère de l'auteur du *Siècle de Louis XIV* contre l'auteur de l'*Histoire de Turenne*.

FONTENELLE, LIBRE-PENSEUR

Il est — aujourd'hui, plus que jamais, — nécessaire, indispensable même de revendiquer, au nom de la religion et de la vérité, les hommes éminents par le caractère, le génie ou l'esprit que les sophistes du siècle dernier et les libres-penseurs de notre époque ont voulu faire entrer dans leur phalange, d'ailleurs peu compacte, et qui cherche à en imposer aux masses en remplaçant la logique par l'injure et le mensonge.

Au premier rang des hommes dont on a essayé de défigurer la vie et les sentiments religieux, se place Fontenelle qui, au-même titre que Buffon, mérite une étude toute particulière, dont il sortira pour le moins aussi pur du reproche d'incrédulité que le Pline français (1). Venons immédiatement au fait; un fait est irrésistible comme un axiome de mathématiques, il n'y a rien à lui opposer, surtout quand on a pour témoins les œuvres de l'homme

(1) Voyez, dans la sixième série des *Erreurs et mensonges historiques*, p. 94-118. (*La religion de Buffon.*)

mis en cause et traduit au tribunal de l'opinion publique.

Bernard le Bovier de Fontenelle naquit à Rouen, le 11 février 1657, d'une famille profondément chrétienne ; sa mère, Marthe Corneille, sœur du grand poète dramatique, était une personne d'une haute piété en même temps que d'un charmant esprit; Fontenelle lui avait voué et lui garda toujours un souvenir ému et comme un culte de vénération (1).

« Né dans le voisinage des Feuillants, qui sont une réforme de Citeaux, M. de Fontenelle fut voué par ses parents à la sainte Vierge et à saint Bernard. On lui donna le nom de ce saint et il porta l'habit de feuillant jusqu'à l'âge de sept ans (2). »

Ainsi s'exprime l'abbé Trublet, contemporain et intime de Fontenelle, et il ajoute cette petite note dont le trait est piquant : « C'était autrefois un usage assez commun de faire porter aux enfants l'habit de quelque ordre religieux. Aujourd'hui on les habille en houzards (3). »

Fontenelle fit ses études au collége des Jésuites. En rhétorique, à treize ans, il composa pour le prix des Palinods de Rouen une pièce en vers latins qui fut jugée digne d'être imprimée. On la trouve dans le recueil des Palinods de 1670 (4).

« M. de Fontenelle a toujours aimé les Jésuites. Il avait été très-lié, à Rouen, pendant sa jeunesse, avec le père

(1) L'abbé Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle* (1761), p. 274.

(2) *Id, ibid.*

(3) *Id. ibid.*, note 5, p. 274 et 275.

(4) *Id, ibid.*, p. 275.

Tournemine, devenu depuis très-célèbre... Avec beaucoup d'esprit et de connaissances, ils ne se ressemblaient pourtant en rien et moins encore dans le caractère que dans tout le reste ; ils ne s'en convenaient peut-être que mieux. M. de Fontenelle m'a souvent parlé des entretiens qu'ils avaient ensemble et de la vivacité que le Jésuite y mettait. Ces entretiens roulaient sur les matières les plus importantes et les plus délicates, sur la plus haute métaphysique. M. de Fontenelle faisait les objections et fournissait quelquefois des réponses que le père Tournemine, aidé de tout son zèle, n'avait pu trouver. « Je lui en four-« nis une entre autres, me disait un jour M. de Fontenel-« le, qui le fit sauter de joie (1). »

C'est une réponse à un argument assez spécieux, mais que Fontenelle regardait néanmoins comme un sophisme pour attribuer à un hasard aveugle des êtres qui, par la régularité de leur construction, portent l'empreinte d'une intelligence créatrice (2).

Jusqu'ici on ne voit pas dans Fontenelle le moindre germe de libre-pensée. Qui croirait cependant que des esprits inquiets, M. Sainte-Beuve entr'autres, ont trouvé la source du philosophisme de cet homme célèbre dans une anecdote de jeunesse ; voici à quelle occasion. Mme de Fontenelle exhortait souvent son fils à joindre les vertus chrétiennes aux vertus morales. Elle lui dit même un jour : « Avec toutes vos petites vertus morales, vous serez damné (3). »

Evidemment ce mot, partant d'une telle mère, n'a pu

(1) *Id. ibid.*, p. 79 et 80.
(2) *Id. ibid.*, note 1.
(3) *Id. ibid.*, p. 124.

être qu'une douce et spirituelle boutade ; mais, M. Sainte-Beuve n'en juge pas ainsi, il va même plus loin, il fabrique au jeune homme un propos de libre-penseur, risque à le blâmer avec une confusion assez mal jouée. « Fontenelle disait, c'est le Censeur du lundi qui lui prête ce langage, Fontenelle disait avec cette indifférence qui lui était particulière en toute chose et que la pudeur filiale elle-même n'atteignait pas : « Mon père était une bête, mais « ma mère avait de l'esprit ; elle était quiétiste ; c'était « une petite femme douce qui me disait souvent : *Mon « fils, vous serez damné ;* mais cela ne lui faisait point de pei- « ne (1). » Et voilà un homme tout d'abord et pour le reste de sa longue vie, jugé, condamné et exécuté on ne peut plus sommairement, grâce au travestissement, à la falsification d'une parole d'ailleurs très-inoffensive. M. de Sainte-Beuve est de l'école de ce diplomate cynique qui ne demandait que deux lignes d'un homme pour le faire pendre.

Ce racontar de mauvais goût me paraît aussi vraisemblable que le mot sur Huet (2) ; mais, à quel recueil d'ana peut-il avoir été emprunté ? c'est ce que nous ignorons ; on a négligé de nous le dire.

L'homme qui, dans ses derniers jours, pouvait se rendre la justice de n'avoir jamais jeté le moindre ridicule sur la plus petite vertu, ne peut avoir tenu sur sa mère le propos inconsidéré qu'on lui prête si gratuitement.

« Soit, diront peut-être nos contradicteurs, mais Fon-

(1) Ste-Beuve, *Causeries du Lundi*, (2e édition) tome III, p. 245.

(2) Voyez, ci-dessus, (*Huet, évêque d'Avranches*).

tenelle n'en est pas moins l'auteur de la *Relation de l'île de Bornéo* (1686) et de *l'Histoire des Oracles* (1687). »

Qui le premier a dit que la *Relation de l'île de Bornéo* était de Fontenelle ? Voltaire. « En 1686, écrit l'auteur du *Siècle de Louis* XIV, Fontenelle fit l'allégorie de Méro et d'Enégu ; c'est Rome et Genève. Cette plaisanterie si connue excita depuis contre lui une persécution.....

« Le Jésuite Le Tellier déféra Fontenelle à Louis XIV comme un athée, et rappela l'allégorie de Méro et d'Enégu. Le marquis d'Argenson, alors lieutenant de police, écarta la persécution qui allait éclater contre Fontenelle, et ce philosophe le fait assez entendre dans l'éloge de d'Argenson, prononcé dans l'Académie des Sciences. Cette anecdote est plus curieuse que tout ce qu'a dit l'abbé Trublet de Fontenelle. »

Reprenons en sous-œuvre ces deux assertions de Voltaire et réduisons-les à leur juste valeur.

D'abord, selon l'éditeur même de Voltaire, Beuchot : « Les éditions des œuvres de Fontenelle, Paris, 1818, trois volumes in-8°, et 1824, cinq volumes, in-8°, sont les seules qui contiennent ce morceau de Fontenelle, (Méro et Enégu), connu aussi sous le nom de *Relation de Bornéo* (1). »

Et M. Walckenaer : « Par principe et par caractère, Fontenelle devait être très-éloigné d'attaquer ouvertement la religion de son pays, et il n'est pas démontré qu'un écrit anonyme et anti-religieux, intitulé la *Relation de l'île de Bornéo*, soit réellement de lui (2). »

(1) *Œuvres de Voltaire*, édition Beuchot, tome XXXVII, p. 257, note 2.

(2) *Biographie universelle*, article *Fontenelle*, tome XV, p. 222 et note. (Cet article a paru en 1816).

Bayle fut le premier qui, en 1686, publia, en l'attribuant à Fontenelle, ce petit pamphlet (1) qui fut plus tard imprimé dans ses Œuvres diverses, comme s'il en avait reconnu ou adopté la paternité.

La *Relation* est très-probablement l'œuvre de Mlle Bernard, compatriote et amie de Fontenelle et qui, alors protestante, abjura après la révocation de l'édit de Nantes. De Mairan, qui avait eu tant de part à l'estime, à l'amitié et même à la confiance de Fontenelle, ne croyait pas que ce petit pamphlet fut de lui et l'attribuait à Mlle Bernard, encore protestante lorsqu'il fut publié par Bayle (2).

Quant à l'assertion que ce fut d'Argenson qui sauva Fontenelle d'une mauvaise affaire à propos dudit opuscule et le renvoi à certain discours de l'obligé, voici ce qu'il en est. En terminant son éloge de d'Argenson, Fontenelle dit : « Il a souvent épargné des événements désagréables à qui n'en savait rien, et jamais le récit du service n'allait mendier de la reconnaissance... Par ses manières et par ses bons offices, il savait se faire aimer de ceux que la crainte ne mène pas. Les personnes dont j'entends parler ici sont en si grand nombre et si importantes, que j'affaiblirais son éloge en y faisant entrer la reconnaissance que je lui dois et que je conserverai toujours pour sa mémoire. »

Ceci est trop vague pour qu'on puisse le rattacher absolument au fait dont parle Voltaire ; d'ailleurs, comment concilier cette assertion avec ce qui suit, toujours de l'imaginative de Voltaire, si fécond en conjectures ! « C'était

(1) *Nouvelles de la République des Lettres*, janvier 1686, p. 88-92.

(2) Trublet, *l. c. sup.*, p. 25 (note 2).

dans le temps de la révocation de l'édit de Nantes. Fontenelle courait risque d'être enfermé à la Bastille. Il eut la bassesse de faire d'assez mauvais vers à l'honneur de cette révocation et à celui des Jésuites; on les inséra dans un mauvais recueil intitulé *Le triomphe de la Religion sous Louis-le-Grand*, imprimé à Paris, en 1687 (1). »

Il y a une double erreur, une inadvertance, sinon même un gros mensonge dans ce qui précède. Fontenelle ne fut que le traducteur des vers d'un Jésuite, le père Le Jay, qui avait composé des inscriptions et des devises, avec leur explication, sur la révocation de l'édit de Nantes (2). On n'est pas *bas* pour avoir médiocrement traduit d'assez pauvres vers. Ce qui n'empêche pas Voltaire de s'acharner sur Fontenelle et de le traiter de *lâche* (3)... mais c'est assez, si ce n'est même déjà trop sur cet article.

Quant à l'*Histoire des oracles*, qui parut en 1687, c'est moins l'œuvre de Fontenelle qu'une *adaptation* (comme on dirait de nos jours), d'un livre de Van Dale, écrivain hollandais (4). Voici ce qu'en dit, avec raison, le critique du *Journal de Trévoux*, à la date d'août 1707: « L'illustre académicien, encore jeune, ne put résister à la tentation de se distinguer par un paradoxe, qui ne lui parut point intéresser la religion. Il protesta dans ce temps à un de nous — le père Tournemine même, qui parle ici, — à qui depuis peu il a encore renouvelé la même protesta-

(1) Voltaire, *Lettre sur les Français* (1767).

(2) Trublet, *l. c. sup.*, p. 79.

(3) Voltaire à Helvétius, lettre du 26 juin 1765. Cf. une lettre de Voltaire à d'Argental, du 22 juin 1766.

(4) De oraculis veterûm ethnicorûm dissertationes duæ, (*Amsterdam*, 1683, in-8).

tion qu'il n'aurait jamais travaillé sur cette matière, s'il n'avait été convaincu qu'il était fort indifférent pour la vérité du Christianisme que ce prétendu miracle de l'idolâtrie (*les oracles*) fût l'ouvrage des démons ou une suite d'impostures (1). »

Concluons avec de Fouchy, dans son *Eloge de Fontenelle*, prononcé en 1761, en présence de l'Académie des Sciences : « Malgré tout ce qu'on a pu dire contre lui sur le chapitre de la religion, il n'a jamais donné de prise sur cet article. Il en pratiquait les devoirs extérieurs avec exactitude... Il n'a jamais négligé de relever ce genre de mérite dans les académiciens dont il a fait l'éloge ; et s'il ne disait pas toujours tout ce qu'il pensait, on sait combien il était éloigné de dire ce qu'il ne pensait pas. »

Toute la conduite de Fontenelle pendant sa longue carrière, — près d'un siècle, — est dans ces derniers mots de son panégyriste ; simplicité et prudence, telle aurait pu être la devise de cet homme célèbre, telle fut sa règle dans toutes ses actions.

En la même année, 1687, Fontenelle concourut pour les deux prix de l'Académie française, prose et vers ; il remporta le premier par son *Discours sur la patience*. Deux citations de ce discours édifieront on ne peut mieux nos lecteurs sur l'esprit profondément religieux de son auteur.

« Quelque tristes que paraissent quelquefois les vérités qui nous viennent du ciel, elles n'en viennent que pour notre bonheur et notre repos. Un chrétien, vivement persuadé qu'il mérite les maux qu'il souffre, est bien éloigné

(1) *Journal* ou *Mémoires de Trévoux*, août 1707. Cf. Trublet, p. 80 et 81, note 1.

de les redoubler par des mouvements d'impatience. Il est juste que la révolte de notre âme contre des douleurs dues à nos péchés soit punie par l'augmentation de ces douleurs mêmes; mais on se l'épargne en se soumettant sans murmure au châtiment que l'on reçoit. Ce n'est pas que les chrétiens cherchent à souffrir moins; c'est que d'ordinaire les actions de vertu ont des récompenses naturelles qui en sont inséparables. On ne peut être dans une sainte disposition à souffrir que l'on ne diminue la rigueur des souffrances. On ne peut y consentir sans les soulager; et lorsque nous nous rangeons contre nous-mêmes du parti de la justice divine, on peut dire que nous affaiblissons en quelque sorte le pouvoir qu'elle aurait contre nous.

« Faut-il que je mette aussi au nombre des motifs de patience que la religion nous enseigne les biens éternels qu'elle nous apprend à mériter par le bon usage de nos maux? Sont-ce véritablement des maux que les moyens d'acquérir ces biens célestes qui ne pourront jamais nous être ravis?....

« Tel a été l'art de la bonté de Dieu, que, dans les punitions mêmes que sa colère nous envoie, elle a trouvé moyen de nous y ménager une source d'un bonheur infini. Recevons avec une soumission sincère de si justes punitions, et elles deviendront aussitôt des sujets de récompense. Nous n'aurons pas seulement effacé nos crimes, nous aurons acquis un droit à la souveraine félicité. Aveuglement de la nature, lumières célestes de la religion, que vous êtes contraires! La nature par ses mouvements désordonnés augmente nos douleurs, et la religion les met, pour ainsi dire, à profit par la patience qu'elle nous inspire. Si nous en croyons l'une, nous ajou-

tons à des maux nécessaires un mal volontaire; et si nous suivons les instructions de l'autre, nous tirons de ces maux nécessaires les plus grands de tous les biens.

« Aussi la patience chrétienne n'est-elle pas une simple patience, c'est un véritable amour des douleurs... »

Douze ans plus tard (1699), quand Fontenelle fut fait secrétaire de l'Académie des Sciences, charge dont il s'acquitta si brillamment pendant quarante-deux ans, il commença par écrire cette préface, — un de ces chefs-d'œuvre, qui suffiraient seuls pour donner à un auteur la plus grande réputation. Quel sentiment religieux respire dans ce passage, — pour ne citer qu'un exemple de l'esprit général qui a présidé à l'œuvre de Fontenelle!

« Ce n'est pas — dit-il, — une chose que l'on doive compter parmi les simples curiosités de la Physique que les sublimes réflexions où elle nous conduit sur l'auteur de l'univers. Ce grand ouvrage, toujours plus merveilleux à mesure qu'il est plus connu, nous donne une si grande idée de son ouvrier, que nous en sentons notre esprit accablé d'admiration et de respect. Surtout l'Astronomie et l'Anatomie sont les deux sciences qui nous offrent le plus sensiblement deux grands caractères du Créateur; l'une, son immensité, par les distances, la grandeur et le nombre des corps célestes; l'autre, son intelligence infinie, par la mécanique des animaux. La véritable Physique s'élève jusqu'à devenir une espèce de théologie. »

Et dans les Eloges des Académiciens, comme Fontenelle, à la fois philosophe et moraliste chrétien, peint bien l'homme et le savant. C'est la partie la plus estimée et, dans un sens, la plus estimable et la plus précieuse de ses ouvrages.

C'est ici que nous sommes obligés de nous restreindre pour ne pas accumuler les citations ; contraint de nous borner et renvoyant pour le reste à ses Eloges, devenus un livre vraiment classique, nous donnons un aperçu de l'esprit qui a présidé chez Fontenelle à ces Eloges où la clarté de la méthode s'unit à l'élégance d'un style plein de finesse et de naturel à la fois.

Dans l'éloge du célèbre astronome italien Cassini, un des fondateurs de l'Observatoire de Paris, sous Louis XIV, Fontenelle insistant sur la douceur du caractère de cet illustre savant, dit : « Un grand fonds de religion et, ce qui est encore plus, la pratique de la religion aidait beaucoup à ce calme perpétuel. Les cieux qui racontent la gloire de leur créateur n'en avaient jamais plus parlé à personne qu'à lui et n'avaient jamais mieux persuadé. »

Et ailleurs, à propos du naturaliste Blondin et de sa nationalité provinciale, — il était Picard, — Fontenelle dit : « Il avait toute la candeur que l'opinion publique a jamais attribuée à sa nation ; et la vie d'un botaniste qui connaît beaucoup plus les bois que les villes et qui a plus de commerce avec les plantes qu'avec les hommes ne devait pas avoir endommagé cette précieuse vertu. Un semblable caractère renferme déjà une partie de ce que demande la religion, et il eut le bonheur d'y joindre le reste. »

S'agit-il du mathématicien Ozanam, Fontenelle s'exprime ainsi : « Un cœur naturellement droit et simple avait été en lui une grande disposition à la piété. Sa science n'était pas seulement solide, elle était tendre et ne dédaignait pas certaines petites choses qui sont moins à l'usage des hommes que des femmes..... Il ne se permettait pas d'en savoir plus que le peuple en matière de religion. »

Cette insistance de la part d'un libre-penseur, comme on a voulu représenter Fontenelle, serait un non-sens ou plutôt une anomalie, si l'on ne savait pas à quel point cet homme de tant d'esprit était profondément convaincu de la vérité de la religion, de la nécessité de la pratique des vertus dont elle est la source et l'inspiratrice.

Dans son éloge du géomètre Lahire, il dit encore : « Il était équitable et désintéressé, non seulement en vrai philosophe, mais en chrétien. Sa raison, accoutumée à examiner tant d'objets différents et à les discuter avec curiosité, s'arrêtait tout court à la vue de ceux de la religion ; et une piété solide, exempte d'inégalité et de singularité, a régné sur tout le cours de sa vie. »

Et dans l'éloge de des Billettes, vantant le désintéressement de ce savant chrétien : « M. des Billettes, né avec une entière indifférence pour la fortune, soutenu dans cette disposition par un grand fonds de piété, a toujours vécu sans ambition, sans aucune de ces vues qui agitent tant les hommes, occupé de la lecture et des études, où son goût le portait, et encore plus des pratiques prescrites par le christianisme. Telle a été sa carrière d'un bout à l'autre ; une de ses journées les représentait toutes. »

A propos de l'anatomiste Mery, rappelant l'exemple de Cassini, Fontenelle dit :

« Il a eu toute sa vie beaucoup de religion et des mœurs telles que la religion les demande ; ses dernières années ont été uniquement occupées d'exercices de piété. Nous avons dit de feu M. Cassini que les cieux lui racontaient sans cesse la gloire de leur créateur ; les animaux la racontaient aussi à M. Mery. L'astronomie, l'anatomie sont en effet les deux sciences où sont le plus sensible-

ment marqués les caractères du souverain Être ; l'une annonce son immensité par celle des espaces célestes, l'autre son intelligence infinie par la mécanique des animaux. On peut même croire que l'anatomie a quelque avantage ; l'intelligence prouve encore plus que l'immensité. »

Une dernière citation, car il faut savoir se borner, quoiqu'on en ait : « M. de Rassons, savant ingénieur militaire, n'avait point attendu l'âge ou les infirmités pour se tourner du côté de la religion ; il en était bien pénétré, et je sais de lui-même qu'il avait écrit sur ce sujet. Je ne doute pas que la vive persuasion et le zèle ne fussent ce qui dominait dans cet ouvrage ; mais si la religion pouvait se glorifier de ce que les hommes font pour elle, peut-être tirerait-elle autant de gloire des faibles efforts d'un homme de guerre en sa faveur que des plus savantes productions d'un théologien. »

En résumant « ces deux monuments d'une philosophie aussi rare que neuve » ainsi que M. Flourens (1) désigne si bien l'*Histoire de l'académie des Sciences* et les *Eloges des académiciens*, dus à la plume de Fontenelle, il nous sera permis de dire qu'à moins de supposer que cet homme célèbre fût un hypocrite fieffé, il lui eût été impossible de parler en de tels termes de vertus dont il aurait ignoré la pratique ou du moins le respect.

Fontenelle, en peignant les portraits des académiciens, s'est peint lui-même, à son insu peut-être (disons même sans doute,) et ce plaisir inconscient, si l'on peut s'exprimer ainsi, ajoute un charme de plus à son style et à ses pensées. On sent qu'il est plein de son sujet. Voilà, semble-t-il dire, comment je voudrais être. On n'admire

(1) *Fontenelle, etc.* (1847), avertissement, p. VIII.

si bien ce que l'on serait heureux d'imiter et d'être soi-même que parce qu'on a en soi le germe de ces vertus, et que dans les originaux ou modèles des portraits que l'on retrace on se voit comme en un fidèle miroir. Un peintre excellent met toujours quelque chose de lui-même et de sa personnalité dans ses œuvres.

C'est ressembler à quelqu'un que de se sentir attiré à le peindre. Les semblables se cherchent ; de là la sympathie entre le modèle et l'artiste, l'original et la copie. Le mot de M. de Maistre est ici on ne peut plus vrai : « Voulez-vous connaître un grand caractère ? racontez-lui une grande action. A l'instant il s'enflamme et la porte aux nues. L'effet contraire dévoilera le vilain. » Ce *vilain* fait songer à Voltaire. « Dites-lui (à ce vilain), ajoute M. de Maistre, ce qu'on a vu de plus sublime dans l'univers..... son premier mouvement sera de rabaisser. Rien de plus naturel : l'un exalte ce qui lui appartient, l'autre déprime ce qui lui est étranger (1). »

« Quelles vies, — s'écrie M. Flourens en parlant des *Eloges des académiciens* (2) — et aussi quelles expressions ! Que de délicatesse ! Quelle simplicité fine ! Comme on voit bien l'homme à travers ces mots qui ne le cachent pas. » Oui, et non seulement l'homme que peint Fontenelle, mais Fontenelle lui-même, dont les traits épars dans ces Eloges forment, réunis, le portrait le plus fidèle de cet habile peintre ; ses Eloges le représentent, on y voit le caractère de son esprit et de son âme.

Comme l'a très-bien dit M. Walcknaer (3) : « Il a régné

(1) *Lettres et opuscules*, tome II, p. 452.
(2) Page 102.
(3) *Biographie universelle*, tome XV, p. 218.

une telle harmonie entre ses écrits, ses principes et sa conduite, que l'histoire de sa vie, quoique peu variée et ne présentant rien d'extraordinaire, nous intéresse comme la peinture d'un de ces personnages achevés que notre imagination nous présente exempts des incohérences et des contradictions qui, dans la vie commune, déparent les caractères les plus distingués et déconcertent nos jugements. »

Encore une citation de Fontenelle à l'appui de son respect pour la religion ; nous l'empruntons à ses pages *sur l'existence de Dieu*, écrites entre 1691 et 1699.

« La rencontre fortuite des atomes n'a pu produire les animaux ; il a fallu que ces ouvrages soient partis de la main d'un être intelligent, c'est-à-dire de Dieu même. Les cieux et les astres sont des objets plus éclatants pour les yeux ; mais ils n'ont peut-être pas pour la raison des marques plus sûres de l'action de leur auteur. Les plus grands ouvrages ne sont pas toujours ceux qui parlent le plus de leur ouvrier. Que je voie une montagne aplanie, je ne sais si cela s'est fait par l'ordre d'un prince ou par un tremblement de terre ; mais je serai assuré que c'est par l'ordre d'un prince si je vois sur une petite colonne une inscription de deux lignes. Il me paraît que ce sont les animaux qui portent, pour ainsi dire, l'inscription la plus nette et qui nous apprennent le mieux qu'il y a un Dieu auteur de l'univers. »

Après de tels témoignages, tant intrinsèques qu'extrinsèques, s'il est permis de s'exprimer ainsi, il y a lieu de s'étonner de la persistance avec laquelle les sophistes du siècle dernier et les libres-penseurs de notre époque n'ont cessé de revendiquer Fontenelle comme un de leurs chefs de file; mais ce que dit La Harpe à ce sujet nous

éclairera sur la tactique déloyale des uns et des autres.

« Quand la secte *philosophiste* devint prépondérante, elle s'empara du nom de Fontenelle comme d'une autorité de plus dont elle avait besoin : elle fit alors cet écrivain... autre qu'il n'avait été ; elle prétendit compter parmi ses premiers apôtres, et même, si on l'eût voulu croire, parmi ses premiers martyrs, cet homme si naturellement circonspect que, bien loin de s'exposer, il eût redouté même de se compromettre... Ni sa conduite, ni ses discours ne donnaient de prise sur lui... Il n'a jamais avoué deux petites brochures, depuis longtemps oubliées, et qu'on lui attribue sans preuves, quoiqu'elles n'aient jamais été insérées dans aucune édition de ses œuvres, pas même dans celles qui ont paru depuis sa mort.

« On a été plus loin : on l'a montré de nos jours comme un des précurseurs de cette *liberté de penser*, qui a dû prendre un autre nom depuis qu'elle a passé de si loin ce qui s'appelait auparavant la liberté. Nos sophistes, donnant à Fontenelle ce qui n'appartenait qu'à Bayle, l'ont mis à la tête de cette espèce de révolution opérée dans les esprits vers le milieu de ce siècle (*le dix-huitième*) et lui ont supposé l'intention et les moyens d'ouvrir la route où Voltaire et tant d'autres ont marché depuis avec un si funeste succès. C'est sur ce fondement qu'on lui décerna un éloge public à l'Académie française, éloge dont le but devait être de faire valoir cette première influence, que réellement il n'eut jamais et à laquelle même il était bien loin de penser. Il faut que l'envie de grossir un parti d'un nom célèbre soit sujette à de bien lourdes méprises ou compte beaucoup sur l'ignorance publique.....

« Un des moyens des *philosophes* de nos jours (et il n'est pas plus délicat que les autres,) était d'inventer

des historiettes à leur façon, des anecdotes inpudemment fausses sur les hommes célèbres qui ne pouvaient plus les démentir. C'est ainsi qu'ils ont longtemps débité dans la société et imprimé enfin depuis qu'on imprime tout, que Fontenelle, pour toute réponse à un homme qui le questionnait sur la religion, lui avait dit : « Lisez la Bible; » et ils ne manquent pas d'ajouter, ce qui ne coûte pas plus que le reste, que la lecture de la Bible fit d'un sceptique un incrédule et que Fontenelle lui dit alors : « Vous « voyez bien que j'avais raison de vous conseiller de lire la « Bible. » J'ai vu naître ce conte et je sais de quelle source il part. J'affirme qu'il est non seulement faux, mais hors de toute vraisemblance S'il y a quelque chose de reconnu c'est l'extrême discrétion de Fontenelle sur un article qu'il regardait comme infiniment respectable, même sous les rapports purement humains. Il blâmait tout haut la légèreté et l'indécence des discours contre la religion et se fondait sur ce qu'on ne pouvait, sans blesser les convenances de la société, parler avec mépris et insulte de ce qui pouvait être sacré pour un de ceux devant qui l'on parle. Que l'on juge d'après cela si Fontenelle était capable de faire ainsi sa profession d'incrédulité pour le plaisir et la vanité de faire un incrédule (1). »

Fontenelle mourut, comme il avait vécu, sans ostentation et dans les sentiments de religion qui avaient présidé à tous les actes de sa longue existence. Huit jours avant sa mort, il avait demandé, de lui-même, les sacrements et

(1) La Harpe, *Lycée, ou Cours de littérature. De la philosophie du* XVIIIe *siècle*, livre I, chapitre I, *des philosophes de la première classe*, section 1, *Fontenelle.*

les avait reçus en pleine connaissance; lorsque le curé de Saint Roch entra dans sa chambre, le malade lui dit : « Monsieur, vous m'entendrez mieux que je ne vous entendrais. Je sais mon devoir et le vôtre dans la circonstance présente. Je vous déclare donc que j'ai vécu et veux mourir dans la foi de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. » Le curé de Saint-Roch avait vu Fontenelle quelques jours auparavant. Depuis plusieurs années, Fontenelle était en fréquents rapports avec le père Bernard d'Arras, capucin, auteur estimé de divers ouvrages de théologie et de piété (1).

Si maintenant nous voulions résumer le caractère éminemment religieux de Fontenelle, d'après ce qu'il a dit de quelques-uns des illustres savants dont il a si bien fait l'éloge, nous nous exprimerions ainsi, en nous servant de ses propres paroles : « Un grand fond de religion et, ce qui est encore plus, la pratique de la religion aidait beaucoup à son calme perpétuel (2). Un semblable caractère renferme déjà une partie de ce que demande la religion, et il eut le bonheur d'y joindre le reste (3). Il ne se permettait pas d'en savoir plus que le peuple en matière de religion (4). Il était équitable et désintéressé, non-seulement en vrai philosophe mais en chrétien. Né avec une entière indifférence pour la fortune, soutenu dans cette disposition par un grand fond de piété, il a toujours vécu sans ambition (5). Il n'avait point attendu l'âge ou les

(1) Trublet, p. 304.
(2) *Eloge de Cassini.*
(3) *Eloge de Blondin.*
(4) *Eloge d'Ozanam.*
(5) *Eloge de des Billettes.*

infirmités pour se tourner du côté de la religion; il en était bien pénétré (1). »

On peut bien répéter ici, avec M. Flourens, empruntant à Fontenelle lui-même une heureure expression : « Ses *Éloges* le représentent (2). »

Un mot de Marivaux, le digne ami de Fontenelle, prouve à merveille la vérité de l'application à l'illustre auteur des *Eloges* de cette assertion : « Il ne se permettait pas d'en savoir plus que le peuple en matière de religion. »

« Dans une compagnie où étaient MM. de Marivaux et Fontenelle, la conversation s'étant tournée sur la métaphysique, et de là sur l'âme, quelqu'un demanda au premier ce que c'était donc que l'âme? Il répondit modestement qu'il n'en savait rien.

« — Eh bien, reprit l'interrogateur, demandons-le à M. de Fontenelle.

« — Il a trop d'esprit, dit M. de Marivaux, pour en savoir plus que moi là-dessus.

« Qu'on n'aille pas dit l'abbé Trublet, qui rapporte cette anecdote (3), qu'on n'aille pas se scandaliser de cette réponse. C'est, comme on le sait, la doctrine du père Malebranche, ce philosophe si religieux. Selon lui, nous ne connaissons notre âme que par le sentiment intérieur, par conscience, et nous n'en avons point d'idée. « Cela « peut servir (conclut-il) à accorder les différents senti- « ments de ceux qui disent qu'il n'y a rien qu'on connaisse

(1) *Eloge de de Rassons.*
(2) Flourens, p. 103.
(3) Trublet, 210 et 211.

« mieux que l'âme et de ceux qui assurent qu'il n'y a rien « qu'ils connaissent moins (1). »

On peut donc conclure, en toute assurance, qu'il en est de la libre-pensée de Fontenelle comme de son égoïsme (2) dont nous avons déjà réduit à sa juste valeur les reproches qu'on a osé lui en faire et qui ne sont pas plus fondés que ceux que son esprit soi-disant irréligieux lui a valus de la part des esprits fourvoyés par l'erreur ou le mensonge s'attaquant à cette illustre mémoire.

(1) *Recherche de la vérité*, livre III, partie II, chapitre VII.

(2) Voyez la huitième série des *Erreurs et mensonges historiques*, p. 38-46. (*L'égoïsme de Fontenelle.*)

TABLE DES MATIÈRES

voyage en Angleterre et en Irlande, 4e édition, 1 volume in-12 . . . . 3 »
Les Métiers infâmes, 4e édition, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Le Roi de la nuit, 2 vol. in-12 . . . . 5 »
Les Compagnons du désespoir, 3 vol. in-12 . . . . 6 »
Pia la san Pietrina, 2 vol. in-12. . . . . 5 »
A travers l'Orient : *De Marseille à Jérusalem*, 1 v. in-12. 3 »

RAOUL DE NAVERY

Les Idoles, 7e édition, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Les Drames de la misère, 7e édition, 2 vol. in-12 . . . . 6 »
Patira, 9e édition, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Le Trésor de l'abbaye (suite de Patira), 9e édition, 1 v. . 3 »
Jean Canada (suite et fin de la série ayant pour titre Patira et le Trésor de l'abbaye) 9e édition, 1 vol. in-12 . . . . . . 3 »
Le Pardon du Moine, 7e édition, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Les Chevaliers de l'écritoire, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Zacharie le maître d'école, 6e édition, 1 vol. in-12 . . . 2 »
Les Parias de Paris, 2 vol. in-12 . . . . 6 »
Les Héritiers de Judas. Première série : Jude Malœuvre. 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Deuxième série : Le Juif Ephraïm, 1 vol. in-12. . . . . 3 »
Troisième et dernière série : Parasol et Cie, 1 vol. in-12 . 3 »
La Route de l'abîme, 6e édition, 1 vol. in-12 . . . . . . 3 »
Le Cloître Rouge. 5e édition, 1 vol. in-12. . . . . 3 »
La Maison du Sabbat, 5e édition, 1 vol. in-12 . . . . . 2 »
La Cendrillon du village, 10e édition, 1 vol. in-12. . . . 2 »
La Fille du coupeur de paille, 19e édition, 1 vol. in-12. . 2 »
Le Capitaine aux mains rouges, 12e éd., 1 v. in-12 . . . 2 »
L'Odyssée d'Antoine, 10e édition, 1 vol. in-12. . . . . . 2 »
Comédies, Drames et Proverbes, 1 vol. in-12. . . . . 2 »

La musique se vend séparément :

Marthe et Marie-Madeleine (partition. — A brebis tondue Dieu mesure le vent (partition) — La Fille du Roi d'Yvetot (partit.). *Chaque partition., net.* 1 50
Le Marquis de Pontcallec, 6e édition, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
La Conscience, 4e édition, 1 vol. in-12. . . . . 2 »
La Foi jurée, 7e édition, 1 vol. in-12. . . . . 3 «
L'Aboyeuse, 1 vol. in-12. . . . . 2 »
La Péruvienne, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
L'Accusé, 1 vol. in-12. . . . . 3 »
La Fille sauvage, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Poëmes populaires, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Le Château des abymes, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
L'Enfant maudit, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Madame de Robur, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
La Demoiselle du Paveur, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Les Petits, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Le Procès de la Reine, 1 vol. in-12. . . . . 2 »
Les Victimes. 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Le Gouffre, 1 vol. in-12 . . . . 3 »

CLAIRE DE CHANDENEUX.

Les Ronces du chemin, 1 vol. in-12 . . . . 2 »

Mlle MARIE MARÉCHAL.

Béatrix, 2e édition, 1 vol. in-12. . . . . 3 »
Le Parrain d'Antoinette, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Une institutrice à Berlin, 2e édition, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
La fin d'un roman (suite de l'Institutrice à Berlin.) 1 volume in-12 . . . . 3 »
La Pupille d'Hilarion, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
La Cousine de Lionel, 6e édition . . . . 3 »
Sabine de Rivas, 5e édition, Scènes de la vie de province. 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Le Journal d'une âme en peine, 5e édition, 1 vol. in-12 . 3 »
Le Mariage de Nancy, 4e édition 2 50
La Famille Tolozan, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Les aventures de Jean-Paul Riquet, 1 vol. in-12 . . . . 3 »

LOUIS ENAULT.

La Circassienne, 2 vol. in-12. . . . . 6 »

WALTER SCOTT.

(ÉDITION MAX DESNOYERS.)

Quentin Durward, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Waverley, 1 vol. in-12. . . . . 2 »
Ivanhoé, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Le Monastère, 1 vol. in-12. . . . . 2 »
L'Abbé, 1 vol. in-12. . . . . 2 »
Kenilworth, 1 vol. in-12 . . . . 2 »

ALEXANDRE MANZONI.

(ÉDITION MAX DESNOYERS.]

Les Fiancés . . . . 2 »

Mme la vicomtesse de PITRAY, née de SÉGUR.

Entre Parias, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Les Triomphes de Mauviette, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Le Trait d'Union, 1 vol. in-12 . . . . 2 »

JEAN LOYSEAU.

Bas les Masques! Nouvelle édition, 1 vol. in-12 . . . . . 2 »
Rose Jourdain. Nouvelle édition, 2 vol. in-12 . . . . . . 4 »
Les Bons Apôtres. Nouvelle édition, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Les Noces d'or de Jupiter, 1 vol. in-12 . . . . 1 »

Mme M.-F. TESTAS.

Défauts et Vertus de l'enfance, douze contes pour les enfants, illustrés de 12 gravures, 2e édition, 1 beau volume in-12. 2 »
Récits de M. Jean Antoine, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Une Jonchée de fleurs, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Les Bonnes Gens, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Montmartre et le Sacré-Cœur, 1 vol. in-12. . . . . . . 0 75

Mlle MARIE LE BOURGEOIS

La Goutte de miel, 1 vol. in-12 . . . . 3 »

CLÉMENT JUST.

Les Compagnons de la Croix-d'Argent, 1 vol. in-12 . . . 3 »

ETIENNE MARCEL.

Triomphes de femmes, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Jeanne d'Aurelles, 1 vol. in-12. . . . . 2 »
Les jours sanglants, 1 vol. in-12. . . . . 3 »

CHARLES DESLYS.

La Balle d'Iéna, 1 vol. in-12. . . . . 2 »
Maître Guillaume, 1 vol. in-12 . . . . 2 »
Le Blessé de Gravelotte, 1 vol. in-12 . . . . 2 »

Mme LA BARONNE MARTINEAU DES CHESNEZ.

La Marquise Satin-Vert et sa Femme de chambre Rosette, 5e éd. 1 beau volume in-12 . . . . 2 50
Les Allumettes de l'oncle Grandésir, 1 vol. in-12. . . . 2 »
Les Trouvailles de M. de Montverd, 1 vol. in-12. . . . 2 50
La Grande-Aulnaie, 1 vol. in-12. . . . . 2 50

Mlle MARTHE LACHÈSE.

La pupille de Salomon, 1 vol. in-12 . . . . 3 »

CHARLOTTE MARHVILLE.

Le Secret du comte de Rochemart. 1 vol. in-12. . . . . 3 »

CHARLES MARCHAL.

Les Philosophes convertis, 1 vol. in-12 . . . . 3 »

HENRY DE RIANCEY.

L'Ouvrier à l'Exposition universelle, 1 volume in-12. . . 1 50

Mlle ZÉNAIDE FLEURIOT.

Aigle et Colombe, ouvrage couronné par l'Académie française. 5e édition, 1 vol. in-12 . . . . 3 »
Histoires pour tous, 6e édition, 1 vol. in-12. . . . . . . 2 »
Les mauvais jours, 4e édition, 1 vol. in-12. . . . . . . 2 »

EUGÈNE DE MARGERIE.

La Légende d'Ali, 2e édition. 1 volume in-12. . . . . . 2 »
Petites Comédies, 1 vol. in-12. . . . . 3 »

MARIN DE LIVONNIÈRE.

Otto Gartner, 1 volume in-12. . . . . 2 »
La Dynastie des Fouchard, 1 volume in-12. . . . . 2 »

AUGUSTE HERVO.

THÉATRE CHOISI DES ŒUVRES DE JEUNESSE ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

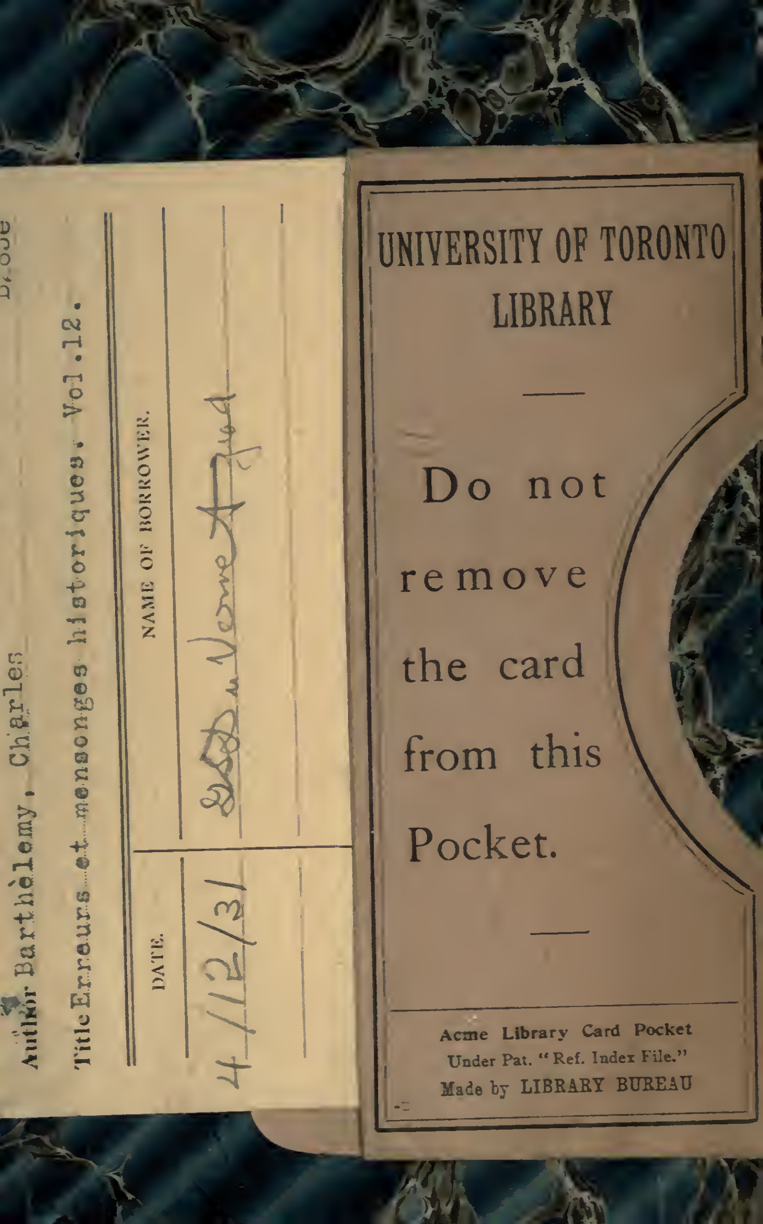
1re SÉRIE : Les Horloges de Pornic, 1 vol. in-12 . . . . 1 50
2e SÉRIE : La Corvée du pain. — Les plaideurs, de Racine, 1 vol. in-12 . . . . 1 50
3e SÉRIE : Le Sergent. — Les Garennes de Clisson, 1 v. in-12 . . . . 1 50
4e SÉRIE : La première Étape (suite de la *Corvée du pain*), 1 vol. in-12. 1 50
5e SÉRIE : Louis Brune, 1 volume in-12. . . . . 1 50

Mme BETZY BELPAIRE.

Le Dossier du Président, 1 vol. in-12 . . . . 3 »

Angers. — Imprimerie Burdin et Cie, rue St-Laud, 62.




UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY
Do not remove the card from this Pocket.
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU
Author Barthèlemy, Charles
Title Erreurs et mensonges historiques. Vol.12.
NAME OF BORROWER.
DATE.
4/12/31

